

TENDANCES DU FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES EN AFRIQUE – 2015



Rapport 2015 de l'ICA
www.icafrica.org

ICA 
Le Consortium pour les
infrastructures en Afrique

Clause de non-responsabilité

Ce rapport a été rédigé par le Secrétariat de l'ICA en collaboration avec un consultant. Malgré les dispositions prises pour s'assurer de l'exactitude des informations contenues dans le présent rapport, le Secrétariat de l'ICA ne fait aucune déclaration, ne donne aucune garantie et ne prend aucun engagement quant à l'exactitude ou à la validité de ces informations.

Le Secrétariat de l'ICA, ses employés, associés et/ou consultants déclinent toute responsabilité quant à l'usage qui pourrait être fait de ces informations par un tiers.

Avant-propos	4
À Propos de l'ICA	5
Définitions et acronymes	6
Liste des graphiques et des cartes	8
1. Vue d'ensemble de 2015	9
1.1 Messages et résultats clés	10
2. Tendances de financement	12
2.1 Qui finance les infrastructures Africaines ?	12
2.2 Tendances de financement par secteur	14
2.3 Tendances de financement par région	16
3. Tendances générales	18
3.1 Infrastructures résistantes au climat	18
3.2 Infrastructures de qualité	20
3.3 Analyse stratégique	22
4. Financement des membres de l'ICA	24
4.1 Vue d'ensemble	24
4.2 Types de financement	26
4.3 Tendances relatives aux engagements et aux déboursments	28
4.4 Activités des membres de l'ICA	34
5. Autres sources publiques de financement	38
5.1 Budgets nationaux Africains pour les infrastructures	38
5.2 Financement infranational	42
5.3 Chine	44
5.4 Groupe de co-ordination des donateurs Arabes	46
5.5 Sources européennes non membres de l'ICA	48
5.6 Banques régionales de développement	50
5.7 Brésil, Inde, Corée du Sud	51
6. Secteur privé	52
6.1 Collaboration du secteur privé avec le secteur public	52
6.2 Enquête auprès du secteur privé	55
7. Analyse sectorielle	58
7.1 Vue d'ensemble	58
7.2 Transports	60
7.3 Eau et assainissement	64
7.4 Énergie	68
7.5 TIC	72
7.6 Projets multisectoriels	76
8. Analyse régionale	78
8.1 Appui aux projets régionaux et du PIDA	78
8.2 Afrique du Nord	80
8.3 Afrique de l'Ouest	81
8.4 Afrique Centrale	82
8.5 Afrique de l'Est	83
8.6 Afrique Australe, à l'exclusion de la République d'Afrique du Sud	84
8.7 République d'Afrique du Sud	85
Annexes	86

Avant-propos

MOHAMED H HASSAN
Coordinateur, Secrétariat de l'ICA

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons la septième édition du rapport annuel 2015 de l'ICA sur les *Tendances du Financement des Infrastructures en Afrique*. Ce rapport présente les différentes tendances de façon cohérente en identifiant la manière dont les ressources sont mobilisées, afin qu'elles aient un impact sur le développement des infrastructures en Afrique.

Le rapport de cette année comporte certaines innovations, notamment une analyse plus détaillée des processus et des dynamiques qui encouragent ou freinent les tendances de financement des infrastructures sur le continent. Le rapport donne les points de vue d'un bon nombre de parties prenantes sur ces forces et sur la façon dont les stratégies voient le jour pour surmonter les difficultés du financement des infrastructures en Afrique. En plus des perspectives des membres de l'ICA, le rapport propose aussi les points de vue des acteurs privés du développement des infrastructures en Afrique, notamment les investisseurs en capitaux propres, les organismes de financement par emprunt, les promoteurs et les entrepreneurs principaux.

Le total des engagements souscrits par l'ensemble des sources analysées dans le rapport sur les *Tendances du Financement des Infrastructures en Afrique - 2015* s'élève à 83,4 Mrd \$ contre 74,5 Mrd \$ en 2014. Cette augmentation de 12% est encourageante, même si certaines sources de financement varient considérablement. La Chine a annoncé des investissements de 20,9 Mrd \$ dans les infrastructures en 2015 contre 3,1 Mrd \$ en 2014. Le montant des crédits budgétaires identifiés provenant de 44 gouvernements africains n'a atteint que 28,4 Mrd \$ en 2015 alors que des crédits de 34,5 Mrd \$ avaient été alloués par 42 pays l'année précédente. Aucun élément de financement exceptionnel, tel que les 8,4 Mrd \$ mobilisés en 2014 par les citoyens égyptiens pour l'élargissement du Canal de Suez, n'a été relevé. Le groupe de coordination des donateurs arabes a engagé 4,4 Mrd \$ dans des projets d'infrastructure à travers le continent.

En 2015, les engagements de financement des infrastructures déclarés par les membres de l'ICA ont atteint 19,8 Mrd \$. En chiffres constants et en excluant les contributions exceptionnelles, les engagements sont restés relativement stables entre 2012 et 2015 puisqu'ils varient entre 18,3 et 19,8 Mrd \$.

Les données fournies par l'institution de financement du développement du RU, le CDC, sont incluses pour la première fois dans les données des membres de l'ICA. Le rapport de cette année contient aussi des données supplémentaires concernant l'initiative américaine Power Africa.

Les membres de l'ICA mobilisent leurs ressources de manière systématique. Les déboursments ont totalisé 12,6 Mrd \$ en 2015 par rapport à 13 Mrd \$ en 2014. Ils sont restés relativement constants au cours des dernières années, avec 11,4 Mrd \$ en 2013 et 12,7 Mrd \$ en 2012.

La Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement s'est révélée un acteur important dans le financement des infrastructures en Afrique du Nord avec des engagements totalisant 638 M \$.

Le financement mixte, ainsi qu'une plus grande utilisation du capital-développement font partie des mécanismes de financement innovateurs déployés pour mobiliser des fonds

publics et privés pour le développement des infrastructures. Le soutien des membres de l'ICA capables de catalyser ces financements sera essentiel dans ce paradigme émergent. En plus des projets, les partenaires de développement cherchent désormais aussi à investir dans les ressources humaines à travers des initiatives et des plans de formation et de développement des compétences en vue de mobiliser les entreprises et les citoyens africains pour qu'ils développent et entretiennent les infrastructures du continent.

Le rôle du Programme de Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA) et de son Plan d'Action Prioritaire (PAP) est examiné dans le cadre des engagements accrus en faveur de certains de ses programmes de grande envergure. Les engagements en faveur des projets du PAP-PIDA ont considérablement augmenté en 2015, dépassant les 1,3 Mrd \$ et représentant 7,2% du total des engagements, 4,8% des engagements nationaux et 16,2% des engagements régionaux.

Le rapport *Tendances du Financement des Infrastructures en Afrique - 2015* examine aussi les difficultés rencontrées dans le financement du nombre croissant de projets plus modestes, liés aux énergies renouvelables.

Les considérations en matière de changement climatique ont occupé le devant de la scène en 2015 dans le sillage de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 21) qui a conduit à l'adoption par 195 pays de l'Accord de Paris, premier accord universel juridiquement contraignant sur le climat mondial. Le rapport explique que les membres de l'ICA ont su se montrer à la hauteur en se concentrant encore davantage sur le développement d'infrastructures résilientes au climat. Nous espérons que l'édition 2016 abordera cet aspect plus en détail.

Tous les membres de l'ICA s'emploient à mettre en place des mécanismes visant à améliorer et à évaluer l'efficacité de leur travail. Le rapport de cette année met l'accent sur les infrastructures de qualité, une approche émergente dans le milieu du développement des infrastructures intégrant des éléments d'efficacité économique, d'inclusion sociale, de sécurité et de résilience et de durabilité environnementale.

Le rapport *Tendances du Financement des Infrastructures en Afrique - 2015* s'intéresse aussi d'une part au soutien apporté par les partenaires de développement aux centres d'excellence pour la formation (dont le but est de combler la pénurie de ressources humaines dans le secteur de l'énergie), et d'autre part aux investissements privés qui créent des possibilités de développement des compétences dans le secteur TIC et qui contribuent à la création de nouvelles installations de production dans le sous-secteur ferroviaire.

Dans l'édition 2016 des *Tendances du Financement des Infrastructures en Afrique*, l'ICA prévoit de suivre et d'analyser plus spécifiquement les flux de ressources dans les initiatives majeures portant sur les énergies renouvelables et les changements climatiques. Cet objectif est en phase avec la vision de l'ICA selon laquelle tous les Africains devraient avoir accès à des services infrastructurels durables et fiables, parmi lesquels l'énergie, les transports, l'eau et les TIC. Nous sommes convaincus que le présent rapport informera et facilitera la mobilisation des ressources nécessaires pour que cette vision se réalise. ■

Le Consortium pour les infrastructures en Afrique (ICA) a été lancé à l'occasion du sommet du G8 à Gleneagles en 2005. Le Consortium compte parmi ses membres les pays du G8, le Groupe de la Banque mondiale, le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), la Commission européenne, la Banque européenne d'investissement et la Banque de développement d'Afrique australe.

Des institutions africaines telles que l'Union africaine, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et les Communautés économiques régionales participent toutes, en tant qu'observateurs, aux réunions du consortium. La BAD héberge le Secrétariat de l'ICA depuis sa création en 2006.

Lors de la réunion annuelle du Consortium en mai 2011, il a été décidé de proposer l'adhésion à l'ICA aux membres du G20. En novembre 2013, la République d'Afrique du Sud a été le premier membre du G20, non membre du G8, à rejoindre l'ICA, devenant ainsi le premier pays africain membre de l'ICA.

L'ICA est une initiative majeure visant à accélérer les avancées répondant aux besoins infrastructurels urgents de l'Afrique, en vue de soutenir sa croissance économique et son développement. Il cherche à éliminer les obstacles – nationaux ou régionaux – au développement des infrastructures, en

mettant l'accent sur les infrastructures régionales malgré les défis qu'elles représentent. Le Consortium souhaite que ses membres soutiennent plus efficacement les infrastructures en conjuguant leurs efforts dans des domaines spécifiques tels que le partage d'information, le développement de projet et les bonnes pratiques.

Bien que l'ICA ne soit pas un organisme de financement, il tient lieu de plateforme dans la négociation d'un plus grand volume de financements pour des projets et des programmes d'infrastructure en Afrique.

Les principaux objectifs de l'ICA sont, au sens large, les suivants:

- Accroissement du volume des financements en faveur du développement d'infrastructures viables en Afrique, aussi bien en provenance de sources publiques que privées;
- Amélioration de la coopération entre les membres de l'ICA et d'autres sources importantes de financement comme la Chine, l'Inde, les Fonds arabes et le secteur privé;
- Mise en évidence et contribution à la suppression des obstacles d'ordre technique ou politique;
- Meilleure connaissance des secteurs, à travers le suivi et l'établissement de rapports sur les tendances et les développements clés.

L'ICA s'emploie de plus en plus à améliorer de la coordination entre ses membres, ainsi qu'entre ses membres et

d'autres sources importantes de financement des infrastructures, dont la Chine, l'Inde, les bailleurs de fonds arabes et islamiques, les banques régionales de développement et le secteur privé. ■

Transport urbain

Grâce à des fonds de la BEI et de la CE et au soutien de la BAD, l'ICA a pu commander une étude diagnostique intitulée *Diagnostic Study and Project Development/Investment Pipeline for Urban Transportation in Sub-Saharan Africa*.

Cette étude s'inscrit dans un contexte où la population urbaine d'Afrique subsaharienne devrait passer de 40 à plus de 56% d'ici 2050. Le continent se transforme rapidement en un continent à prédominance urbaine. La prolifération urbaine peut entraîner une croissance économique substantielle et inclusive. Mais des difficultés subsistent. Plusieurs villes verront presque leur taille doubler au cours des 30 prochaines années.

L'objectif était d'identifier des opportunités spécifiques et de créer une réserve de projets de transport urbain à développer et à financer en Afrique subsaharienne.

La première étape de l'étude a consisté à diagnostiquer et à évaluer 16 des villes les plus grandes et à la croissance la plus rapide en Afrique sur la base d'études précédentes, réalisées par le Programme de politique de transport en Afrique subsaharienne (SSATP) sur la mobilité et l'accessibilité dans les zones urbaines en Afrique. Le but consistait à identifier cinq villes ou zones urbaines potentielles où l'on pourrait développer des projets dans lesquels il serait possible d'investir. L'étude a analysé les besoins de chaque ville en matière de projets et de services de mobilité urbaine, de transport ou d'accessibilité ainsi que le degré de préparation de chaque zone urbaine à accueillir des projets de transport urbain propices aux investissements.

La deuxième étape a consisté à réaliser deux études de terrain dans les villes d'Accra, d'Addis-Abeba, de Dakar, de Dar es Salaam et de Lagos, puis d'identifier et d'évaluer cinq projets susceptibles de bénéficier d'investissements ou d'autres financements de la part des membres de l'ICA, notamment des propositions de projets PPP. Cet exercice a permis d'identifier des opportunités d'investissement dans des transports urbains viables.

L'ICA a ensuite organisé une conférence d'investisseurs dont le but était de présenter les recommandations de l'étude d'en discuter et, surtout, de partager les opportunités d'investissement identifiées dans les études. ■

Rapport de l'IWA/de l'ICA sur le nexus

Le 'nexus' est l'endroit où se rejoignent les systèmes de sécurité hydrique, énergétique et alimentaire. Tous dépendent des infrastructures de l'eau. Une vaste étude commandée par l'Association internationale de l'eau pour le compte de l'ICA et publiée en 2015 a examiné la manière d'aborder le « nexus » sécurité hydrique, énergétique et alimentaire en Afrique. L'Union internationale pour la conservation de la nature a aussi participé à la réalisation de cette étude.

L'étude intitulée *Nexus trade-offs and strategies for addressing the water, agriculture and energy security nexus in Africa* définit une feuille de route vers des solutions axées sur le nexus dans un bassin fluvial transfrontalier africain type. Elle identifie des solutions régionales potentielles aux problèmes locaux ainsi que les capacités institutionnelles nécessaires et les lacunes à combler en vue de cibler les investissements.

Cette étude a consisté à appliquer un processus analytique structuré aux bassins de la Volta et du Lac Victoria puis à utiliser cette analyse pour donner un aperçu des défis et des possibilités régionaux associés aux infrastructures de l'eau polyvalentes. Elle a également élaboré un cadre permettant d'évaluer la manière dont les projets en cours et à venir abordent les défis liés au nexus.

La compréhension des interdépendances entre les trois systèmes est un élément essentiel du concept du nexus. Le concept de nexus consiste à répartir ou à utiliser des ressources en vue de garantir la sécurité hydrique, énergétique et alimentaire des populations en pleine croissance en période de changements climatiques, de transformation de l'utilisation des terres et de diversification économique. ■

Définitions, acronymes

Données budgétaires

Allocations budgétaires: Budget total d'un gouvernement approuvé pour le poste concerné.

Budget total des infrastructures: Somme des allocations budgétaires des secteurs de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement, des transports et des TIC. Lorsqu'elles sont disponibles, et significatives, les allocations multisectorielles ou favorisant d'autres infrastructures sont indiquées séparément.

Membres de l'ICA

La BAD, la DBSA, la CE, la BEI, les pays du G8, la République d'Afrique du Sud et le Groupe de la Banque mondiale. En 2011, tous les pays du G20 ont été invités à rejoindre l'ICA. La Commission de l'UA, le Secrétariat du NEPAD et les Communautés économiques régionales participent aux réunions de l'ICA en qualité d'observateurs.

Infrastructures

Budget total des infrastructures: Somme des allocations budgétaires pour les infrastructures des secteurs de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement, des transports, des TIC et des infrastructures multisectorielles.

Infrastructures matérielles: infrastructures physiques.

Infrastructures immatérielles: Mesures visant à soutenir ou à accompagner la production des résultats en matière d'infrastructures physiques, notamment la recherche, la mise en place d'une législation favorable, la préparation de projet et le renforcement des capacités.

Préparation de projet: L'exécution de tous les cycles de préparation de projet ou de toutes les activités de développement nécessaires pour faire

progresser un projet d'infrastructure de l'identification au bouclage financier, en passant par la conception. Cela inclut les tests de faisabilité et la structuration financière et juridique, ainsi que la mobilisation de capitaux.

Financement

Engagements: Fonds directs, approuvés pour des projets au cours d'une année donnée, et couvrant toute leur durée de vie.

Déboursements: Décaissements d'argent destinés à des projets d'infrastructures au cours d'une année donnée.

APD - aide publique au développement: Subvention ou prêt assorti de modalités concessionnelles publiques et géré par des organismes gouvernementaux donateurs.

Non APD: Financement non concessionnel provenant de sources publiques ou privées.

Projet régional: Projet comportant des bénéficiaires directs dans plusieurs pays. Il peut s'agir de projets transfrontaliers ou de projets d'intégration régionale concernant au minimum deux pays ou projets nationaux.

Régions

Afrique du Nord: Algérie, Égypte, Libye, Mauritanie, Maroc, Tunisie

Afrique de l'ouest: Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Côte d'Ivoire, Libéria, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.

Afrique centrale: Burundi, Cameroun, République centrafricaine (RCA), Tchad, Congo, République démocratique du Congo (RDC), Guinée équatoriale, Gabon, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe (STP).

Afrique de l'est: Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Seychelles, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Tanzanie, Ouganda.

Afrique australe hors RSA: Angola, Botswana, Comores, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Swaziland, Zambie, Zimbabwe

RSA: République d'Afrique du Sud.

Banques régionales de développement

La Banque de développement des états de l'Afrique centrale (BDEAC), la DBSA (membre de l'ICA), la BIDC, la BDAO et la Banque ouest-africaine de développement (BOAD).

Secteur

Transports: Aéroports, ports, voies ferrées, routes.

Énergie: Production, transport et distribution d'électricité et de gaz (y compris les pipelines et les infrastructures associées).

Eau et assainissement: Assainissement, irrigation, infrastructures des ressources en eau (transfrontalières), alimentation en eau, traitement et gestion des déchets (solides et liquides).

TIC: Technologies de l'information et de la communication, y compris les services à large bande, les réseaux mobiles, les satellites.

Projet multisectoriel: Projets transsectoriels ou ne relevant pas d'un secteur spécifique, comme par exemple la mise en œuvre d'une unité de PPP ou de programmes de renforcement des capacités.

Acronymes

% - pourcent

\$ - Dollar américain

AAE - Accord d'achat d'énergie

ACE - Agence de crédit à l'exportation

ACG - Groupe de coordination des donateurs arabes

AFC - Société financière africaine

AFD - Agence française de développement (France)

AMCOW - Conseil des ministres africains chargés de l'eau

APD - Aide publique au développement

ASS - Afrique subsaharienne

AT - Assistance technique

BAD - Banque africaine de développement

BAD-OITC - Département des transports et des TIC

BAD-ONEC - Département de l'énergie, de

l'environnement et du changement climatique

BAD-OPSD - Département du secteur privé

BAD-OWAS - Département de l'eau et de l'assainissement

BADEA - Banque arabe pour le développement économique en Afrique

Banque ZEP - Banque de la zone d'échanges préférentiels

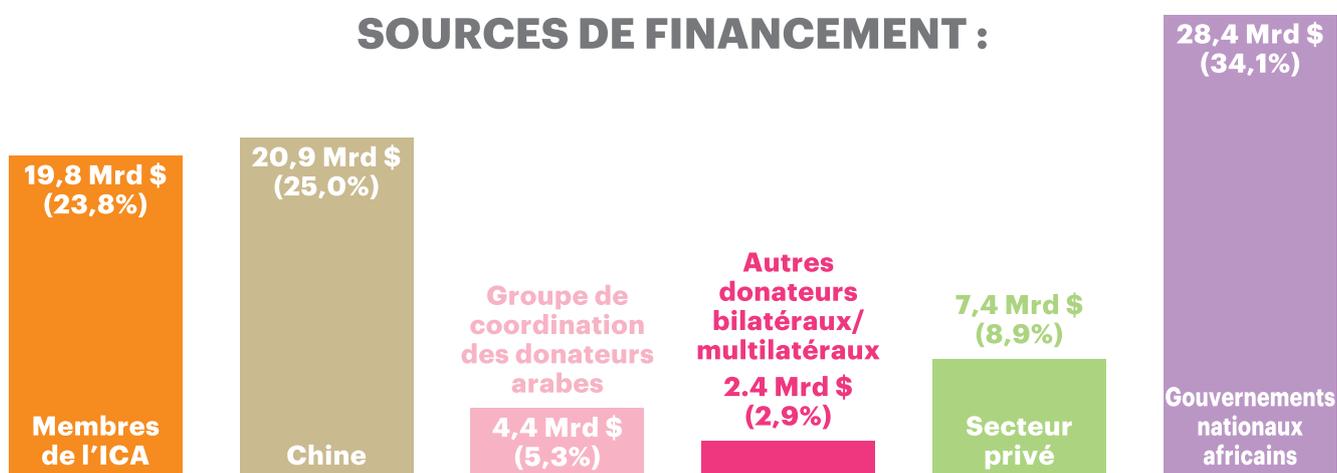
BDEAC – Banque de développement des États de l’Afrique centrale	G20 – Groupe des 20 (Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chine, France, Allemagne, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Corée du Sud, Mexique, Russie, Arabie Saoudite, Afrique du Sud, Turquie, RU, USA et UE)	PEI – Producteur/projet d’électricité indépendant
BEAD – Banque est-africaine de développement	G8 – Groupe des Huit (Canada, France, Allemagne, Italie, Japon, Russie, RU, USA)	PFR – Pays à faible revenu
BEI – Banque européenne d’investissement	GBM – Groupe de la Banque mondiale	PIDA – Programme de développement des infrastructures en Afrique
BID – Banque islamique de développement	GIF – Facilité globale pour les infrastructures	PME – Petite et moyenne entreprise
BIDC – Banque d’investissement et de développement de la CEDEAO	GIZ – Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit	PPDU – Unité de préparation et de développement de projet de la CEDEAO
BIO – Société belge d’investissement pour les pays en voie de développement	IAC – Ingénierie, approvisionnement et construction	PPFN – Réseau des mécanismes d’appui à la préparation de projets
BIRD – Banque internationale pour la reconstruction et le développement	ICA – Consortium pour les infrastructures en Afrique	PPIAF – Fonds de conseil en infrastructure publique privée
BMD – Banque multilatérales de développement	IDA – Association internationale de développement (Groupe de la Banque mondiale)	PPIU – Unité de préparation et de mise en œuvre de projet du COMESA
BNDS – Banco Nacional de Desenvolvimento	IDC – Industrial Development Corporation of South Africa Limited	PPP – Partenariat public-privé
BOAD – Banque ouest-africaine de développement	IEFD – Institutions européennes de financement du développement	Proparco – Volet du secteur privé de l’AFD
BOOT – Construction-propriété-exploitation-transfert	IFD – Institution de financement du développement	PSC – Puissance solaire concentrée
BRD – Banque régionale de développement	ITF – Fonds fiduciaire pour les infrastructures	PV – Photovoltaïque
C2C – Contrats désendettement-développement	JBIC – Banque japonaise pour la coopération internationale	RCA – République centrafricaine
CADF – Fonds de développement Chine Afrique	JICA – Agence japonaise de coopération internationale	RDC – République démocratique du Congo
CAE – Communauté d’Afrique de l’Est	KFAED – Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes	RSA – République d’Afrique du Sud
CE – Commission européenne	KfW – Kreditanstalt für Wiederaufbau (Allemagne)	RU – Royaume-Uni de Grande Bretagne et Irlande du Nord
CEDEAO – Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest	M – 1 million = 1 000 000	SADC – Communauté de développement d’Afrique australe
CER – Communauté économique régionale	MAD – Dirham marocain	SEFA – Fonds des énergies durables pour l’Afrique
COFIDES – Compagnie espagnole de financement du développement	MCC – Société du compte du millénaire	SFI – Société financière internationale
COMESA – Marché commun d’Afrique orientale et australe	MIC Fund – Fonds pour les pays à revenu intermédiaire	TCAC – Taux de croissance annuel composé
CUA – Commission de l’Union africaine	MIGA – Multilateral Investment Guarantee Agency (GBM)	TGCO – Turbine à gaz à circuit ouvert
DBSA – Banque de développement d’Afrique australe	Mrd – 1 milliard = 1 000 000 000	TIC – Technologies de l’information et des communications
DEG – Deutsche Investitions und Entwicklungsgesellschaft (Groupe KfW)	MW – Mégawatt	UA – Union africaine
DFID – Département britannique pour le développement international (RU)	NEPAD – Nouveau partenariat pour le développement de l’Afrique	UE-AITF – Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures
Banque EXIM – Banque d’exportation et d’importation des États-Unis	Norfund – Fonds d’investissement norvégien dédié aux pays en développement	UEMOA – Union économique et monétaire ouest-africaine
EAIF – Emerging Africa Infrastructure Fund	NPCA – Agence de planification et de coordination du NEPAD	UEMOA – Union économique et monétaire ouest-africaine
EAU – Émirats arabes unis	OeEB – Banque autrichienne de développement	UNECA – Commission économique des Nations Unies pour l’Afrique
E&M – Exploitation et maintenance	OFID – Fonds de l’organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) pour le développement international	USA – États-Unis
FAD – Fonds africain de développement	OPIC – Société d’investissements privés à l’étranger (USA)	USAID – Agence américaine pour le développement international
FADD – Fonds d’Abou Dhabi pour le développement	PAPE – Premier appel public à l’épargne	USTDA – Agence américaine de développement du commerce
FADES – Fonds arabe pour le développement économique et social	PAP-PIDA – Plan d’action prioritaire du PIDA	WACDEP – Programme climat, eau et développement
FAE – Facilité africaine de l’eau	PE – Protocole d’entente	WSP – Programme eau et assainissement
FAT – Facilité d’appui à la transition	PEAE – Pool énergétique d’Afrique de l’Est	ZAR – Rand sud-africain
FED – Fonds européen de développement	PEAO – Pool énergétique d’Afrique de l’Ouest	
FIC – Fonds d’investissement pour le climat		
FMO – Société néerlandaise du financement du développement		
FPPI – Fonds de préparation des projets d’infrastructures		
FS – Fonds souverain		
FSD – Fonds saoudien de développement		
FSN – Fonds spécial du Nigéria		

Liste des graphiques et des cartes

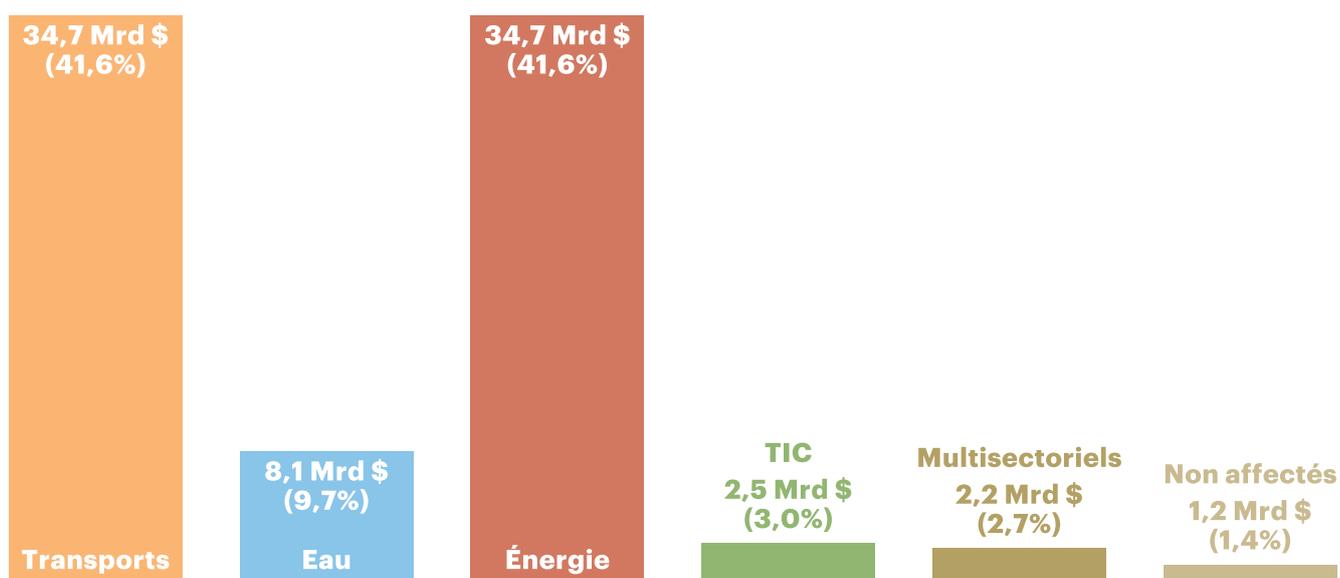
Figure 1: Engagements et déboursments des membres de l'ICA, 2010-15	10	Figure 51: Engagements chinois par secteur, 2011-2015	44
Figure 2: Financement total des infrastructures, 2010-2015	10	Figure 52: Engagements chinois par secteur et région, 2011-2015	45
Figure 3: Financement total des infrastructures en 2015 par secteur	11	Figure 53: Engagements de l'ACG par secteur et région, 2013-2015	46
Figure 4: Financement total des infrastructures en 2015 par région	11	Figure 54: Engagements de l'ACG par institution, 2010-2015	47
Figure 5: Financement total des infrastructures par source	11	Figure 55: Engagements européens par secteur, 2015	48
Figure 6: Flux de financement dans les infrastructures africaines	12	Figure 56: Engagements européens par région en %, 2015	48
Figure 7: Sources de financement, externes publiques et privées	13	Figure 57: Engagements européens par pays et engagements de la BERD, 2015	49
Figure 8: Total des engagements en faveur des infrastructures par secteur et région	13	Figure 58: Engagements de la DBSA par secteur, 2015	50
Figure 9: Total des engagements en faveur des infrastructures par secteur et source	14	Figure 59: Engagements de la BOAD par secteur, 2015	50
Figure 10: Total des engagements en faveur des infrastructures par secteur, 2014-15	14	Figure 60: Engagements de l'Inde, 2012-2015	51
Figure 11: Tendances de financement des membres de l'ICA	15	Figure 61: Tendances de la base de données PPI, 2010-2015	52
Figure 12: Total des engagements en faveur des infrastructures par région & source	16	Figure 62: Projets du secteur privé ayant atteint le stade de bouclage financier en 2015	53
Figure 13: Total des engagements par région, 2014- 2015	16	Figure 63: Financement du secteur privé par région, 2015	53
Figure 14: Total des engagements des membres de l'ICA par région	17	Figure 64: Tendances du financement du secteur privé par région	53
Figure 15: Total des engagements des membres de l'ACG par région	17	Figure 65: Enquête auprès du secteur privé: rôle des personnes interrogées; Secteurs actifs	55
Figure 16: Engagements des membres de l'ICA & de l'ACG par région	17	Figure 67-68: Destinations des investissements – top 10 des pays les plus attractifs; les trois premières destinations de choix	56
Figure 17: Engagements moyens des membres de l'ICA & de l'ACG par région, 2011-15	17	Figure 69: Intentions des portefeuilles africains au cours des deux prochaines années	57
Figure 18: Engagements des membres de l'ICA par secteur en 2015	24	Figure 70: Les plus grands défis du secteur privé	57
Figure 19: Engagements des membres de l'ICA par région en 2015	24	Figure 71: Retards subis par le secteur privé	57
Figure 20: Engagements des membres de l'ICA par type de financement en 2015	26	Figure 72: Financement total par secteur et source, 2015	59
Figure 21: Engagements des membres de l'ICA en faveur des infrastructures matérielles/immatérielles/de la préparation de projet	27	Figure 73: Engagements de l'ICA en faveur des transports, 2011-15	61
Figure 22: Déboursments des membres de l'ICA en faveur des infrastructures matérielles et immatérielles en 2015	27	Figure 74: Total des engagements en faveur des transports 2014-15	61
Figure 23: Engagements des membres de l'ICA par secteur, 2010-2015	28	Figure 75: Carte du secteur des transports	63
Figure 24: Engagements des membres de l'ICA par région	28	Figure 76: Total des engagements transports par région, 2015	63
Figure 25: Engagements des membres de l'ICA par donateur et région en 2015	29	Figure 77: Engagements de l'ICA en faveur de l'eau, 2011-2015	65
Figure 26: Déboursments des membres de l'ICA par donateur et région en 2015	29	Figure 78: Total des engagements en faveur de l'eau, 2014 & 2015	65
Figure 27: Engagements des membres de l'ICA par secteur et région	30	Figure 79: Carte du secteur de l'eau	67
Figure 28: Déboursments des membres de l'ICA par secteur et région en 2015	30	Figure 80: Total des engagements de l'eau par région, 2015	67
Figure 29: Déboursments des membres de l'ICA par secteur	30	Figure 81: Engagements de l'ICA en faveur de l'énergie, 2011-2015	69
Figure 30: Taux de déboursement par secteur pour les projets des membres de l'ICA achevés en 2015	31	Figure 82: Total des engagements en faveur de l'énergie, 2014-15	69
Figure 31: Tendances des portefeuilles d'infrastructure régionaux	32	Figure 83: Carte du secteur de l'énergie	71
Figure 32: Engagements nationaux vs. régionaux par secteur, y compris les parts du PAP-PIDA	33	Figure 84: Total des engagements en faveur du secteur de l'énergie par région, 2015	71
Figure 33: Déboursments nationaux vs. régionaux par secteur, y compris les parts du PAP-PIDA	33	Figure 85: Engagements de l'ICA en faveur des TIC, 2011-15	73
Figure 34: Groupe témoin des allocations budgétaires des gouvernements nationaux (grosses économies) Mrd \$, 2013-2015	39	Figure 86: Total des engagements en faveur des TIC, 2014 et 2015	73
Figure 35: Groupe témoin des allocations budgétaires des gouvernements nationaux (petites économies), 2013-2015	39	Figure 87: Engagements des membres de l'ICA en faveur des projets multisectoriels, 2011-2015	77
Figure 36: Allocations budgétaires des gouv. nationaux par secteur	39	Figure 88: Total des engagements en faveur des projets multisectoriels, 2014 et 2015	77
Figure 37: Allocations budgétaires des gouv. nationaux par région	39	Figure 89: Total des engagements en faveur de l'Afrique du Nord par secteur & source	80
Figure 38-43: Allocations budgétaires nationales identifiables, RSA; Égypte; Angola; Éthiopie; Cameroun; Nigeria	40	Figure 90: Engagements de l'ICA en faveur de l'Afrique du Nord	80
Figure 44: Infrastructures dans les budgets nationaux, \$ par habitant	41	Figure 91: Total des engagements en faveur de l'Afrique de l'Ouest par secteur & source	81
Figure 45: Infrastructures dans les budgets nationaux, 2015, % du PIB	41	Figure 92: Engagements de l'ICA en faveur de l'Afrique de l'Ouest	81
Figure 46: Pourcentage des allocations en faveur des infrastructures	41	Figure 93: Total des engagements en faveur de l'Afrique centrale par secteur & source	82
Figure 47: Sources de financement pour les échantillons de villes et de municipalités	42	Figure 94: Engagements de l'ICA en faveur de l'Afrique centrale	82
Figure 48: Dépenses par secteur pour les échantillons de villes et de municipalités	42	Figure 95: Total des engagements en faveur de l'Afrique de l'Est par secteur & source	83
Figure 49: Financement infranational, sources des fonds	42	Figure 96: Engagements de l'ICA en faveur de l'Afrique de l'Est	83
Figure 50: Financement infranational, dépenses moyennes par secteur	42	Figure 97: Total des engagements en faveur de l'Afrique australe par secteur & source	84
		Figure 98: Engagements de l'ICA en faveur de l'Afrique australe	84
		Figure 99: Total des engagements en faveur de l'Afrique du Sud par secteur & source	85
		Figure 100: Engagements de l'ICA en faveur de l'Afrique du Sud	85
		Figure 101: Carte du secteur des TIC	89
		Figure 102: Engagements en faveur du secteur des TIC par région	89

FINANCEMENT TOTAL EN 2015 : 83,5 Mrd \$

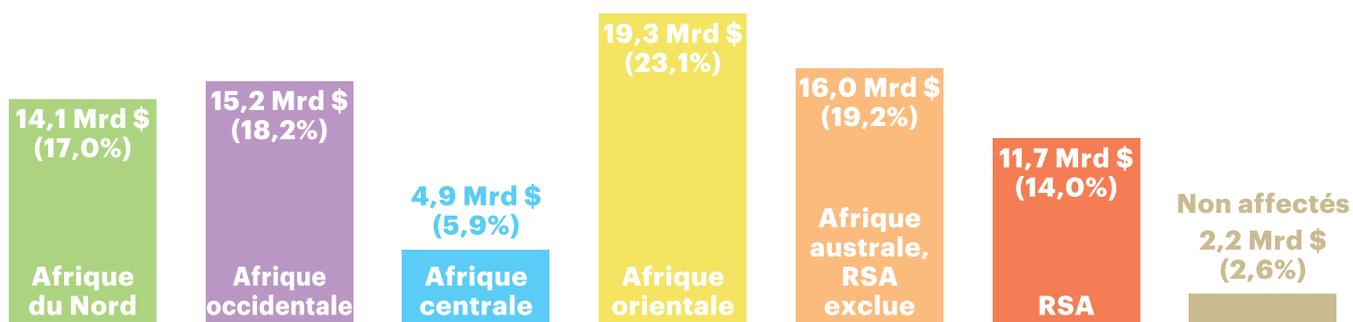
SOURCES DE FINANCEMENT :



FINANCEMENT PAR SECTEUR :



FINANCEMENT PAR RÉGION:



1.1 Messages et résultats clés

Le total des engagements en faveur du développement des infrastructures en Afrique s'est élevé à 83,4 Mrd \$ en 2015 contre 74,5 Mrd \$ en 2014. Ce montant se compose de près de 28,4 Mrd \$ de crédits budgétaires accordés par des gouvernements africains, d'engagements souscrits par les membres de l'ICA pour un montant de 19,8 Mrd \$, d'investissements identifiables du secteur privé 7,4 Mrd \$ et de 27,7 Mrd \$ provenant de bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux non-ICA.

Sur les 27,7 Mrd \$ de fonds bilatéraux et multilatéraux non-ICA, 20,9 Mrd \$ proviennent d'annonces de financement de la Chine. Ce montant tranche avec les 3 Mrd \$ de l'année précédente alors que la moyenne des investissements annoncés par la Chine au cours des 5 dernières années s'élevait à 12,3 Mrd \$. Les fluctuations importantes d'une année à l'autre, ainsi que l'absence de données officielles compliquent la vérification des montants des investissements chinois en Afrique.

En revanche, **2015 a vu une baisse des crédits alloués aux infrastructures par 44 gouvernements nationaux africains** avec 28,4 Mrd \$ contre les 34,5 Mrd \$ alloués par 42 pays en 2014. Cette réduction des crédits a été plus marquée dans les économies pétrolières.

Les engagements du secteur privé ont augmenté de 4,6 Mrd \$ en 2015 atteignant 7,4 Mrd \$, dont 7,2 Mrd \$

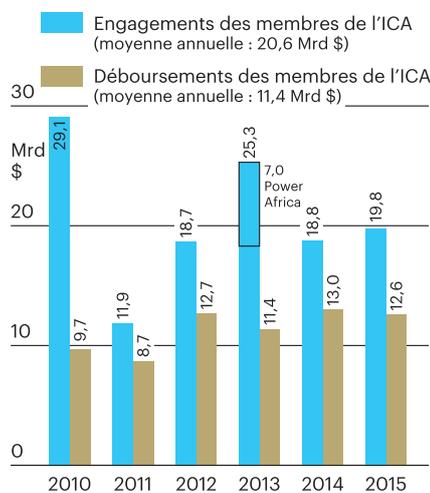


Figure 1
Engagements et débourséments des membres de l'ICA, 2010-2015

pour le secteur de l'énergie, l'Afrique du Sud en ayant été la principale bénéficiaire avec des investissements totalisant 3,8 Mrd \$.

Bien que le montant total des engagements ait augmenté de 12% en 2015 par rapport à 2014, les fortes baisses enregistrées dans un secteur, celui de l'eau et dans une région, celle de l'Afrique centrale suscitent l'inquiétude.

Les engagements en faveur du secteur de l'eau sont en forte baisse depuis 2013. Cette année-là, les engagements de l'ICA en faveur du secteur représentaient à eux seuls près de 6 Mrd \$ mais en 2015, le financement total de l'ensemble des sources s'élevait à 8,1 Mrd \$. Les membres de l'ICA et autres partenaires de développement ont contribué à hauteur de 44% de ce montant, alors que la contribution des gouvernements nationaux était d'environ 51%. Le secteur privé n'a contribué qu'à la hauteur de 1,4% alors que la Chine investit rarement dans les projets d'eau.

L'Afrique centrale a connu une forte baisse de 3,4 Mrd \$ (41%), des dépenses prévues en infrastructures qui sont passées de 8,3 Mrd \$ en 2014 à 4,9 Mrd \$ en 2015, en raison de la baisse des allocations budgétaires des gouvernements africains de 4,3 à 2,2 Mrd \$ et de la baisse des engagements des membres de l'ICA de 3,7 à 1,3 Mrd\$. Les engagements des membres du Groupe de coordination des donateurs arabes (ACG), relativement faibles en 2014, avec 79 M\$, sont passés à 498 M \$ en 2015.

L'Afrique du Sud a connu la plus forte hausse des engagements qui sont passés de 4,9 Mrd \$ en 2014 à 11,7 Mrd \$ en 2015, en grande partie grâce à des capitaux chinois et privés investis dans ses secteurs des transports et de l'énergie.

Les engagements en faveur du secteur de l'énergie ont enregistré une augmentation soutenue mais néanmoins irrégulière au cours des 5 dernières années, attirant des montants de plus en plus importants de capitaux publics et privés. Cependant, cette augmentation reste ciblée sur l'Afrique du Nord et l'Afrique australe.

On a constaté que plusieurs sources avaient sensiblement augmenté leurs engagements en faveur du secteur des transports. Les engagements des membres de l'ICA

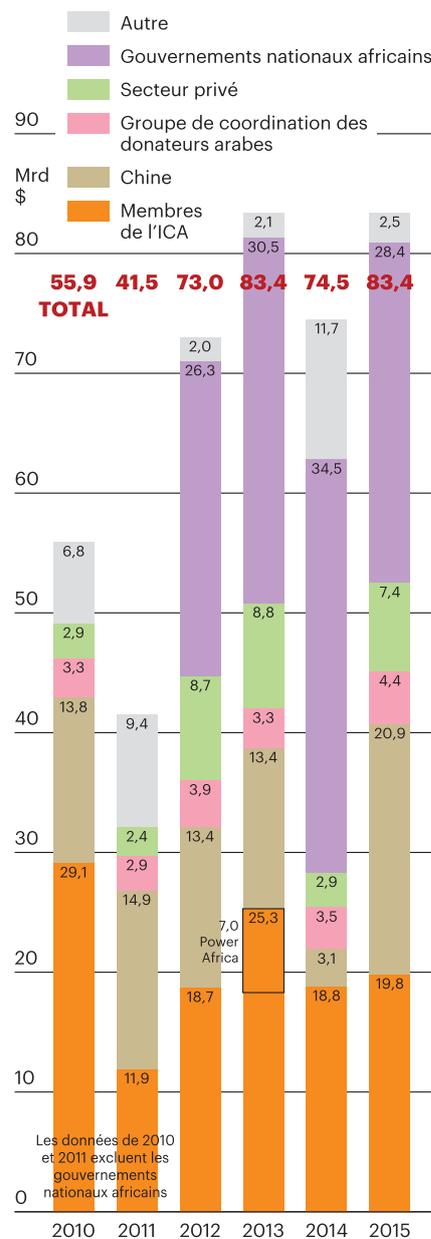


Figure 2
Financement total des infrastructures, 2010-2015

ont augmenté de 3,7 Mrd \$ en 2014 à 6,8 Mrd \$ en 2015, alors que les engagements de l'ACG au cours de la même période ont augmenté de 1,2 à 2,1 Mrd \$. Dans l'ensemble, les engagements en faveur du secteur des transports sont restés sensiblement les mêmes en 2015 avec 34,7 Mrd \$ contre 34,3 Mrd \$ l'année précédente, alors que les données de 2014 incluaient la contribution exceptionnelle de 8,4 Mrd \$ au financement du Canal de Suez.

Bien que plusieurs éléments semblent indiquer des flux d'investissement plus importants dans le secteur de l'énergie, il est trop tôt pour dire si l'augmentation du financement de certaines sources en faveur des projets de transport marque le début d'une tendance à la hausse.

Les engagements de financement des infrastructures déclarés par les membres de l'ICA étaient de 19,8 Mrd \$ en 2015. Ce montant est supérieur de 5,6%, soit 1 Mrd \$, aux 18,8 Mrd \$ déclarés en 2014 mais inclut des données supplémentaires des USA (Power Africa, 307 M \$) et du RU (CDC, 139 M \$).

Les déboursements en 2015 ont atteint un total de 12,6 Mrd \$, soit une petite baisse de 2,9% par rapport aux 13 Mrd \$ déclarés en 2014.

Au cours des dernières années, les déboursements sont restés raisonnablement constants, avec 11,4 Mrd \$ en 2013 et 12,7 Mrd \$ en 2012.

Les engagements en faveur des projets PAP-PIDA ont dépassé les 1,2 Mrd \$ en 2015, ce qui représente une très forte hausse par rapport aux 161 M \$ déclarés en 2014. Le 1,2 Mrd \$ des engagements en faveur du PIDA déclaré en 2015 représente 7,2% du total des engagements, 4,8% des engagements nationaux et 16,2% des engagements régionaux.

En 2015, la BERD est apparue comme un acteur majeur du financement des infrastructures africaines après avoir souscrit des engagements de plus de 638M \$.

Contrairement aux quatre années précédentes, l'organisme allemand DEG n'a fourni aucune donnée. Les données

fournies en 2015 par l'USAID, (qui ne s'était pas manifestée l'année précédente), concernent l'initiative interinstitutions Power Africa, notamment l'OPIC, la Banque EXIM, l'USTDA et d'autres. La banque EXIM, l'OPIC et le MCC n'ont communiqué aucune donnée de manière directe.

Le CDC, c'est-à-dire l'IFD du RU qui appartient à 100% à l'État et gère les capitaux entièrement fournis par le DFID, a communiqué pour la première fois des données en 2015. Le Russe Prognoz qui a répondu pour la première fois à la demande de données émise par l'ICA et a déclaré n'avoir souscrit aucun engagement en 2015 en faveur des infrastructures africaines.

Le portefeuille de financement régional de la DBSA semble être à la hausse. En 2015, elle a souscrit des engagements régionaux totalisant 292 M \$. De nouveaux engagements ont été souscrits par les opérations internationales de la DBSA en faveur d'initiatives au Congo, en RDC, au Kenya, au Nigeria, en Tanzanie, en Ouganda et en Zambie.

La DBSA, en sa qualité de gestionnaire de fonds pour le compte de la Facilité de préparation et de développement de projets de la SADC, a obtenu l'accord pour la première allocation de fonds de préparation, soit 3,5 M \$, pour le projet de l'interconnexion électrique régionale Mozambique-Zimbabwe-Afrique du Sud.

La CE a lancé la Facilité d'investissement pour l'Afrique (AfIF), un nouveau mécanisme de mixage qui est devenu opérationnel en novembre et qui combine les subventions avec d'autres ressources telles que des prêts consentis par les IFD dans le but de mobiliser des fonds supplémentaires pour le développement

et d'augmenter l'impact de l'aide de l'UE. Ce dispositif remplacera progressivement l'UE-AITF.

Les mécanismes de mixage, malgré les différentes définitions de ce que constitue le financement mixte, font beaucoup parler d'eux chez certains membres de l'ICA et ont attiré des engagements de 1,4 Mrd \$ contre 1,3 Mrd \$ en 2013.

'L'infrastructure de qualité' émerge comme une nouvelle approche dans les milieux de développement des infrastructures. Elle intègre des éléments d'efficacité économique, d'inclusion sociale, de sécurité et de résilience, de durabilité environnementale ainsi que la commodité et le confort perçus comme essentiels pour le développement durable.

L'intérêt du secteur privé pour les infrastructures est très marqué dans certains domaines, notamment dans le secteur des TIC du Nigeria et le marché des énergies renouvelables d'Afrique du Sud alors qu'il commence à se manifester dans d'autres, comme dans le secteur de l'eau du Maroc et les ports d'Afrique de l'Est.

Dans la quatrième Enquête annuelle sur les investissements dans les infrastructures africaines, l'Afrique du Sud est arrivée en tête des destinations de choix pour les investissements. En 2014, elle partageait la première place avec le Kenya, qui est repassé deuxième dans le classement. Le Ghana a pris la troisième place au Nigeria qui est désormais quatrième. Le Maroc, qui ne figurait pas parmi les cinq principales destinations en 2014, occupe maintenant la cinquième place dans l'enquête de 2015.

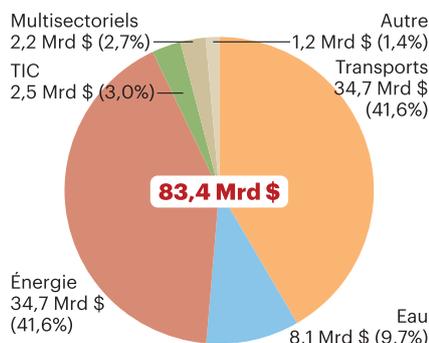


Figure 3
Financement total des infrastructures par secteur en 2015

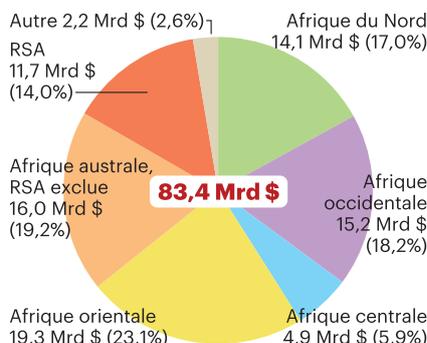


Figure 4
Financement total des infrastructures par région en 2015

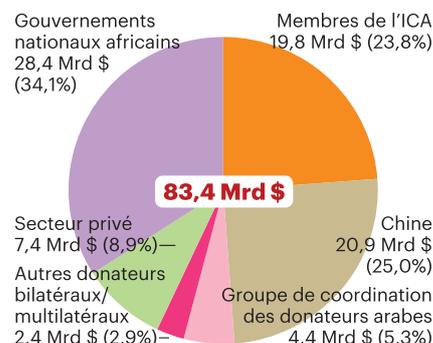


Figure 5
Financement total des infrastructures par source en 2015

2. Tendances de Financement

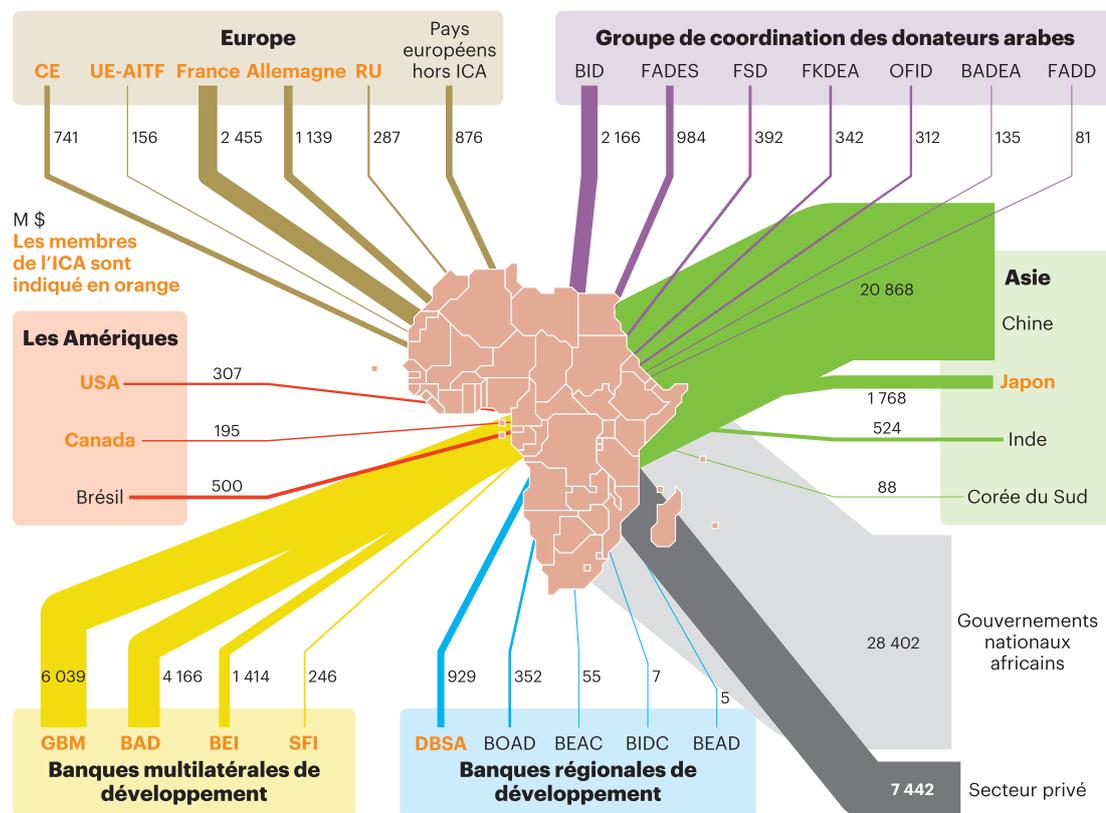


Figure 6
Flux de financement déclarés et identifiés dans les infrastructures africaines, 2015

2.1 Qui finance les infrastructures africaines?

Un total de 83,4 Mrd \$ a été engagé en faveur du développement des infrastructures africaines contre 74,5 Mrd \$ en 2014. Cependant, on a constaté un changement notable de l'origine des fonds engagés en faveur des dépenses d'infrastructures.

Les annonces de financement de la Chine ont atteint près de 21 Mrd \$ en 2015 contre seulement 3 Mrd \$ l'année précédente. En 2013, les investissements annoncés par la Chine s'élevaient à 9,1 Mrd \$ alors que la moyenne au cours des cinq dernières années s'élève à 12,3 Mrd \$. Cependant, en raison des fluctuations importantes d'une année à l'autre et de l'absence de données officielles, il est très difficile de prévoir les tendances futures avec précision.

L'augmentation apparente du financement provenant de la Chine en 2015 est neutralisée par la pression que les prix bas du pétrole et des matières premières exercent sur les gouvernements africains et qui les poussent à réduire les crédits

budgetaires alloués au développement des infrastructures. Après analyse par l'ICA des allocations budgétaires de 44 gouvernements nationaux africains en faveur des infrastructures, on a constaté que 28,4 Mrd \$ ont été alloués en 2015 contre 34,5 Mrd \$ en 2014 par 42 pays.

Les contributions de donateurs bilatéraux et multilatéraux non-ICA (à l'exception de la Chine) ont augmenté d'environ 6 Mrd \$ en 2014 à 6,5 Mrd \$ en 2015, grâce surtout aux engagements de l'ACG, sont passés de 3,5 Mrd \$ en 2014 à un montant record de 4,4 Mrd \$ en 2015, surpassant ainsi le niveau d'engagement le plus élevé de 3,9 Mrd \$ atteint en 2012. Dans l'ensemble, les engagements ont été renforcés en 2015 par les 500 M \$ du Brésil, les 524 M \$ de l'Inde et les 88 M \$ de la Corée du Sud.

Les engagements des IFD européennes et des donateurs multilatéraux non-ICA ont diminué de 1,3 Mrd \$, ils sont descendus à 876 M \$, dont 638 M \$ de la BERD.

Les banques régionales africaines de développement (à l'exclusion de la

DBSA) ont engagé 418 M \$ en 2015, ce qui représente une baisse par rapport aux 583 M \$ engagés en 2014.

Les membres de l'ICA ont engagé 19,8 Mrd \$ en 2015, un chiffre par rapport aux 18,8 Mrd \$ de 2014. Si l'on exclut des chiffres de 2013 la contribution exceptionnelle de 7 Mrd \$ par Power Africa, les engagements des membres de l'ICA sont restés relativement constants au cours des quatre dernières années avec des montants compris entre 18,3 et 19,8 Mrd \$.

L'un des aspects notables du rapport de cette année est que l'on n'a relevé aucun financement exceptionnel pour un poste unique. L'élargissement du Canal de Suez à la souscription du public par des certificats d'investissement, à hauteur de 8,4 Mrd \$ a été comptabilisé dans le rapport de 2014 alors que la contribution de 7 Mrd \$ de l'initiative Power Africa a été comptabilisée en 2013.

Cependant, les investissements de 21 Mrd \$ déclarés par la Chine pourraient être considérés comme le

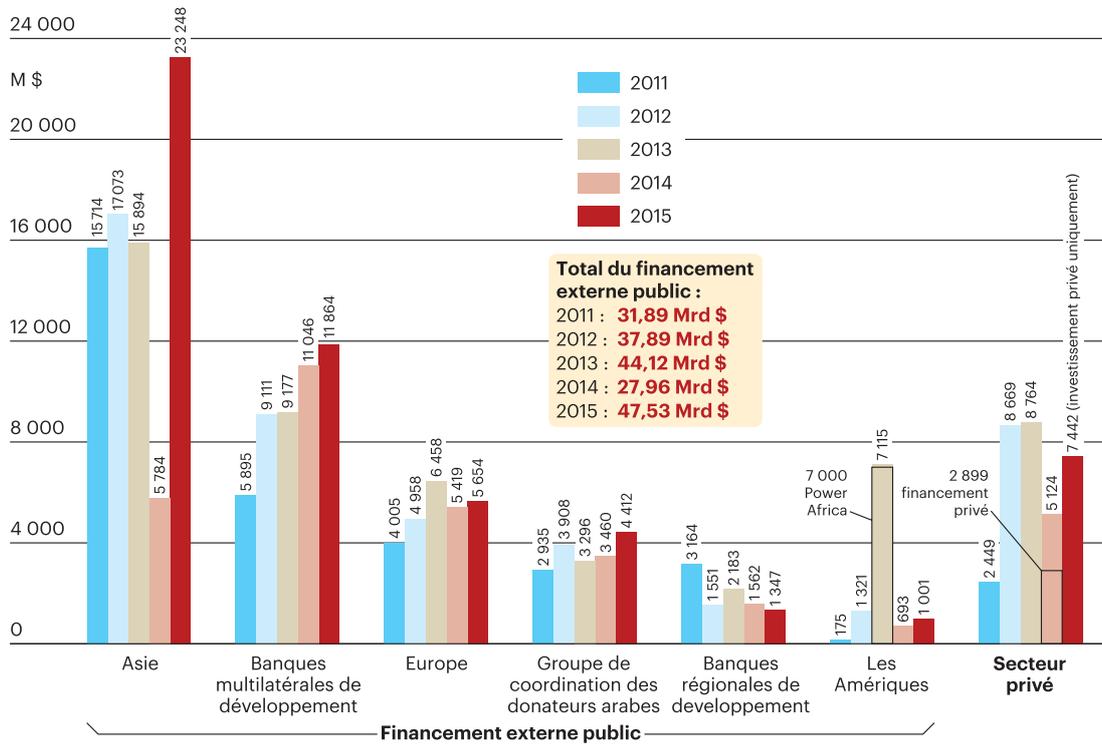


Figure 7
Sources de financement 2015, externes publiques et privées

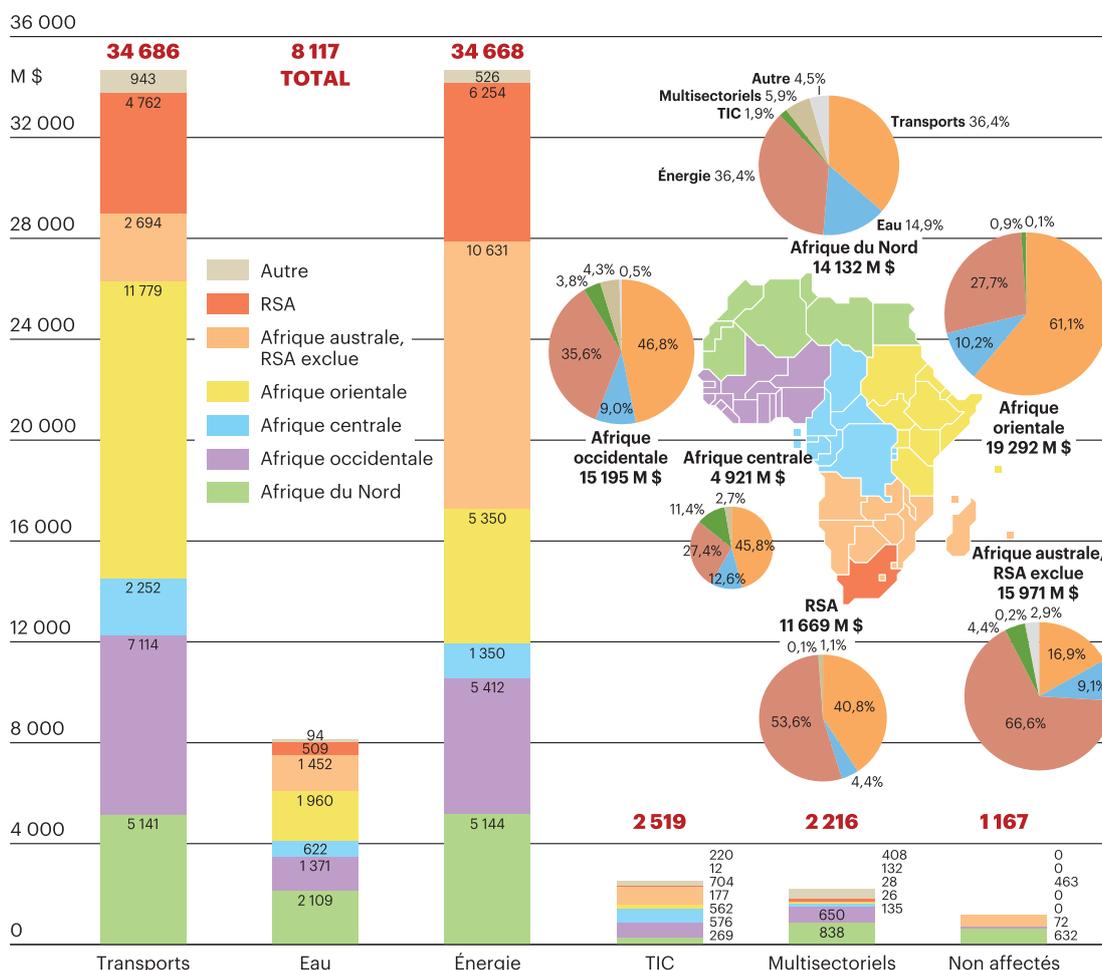
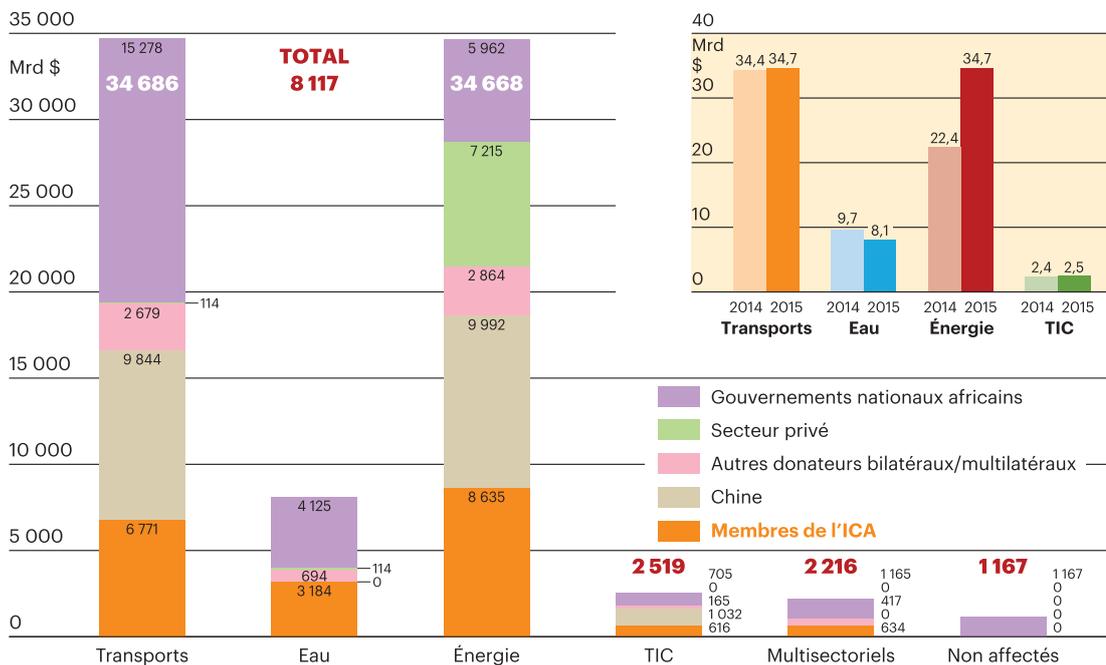


Figure 8
Total des engagements en faveur des infrastructures par secteur et région en 2015

2.2 Tendances de financement par secteur



Figures 9 et 10
Total des engagements en faveur des infrastructures par secteur et source en 2015 (à gauche); Total des engagements en faveur des infrastructures par secteur, 2014-2015 (en haut à droite)

Sur le total des engagements de 2015, soit 83,4 Mrd \$, 34,7 Mrd \$ ont été souscrits en faveur du secteur africain des transports, ce qui est largement comparable aux 34,4 Mrd \$ enregistrés l'année précédente. La faiblesse de l'augmentation survient en dépit des investissements substantiels chinois et d'une hausse importante du financement de l'ICA, neutralisés par la baisse des crédits budgétaires alloués par les gouvernements nationaux africains qui représentaient traditionnellement le plus grand groupe de bailleurs de fonds dans le secteur des transports.

Les engagements en faveur du secteur de l'eau ont totalisé 8,1 Mrd \$ en 2015, soit une baisse par rapport aux 9,7 Mrd \$ enregistrés en 2014. Les gouvernements nationaux africains y ont alloués 4,1 Mrd \$, soit 50,8%, alors que les engagements déclarés par les membres de l'ICA se sont élevés à 3,2 Mrd \$, soit 39,2% de tous les engagements en faveur du secteur de l'eau.

Le secteur de l'énergie a reçu des engagements totalisant 34,7 Mrd \$ en 2015, soit une hausse importante par rapport aux 22,4 Mrd \$ investis l'année précédente, essentiellement due aux très gros investissements annoncés par les Chinois, aux engagements fermes des IFD et au succès des efforts visant à amener des investissements privés dans le secteur des énergies renouvelables en Afrique du Sud.

Le total des engagements en faveur du secteur africain des TIC était de 2,5 Mrd \$ en 2015, ce qui est légèrement plus que les 2,3 Mrd \$ enregistrés l'année précédente.

L'analyse de données des membres de l'ICA et de l'AGC permet de se faire une idée précise de la manière dont les tendances évoluent dans les différents secteurs. La Figure 11 illustre les investissements dans tous les secteurs consentis respectivement par les membres de l'ICA et de l'AGC depuis 2010.

Transports

Les engagements en faveur des transports ont baissé entre 2011 et 2014 mais sont remontés à 6,8 Mrd \$ en 2015, soit un montant équivalent à celui de 2010. Les engagements souscrits par les membres de l'AGC ont fortement augmenté pour atteindre 2,1 Mrd \$ en 2015 et ont à présent dépassé les contributions en faveur du secteur de l'énergie, faisant ainsi des transports le secteur dans lequel ce groupe investit le plus.

Toutefois les engagements en faveur du secteur des transports peuvent aussi monter subitement en flèche dans les secteurs privés ou publics, lorsque quelques chantiers de grande envergure sont prévus pour la même année, comme ce fut le cas, par exemple, en 2013 avec les deux grands projets portuaires figurant dans la base de données des PPI.

Notes concernant les données

L'appréciation des tendances par secteur nécessite une analyse sur plusieurs années d'un ensemble constant de sources de financement. Les données compilées dans le présent rapport pour décrire le total des engagements en faveur des infrastructures africaines ne contiennent que deux ans de données raisonnablement constantes sur les crédits budgétaires alloués par les gouvernements nationaux africains. L'analyse de ce plus large éventail de sources permettra de mettre en évidence des tendances probantes. Un constat sur deux ans n'est néanmoins pas négligeable. ■

Il reste à voir si la hausse encourageante des engagements en faveur du secteur des transports constatée cette année est une montée en flèche exceptionnelle ou les prémices d'une tendance à plus long terme. Les sources sollicitées pour le rapport de cette année suggèrent quant à elles que d'importants fonds sont investis en Afrique de l'Est parce que dans cette région qui attire aussi les investissements chinois dans son secteur des transports, plusieurs projets sont encouragés par une grande volonté politique et une cohésion régionale accrue.

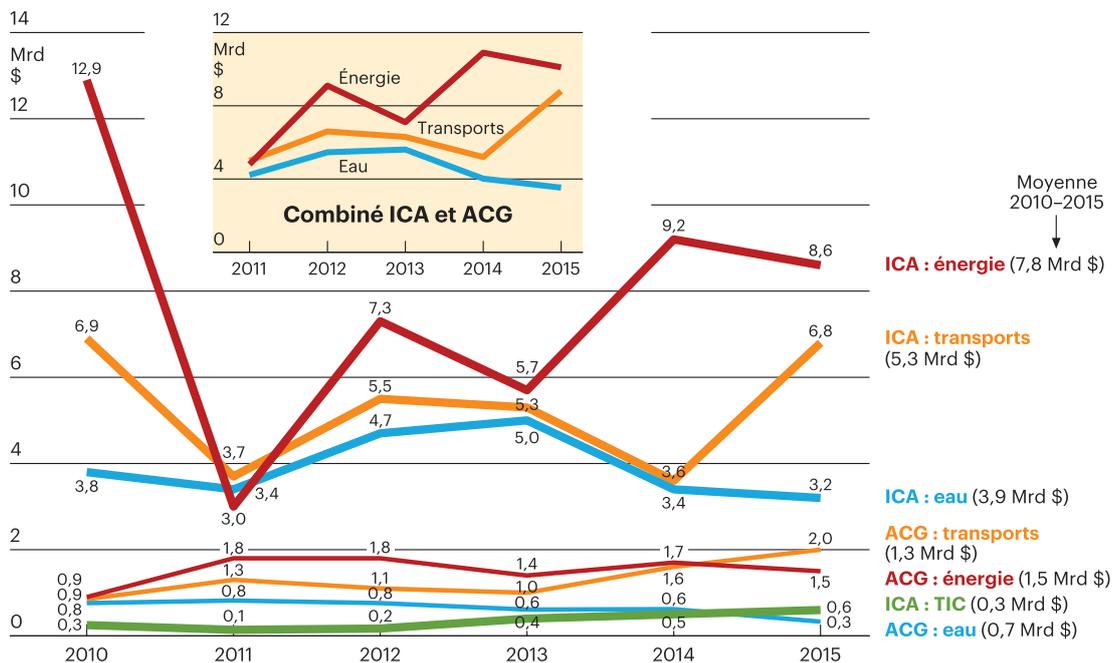


Figure 11
Tendances de financement des membres de l'ICA, 2010-2015 et financement combiné de l'ICA et de l'ACG, 2011-2015

Eau

Entre 2011 et 2014, les engagements des membres de l'ICA et de l'ACG en faveur des secteurs de l'eau et des transports ont été sensiblement les mêmes, mais alors que les fonds investis dans le secteur des transports ont augmenté en 2015, ils ont baissé dans le secteur de l'eau.

Les membres de l'ICA, qui sont des acteurs très importants dans le secteur de l'eau, ont déclaré avoir souscrit des engagements de 3,2 Mrd \$ en 2015 contre 3,4 Mrd \$ en 2014 – ce qui est sensiblement moins que les engagements de 5 et 4,7 Mrd \$ souscrits en 2013 et en 2012 respectivement, et inférieur à la moyenne de 3,9 Mrd \$ au cours d'une période de six ans. Les engagements des membres de l'ACG en faveur du secteur de l'eau semblent aussi être à la baisse depuis 2011.

La baisse apparente des engagements en faveur du secteur de l'eau peut être une source d'inquiétude, d'autant plus que ce secteur n'a pas stimulé beaucoup d'intérêt de la part de la Chine ou du secteur privé.

Énergie

La Figure 11 montre que le plus frappant dans les tendances de financement entre 2010 et 2015 est le niveau très élevé des engagements en faveur de l'énergie en 2010. En l'absence de détails concernant les projets et qui susceptibles de confirmer un chiffre réel, les engagements souscrits cette année-là par les membres

de l'ICA étaient très élevés en raison des projets énergétiques de grande envergure en Afrique du Nord et du Projet d'appui aux investissements d'Escom en Afrique du Sud. Lorsque l'on prend en compte ces facteurs, on discerne une tendance sous-jacente dans le secteur de l'énergie caractérisée par des investissements en constante augmentation. Les données d'ACG révèlent une forte hausse des engagements en faveur du secteur de l'énergie en 2011 puis une stabilisation avec une moyenne d'environ 1,4 Mrd \$ depuis.

Les projets énergétiques ont aussi attiré beaucoup d'investissements privés, avec un capital de 97% enregistré dans la base de données des PPI en 2015. Ces investissements concernent essentiellement l'Afrique du Sud et le Maroc, ce qui souligne très clairement l'importance d'un environnement propice et robuste pour attirer le capital privé.

TIC

Le total des engagements en faveur du secteur des TIC souscrits par les sources de financement habituellement examinées dans l'analyse des investissements dans les infrastructures africaines s'est élevé à 2,5 Mrd \$ en 2015, soit légèrement plus que les 2,3 Mrd \$ enregistrés l'année précédente. Les données des membres de l'ICA montrent une augmentation des engagements au cours des deux dernières années alors que la base de données des PPI qui faisait état

d'importants investissements dans les TIC en 2010 et en 2011, n'en contient désormais que très peu.

Les engagements des membres de l'ICA en faveur des TIC, qui se situaient en moyenne en dessous des 200 M \$ entre 2010 et 2012, semblent être en hausse, passant à 396 M \$ et 506 M \$ au cours des deux années suivantes pour atteindre 616 M \$ en 2015. Les engagements des membres de l'ACG en faveur des TIC sont négligeables.

Mais ces jeux de données sur les TIC ne donnent qu'un aperçu général partiel, et il pourrait s'avérer nécessaire de faire appel à un ensemble différent de métriques pour prendre en compte certains des très gros investissements privés consentis par des entreprises de télécommunications exerçant en Afrique. Le Nigeria, par exemple, a reçu quelque 6 Mrd \$ d'investissement direct étranger dans son secteur des TIC entre 2013 et 2015. Selon certaines estimations, le total des investissements dans le secteur aurait maintenant dépassé les 38 Mrd \$.

Les autres dynamiques du secteur des TIC incluent une augmentation de la pénétration du marché et des investissements par des entreprises de télécommunications chinoises, notamment Huawei, et un secteur de tours de télécommunications apparemment très propice aux investissements puisqu'il attire des fonds à la fois du secteur privé et des partenaires de développement. ■

2.3 Tendances de financement par région

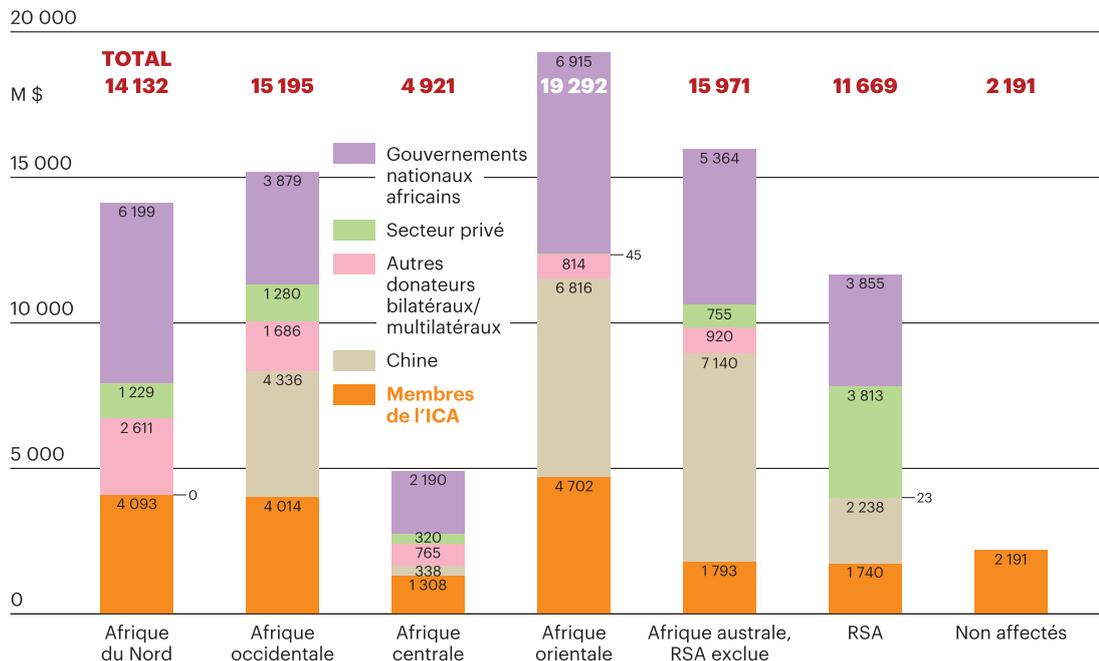


Figure 12
Total des engagements en faveur des infrastructures par région & source en 2015

Sur un total des engagements de financement de 83,4 Mrd \$ souscrits en 2015, l'Afrique du Nord a reçu 14,1 Mrd \$, l'Afrique de l'Ouest 15,2 Mrd \$, l'Afrique centrale 4,9 Mrd \$, l'Afrique de l'Est 19,3 Mrd \$, l'Afrique australe 16 Mrd \$ et la RSA 11,7 Mrd \$. Les engagements intrarégionaux et panafricains ont totalisé 2,2 Mrd \$.

Les engagements en faveur de l'Afrique centrale ont chuté de 3,4 Mrd \$, soit 41%, par rapport aux 8,3 Mrd \$ en 2014 pour atteindre 4,9 Mrd \$ en 2015 (*Figure 13 ci-dessous*) en raison de la baisse des crédits budgétaires alloués par les gouvernements nationaux africains de 4,3 à 2,2 Mrd \$ et la baisse des engagements des membres de l'ICA de 3,7 à 1,3 Mrd \$. Les engagements des membres de l'ACG en faveur de l'Afrique centrale sont passés de 79 M \$ en 2014 à 498 M \$ en 2015.

La baisse de 9,3 Mrd \$ des engagements

en faveur de l'Afrique du Nord est essentiellement due au fait que les données de 2014 incluent le montant exceptionnel de 8,4 Mrd \$ de certificats d'investissement souscrits par les citoyens égyptiens pour financer l'élargissement du Canal de Suez. On a également constaté moins d'engagements de la part des membres de l'ACG et une baisse des crédits budgétaires alloués aux infrastructures par les gouvernements d'Afrique du Nord en 2015 par rapport à l'année précédente.

La forte hausse des engagements souscrits en faveur de l'Afrique du Sud, ils sont passés de 4,9 à 11,7 Mrd \$, peut s'expliquer en partie par plusieurs appels d'offres lancés en 2015 concernant le programme REIPP du pays. Ils ont remporté un vif succès et attiré de nombreux investissements privés, notamment 3,8 Mrd \$ enregistrés dans la base de données des PPI. L'Afrique du Sud bénéficiera aussi des investissements

Notes concernant les données

L'appréciation des tendances par secteur nécessite une analyse sur plusieurs années d'un ensemble constant de sources de financement. Les données compilées dans le présent rapport pour décrire le total des engagements en faveur des infrastructures africaines ne contiennent que deux ans de données raisonnablement constantes sur les crédits budgétaires alloués par les gouvernements nationaux africains. L'analyse de ce plus large éventail de sources permettra de mettre en évidence des tendances probantes. Un constat sur deux ans n'est néanmoins pas négligeable. ■

de 2,2 Mrd \$ annoncés par la Chine dont environ 1,9 Mrd \$ en faveur des projets ferroviaires de Transnet, ainsi que d'un prêt de 500 M \$ consenti par la Banque chinoise de développement de 500 M \$ pour le programme de construction des infrastructures de l'entreprise publique d'électricité Eskom.

Les engagements en faveur de l'Afrique australe ont augmenté de quelque 4 Mrd \$, en dépit de la baisse des crédits budgétaires alloués par les gouvernements nationaux africains, grâce essentiellement aux nouveaux investissements annoncés par la Chine. Ceux-ci incluent 4,5 Mrd \$ pour le projet hydroélectrique de 2 172 MW de Caculo Cabaça et 840 M \$ pour le projet de la centrale d'énergie au gaz de Soyo de

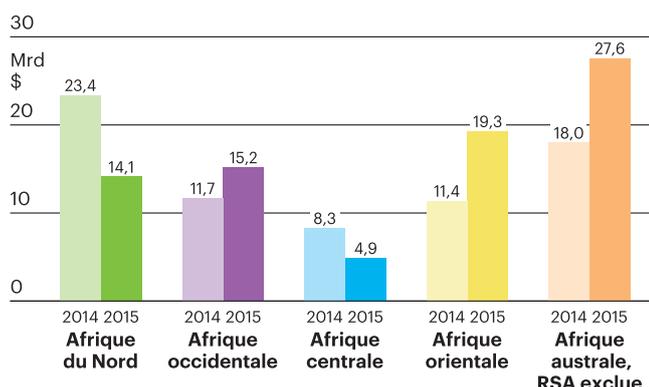


Figure 13
Total des engagements par région, 2014-2015

750MW, tous deux situés en Angola, ainsi que 1,2 Mrd \$ pour la centrale au charbon de Hwange, au Zimbabwe. Le Brésil a engagé 500 M \$ en faveur du projet hydroélectrique de Lauca.

L'analyse des données constantes des membres de l'ICA (à l'exclusion de la contribution exceptionnelle de 2013 dans le cadre de l'initiative Power Africa) pourrait donner une meilleure idée de l'évolution des tendances dans différentes régions au cours des dernières années.

La *Figure 14* illustre les investissements des membres de l'ICA dans toutes les régions depuis 2011.

On peut observer ici plusieurs tendances. Dans chaque région à l'exception de l'Afrique australe, l'engagement le plus élevé au cours d'une seule et même année est plus de deux fois supérieur à l'engagement annuel le plus faible au cours de la période analysée. Les engagements les plus faibles pour la plupart des régions ont été enregistrés en 2011, à l'exception de l'Afrique de l'Est avec 2 Mrd \$ en 2014 et l'Afrique centrale en 2015 avec seulement 1,3 Mrd \$.

On constate, ces dernières années, que l'intérêt des membres de l'ACG s'étend de plus en plus à l'ensemble du continent. Les engagements en faveur de l'Afrique sub-saharienne ont dépassé ceux en faveur de l'Afrique du Nord en 2015 pour la première fois depuis 2011. L'expansion du groupe à travers le continent a été particulièrement notable en Afrique de l'Ouest, où les engagements ont augmenté de façon constante chaque année, passant de 219 M \$ en 2011 à 1,2 Mrd \$ en 2015.

La tendance des engagements combinés des membres de l'ICA et de l'ACG semble montrer qu'après une année de vaches maigres en 2011, les contributions aux infrastructures ont retrouvé un niveau moyen de 21 Mrd \$ par an pour la période comprise entre 2012 et 2015. La *Figure 17* illustre les engagements annuels moyens souscrits par les membres de l'ICA et de l'ACG en faveur de chaque région.

Bien que des recherches plus poussées soient nécessaires, les dépenses en infrastructures par habitant semblent être supérieures en Afrique australe (y compris l'Afrique du Sud) avec un montant environ deux fois supérieur à celui de l'Afrique du Nord. Au niveau régional, les dépenses par habitant sont les plus faibles en Afrique de l'Est et de

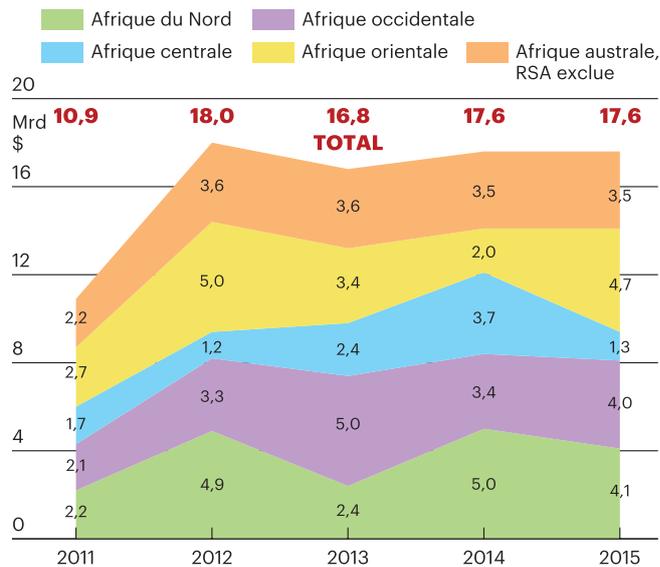


Figure 14
Total des engagements des membres de l'ICA par région, 2011-2015

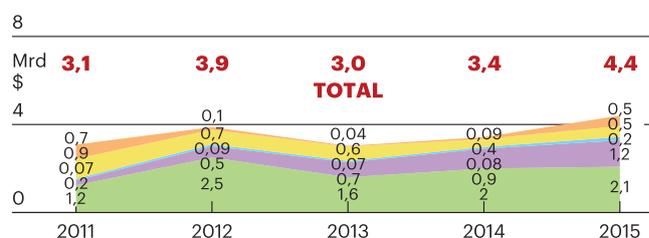


Figure 15
Total des engagements des membres de l'ACG par région, 2011-2015

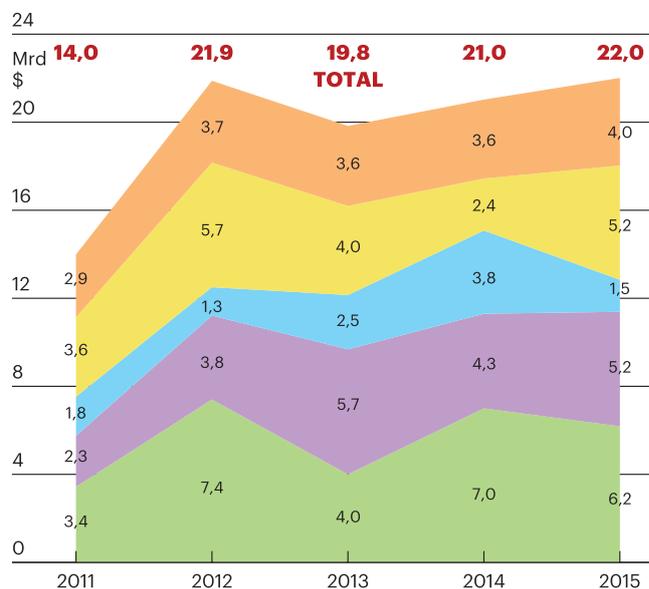


Figure 16
Total des engagements combinés des membres de l'ICA & de l'ACG par région, 2011-2015

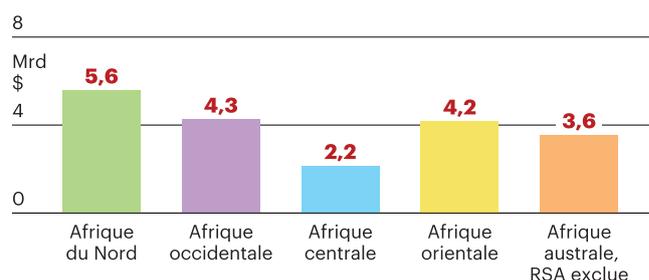


Figure 17
Engagements moyens annuels des membres de l'ICA & de l'ACG par région, 2011-2015

3. Tendances générales



Olkaria II – iStock, Byelikova Oksana

3.1 Infrastructures résistantes au climat

Les membres de l'ICA qui ont participé au premier Sommet africain sur les infrastructures résistantes au climat à Addis-Abeba en avril 2015 ont envoyé des messages très clairs.

Un conseiller principal régional auprès de la Banque mondiale a appelé à ce que les programmes sur les changements climatiques et le développement des infrastructures soient au cœur du programme de développement de l'Afrique, tandis qu'un responsable des prêts de la BEI soulignait la participation de la banque aux efforts entrepris pour parvenir au développement durable et réduire la pauvreté, rappelant qu'elle avait prévu 19 Mrd € (21 Mrd \$) en faveur de l'action climatique.

Plus tard dans l'année, la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 21) est apparue comme une force considérable dans le développement des infrastructures résistantes au climat. Elle a conduit à l'adoption par 195 pays de l'Accord de Paris, premier accord universel juridiquement contraignant sur le climat mondial. Cet accord, qui entrera en vigueur en 2020, décrit un plan d'action mondial visant à mettre le monde sur la bonne voie en vue d'éviter des changements climatiques dangereux en résultat, en limitant le réchauffement à moins de 2°C.

Les deux grands accords qui ont émergé concernant le développement des infrastructures africaines en 2015, à savoir COP21 (et les contributions décidées à l'échelle nationale (CDN) adoptées en vertu de celle-ci) et les nouveaux Objectifs de développement durable (ODD) ont poussé les membres de l'ICA à intensifier leurs efforts pour promouvoir la résilience face aux changements climatiques, dont certains s'appuient sur des activités existantes.

La BAD et la SFI participent activement au Programme pilote pour la résilience aux changements climatiques (PPCR), qui est le premier programme élaboré et mis en œuvre dans le cadre du Fonds stratégique pour le climat (FSC), l'un des deux fonds (avec le Fonds pour les technologies propres) du Fonds d'investissement climatique (FIC).

Dans le cadre du PPCR, un programme stratégique national pour la résilience aux changements climatiques (PSRC) est en cours de mise en œuvre dans plusieurs pays africains. En Ouganda, la BAD dirige la mise en œuvre d'un PSRC national, avec le soutien de la Banque mondiale et du FIC, qui vise à créer et à faciliter la résistance aux changements climatiques.

Le PSRC passera en revue l'évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques et des risques associés de manière à identifier les principales

zones sensibles il analysera également la capacité institutionnelle en matière de coordination de la résilience aux changements climatiques. Cela passera par l'intégration des changements climatiques dans les plans d'aménagement, la conception de stratégies d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques et la mise en place du Système national de gestion de l'information sur les changements climatiques. Des projets similaires sont en cours en Éthiopie, au Malawi, au Mozambique et au Niger.

La Banque mondiale est en train de mettre en œuvre le Plan d'action de développement et d'adaptation au changement climatique du Lac Tchad. Ce projet, censé s'étendre de 2016 à 2025, incorpore des aspects du plan d'investissement de cinq ans (2013-2017) de la Commission du Bassin du Lac Tchad. À terme, ce plan transformera le Lac Tchad en un pôle régional pour le développement.

En 2015, la BEI a accordé un prêt de 8M € (9 M \$) à Omnicane, la plus grande société sucrière de l'île Maurice. Des initiatives ont été lancées depuis plusieurs années pour convertir les déchets du processus de raffinage du sucre en produits tels que l'éthanol et le dioxyde de carbone. Depuis, l'industrie sucrière de l'île Maurice est de plus en plus efficace et viable et crée des emplois

Réponse des membres de l'ICA face à la priorité accordée aux changements climatiques

Les membres de l'ICA sollicités dans le cadre du rapport sur les Tendances de financement des infrastructures en Afrique – 2015 ont décrit leurs réponses face à l'attention accrue accordée aux changements climatiques.

Les projets et programmes de la JICA dans plusieurs secteurs intègrent des considérations relatives aux changements climatiques. Les mesures contre les changements climatiques comprennent essentiellement des mesures d'atténuation et d'adaptation. Les mesures d'atténuation visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) ou à augmenter l'élimination des GES de l'atmosphère dans plusieurs secteurs, notamment l'énergie, les transports, la gestion des déchets solides et la foresterie, dans le but de promouvoir des sociétés à faibles émissions de carbone.

Les mesures d'adaptation peuvent être intégrées à des secteurs tels que les transports, l'eau et l'assainissement et l'agriculture pour rendre les sociétés plus résistantes aux impacts des changements climatiques.

Les changements climatiques étaient une préoccupation majeure du GBM avant COP21 et la banque ne ménage pas ses efforts pour COP22 qui devrait accorder une attention particulière à l'Afrique. Deux mois avant COP21, le Président du GBM, Jim Yong Kim, a annoncé une augmentation majeure du financement du groupe pour aider les pays à lutter contre les changements climatiques en construisant des infrastructures résistantes et à faibles émissions de carbone. À ce jour, environ 21% du financement mondial du GBM est lié au climat. En vertu des nouveaux plans, ce chiffre pourrait atteindre 28%, un pourcentage que le financement du groupe destiné aux infrastructures dépasse déjà largement.

Le GBM a déjà annoncé son intention d'aider les pays en voie de développement à ajouter 30GW d'énergie renouvelable – assez pour alimenter en énergie 150 M de maisons – à la capacité énergétique mondiale, de permettre à 100 M de personnes de bénéficier de systèmes d'alerte précoce et d'élaborer des plans d'investissement agricole intelligents face au climat pour au moins 40 pays – tout cela d'ici 2020. Ces plans s'inscrivent dans un

certain nombre d'objectifs ambitieux énoncés dans le nouveau Plan d'action sur les changements climatiques du groupe, qui vise à accélérer les efforts déployés pour lutter contre les changements climatiques au cours des cinq prochaines années et aider les pays en voie de développement à respecter leurs CDN.

La SFI prévoit d'augmenter ses investissements climatiques qui devraient passer de 2,2 à 3,5 Mrd \$ par an, et de mobiliser 13 Mrd \$ supplémentaires par an sous forme de fonds privés d'ici 2020. En plus de son propre financement, la Banque mondiale prévoit aussi de mobiliser 25 Mrd \$ de fonds commerciaux en faveur de l'énergie propre au cours des cinq prochaines années.

D'autres membres ont déjà démontré un engagement clair en faveur d'initiatives de résilience face aux changements climatiques. L'une des principales initiatives à cet égard est la Fonds pour l'atténuation des risques géothermiques pour l'Afrique de l'Est, à laquelle participe d'une part l'UA et d'autre part le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ) et l'UE-AITF par l'intermédiaire de la KfW.

La résilience face aux changements climatiques est un enjeu important d'un point de vue politique pour la KfW qui a répondu présente. En 2015, elle a fourni les fonds nécessaires pour soutenir la stratégie de l'Afrique du Sud visant à augmenter l'efficacité et la capacité de son secteur des transports de marchandises, opérant ainsi une transition modale du transport terrestre au transport ferroviaire. Cela permettra de réduire les émissions de CO₂ et de contribuer ainsi de manière significative à la protection du climat.

Avec l'organisation par la France de la COP21, l'AFD en a profité pour organiser ou participer à environ 40 événements à Paris. Suite aux engagements pris à COP21, le Groupe AFD, qui, aux côtés de Proparco, a déjà mobilisé 18 Mrd \$ pour des projets qui auront un impact positif sur les changements climatiques, contribue activement à stimuler les synergies entre les prêteurs et à normaliser les pratiques et les outils de financement liés au climat. L'AFD est en train de mettre à jour sa stratégie climatique fondée sur la nécessité que 30% du soutien pour

l'Afrique contribue à l'adaptation aux changements climatiques ou à leur atténuation. Bien que COP21 n'ait pas changé l'intérêt déjà marqué que portait l'AFD aux changements climatiques, les CDN sont des objectifs concrets à poursuivre.

En tant que plus grand fournisseur de fonds pour le climat, les perspectives futures de la BEI seront influencées par COP21 et la banque jouera désormais un rôle essentiel pour mobiliser les ressources supplémentaires nécessaires, notamment auprès du secteur privé. Elle s'est engagée à investir au moins 25% de son portefeuille de prêts dans la croissance à faible émission de carbone et résistante aux changements climatiques.

La BAD s'est engagée à tripler ses fonds en faveur des changements climatiques pour atteindre environ 5 Mrd \$ par an et à investir à hauteur de 12 Mrd \$ dans les énergies renouvelables d'ici 2020. L'unité énergie de la banque, bien qu'elle demeure techno-agnostique, a revu à la hausse ses estimations sur le financement du développement résilient aux changements climatiques, alors que les pays se tournent de plus en plus vers les énergies renouvelables, et a également prévu de soutenir un plus grand nombre de projets sur les énergies renouvelables.

Plusieurs membres de l'ICA et d'autres parties prenantes ont forgé de nouveaux partenariats à l'occasion de COP21 à Paris. Le DFID a indiqué qu'il collaborerait avec l'initiative américaine Power Africa d'une part pour promouvoir et solliciter les investissements dans des énergies plus propres et d'autre part pour soutenir les pools énergétiques et autres interventions visant à augmenter la production d'énergie plus propre et l'accès à l'électricité à travers l'intégration régionale. Plus particulièrement, Power Africa collaborera avec la campagne Energy Africa menée par le DFID, qui cherche à accélérer la croissance de l'industrie solaire au profit des ménages africains. Ce partenariat soutiendra aussi les efforts déployés pour promouvoir la pleine participation des femmes au secteur de l'énergie, soutenir le développement régional du secteur géothermique et renforcer la coordination des donateurs dans le secteur en optimisant l'impact des interventions. ■

locaux – 50 pour la seule année 2015. Le prêt souscrit par Omnicane en 2015 est destiné à une installation de *carbon burn-out* (combustion du charbon) qui devrait être achevée fin 2016.

Le RU soutient le Programme Renforcement de la résilience et adaptation aux phénomènes extrêmes et aux catastrophes (BRACED) qui finance certaines ONG pour qu'elles renforcent

la résilience des gens face aux phénomènes climatiques extrêmes dans certains pays du Sahel et d'Afrique subsaharienne. BRACED met l'accent sur la construction de villes et

d'infrastructures résilientes ainsi que sur l'accès à l'eau propre qui s'inscrit dans son objectif de réduire la pauvreté et la faim, de préserver les moyens de subsistance et de promouvoir la paix.

À travers l'AFD, la France a développé l'initiative SUNREF (Sustainable Use of Natural Resources and Energy Finance) dans le but de promouvoir les investissements dans l'énergie et les services environnementaux dans les pays en voie de développement. En 2015, l'AFD a souscrit douze engagements totalisant 59 M \$ en faveur de projets SUNREF en Tunisie.

Cette initiative bénéficie aussi d'une

subvention de l'UE-AITF sous forme d'assistance technique visant à aider les promoteurs de projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique dans la région de l'Océan Indien à créer des projets bancables.

En 2015, la GIZ a déboursé 14,2 M \$ pour la gestion des eaux transfrontalières dans la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC). À travers ce programme, les capacités humaines, institutionnelles et organisationnelles ont été renforcées dans le secteur de l'eau de la SADC et des plans de gestion intégrée des ressources dans l'ensemble du bassin ont été élaborés. Ce programme

offre également une base pour gérer efficacement les impacts des changements climatiques et de la pénurie d'eau.

Par l'intermédiaire de la JICA et en puisant dans ses expériences, accomplissements et technologies, le Japon a déclaré son intention de promouvoir des mesures conformes aux trois principes directeurs suivants: développement durable compatible avec le climat, aide globale pour répondre aux divers besoins dans les pays en voie de développement, et collaboration avec les partenaires du développement et du climat. ■

3.2 Infrastructures de qualité

Le concept d'infrastructure de qualité intègre des éléments efficacité économique, d'inclusion sociale, de sécurité et de résilience, de durabilité environnementale elle prend aussi en compte la commodité et le confort perçus comme essentiels pour le développement durable.

Son but est de relever un défi celui de construire des infrastructures fondées sur des décisions plus intelligentes, des normes de conception et de construction plus rigoureuses, un financement innovateur et est basé sur l'idée que le secteur privé fait partie de la solution.

Compte tenu des ressources financières limitées dans certaines parties de l'Afrique, et conscient de la nécessité d'un développement inclusif et durable, ce concept cherche aussi à développer des investissements dans les infrastructures qui offrent le meilleur rapport qualité/prix.

La longévité, la sécurité et les coûts opérationnels tout au long du cycle de vie du projet sont pris en compte, au même titre que la contribution des investissements dans le développement des ressources humaines.

L'infrastructure de qualité reconnaît que l'enjeu important représenté par les changements climatiques doit être pris en compte et qu'il convient d'utiliser des technologies respectueuses de l'environnement qui limitent les

émissions des gaz à effet de serre.

Lors du Sommet du G7 à Ise-Shima en mai 2016, le gouvernement japonais a annoncé des *Principes pour promouvoir les investissements dans les infrastructures de qualité*.

Trois mois plus tard, à l'occasion de la sixième Conférence de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD VI), le Japon a annoncé son intention de promouvoir des investissements en phase avec ces principes et de déployer des investissements dans les infrastructures de qualité d'environ 10 Mrd \$ provenant à la fois de sources publiques et privées.

La Banque mondiale, par exemple, est en phase avec l'approche du nexus et la pensée holistique associées au concept d'infrastructure de qualité. La banque ne raisonne pas en termes de secteurs car les projets concernent très rarement un secteur unique – par exemple, un programme d'aménagement urbain pourrait inclure des initiatives multisectorielles. De la même manière, les priorités, ne sont pas les secteurs ou les projets, mais plutôt les résultats tels que les impacts sur les changements climatiques ou sur les états fragiles.

Une approche holistique mais néanmoins pratique a conduit la banque à travailler avec d'autres partenaires de développement sur la possibilité de mettre en place une facilité qui épouserait l'approche de l'infrastructure

de qualité et qui permettrait d'analyser et d'éliminer les obstacles à la gestion des infrastructures. Ces obstacles incluent la conception et la gestion des projets, des pratiques exemplaires dans la construction et l'entretien des infrastructures, ainsi que ce qui contribue, au-delà des évaluations de l'impact social et environnemental, à une bonne intervention des IFD dans le processus de préparation de projet.

Le Projet de développement portuaire de Mombasa, au Kenya comporte plusieurs des caractéristiques de l'approche de l'infrastructure de qualité. Dans le présent cas, un prêt APD japonais a été décidé pour catalyser les

ODD objectif 9

'Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation' est l'Objectif 9 des 17 nouveaux Objectifs de développement durable (ODD).

On a de plus en plus l'impression que dans cet objectif, la référence aux infrastructures est plus significative qu'il n'y paraît à première vue. Les infrastructures ne sont pas uniquement des biens physiques, ce sont aussi des solutions durables pour la prestation de services fiables en matière de mobilité, d'énergie, d'eau propre et de logistique. Par ailleurs, les infrastructures contribuent à l'atteinte des objectifs en matière de réduction de la pauvreté envisagés dans l'agenda de développement post-2015. ■

investissements privés de sorte qu'un exploitant portuaire commercial gère les postes de mouillage et autres nouvelles installations du projet. La BAD, la DBSA, le DFID, le GBM et l'USAID ont tous manifesté leur intérêt à continuer à certains aspects du projet.

Le TradeMark East Africa du DFID, par exemple, soutient la réhabilitation de certaines installations portuaires et cherche à améliorer les capacités institutionnelles et les processus de manutention du fret dans le but de promouvoir le commerce infrarégional.

Sur le plan environnemental, des mesures ont été intégrées aux projets pour réduire la turbidité de l'eau du port tout en réduisant au maximum les émissions de CO₂ à travers l'utilisation de grues portuaires respectueuses de l'environnement.

L'application de matériaux anticorrosion sur les pieux des nouveaux postes de mouillage, par exemple, permettrait d'assurer la longévité et de faire baisser les coûts d'entretien. Environ 1700 citoyens kényans devraient être employés pour la construction du projet qui prévoit aussi un transfert de compétences. ■

Définition de l'infrastructure de qualité

L'infrastructure de qualité peut être définie comme une infrastructure abordant cinq éléments essentiels:

L'efficacité économique: obtenir le meilleur rapport qualité/prix au cours du cycle de vie du projet en mettant l'accent sur les processus d'acquisition; utiliser les coûts du cycle de vie comme coût d'évaluation; adopter des scénarios/options dotés des critères cotés par point dont les attributs non fondés sur le prix sont évalués sur la base du mérite et sont accessibles aux parties prenantes; une meilleure gestion des projets d'infrastructure et de la prestation de services; une flexibilité accrue; une conception à usages multiples; une planification et une coordination plus efficaces conduisant à des économies d'échelle, une mobilisation, une canalisation et une gestion appropriées des PPP.

La résilience face aux catastrophes naturelles: grâce à une conception appropriée des infrastructures et des systèmes de préparation et de réactions appropriées.

Sécurité: sécurité physique et opérationnelle et durabilité grâce à l'amélioration des normes de construction, l'utilisation de systèmes de gestion de

l'information et une conception intelligente.

Viabilité environnementale et sociale: minimisation des impacts négatifs sur l'environnement; amélioration du bien-être de tous les groupes de la société, accent mis sur les besoins des groupes traditionnellement exclus; considérations sexospécifiques; accessibilité (notamment pour les personnes âgées et handicapées); participation des citoyens à la planification et cadre rigoureux d'évaluation des risques.

Contribution économique et sociale: propice au développement des petites et moyennes entreprises; facilite la création d'emplois et la croissance de la productivité à travers une logistique commerciale efficace; soutient une compétitivité accrue à travers le transfert de technologie et le développement du capital humain.

Source: Conférence internationale sur le développement durable à travers des investissements dans les Infrastructures de qualité, Rapport de conférence, (20-21 janvier 2016), Personnel du programme Tokyo Development Learning Center (TDLC) du pôle Développement social, urbain et rural, et résilience des Pratiques mondiales (GSURR) de la Banque mondiale. ■

Points de vue du secteur privé sur les infrastructures de qualité

Dans le cadre de l'Enquête sur les investissements dans les infrastructures africaines réalisée auprès du secteur privé, on a demandé aux personnes interrogées de définir et de caractériser une infrastructure de qualité. Voici une sélection de leurs réponses:

- *Viable sur le plan commercial, sans subvention et à long terme.*
- *Infrastructure économique abordable, bien construite, qui fasse vraiment une différence dans la vie des Africains.*
- *Répondant aux objectifs de la région dans laquelle elle est développée, qui aux besoins des communautés locales et qui prévoyant le développement économique à long terme de la région.*
- *Un commanditaire local réputé doté d'une bonne compréhension du paysage local / politique associé à un développeur expérimenté étant expert de l'Afrique. Capable de respecter le budget et de livrer un produit qui contribue à améliorer l'économie. Un groupe de*

prêteurs qui n'inclut pas uniquement des IFD mais aussi des banques locales / régionales.

- *Infrastructure construite pour le long terme, pas nécessairement au prix le plus bas, et pas dans un endroit où les frais d'entretien futurs dépasseront les avantages procurés par le développement de cette infrastructure.*
- *Une plate-forme, nécessaire si on veut établir, asseoir et développer les pays;*
- *Porteuse d'un effet catalyseur sur le développement en général; où les compromis entre la qualité et le prix sont bien compris par tous; supervision transparente, où le risque de non-exécution est clairement attribué aux parties concernées de sorte à pouvoir y remédier.*
- *Adaptée aux objectifs; durable; construite et entretenue selon des normes adaptées.*
- *Infrastructure répondant à l'objectif spécifique pour lequel elle a été*

développée. Cet objectif aura fait l'objet d'une étude approfondie et aura été correctement défini. Pratique exemplaire internationale.

- *Satisfaction du client associée à des propriétaires qui souhaitent continuer à investir dans des projets similaires.*
- *Infrastructure fiable et rentable qui procure des avantages aux utilisateurs et aux promoteurs.*
- *Adaptée aux objectifs. Beaucoup d'infrastructures sont mal définies et ne répondent pas aux besoins modernes, notamment dans le secteur portuaire.*
- *Commanditaires de qualité et expérimentés, régime réglementaire stable, soutien clair du gouvernement envers le projet, entrepreneur conception-achat-construction chevronné et exploitant doté d'une connaissance du marché local.*
- *Développements qui auront un impact positif mesurable et durable sur la qualité de vie des habitants du pays hôte.* ■

3.3 Analyse stratégique

Les membres de l'ICA et les parties prenantes du secteur privé, notamment les investisseurs en capitaux propres, les organismes de financement par emprunt, les promoteurs et les entrepreneurs principaux partagent leurs avis sur les progrès réalisés dans le développement des infrastructures en Afrique.

Tendances positives en matière de financement des infrastructures

Les parties prenantes publiques et privées sont apparues très positives en ce qui concerne les perspectives de développement des infrastructures africaines. En effet, la plupart constate un regain d'attention de la part d'investisseurs en capitaux propres et multinationaux et laissent entendre qu'il existe une grande quantité de fonds en quête d'opportunités bancables.

Selon un spécialiste de programme d'une IFD, "l'intérêt de plus en plus affiché par les donateurs internationaux indique qu'il existe des fonds très importants disponibles dans le secteur de l'énergie. Il y a aussi un appétit croissant des investisseurs privés, notamment pour les capitaux propres, et un intérêt naissant – qui augmentera probablement – de la part des caisses de retraite, bureaux de gestion du patrimoine et autres nouvelles classes d'acteurs".

Un investisseur en capitaux propres, basé au Kenya, s'est dit encouragé par le nombre croissant de pays qui cherchent à mettre en œuvre des PEI et des PPP et par la sensibilité accrue de la plupart des catégories d'investisseurs vis-à-vis de l'approche des investissements à vie. Les firmes et les fonds sont plus disposés à investir en Afrique, ce qui crée un intérêt et un dynamisme accrus qui permettent de financer les bonnes idées, a déclaré un autre investisseur privé.

Ces processus positifs semblent découler d'une grande variété de forces. Selon le chef du service de financement par emprunt d'un assureur spécialisé africain qui investit des fonds dans le continent, la

volonté internationale d'engager des capitaux et le renforcement des cadres institutionnels et des capacités des gouvernements africains encouragent le développement des infrastructures.

Un haut responsable des services publics de l'État ghanéen a aussi constaté des améliorations progressives de la stabilité politique, de la bonne gouvernance et de l'efficacité institutionnelle. Cela, a-t-il déclaré, "a rendu le financement de projets d'infrastructure judicieux compte tenu des ressources – matérielles et humaines – disponibles sur le continent".

Le Directeur général d'une société nigériane d'investissements en capitaux propres se dit encouragé par le décloisonnement et les réformes réglementaires en cours en Afrique de l'Ouest qui visent à encourager la participation du secteur privé grâce à des mesures d'incitation telles que des congés fiscaux, la baisse des tarifs douaniers et des zones de libre-échange. Les stratégies d'intégration régionale sont aussi une bonne chose déclare-t-il, surtout le Pool énergétique d'Afrique de l'Ouest, l'interconnexion Côte d'Ivoire – Libéria – Sierra Leone – Guinée (CLSG), les développements nationaux dans la transformation du gaz en électricité ainsi que les possibilités identifiées dans les marchés des énergies propres et renouvelables.

Les investisseurs en capitaux propres, dont beaucoup semblent rivaliser pour trouver les bons projets dans lesquels investir, se disent aussi très encouragés par l'arrivée

de ceux qu'on a décrits comme des "promoteurs habilités et bien financés". Un conseiller tanzanien a souligné comme point positif l'émergence de promoteurs plus sophistiqués munis de capitaux de développement et qui prennent conscience de la nécessité d'investir dans des partenaires locaux de qualité. Selon un agent principal de placements pour un fonds de créances européen, le développement des infrastructures est de plus en plus encouragé par le niveau accru d'expertise et d'expérience des gouvernements et des institutions africaines. Le nombre croissant de pays qui émettent des appels d'offres compétitifs est aussi encourageant, selon un promoteur de projet qui possède d'importants actifs à travers le continent.

Selon un conseiller en exportation et en investissement pour un gouvernement européen, certains gouvernements africains comprenant que les projets cherchaient désespérément à attirer des capitaux mondiaux, ont adopté une approche plus réaliste de la manière de positionner les projets.

Plusieurs parties prenantes se sont dites de plus en plus disposées à examiner des projets à un stade précoce compte tenu de la pénurie de projets bancables. Un promoteur de projet basé en Ouganda a constaté un "intérêt accru des investisseurs en fonds propres privés et en capital-risque et la volonté d'autres bailleurs de fonds de s'impliquer dans des projets à un stade plus précoce, c'est-à-dire avant la réalisation de l'étude de faisabilité bancaire". ■

Rôle de la Chine

Le rôle désormais très important de la Chine dans le développement des infrastructures africaines est évident au vu d'initiatives telles que le fonds de 2Mrd \$, cofinancé par la BAD et la Banque populaire de Chine et appelé Africa Growing Together Fund.

Certains promoteurs et commanditaires de projets du secteur privé sont plus positifs concernant l'engagement de la Chine en Afrique. Un promoteur de projet basé en Ouganda a déclaré qu'il considérerait l'afflux d'investissements chinois comme la tendance la plus positive dans le financement des infrastructures africaines, alors que selon un promoteur de projet basé au Nigeria, les financements majeurs de la Chine créeront de bonnes occasions d'affaires pour les partenaires locaux. Un promoteur de projet basé aux USA a aussi

salué l'intérêt de la Chine en déclarant que dans certains cas, l'approche de la Chine pouvait déboucher sur un accès plus direct à des lignes de financement fiables.

Migration

Tout le monde sait que la législation et les contrôles frontaliers ne résoudront pas le problème de migration de l'Afrique. En revanche, les investissements dans les infrastructures ont un rôle clé à jouer pour résoudre nombre des problèmes qui poussent les migrants à quitter leurs pays d'origine. Ces investissements stimuleraient l'emploi dans la construction, l'entretien et le développement de projets avant même la concrétisation des avantages sociaux et économiques procurés par la nouvelle infrastructure.

Plus de 1,3 M de personnes ont déposé des

demandes d'asile en Europe en 2015 selon Eurostat. Bien que la grande majorité provienne d'Afghanistan, de Syrie et d'Iraq, des dizaines de milliers d'Érythréens et de Nigériens ont aussi cherché refuge en Europe alors que l'Afrique du Nord, notamment la Lybie, se trouve sur l'un des principaux itinéraires des migrants.

Aux problèmes de migration hors d'Afrique s'ajoute la migration interne rapide de la population du continent, qui pose d'importants problèmes pour le développement d'infrastructures. Dans les zones urbaines, les taux de croissance annuels de la population avoisinant 3,6% présentent des défis conséquents pour les prestataires de services associés aux infrastructures. Selon la Banque mondiale, la migratio rurale-urbaine représente un quart de cette croissance.

Baisse des prix du pétrole et des matières premières

Les acteurs du développement des infrastructures en Afrique sollicités pour ce rapport ont déclaré que le sentiment était plus négatif en 2015 que l'année précédente en raison des perspectives économiques africaines.

Les pays riches en ressources ont particulièrement souffert de la baisse des prix mondiaux des matières premières. Cela a un impact négatif sur la croissance et dissuade les investisseurs qui comptent sur des rendements plus élevés ailleurs. Les prix bas du pétrole réduisent aussi les avantages procurés par les options liées aux énergies renouvelables.

Les conditions économiques rendent aussi de plus en plus difficile l'octroi de prêt par certains membres de l'ICA, à cause des mauvaises cotes de crédit, notamment dans les pays souffrant du ralentissement mondial dans les matières premières. Cela a conduit certains membres à accorder des dons plutôt que des prêts aux pays qui dépendent de ces ressources. Les prix bas ont aussi beaucoup limité certains crédits budgétaires alloués aux infrastructures par les gouvernements nationaux africains.

Alors que les producteurs de ressources sont à court d'argent, les pays qui dépendent de l'importation de ressources bénéficient de la baisse des prix.

Une pénurie de fonds, de projets ou de personnes ?

La réforme des services publics est un défi de taille pour faciliter le flux des développements d'infrastructures. C'est pourquoi la BAD soutient les centres d'excellence pour la formation dont le but est de combler la pénurie de ressources humaines dans le secteur de l'énergie, au regard notamment des investissements colossaux prévus dans les années à venir.

La BAD et l'AFD contribuent respectivement à hauteur de 9,7 M € (10,8 M \$) et 3 M € (3,3 M \$) en faveur l'Association des Sociétés d'Electricité d'Afrique (ASEA) pour mettre en place un réseau de quatre centres d'excellence et pour former environ 9700 membres du personnel technique et de gestion des services publics, dont un tiers de femmes. Une approche de mise en réseau innovatrice avec des centres d'excellence en Algérie, au Maroc, en Afrique du Sud et en Zambie vise à améliorer la prestation et la qualité des services dans le secteur. Les résultats escomptés du projet incluent l'application de compétences pour permettre, à davantage de projets énergétiques du Plan d'action prioritaire du PIDA (PAPA-PIDA) d'atteindre le bouclage financier, une réduction des pertes de transmission et de distribution ainsi qu'une amélioration de la performance financière des entreprises de services publics.

Points de vue sur le PIDA

Le PAP-PIDA possède un portefeuille d'investissement totalisant 68 Mrd \$ programmé sur une période allant de 2012 et 2020 et qui comprend 51 programmes et projets dans les secteurs de l'énergie, des transports, des TIC et de l'eau transfrontalière. Selon le NEPAD, ces 51 programmes et projets sont décomposés en 433 projets.

Plusieurs membres de l'ICA ont déclaré qu'ils avaient parfois du mal à déterminer ce qu'était ou non un projet PIDA.

Les difficultés liées à la collecte et à la fourniture de données ont été résolues. Sur la base d'un système de suivi et d'évaluation du PIDA convenu, l'Agence du NEPAD a publié le premier Rapport d'avancement 2015 du PIDA qui renseigne sur l'état de la mise en œuvre des projets PIDA. Avec le soutien de la GIZ, l'Agence du NEPAD est en train d'améliorer le système de gestion de l'information du PIDA, notamment le centre d'information virtuel du PIDA.

Le Secrétariat de la SADC et le NEPAD ont collaboré avec la GIZ sur le Programme pilote d'accélération du PIDA sur les corridors de développement Nord-Sud et de Beira. La GIZ joue aussi un rôle actif dans le Corridor Abidjan-Lagos. Il a été choisi comme le projet pilote du Mécanisme de prestation de services du PIDA pour recevoir une assistance technique au stade préliminaire de la préparation de projet afin de faire avancer le projet jusqu'à la phase d'étude de faisabilité.

Un membre a déclaré que bien qu'il soutienne l'idée d'une stratégie élaborée par les pays africains, il ne met pas d'accent particulier sur le PIDA. Il considère cependant d'une grande partie de son travail est 'conforme au PIDA'. Dans ce contexte, la priorité est de renforcer d'une part l'intégration et le développement régionaux dans le travail associé, par exemple, à l'amélioration des passages frontaliers, et d'autre part les règlements compatibles pour le commerce et les investissements régionaux.

Progression des infrastructures

Les raisons des retards des projets demeurent familières, et vont de questions d'ordre général à des questions plus spécifiques. Avant de pouvoir prétendre à l'aide des IFD ou à toute autre aide, ou pour donner aux investisseurs en capitaux propres la confiance en l'investissement, il faut parfois commencer par remédier aux difficultés financières ou structurelles dans le secteur ou le pays en question.

Les difficultés juridiques incluent l'absence d'arbitrage international qui dissuade les prêteurs ou les assureurs. Parfois, les retards sont engendrés par le manque de progrès dans la mise en place d'autres infrastructures nécessaires à un projet.

Selon un directeur de portefeuille d'une IFD qui se dit régulièrement victime de retards

supérieurs à un an, ces retards étaient essentiellement dus aux démarches visant à obtenir des lettres de soutien des gouvernements et au fait de devoir attendre que la législation reformulée inclue les investissements privés, alors que pour un commanditaire et promoteur de projet, les retards étaient principalement imputables au manque d'expérience des principales parties prenantes. "Le temps nécessaire à l'obtention du financement, le manque de flexibilité du modèle de financement du projet, les problèmes réglementaires et la réticence des acteurs du secteur privé à accepter les conditions nécessaires pour accommoder les investissements privés" sont aussi des facteurs contributifs, a-t-il ajouté.

La corruption demeure un problème pour le secteur privé. Selon un commanditaire et promoteur de projet américain, "les gouvernements doivent réduire les retards administratifs et accélérer la lutte contre la corruption".

"Les gouvernements pourraient aussi chercher à éliminer les possibilités de corruption dans les projets et veiller à ce que toutes les activités soient menées de manière transparente" a-t-il déclaré, alors qu'un autre investisseur a suggéré de "rendre tous les engagements publics, rien de privé ni de secret".

Selon un promoteur de projet énergétique possédant plusieurs installations en Afrique sub-saharienne, "la fausse concurrence qui consiste à signer des PE et à publier des communiqués de presse pour des projets mythiques ou très optimistes déroute à la fois le marché et les décideurs gouvernementaux. La corruption entraîne de mauvaises décisions – qui n'arrêtent pas un projet, mais retardent tous les autres", a-t-il déclaré.

Selon un gestionnaire de fonds propres, pour que les projets avancent, les acteurs à la fois publics et privés doivent résoudre les questions clés. Il appelle à une compréhension claire de la nature mutuellement bénéfique des projets, ainsi qu'à des gouvernements transparents, clairs et cohérents. Les investisseurs privés devraient aussi avoir connaissance et tenir compte d'une part des considérations des gouvernements liées au développement, telles que les emplois locaux et le renforcement des capacités, et d'autres part la croissance des industries connexes en s'approvisionnant en intrants locaux et en contribuant à leur développement.

Pour le secteur public, il est essentiel de maintenir les politiques propices aux investissements privés. Des politiques cohérentes et clairement définies relatives aux opérations de change, à la privatisation et au décloisonnement favoriseront aussi, selon lui, les investissements. ■

4. Financement des membres de l'ICA



4.1 Vue d'ensemble

Le total des engagements de financement des infrastructures africaines des membres de l'ICA a atteint 19,8 Mrd \$ en 2015, soit 5,4% ou 1 Mrd \$ de plus que les 18,8 Mrd \$ déclarés en 2014, bien qu'il inclue les données supplémentaires des USA (Power Africa, 307 M \$) et du RU (CDC, 139 M \$).

Les déboursements ont totalisé 12,6 Mrd \$, soit une petite baisse de 2,6% par rapport aux 13 Mrd \$ déclarés en 2014. Au cours des dernières années, les déboursements sont restés raisonnablement constants, avec 11,4 Mrd \$ en 2013 et 12,7 Mrd \$ en 2012.

L'écart entre les engagements et les déboursements, bien qu'on ne puisse pas les comparer directement, est en partie dû aux contributions aux fonds. En effet,

alors que les engagements en faveur des fonds sont bel et bien déclarés, les déboursements ne semblent pas faire partie de la méthodologie actuelle de collecte de données. Cet écart peut également être expliqué par les retards de projet et les désengagements.

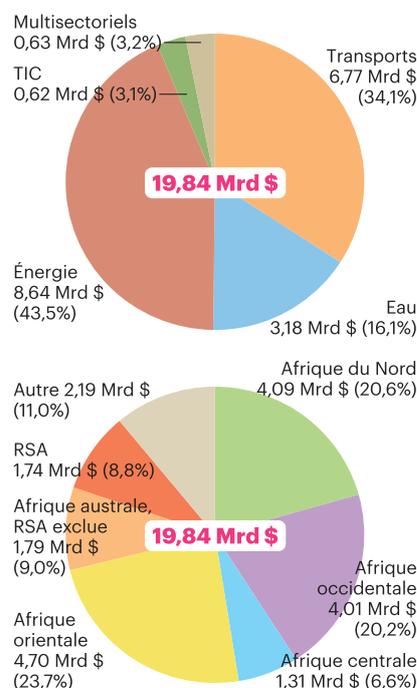
Les engagements de 29,1 Mrd \$ enregistrés en 2010 demeurent les plus importants depuis que l'ICA a commencé à publier les statistiques. En l'absence de détails à l'échelle des projets qui permettraient de confirmer la véracité des chiffres, ce niveau élevé peut s'expliquer en grande partie par les importants engagements souscrits en Afrique du Nord et le Projet d'appui aux investissements d'Eskom pour l'Afrique du Sud d'une valeur de 10,75 Mrd \$, bien qu'il ne s'agisse par-là de la somme des fonds des membres de l'ICA engagés en sa faveur en 2010.

À l'exclusion de la contribution exceptionnelle de 7 Mrd \$ de l'initiative Power Africa en 2013, le total des engagements est resté relativement constant entre 2012 et 2015 variant entre 18,3 à 19,8 Mrd \$.

Les engagements en faveur des transports en 2015 ont nettement augmenté pour atteindre 6,8 Mrd \$, soit une hausse de 88% par rapport à ceux déclarés en 2014. Les engagements de 3,2 Mrd \$ en faveur de l'eau et de 8,6 Mrd \$ en faveur de l'énergie enregistrés en 2015 ont baissé de 6% par rapport à 2014. Les engagements en faveur des TIC ont augmenté de 22%, atteignant 616 M \$, mais les engagements multisectoriels ont chuté de 71% à 634 M \$.

Les engagements en faveur de l'Afrique

iStock, Gilles Paire



Figures 18 et 19

Engagements des membres de l'ICA par secteur en 2015 (en haut), engagements des membres de l'ICA par région en 2015 (en bas)

de l'Est ont augmenté de 136% pour atteindre 4,7 Mrd \$. Les fonds octroyés à l'Afrique de l'Ouest ont augmenté de 17% atteignant 4,1 Mrd \$ et ceux à la RAS de 16% totalisant 1,7 Mrd \$. Les engagements en faveur de l'Afrique australe ont baissé de 10% avec 1,8 Mrd \$, alors que ceux en faveur de l'Afrique du Nord ont baissé de 19% avec 4 Mrd \$. Les engagements en faveur de l'Afrique centrale ont chuté de 65% n'atteignant plus que 1,3 Mrd \$.

Donateurs multilatéraux et bilatéraux

Les donateurs multilatéraux ont souscrits 13,7 Mrd \$, soit 69% du total des engagements des membres de l'ICA en 2015 alors que les donateurs bilatéraux ont engagé 6,1 Mrd \$, soit 31%.

Les membres bilatéraux de l'ICA apportent des contributions financières aux banques multilatérales de développement, notamment à la BAD, la BEI et le GBM.

Certains membres apportent aussi des contributions financières à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), qui s'est révélée en 2015 un acteur majeur du financement des infrastructures africaines avec des engagements totalisant 638 M \$.

Matrice des engagements des membres de l'ICA en 2015 (M \$)

	Transports	Eau	Énergie	TIC	Multisectoriel	Total des engagements
Afrique du Nord	1 187	1 066	1 692	146	2	4 093
Afrique de l'Ouest	1 016	584	2 261	107	46	4 014
Afrique Centrale	687	185	378	43	16	1 308
Afrique de l'Est	2 210	868	1 564	37	24	4 702
Afrique Australe	728	377	618	63	6	1 793
RSA	0	11	1 597	0	132	1 740
Autres	943	94	526	220	408	2 191
Total des engagements	6 771	3 184	8 635	616	634	19 841

Matrice des déboursements des membres de l'ICA en 2015 (M \$)

	Transports	Eau	Énergie	TIC	Multisectoriel	Total des Déboursements
Afrique du Nord	388	789	1,129	145	51	2 502
Afrique de l'Ouest	819	645	798	25	102	2 391
Afrique Centrale	484	225	367	49	48	1 171
Afrique de l'Est	1 143	532	666	83	88	2 512
Afrique Australe	417	313	541	11	14	1 296
RSA	123	52	1 370	0	433	1 978
Autres	91	53	119	134	365	762
Total des déboursements	3 465	2 608	4 990	447	1 102	12 613

Différences dans la communication d'informations

Contrairement aux quatre années précédentes, l'organisme allemand DEG n'a fourni aucune donnée. Les données fournies par l'USAID en 2015, contrairement à 2014, concernent l'initiative interinstitutions Power Africa, notamment l'OPIC, la Banque export-import des Etats-Unis, l'USTDA et d'autres.

La banque EXIM, l'OPIC et le MCC n'ont communiqué aucune donnée de manière directe.

Le CDC, c'est-à-dire l'IFD du RU qui appartient à 100% à l'État et qui gère les capitaux entièrement fournis par le DFID, a communiqué pour la première fois des données en 2015.

Le russe Prognoz a répondu pour la première fois à la demande de données émise par l'ICA et a déclaré n'avoir souscrit aucun engagement en 2015 en faveur des infrastructures africaines. ■

4.2 Types de financement

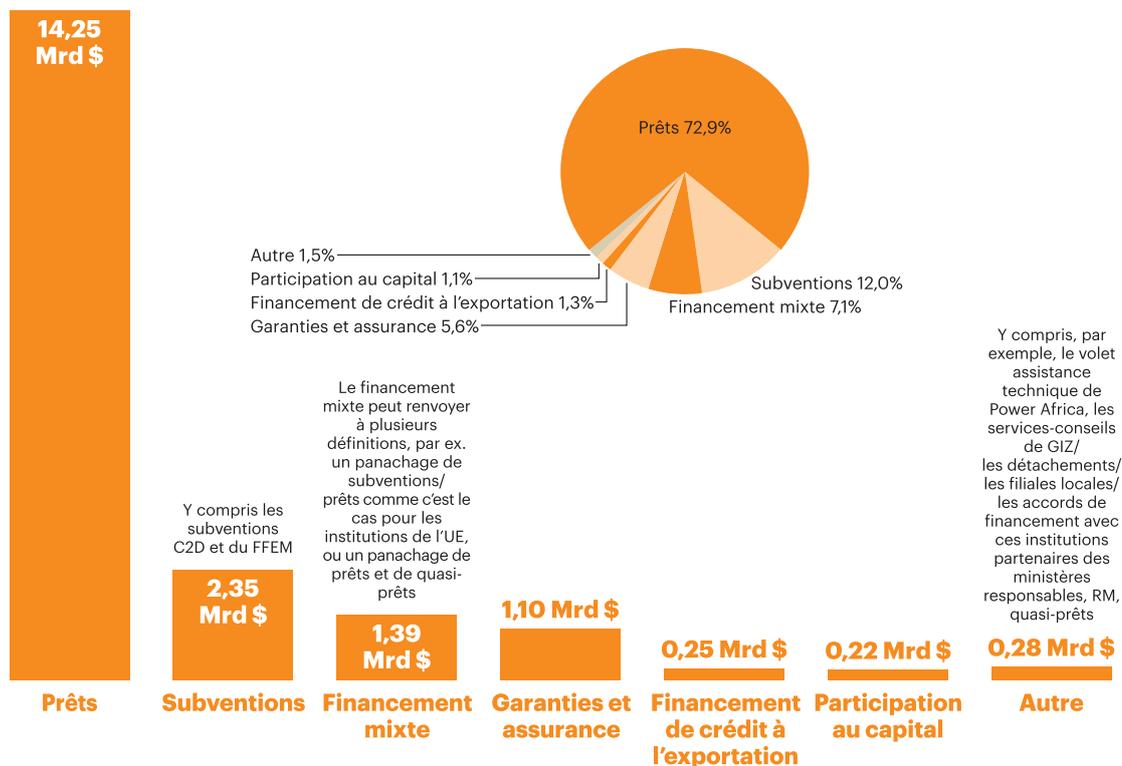


Figure 20
Engagements des membres de l'ICA par type de financement en 2015

Les prêts et les subventions restent les instruments financiers les plus fréquemment employés dans les engagements des membres de l'ICA, mais tout indique que d'autres types de financement gagnent du terrain.

Les prêts ont représenté 75% du financement en 2014, avant de descendre à 73% en 2015, alors que les subventions ont représenté 14% du financement en 2014, avant de descendre à 12% en 2015. La proportion de financement mixte est plutôt faible en 2015 avec 6% du financement total contre 7% en 2014.

La catégorie financement mixte regroupe différentes définitions de ce type de financement, par exemple un panachage de subventions et de prêts, comme dans le cas des institutions de l'UE, ou le panachage de prêts et de quasi-prêts.

La BAD a eu recours à un financement mixte dans trois projets de transport: l'agrandissement de l'aéroport de Sharm El-Sheikh, le corridor Bamako-Zantiebougou-San Pedro et un projet de modernisation de route en Tunisie. Les fonds mixtes spécifiquement engagés en 2015 ont été utilisés par la KfW dans le secteur de l'eau de la Tunisie, ainsi que dans les secteurs des transports et de

l'énergie de la Namibie, alors que la SFI a souscrit des engagements en faveur de projets énergétiques au Nigeria et en Afrique du Sud.

La France, par l'intermédiaire de l'AFD, a utilisé son mécanisme ARIZ (Accompagnement du Risque de financement de l'investissement privé en Zone d'intervention de l'AFD) pour garantir 19 investissements dans les infrastructures destinés à des microentreprises et des PME dans les secteurs des transports du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Sénégal. Deux engagements de subvention et un déboursement ont été effectués par l'AFD dans le cadre de son Programme de contrats de désendettement et de développement (C2D) – une fois encore dans le secteur des transports – en faveur de bénéficiaires en Côte d'Ivoire et au Congo.

Le capital-investissement a augmenté de 118 M \$ en 2014 à 219M \$ en 2015, alors que les garanties et les assurances ont augmenté de 435 M \$ à 1,1 Mrd \$. Aucun membre n'a déclaré de crédit à l'exportation en 2014, alors qu'ils avaient totalisé en 2015 248 M \$, soit environ 1% du financement total.

Les 'autres' types de financement qui n'entrent pas dans les catégories

standard abordées ici incluent, par exemple, le volet assistance technique de l'initiative américaine Power Africa, ainsi que les services-conseils de certains membres de l'ICA, les détachements, les subventions locales, les accords de financement avec des institutions partenaires ainsi que les quasi-prêts. ■

APD et non-APD

Les engagements APD et non-APD ont été répartis de manière égale en 2015 avec 9,8 Mrd \$, soit 49,5%, et 10 Mrd \$, soit 50,5%, respectivement. Les déboursements quant à eux se sont élevés à 8,9 Mrd \$, soit 70%, au titre de l'ADP contre 30%, soit 3,7 Mrd \$, au titre des déboursements non-APD.

Les engagements du Canada, de la CE, de l'UE-AITF et de l'Allemagne étaient composés de fonds 100% APD. Inversement, la SFI n'a fourni que des fonds non-APD. Les fonds de la DBSA sont quant à eux 100% non-APD, à l'exception d'une APD pour les fonds gérés par la banque pour IIPSA et le PPDF de la SADC. Les engagements au titre de l'APD se sont élevés à 86% pour le Japon, à 55% pour la Banque mondiale et à 52% pour le RU. ■

Infrastructures matérielles et immatérielles

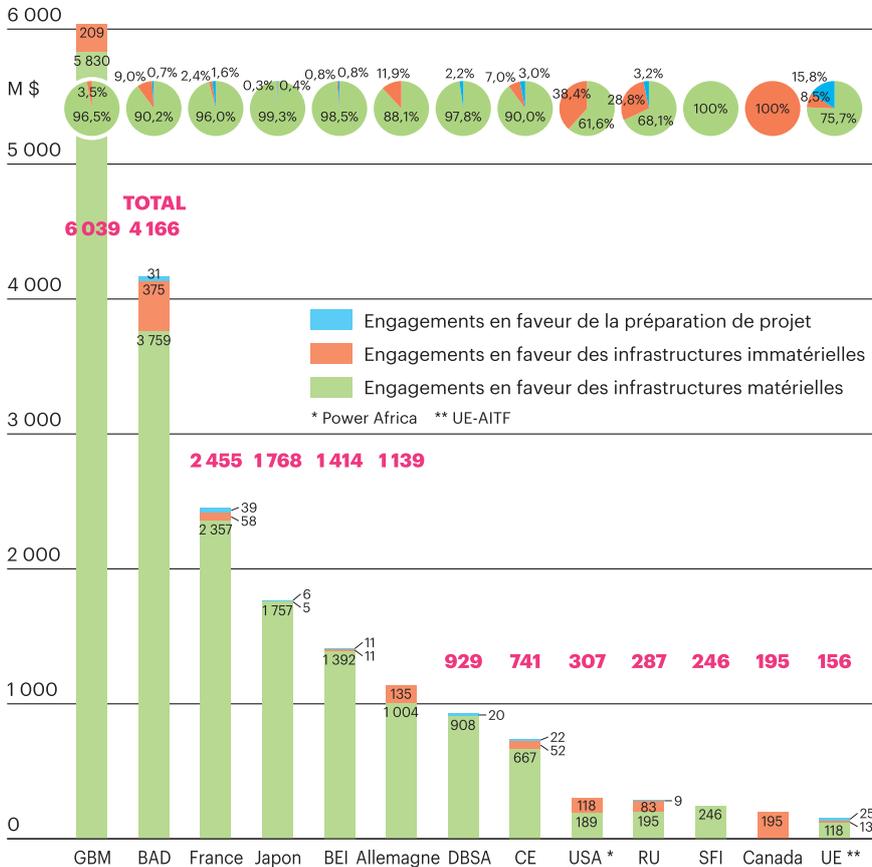


Figure 21
Engagements des membres de l'ICA en faveur des infrastructures matérielles/immatérielles/de la préparation de projet en 2015

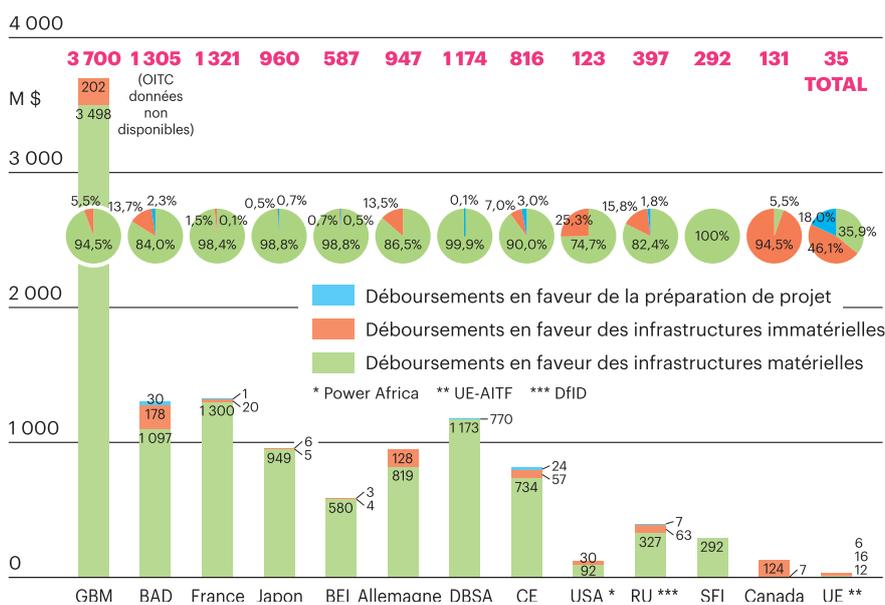


Figure 22
Déboursements des membres de l'ICA en faveur des infrastructures matérielles et immatérielles en 2015

Des engagements en faveur des infrastructures immatérielles de 1,3 Mrd \$ (6,6% du total des engagements) ont été déclarés par les membres de l'ICA en 2015, ce qui constitue une forte baisse par rapport aux 2,3 et 1,8 Mrd \$ déclarés en 2014 et en 2013 respectivement.

Des déboursements en faveur des infrastructures immatérielles de 829 M \$ ont été déclarés en 2015, ce qui représente une forte baisse par rapport aux 3,1 Mrd \$ déboursés l'année précédente, mais un retour au niveau similaire de 777 M \$ enregistré en 2013.

Les engagements en faveur de la préparation de projets de 165 M \$ et les déboursements de 79 M \$ ont chacun représenté environ 1% de la totalité des fonds engagés ou déboursés. Ces chiffres étaient inclus dans le total des infrastructures immatérielles dans les rapports des années précédentes (Voir Annexe 1, page 86).

Les membres de l'ICA ont recours à différents moyens pour déployer les infrastructures immatérielles, et notamment les fonds de préparation de projets gérés par la DBSA qui facilitent la mise en relation avec des conseillers pour réaliser des études de faisabilité, procéder à des activités de structuration et autres activités de développement liées à la bancabilité des projets.

L'appui de la CE aux infrastructures immatérielles se présente essentiellement sous la forme d'études réalisées au cours du processus de préparation du projet, de renforcement des capacités et de mesures visant à renforcer la bonne gouvernance dans plusieurs secteurs. Aux côtés d'autres membres, les engagements souscrits par la CE en faveur des infrastructures immatérielles sont estimés à 10% du montant total consacré au développement des infrastructures. De manière générale, les engagements spécifiques individuels de l'UE concernent à la fois les infrastructures matérielles et immatérielles.

La CE estime qu'environ 30% du financement des infrastructures immatérielles sont consacrés à la préparation de projet et 50% au renforcement des capacités, les 20% restants étant consacrés à une variété de mesures, notamment des études et des plans-cadres. Le DFID fournit aussi des chiffres estimatifs. Son appui aux infrastructures immatérielles est axé

Suite en bas de la page 28

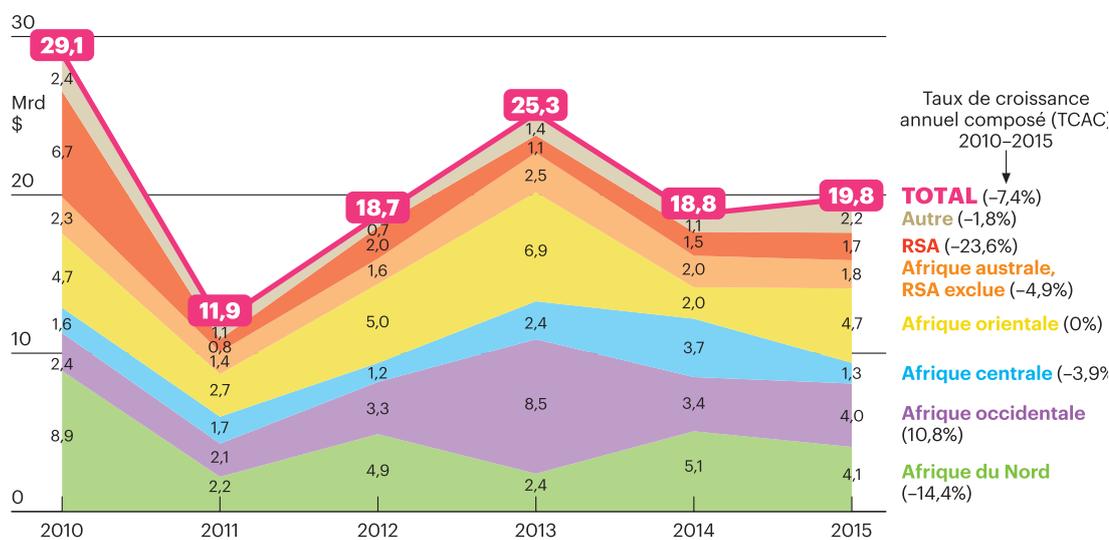
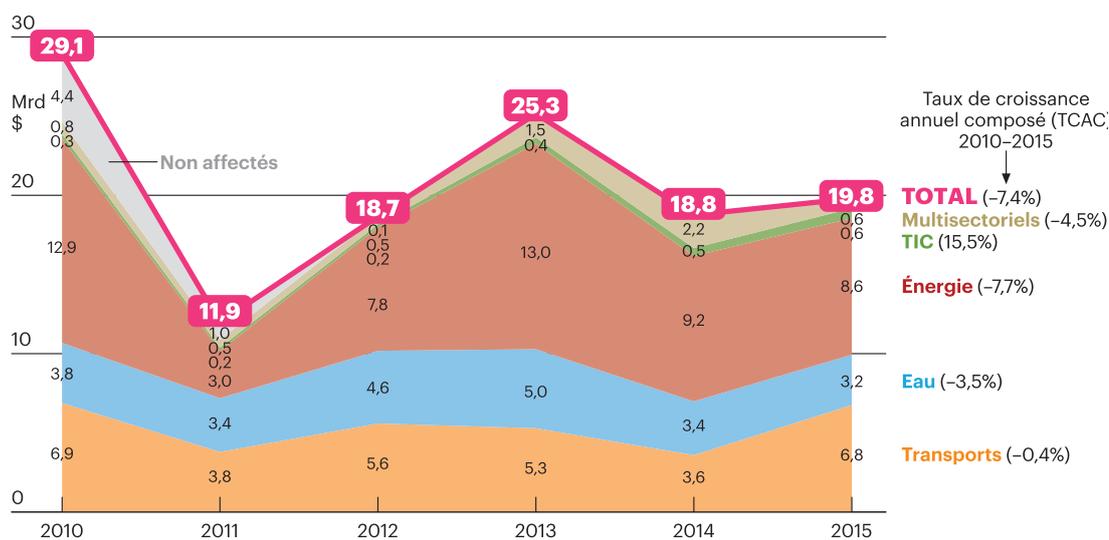
4.3 Tendances relatives aux engagements et aux déboursements

Les tendances constatées en matière d'engagements et de déboursements dans cette section reposent en partie sur des données cumulatives, et reflètent les difficultés techniques rencontrées par certains membres de l'ICA pour divulguer des

informations financières ventilées, tirées d'ensembles de données groupées et de systèmes de rapports financiers en constante évolution.

Le ton du rapport sur les tendances de financement des infrastructures en Afrique – 2015 est globalement positif

en ce qui concerne le fonds engagés par les membres de l'ICA, avec certains signes encourageants comme une hausse très nette de 88% des engagements en faveur des transports contre 6,8 Mrd \$ déclarés en 2014 (voir Figure 23), et une hausse considérable



Figures 23 et 24
Engagements des membres de l'ICA par secteur, 2010-2015 (en haut), engagements des membres de l'ICA par région, 2010-2015 (en bas)

sur le renforcement des capacités, la recherche et l'évaluation.

Le financement des infrastructures immatérielles déployé par la BEI soutient la mise en œuvre des projets et les études de faisabilité alors que le soutien de la France, par l'intermédiaire de l'AFD, est centré sur le renforcement des capacités, la gestion des connaissances, les études et la gestion de projet. La GIZ fournit essentiellement des services-conseils aux pays partenaires au nom du Ministère

fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ). Cela inclut le détachement d'experts internationaux et le recrutement de personnel national ou régional, dont un petit nombre participe à la conclusion des accords financiers avec les organisations et les ministères partenaires. Pour la BM, les engagements en faveur des infrastructures immatérielles concernent des projets qui s'attèlent à l'administration publique dans un secteur donné ou aux réformes sectorielles.

Le soutien récent apporté par l'UE-AITF aux infrastructures immatérielles a privilégié le renforcement des capacités et les mesures de mise en œuvre de projet pour s'assurer du respect des normes en matière de santé, de sécurité, d'environnement et de gestion de la qualité. Le fonds soutient aussi l'analyse des réseaux électriques des réseaux interconnectés et le renforcement des capacités dans le secteur électrique en milieu rural. ■

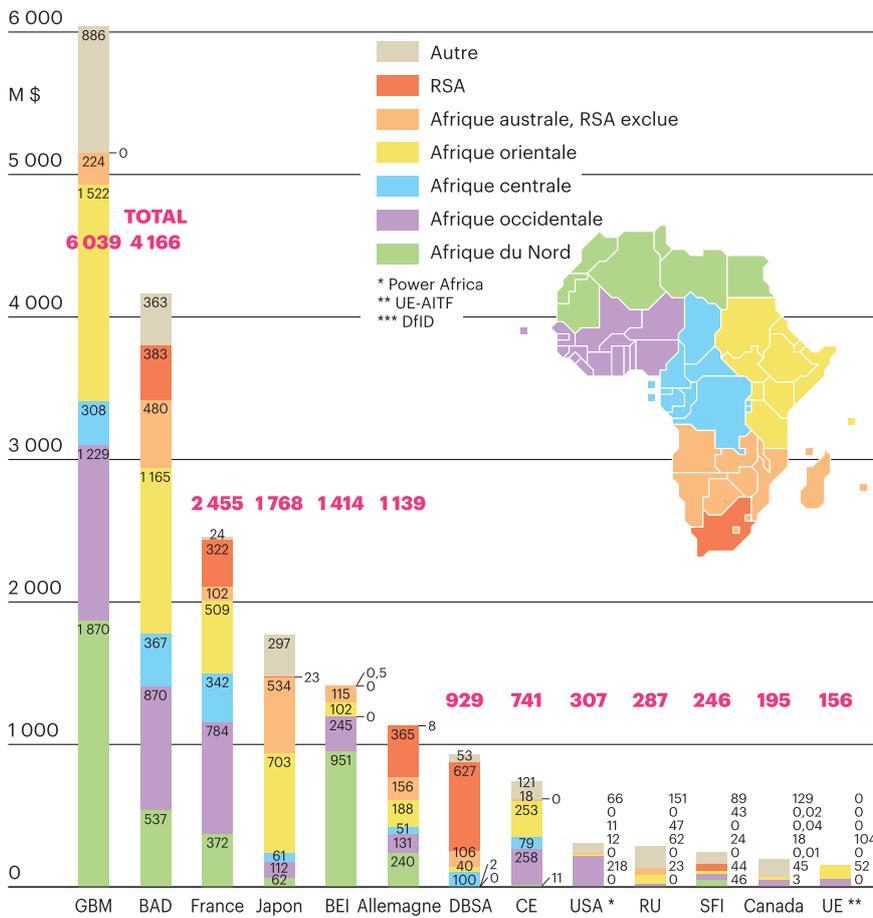


Figure 25
Engagements des membres de l'ICA par donateur et région en 2015

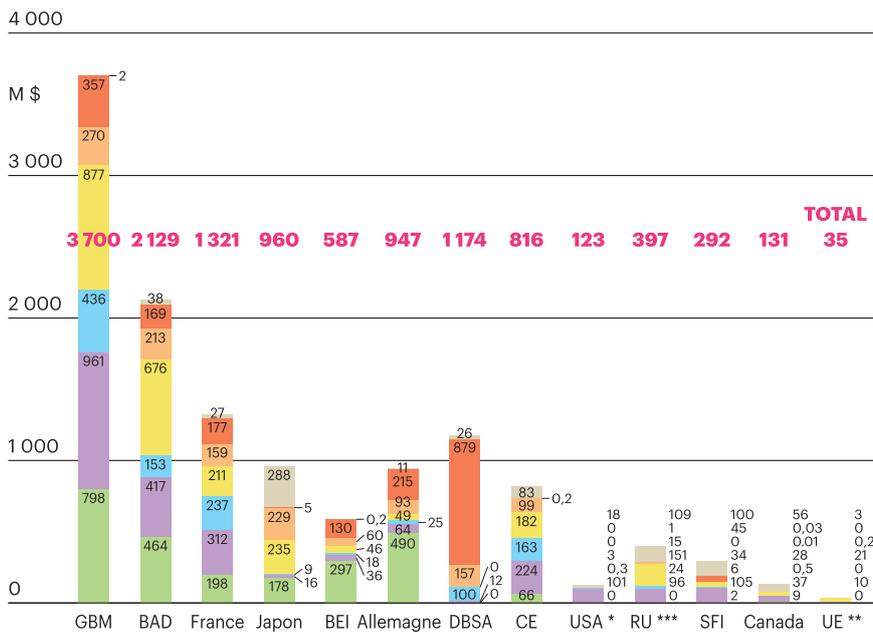


Figure 26
Déboursments des membres de l'ICA par donateur et région en 2015

de 136% des engagements régionaux en faveur de l'Afrique de l'Est qui ont atteint 4,7 Mrd \$ (voir Figure 24).

Mais il existe aussi des tendances moins encourageantes, notamment une forte baisse en 2015 des fonds engagés en Afrique centrale et la diminution des engagements en faveur du secteur de l'eau au cours des deux dernières années.

En 2014, les engagements en faveur de l'Afrique centrale ont atteint le point culminant de 3,7 Mrd \$, contre 2,4 Mrd \$ en 2013. Les engagements déclarés en 2015 étaient de 1,3 Mrd \$, dont 687 M \$ ont été consacrés aux opérations de transport, 378 M \$ à des projets énergétiques et 185 M \$ au secteur de l'eau.

Le secteur des transports a connu une forte augmentation des engagements qui sont passés de 3,6 Mrd \$ en 2014 à 6,8 Mrd \$ en 2015. Les 2,2 Mrd \$ de l'Afrique de l'Est ont constitué la plus grande partie du total de 2015, suivie par l'Afrique du Nord (1,2 Mrd \$) et l'Afrique de l'Ouest (1 Mrd \$), qui ont toutes deux enregistré une forte hausse en 2014. Seules l'Afrique centrale et la RSA ont connu une baisse en 2015.

Le total des engagements en faveur du secteur de l'eau a baissé pour la deuxième année consécutive de 3,4 Mrd \$ en 2014 à 3,2 Mrd \$ en 2015, contre 5 Mrd \$ en 2013. Sur les engagements souscrits en 2015, 1,1 Mrd \$ l'ont été en faveur de l'Afrique du Nord, 868 M \$ de l'Afrique de l'Est et 584 M \$ de l'Afrique de l'Ouest. Quelque 377 M \$ ont été engagés en Afrique australe alors que l'Afrique centrale n'a reçu que 185 M \$ et la RSA 11 M \$.

Parmi les autres caractéristiques perceptibles des données de 2015, on notera la chute des engagements souscrits en faveur de projets multisectoriels. Les engagements des membres de l'ICA ont atteint environ 500 M \$ en 2011 et en 2012 avant de passer à 1,5 Mrd \$ en 2013 puis à 2,2 Mrd \$ en 2014. Des engagements en faveur des projets multisectoriels de 634 M \$ ont été déclarés en 2015.

Une baisse des déboursments de 4,2 Mrd\$ en 2014 à 3,5 Mrd\$ en 2015 dans les activités a été constatée, alors que les déboursments annuels étaient

Tendances relatives aux engagements et aux déboursements

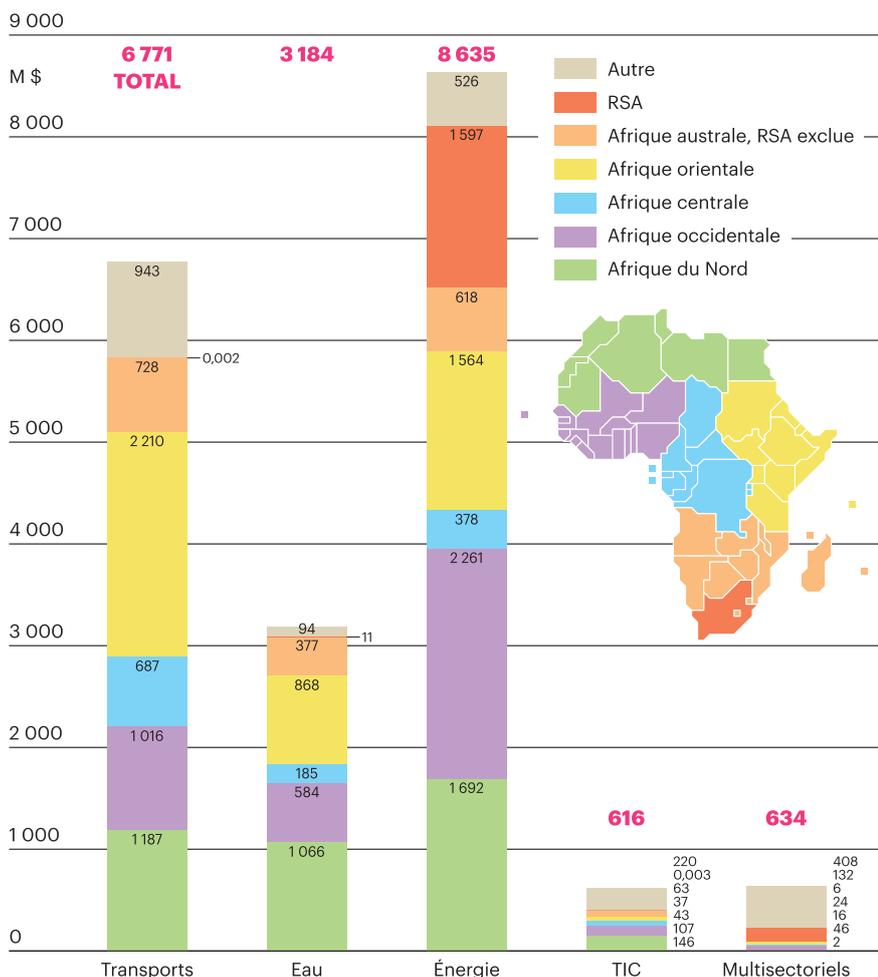


Figure 27
Engagements des membres de l'ICA par secteur et région en 2015

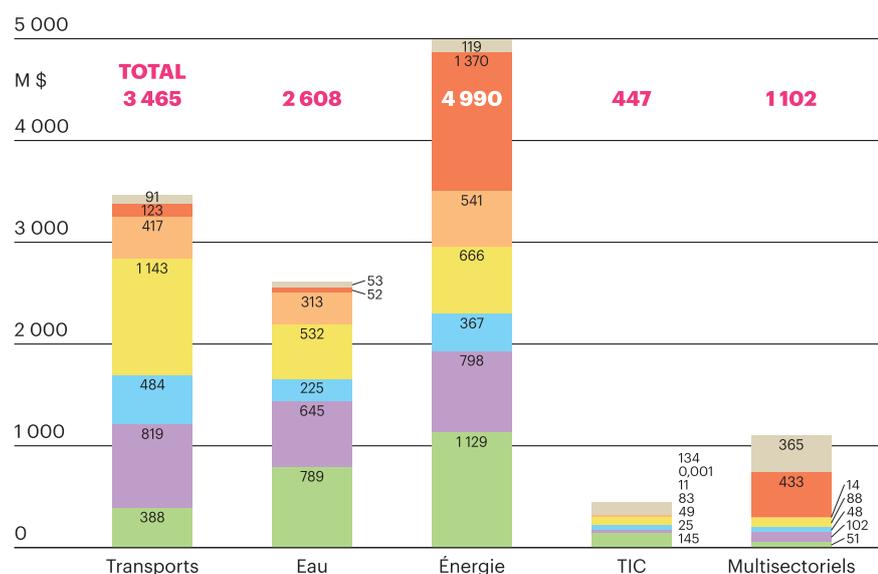


Figure 28
Déboursements des membres de l'ICA par secteur et région en 2015

d'en moyenne 4,2 Mrd \$ entre 2012 et 2014. Les déboursements en faveur du secteur de l'eau semblent plus réguliers, avec 2,6 Mrd \$ déboursés en 2015 contre une moyenne de 2,5 Mrd \$ au cours des trois années précédentes. Les déboursements en faveur de projets multisectoriels n'ont atteint que 1,1 Mrd \$ en 2015, ce qui est inférieur aux 1,8 Mrd \$ déboursés en 2014, mais deux fois plus que les deux années précédentes.

Les déboursements en faveur des projets TIC sont légèrement supérieurs en 2015 avec 447 M \$ contre 411 M \$ en 2014.

La plupart des fonds ont été déboursés en faveur de projets énergétiques qui ont reçu près de 5 Mrd \$, soit 40%, de tous les déboursements de 2015. Il s'agit d'une nette amélioration par rapport aux 3,9 Mrd \$ déboursés les deux années précédentes et d'une légère hausse par rapport aux 4,8 Mrd \$ déclarés en 2012. ■

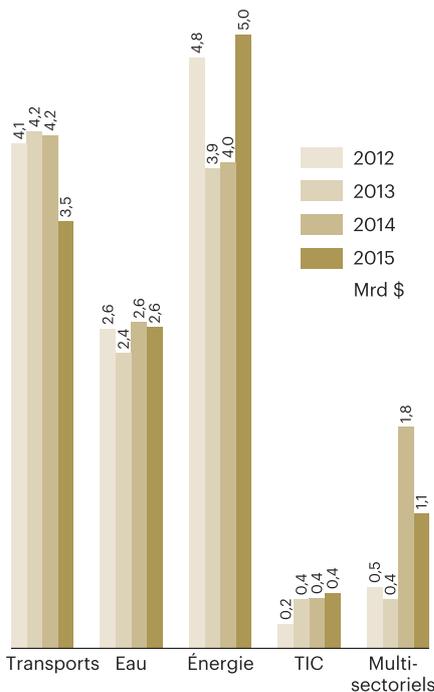


Figure 29
Déboursements des membres de l'ICA par secteur, 2012-2015

Taux de déboursement

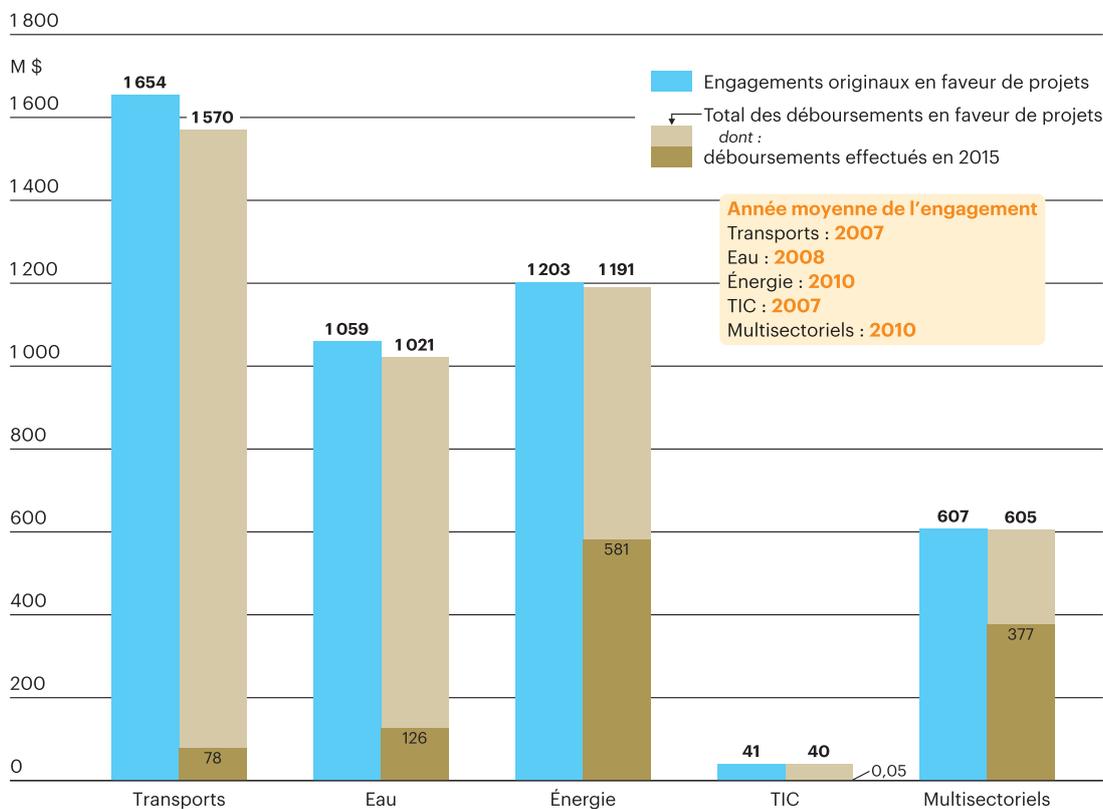


Figure 30
Taux de déboursement par secteur pour certains des projets des membres de l'ICA achevés en 2015

Les taux de déboursement moyens reposent sur des projets achevés en 2015 dont les engagements, pour certains, avaient été souscrits il y a de cela plusieurs années. Le taux de déboursement ne cherche donc pas à établir de comparaisons directes entre les engagements et les déboursements au cours d'une seule et même année.

Les taux de déboursement sont supérieurs en 2015 avec un taux, tous secteurs confondus, de 97% contre 84% l'année précédente. Les améliorations sont particulièrement perceptibles dans le secteur des transports qui a enregistré un taux de déboursement de 95% contre 84% en 2014. Si l'on prend 2007 comme date d'engagement moyenne, il apparaît clairement que l'écart entre les engagements et les déboursements dans les projets de transport, dont certains sont des projets de grande envergure ou transfrontaliers,

demeure supérieur dans la plupart des autres secteurs. Les années de date d'engagement moyennes sont 2007 pour le TIC, 2008 pour l'eau et 2010 pour l'énergie et les projets multisectoriels. Le délai apparemment long entre les engagements et les déboursements dans le secteur des TIC s'explique par le fait que plusieurs anciens projets ont été achevés en 2015, et il ne reflète donc sans doute pas le délai normal de déboursements des engagements dans ce secteur.

Les taux de déboursements restent, comme les années précédentes, plus élevés pour les opérations non-APD que pour les opérations APD. Les taux de déboursement APD vont de 94% pour le secteur des transports à 99% pour les projets multisectoriels. Tous les taux de déboursement non-APD sont de 100%, à l'exception des opérations TIC où le taux est de 101%. Deux projets pour lesquels des engagements ont été

souscrits dans les années 1990, ont enregistré des déboursements supérieurs à 100%. Les taux de déboursement moyens par type de financement sont de 93% pour les subventions, 96% pour les prêts et 98% pour le financement mixte, alors que pour le capital-investissement et d'autres types de financement, le taux de déboursement est de 100%. ■

Taux de déboursement

Taux de déboursement global (APD & non-APD)

Transports	95%
Eau	96%
Énergie	99%
TIC	99%
Projets multisectoriels	100%

Tendances des portefeuilles d'infrastructure régionaux

Les engagements régionaux des membres de l'ICA en faveur des infrastructures en 2015 ont globalement suivi la tendance des engagements jusqu'en 2012. Depuis, les tendances des engagements régionaux et globaux sont différentes.

Les engagements régionaux annuels ont atteint leur plus bas niveau depuis six ans avec 1,8 Mrd \$ en 2014 et bien qu'ils aient augmenté en 2015 pour atteindre 3,4 Mrd \$, ils n'ont toujours pas retrouvé les niveaux de 4,5 et 4,2 Mrd \$ atteints en 2012 et en 2013, respectivement.

Les engagements régionaux fluctuent plus que les engagements globaux en raison notamment des montants relativement importants des dotations financières. Les engagements régionaux

de la BAD pour 2015 se composent d'une poignée de projets dont la valeur est comprise dans une fourchette de 90 à 205 M \$, qui, une fois combinés, représentent une grande partie des 1,3 Mrd \$ d'engagements régionaux déclarés par la banque en 2015.

Tous les membres ont déclaré des engagements régionaux au moins quatre fois supérieurs au niveau le plus bas au cours de la période de six ans à l'étude. Cette analyse n'a pas comptabilisé les années au cours desquelles aucun engagement régional n'a été déclaré. Parmi les membres ayant déclaré des engagements régionaux supérieurs à 300 M \$ au cours des six dernières années, les engagements les plus élevés sont en moyenne neuf fois supérieurs aux plus faibles.

En 2015, les membres ayant déclaré le plus d'engagements régionaux étaient la BAD (1,3 Mrd \$), le GBM (977 M \$), le Japon (297 M \$) et la DBSA (292 M \$). Le chiffre de la DBSA est notable car c'était la première année que la banque souscrivait des engagements substantiels en faveur des infrastructures régionales.

Les principaux projets régionaux soutenus par les donateurs multilatéraux incluent le projet d'énergie hydroélectrique de Ruzizi III, le projet énergétique de l'OMVG, l'interconnexion électrique Tanzanie-Kenya et le *Lamu Gateway Development* qui vise à créer une capacité portuaire suffisante à Lamu pour desservir les marchés du Kenya, du Soudan du Sud, de l'Éthiopie, de l'Ouganda, du Rwanda et du Burundi. ■

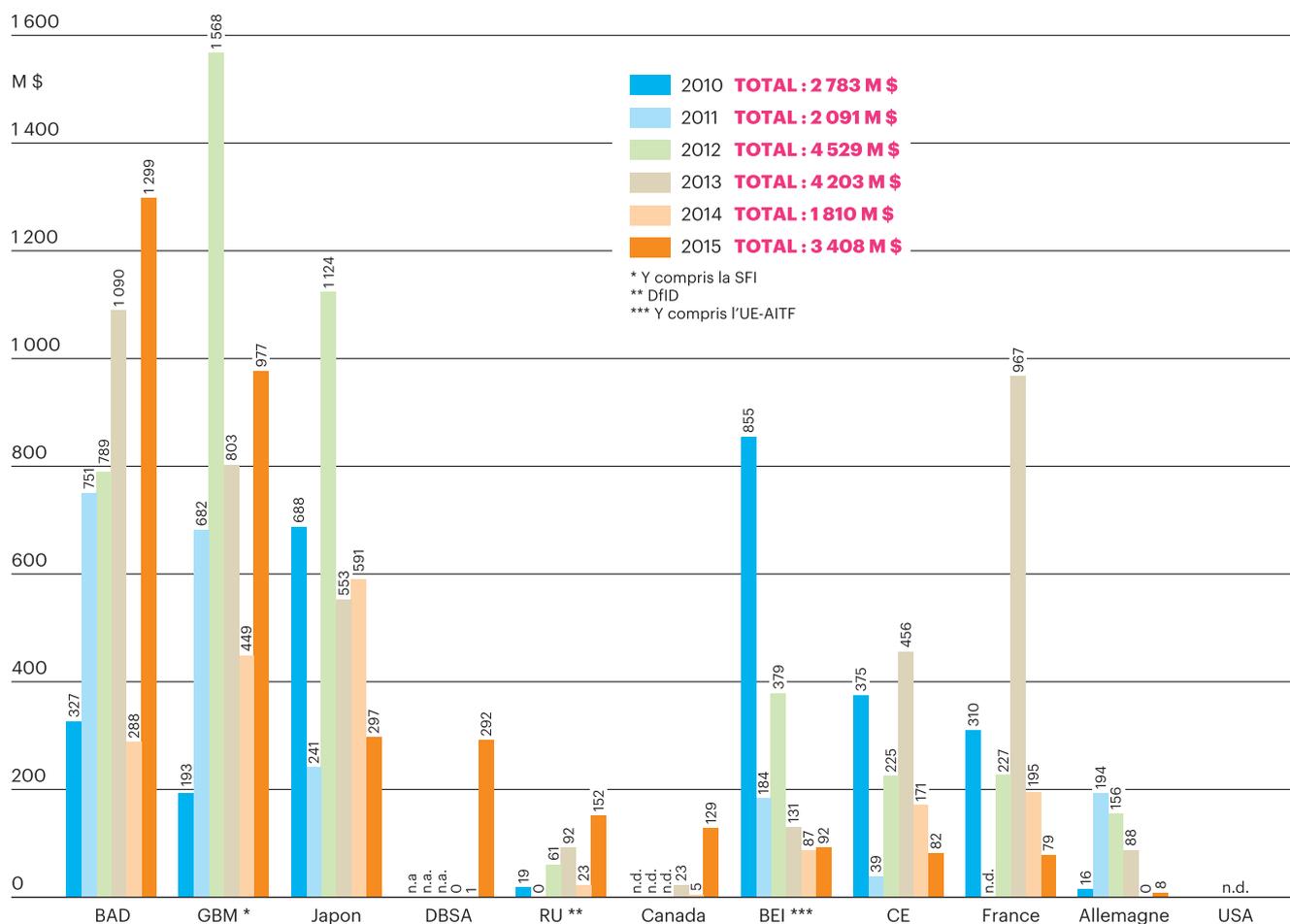


Figure 31
Tendances des portefeuilles d'infrastructure régionaux, 2010-2015

Engagements en faveur de projets nationaux vs régionaux et du PAP-PIDA

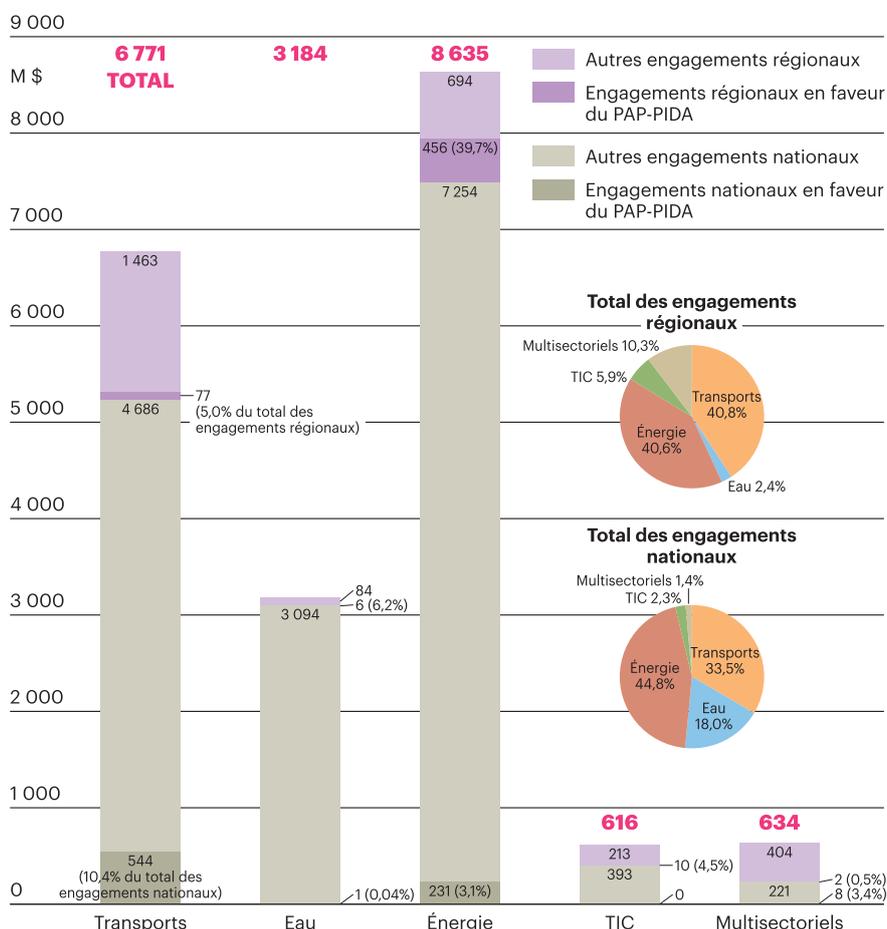


Figure 32
Engagements nationaux vs. régionaux par secteur y compris les parts du PAP-PIDA

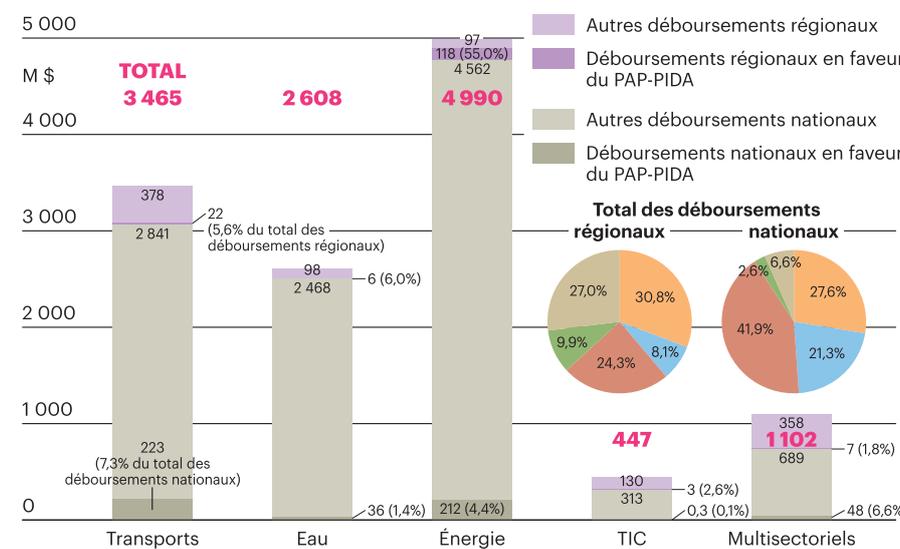


Figure 33
Déversements nationaux vs. régionaux par secteur y compris les parts du PAP-PIDA

Sur le total des engagements de 18,6 Mrd \$ des membres de l'ICA souscrits à l'échelle nationale ou régionale, quelque 15,7 Mrd \$, soit 85%, sont consacrés à des projets nationaux alors que 2,9 Mrd \$ sont consacrés à des projets régionaux.

Les engagements souscrits en faveur des projets du PAP-PIDA ont atteint plus de 1,2 Mrd \$ en 2015, ce qui représente une très nette hausse par rapport aux 161 M \$ déclarés en 2014. Les engagements en faveur du PIDA déclarés en 2015 représentent 7,2% du total des engagements, 4,8% des engagements nationaux et 16,2% des engagements régionaux.

Les projets du PIDA, axés sur le secteur de l'énergie et qui ont reçu des engagements des membres de l'ICA en 2015, incluent la centrale hydroélectrique de Ruzizi III (150 M \$) et l'interconnexion électrique Zambie-Tanzanie-Kenya (144 M \$) en Afrique de l'Est, le projet énergétique de l'OMVG (136 M \$) en Afrique de l'Ouest et l'Interconnexion des réseaux électriques en Afrique centrale (195 M \$).

Dans le secteur des transports, les projets du PIDA ayant reçu des engagements des membres de l'ICA incluent le Corridor de transport multimodal du nord en Afrique de l'Est (459 M \$) et le Corridor de transport côtier Abidjan-Lagos (26 M \$).

4.4 Activités des membres de l'ICA

Alors que les membres de l'ICA ont mis en avant un grand éventail d'activités en 2015, certains projets de grande envergure impliquant le partenariat de plusieurs membres ainsi que celui d'autres partenaires africains et mondiaux se sont néanmoins démarqués.

Souvent perçu comme le chaînon manquant dans le secteur de l'énergie de la région de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie (OMVG), le projet d'interconnexion de l'OMVG a reçu l'un des plus grands engagements combinés de la part des membres de l'ICA en 2015. Ce projet de ligne côtière à grande échelle, qui est une priorité du Système d'échange d'énergie électrique ouest africain, se compose d'un réseau de transport haute tension (225kV) de 925km qui reliera les

réseaux électriques des quatre pays membres de l'OMVG – la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau et le Sénégal. Le projet sera financé par l'AFD, la BAD, la BOAD, la BEI, l'IDB, le Fonds koweïtien, l'Allemagne par l'intermédiaire de la KfW, et la Banque mondiale. Par ailleurs, les quatre gouvernements africains mettront à disposition environ 16 M \$ pour financer les intérêts pendant la phase de construction pour le coût total du projet, soit 711 M \$. Le projet de centrale hydroélectrique de Ruzizi III est un autre projet énergétique qui suscite beaucoup d'intérêt chez les membres, et notamment l'AFD, la BAD, la BEI, l'UE-AITF, le GBM et l'Allemagne par l'intermédiaire de la KfW, alors que dans d'autres secteurs, l'intérêt des membres se porte sur le Corridor multimodal du

Banque africaine de développement

Le total des engagements souscrits par la BAD en 2015 a fortement augmenté avec 4,2 Mrd \$ contre 3,6 Mrd \$ en 2014. Cela est en grande partie dû à des engagements supplémentaires de 1 Mrd \$ souscrits dans les transports pour un total de 2,4 Mrd \$ en 2015 contre 1,4 Mrd \$ en 2014. Les engagements en faveur du secteur de l'énergie ont quant à eux diminué de 1,7 Mrd \$ en 2014 à 1,1 Mrd \$ en 2015, qui n'en reste pas moins un montant important. Les fonds investis dans les projets liés à l'eau ont augmenté de 443 M \$ en 2014 à 519 M \$ en 2015. Tandis qu'aucun engagement n'avait été enregistré dans le secteur des TIC en 2014, le secteur en a totalisé 122 M \$ en 2015. Aucun engagement en faveur de projets multisectoriels n'a été enregistré au cours des deux dernières années.

Les déboursements effectués par la BAD ont légèrement augmenté de 2 Mrd \$ en 2014 à 2,1 Mrd \$ en 2015. Le secteur de l'énergie a reçu le plus de déboursements en 2015, avec 824 M \$ contre 626 M \$ l'année précédente. Le secteur des transports, qui a enregistré le plus grand nombre de déboursements en 2014 (972 M \$), est retombé à 840 M \$ en 2015. Le secteur de l'eau a reçu des déboursements totalisant 427 M \$, alors que les projets multisectoriels ont reçu 38 M \$ et le secteur des TIC 305 355 \$.

Les principaux engagements régionaux souscrits par la BAD en 2015 ont inclus un appui au projet hydroélectrique de Ruzizi III au Burundi, au Rwanda et en RDC, au projet d'interconnexion de l'OMVG en Gambie, en Guinée, en Guinée-Bissau et au Sénégal, et à l'interconnexion électrique Tanzanie-Kenya, qui sont tous des projets du PAP-PIDA.

Aux côtés des projets de grande envergure bien connus, le département de l'énergie de la BAD s'intéresse aux possibilités qu'offrent la transformation du gaz en énergie, et notamment certaines installations flottantes de gaz en Afrique de l'Est et australe, en Égypte et en Côte d'Ivoire. Elle s'intéresse

aussi au développement de micro et mini-réseaux électriques au Kenya. Elle s'implique de plus en plus dans le soutien à la préparation de projets et au développement des marchés ainsi qu'à l'évaluation de la disponibilité de fonds adaptés aux projets énergétiques à plus petite échelle, portant essentiellement sur les énergies renouvelables et qui sont de plus en plus nombreux dans le secteur africain de l'énergie.

Canada

Le Canada a souscrit des engagements de 195 M \$ en 2015 qui ont ciblé en grande partie le secteur de l'eau qui a reçu 87 M \$. Les engagements souscrits en faveur des secteurs de l'énergie, multisectoriels et des transports se sont élevés à 37, 34 et 33 M \$ respectivement, alors que les fonds investis dans les projets TIC se sont élevés à plus de 4 M \$.

Les déboursements ont atteint 131 M \$, dont 47 M pour le secteur de l'eau. Les déboursements pour les projets multisectoriels se sont élevés à 37 M \$, alors que les secteurs des transports et de l'énergie ont reçu 25 et 20 M \$ respectivement. Les initiatives TIC ont reçu un peu moins de 2 M \$.

Deux tiers des engagements du Canada et 42% de ses déboursements sont régionaux par opposition à nationaux. L'ensemble des fonds se présente sous la forme de subventions APD et cible les infrastructures immatérielles.

Banque de développement de l'Afrique australe

Le portefeuille de financement régional de la DBSA semble être à la hausse. Elle a souscrit des engagements régionaux totalisant 292 M \$ en 2015 contre 1,2 M \$ dans des projets régionaux en 2014. Les nouveaux engagements souscrits par les opérations internationales de la DBSA ont ciblé des initiatives au Congo, en RDC, au Kenya, au Nigeria, en Tanzanie, en Ouganda et en Zambie.

En 2015, les engagements de la DBSA ont totalisé 929 M \$, dont 725 M pour des

opérations énergétiques. Les activités multisectorielles ont reçu des engagements de 132 M \$, alors que les fonds investis dans les projets TIC se sont élevés à 50 M \$. Les secteurs des transports et de l'eau ont reçu des engagements de 10,8 M \$.

En 2015, les déboursements de la DBSA se sont élevés à 1,2 Mrd \$, dont 620 M pour des opérations énergétiques. Les activités multisectorielles ont reçu 439 M \$. Les secteurs des transports et de l'eau ont reçu des déboursements de 81 et 14 M \$ respectivement, alors que les opérations TIC ont reçu quant à elles 20 M \$.

La DBSA gère le Fonds de préparation et d'élaboration de projets (PPDF) de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) qui a approuvé, en 2015, son premier financement de préparation de projet à hauteur de 3,5 M \$ en faveur de l'élaboration d'un projet multinational d'interconnexion régionale visant à relier le Mozambique, le Zimbabwe et l'Afrique du Sud (MoZiSA).

Le PPDF finance la préparation de projets d'infrastructure basés dans au moins un état membre de la SADC ou dans ceux ayant un impact direct et positif sur un autre état membre. Ce fonds est financé par le gouvernement allemand (BMZ), par l'intermédiaire de la KfW, ainsi que par l'UE par l'intermédiaire de son bureau régional situé à Gaborone.

Le projet MoZiSA comprend l'élaboration, la construction et l'exploitation de 860km d'infrastructure de transport électrique haute tension (400kV), y compris des lignes de transport et les postes électriques associés à travers l'Afrique du Sud, le Zimbabwe et le Mozambique. Il vise à renforcer le corridor d'interconnexion nord-sud actuel de l'Afrique australe.

La DBSA gère désormais le fonds de subvention du *Tripartite Trust Account* (TTA) du DFID qui a contribué à hauteur de 7 M \$ à la *Copperbelt Energy Corporation* (CEC) pour la deuxième interconnexion RDC-Zambie. L'élaboration du projet coûtera 3 M \$ et sa construction 12 M \$. La DBSA a déboursé 5 M \$ en mai 2015

pour sa construction. Le TTA a accordé des subventions à l'Agence nationale zambienne des fonds du réseau routier pour procéder à des améliorations de la route entre Chirundu et Lusaka, et pour le nouveau pont-bascule de Kafue. Les travaux devraient être achevés dans le courant 2016.

Commission européenne

Les engagements souscrits par la CE en 2015 ont totalisé 741 M \$, soit une forte hausse par rapport aux 326 M \$ déclarés en 2014. Sur le total des engagements de 2015, 320 M \$ ont été consacrés aux transports et 318 M \$ aux opérations énergétiques. Le secteur de l'eau a reçu des engagements de 103 M \$, alors qu'aucun engagement n'a été souscrit en faveur de projets TIC multisectoriels.

Les déboursements de la CE en 2015 se sont élevés à 816 M \$, dont 499 M \$ ont été consacrés à des opérations de transport. Le secteur de l'eau a reçu des déboursements de 195 M \$, alors que les opérations énergétiques ont reçu 112 M \$, et le secteur des TIC 10 M \$.

Les engagements ont été relativement faibles en 2014 en raison de la fin d'un cycle pluriannuel et du début d'un autre. Au cours de cette année-là, les flux de financement ont mis du temps avant d'entamer une progression régulière qui s'est poursuivie jusqu'en 2015. Une circulation plus libre des fonds est prévue à compter de 2016.

Au cours des prochaines années, la CE passera de son approche traditionnelle de 100% de subventions directes à une approche de panachage dans le cadre de laquelle la Commission élaborera et mettra en place des mécanismes visant à utiliser les subventions pour mobiliser des financements supplémentaires auprès d'autres institutions financières pour des projets ciblés. Ce processus est en train de monter en puissance et coïncide avec le lancement en août 2015 du Fonds d'investissement pour l'Afrique (AfIF) de la CE.

L'AfIF est un nouveau mécanisme de panachage. Il a débuté ses activités en novembre 2015 et combine des subventions avec d'autres ressources telles que des prêts d'IFD en vue de mobiliser des fonds supplémentaires au profit du développement et augmenter l'impact de l'aide de l'UE. Le soutien de l'AfIF se présente sous la forme de subventions d'investissement, d'assistance technique, de capital-risque et d'autres instruments de partage de risque. Il remplacera progressivement l'UE-AITF, processus qui a commencé à la mi-2015. Les opérations de l'AfIF en 2015 ont inclus un engagement de 20 M € (22 M \$) en faveur des secteurs kenyans des transports et de l'énergie dans la cadre de la Vision 2030 du Kenya, dont

les infrastructures sont l'un des fondamentaux. Les engagements de l'AfIF devraient augmenter en 2016.

La CE se focalise aussi de plus en plus sur le panachage de fonds du secteur privé dans les secteurs de l'agriculture et de l'énergie. Le projet ElectriFi par exemple, appuie les investissements dans les énergies renouvelables d'un budget total supérieur à 500 000 € (557 000 \$). Aux stades précoces des projets ou au cours de la phase pilote, le bénéficiaire de la subvention est tenu d'injecter 50% du capital. Au fur et à mesure que le projet avance, le capital propre du bénéficiaire devrait se situer aux alentours de 15%, avec un financement par créance prioritaire d'environ 60%. La durée maximale de financement sera de sept ans.

Outre la transition vers un financement mixte, la CE, qui finance des projets de petite envergure à fort impact ainsi que des projets de corridors de transport de grande envergure, s'intéresse de plus en plus à une approche nexus, par exemple des projets qui regroupent des opérations en rapport avec l'eau, l'énergie et l'agriculture.

Banque européenne d'investissement

Les engagements de la BEI en 2015 se sont élevés à 1,4 Mrd \$, soit une forte hausse par rapport aux 935 et 880 M \$ déclarés en 2014 et en 2013, respectivement. Sur le total des engagements de 2015, 868 M \$ ont été consacrés à l'énergie et 360 M \$ aux opérations de transport. Le secteur de l'eau a reçu des engagements de 164 M \$ alors que les projets TIC ont reçu 23 M \$.

Les déboursements de la BEI en 2015 ont totalisé 588 M \$, dont 453 M \$ pour des opérations énergétiques. Le secteur de l'eau a reçu des déboursements de 110 M \$ alors que 22 M \$ ont été déboursés pour des activités multisectorielles. Les déboursements en faveur du secteur des transports ont totalisé 1,8 M \$, alors que le montant destiné au secteur des TIC était de 111 000 \$.

Bien que la BEI soutienne habituellement les plus gros projets phares du continent tels que le projet d'interconnexion de l'OMVG et les aménagements du port de Mombasa, et qu'elle souscrive des engagements substantiels tels que l'engagement de 600 M \$ en 2015 en faveur de la centrale électrique de Damanhour en Egypte, elle s'implique aussi dans des projets plus modestes, à fort impact.

Dans ce contexte, la BEI a soutenu le projet rizicole de la vallée du fleuve Sénégal, qui est un exemple intéressant de projet caractérisé par des impacts environnementaux positifs et un partenariat avec le secteur privé. La société privée Compagnie Agricole de Saint-Louis

du Sénégal, développera le projet pour transformer l'utilisation de terres arables et de pâturages marginaux et dégradés à travers l'irrigation. La BEI a souscrit un engagement de 15 M € (16,7 M \$). La BAD a également soutenu le projet avec un engagement de 15,7 M € (17,5 M \$) en 2016.

UE-AITF

Les engagements souscrits par l'UE-AITF en 2015 sont exclusivement consacrés aux secteurs des transports et de l'énergie. Sur un total des engagements sous la forme de subvention totalisant 156 M \$ – soit près du double des 80 M \$ déclarés en 2014 – quelque 82 M \$ ont été consacrés à l'énergie et 74 M \$ aux transports.

En 2015, les déboursements de l'UE-AITF, tous secteurs confondus, ont totalisé 34 M \$. La majorité de ce montant, soit 28 M \$, a servi à financer des projets dans le secteur de l'énergie, alors que les projets d'eau, de transport et de TIC ont reçu 2,8, 2,6 et 1,2 M \$ respectivement. Les déboursements en faveur des projets multisectoriels ont atteint 284 179 \$.

L'enveloppe régionale de l'UE-AITF est en étroite corrélation avec les objectifs du PIDA et encourage les projets d'infrastructures dotés d'une dimension transfrontalière ou ayant un impact régional concret, notamment les projets du PAP-PIDA.

Depuis sa création en 2007, 49 des 104 subventions approuvées par l'UE-AITF ont souscrit aux objectifs du PIDA à travers le soutien de 35 projets. Presque toutes ces subventions (48 sur 49) relèvent de l'Enveloppe régionale, bien que des projets en phase avec les objectifs du PIDA dans le secteur de l'énergie puissent aussi prétendre à l'Enveloppe SE4All introduite en 2013.

France

Les engagements de la France par l'intermédiaire de l'AFD en 2015 se sont élevés à 2,5 Mrd \$, soit une légère hausse par rapport aux 2,4 Mrd \$ déclarés en 2014. Sur le total des engagements de 2015, 1,4 Mrd \$ ont été destinés à l'énergie et 684 M \$ aux transports. Le secteur de l'eau a reçu des engagements de 282 M \$, alors que 72 M \$ ont été engagés en faveur de projets multisectoriels. Les engagements en faveur du secteur des TIC ont totalisé 23 M \$.

Les déboursements de l'AFD en 2015 se sont élevés à 1,3 Mrd \$, dont 504 M \$ consacrés aux transports et 405 M \$ à des projets énergétiques. Le secteur de l'eau a reçu des déboursements de 241 M \$ alors que 135 M \$ ont été déboursés pour des activités multisectorielles. Les fonds déboursés dans le secteur des TIC se sont élevés à 35 M \$.

En 2015, l'AFD a apporté un appui de taille au secteur des transports de la Côte

d'Ivoire, alors que dans le secteur de l'énergie, le soutien s'est concentré sur différentes opérations en aval, comme par exemple le projet Last Mile du Kenya et le réseau de distribution électrique au Nigeria. L'AFD a aussi signé en 2015 un accord de facilités de crédit de 167 M \$ qui financera les projets de distribution de l'entreprise publique d'électricité Eskom en Afrique du Sud. La stratégie de l'AFD relative à l'énergie s'articule autour de trois volets: les énergies renouvelables, l'accès à l'énergie (notamment dans les zones rurales) et la sécurité des systèmes électriques nationaux et régionaux.

Dans le secteur des transports, qui a représenté plus d'un quart de ses engagements de 2015, la France, par l'intermédiaire de l'AFD, met un accent particulier sur les transports urbains. Elle s'intéresse aussi aux projets d'eau en milieu urbain.

En tant qu'institution financière, 90% de l'aide apportée par l'AFD se présente sous forme de prêts souverains et non-souverains et pour elle, qui doit être remboursée, l'identification de projets bancables est une tâche essentielle. Dans les projets régionaux, l'AFD accorde différents prêts à différents pays. La solvabilité des bénéficiaires est primordiale, ce qui signifie qu'elle ne peut pas prêter à des entreprises de services publics dépourvues de capacité financière.

Allemagne

Alors que les engagements de l'Allemagne s'étaient concentrés sur l'Afrique du Nord en 2014, en 2015, ils se sont concentrés sur l'Afrique du Sud qui a reçu près d'un tiers de tous ses engagements. L'Afrique du Nord a quand même bénéficié de 21% des engagements allemands, alors que l'Afrique de l'Est, l'Afrique australe, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale ont reçu 17, 14, 12 et 5%, respectivement.

Les engagements souscrits par l'Allemagne en 2015 ont totalisé 1,1 Mrd \$, dont plus de la moitié (682 M \$) pour le secteur de l'énergie. Les engagements en faveur du secteur de l'eau se sont élevés à 379 M \$, alors que 76 M \$ ont été engagés dans les opérations de transport et 2 M \$ dans des projets multisectoriels.

Les déboursements se sont élevés à 947 M \$, dont 534 M \$ pour le secteur de l'énergie et 376 M \$ pour des activités liées à l'eau et à l'assainissement. 35 M \$ ont été déboursés dans le secteur des transports et 2 M \$ dans des activités multisectorielles.

En Afrique du Sud, la KfW a signé un accord de prêt de 219 M \$ avec l'opérateur de fret Transnet pour financer l'acquisition de 240 locomotives électriques qu'il a commandées dans le cadre de son programme visant à acquérir 1 064 locomotives auprès de quatre fournisseurs. Ce prêt arrivera à échéance dans 15 ans, et

ne comporte qu'un délai de grâce de paiement des seuls intérêts de cinq ans. Cet accord a été négocié en Rands et ne comporte donc aucun risque pour Transnet.

La KfW a aussi accordé un prêt à la compagnie publique d'électricité sud-africaine, Eskom, totalisant un peu moins de 4 Mrd R (320 M \$). Ce financement contribuera notamment à relier les centrales d'énergie solaire et éolienne et à moderniser et à renforcer le réseau interconnecté en Afrique du Sud. L'intégration dans le réseau de sources d'énergies renouvelables permet une économie annuelle en CO₂ de près de 5,5 M de tonnes.

À travers sa collaboration avec le secteur privé dans le cadre du programme GetFIT Premium Payment Mechanism de l'Ouganda, la KfW contribue à accélérer l'exécution d'un portefeuille d'environ 20 à 25 projets d'énergie renouvelable à petite échelle (d'un total de 170MW) de promoteurs privés. Cette initiative vise à augmenter la capacité de production d'énergies propres, à renforcer les réseaux régionaux et à réduire la production d'émissions de 11 M de tonnes de CO₂. Elle est aussi soutenue par le RU, la Norvège, la Banque mondiale et l'UE-AITF.

La GIZ soutient cinq domaines d'action à travers une assistance technique. Ceux-ci incluent notamment le système de suivi et d'évaluation du PIDA qui prévoit la compilation d'un rapport d'avancement annuel sur l'état de la mise en œuvre des projets sur le terrain. Concernant les informations, la communication et le marketing, un Centre d'information virtuel du PIDA (VPIC) a été élaboré pour servir de 'guichet unique' à toutes les demandes de renseignements liées au PIDA.

La GIZ soutient aussi la préparation des projets du PIDA. Pour éliminer le goulot d'étranglement causé par le manque d'expertise en matière de préparation de projet, le NEPAD, avec le soutien de la GIZ, a lancé le Mécanisme de prestation de services du PIDA, qui apporte aux commanditaires de projets les capacités nécessaires lors des premières étapes de la préparation d'un projet. Concernant le renforcement des capacités, la GIZ soutient le développement organisationnel en vue de renforcer de manière durable les divisions infrastructurelles du NEPAD et de la CUA et organise des activités d'apprentissage entre pairs pour les parties prenantes clés du PIDA aux niveaux continental et régional.

Depuis son lancement, le PIDA constitue pour l'Allemagne une référence en matière de politique pour la sélection de projet avec les institutions et pays partenaires. La GIZ offre aussi un soutien technique alors que la KfW offre un soutien financier.

Dans le cadre de son travail avec le PIDA, la

GIZ s'efforce de conceptualiser et d'élaborer des instruments facilitant le développement d'infrastructures. La GIZ s'emploie aussi à favoriser le dialogue politique nécessaire pour faciliter le portefeuille de projets transfrontaliers du PIDA.

Société financière internationale

Les engagements de la SFI en 2015 ont totalisé 246 M \$ contre 621 M \$ en 2014. Sur ces 246 M \$, 92 M \$ ont été souscrits en faveur de l'énergie, 86 M \$ en faveur des TIC et 68 M \$ en faveur des transports.

Les déboursements en 2015 se sont élevés à 292 M \$ contre 447 M \$ en 2014. Le secteur de l'énergie a reçu 115 M \$, alors que les projets TIC ont reçu 111,5 M \$. Les opérations de transport ont reçu 19 M \$, alors que 7 M \$ ont été déboursés pour des projets multisectoriels.

Tous les fonds de la SFI sont non-APD et 51% des engagements de 2015 ont été souscrits sous la forme de prêts, 26% sous la forme de capital-investissement et 23% sous la forme de fonds mixtes.

Aux côtés d'autres partenaires de développement, la SFI soutient le financement par emprunt de l'espagnol Abengoa pour son projet d'énergie solaire thermodynamique (CSP) *Xina Solar One* dans le cadre du programme sud-africain d'acquisition des producteurs indépendants d'énergies renouvelables (REIPPP). La BAD, la DBSA, l'Industrial Development Corporation, et des banques d'investissement locales telles qu'ABSAs (Barclays Africa), Nedbank, et Rand Merchant Bank soutiennent aussi les projets d'Abengoa dans le secteur solaire sud-africain.

Parmi les entreprises qui investissent dans le secteur des TIC se trouvent notamment les développeurs de tours mobiles, Helios, Eaton Towers et IHS, ainsi que la compagnie de télécommunications Africell, qui exerce en RDC, au Congo, en Gambie, en Ouganda et en Sierra Leone.

Japon

Les engagements souscrits par le Japon en faveur des infrastructures africaines se sont élevés à 1,8 Mrd \$ en 2015 contre 2 Mrd \$ en 2014, année durant laquelle les engagements japonais en faveur du secteur de l'énergie avaient atteint 1,5 Mrd \$. En 2015, le Japon a engagé 471 M \$ dans le secteur de l'énergie et 909 M \$ dans le secteur des transports, ce dernier représentant une hausse très nette par rapport aux 117 M \$ engagés en 2014. Alors que le Japon n'avait déclaré aucun engagement en faveur de projets TIC et multisectoriel en 2014, les engagements dans ces secteurs en 2015 ont atteint 2 et 297 M \$ respectivement.

Les déboursements en 2015 se sont élevés à 960 M \$ contre 1,05 Mrd \$ en 2014, soit une hausse de 20% par rapport au montant de 2013. Les projets énergétiques ont reçu la plus grande part des déboursements (388 M \$), suivis par les projets multisectoriels, les transports, l'eau et les TIC, qui ont reçu 288, 185, 97 et 2 M \$ respectivement.

La JICA a signé un accord de prêt APD avec le gouvernement de la République du Mozambique à Maputo pour financer à hauteur de 29,235 Mrd ¥ (242 M \$) la Phase II du projet de développement portuaire de Nacala. Le port de Nacala est actuellement classé troisième en termes de manutention de fret et de conteneurs derrière les ports mozambicains de Maputo et Beira, mais avec sa profondeur naturelle de 14 mètres, il représente le meilleur et le plus prometteur des ports naturels en Afrique du sud-est.

Le Japon, par l'intermédiaire de la JBIC, soutient les entreprises japonaises au moment où elles cherchent à augmenter leur présence sur le continent, notamment au Ghana, au Maroc, en Tanzanie et en Afrique du Sud. Le Japon apporte son soutien aux activités privées menées dans les secteurs de l'énergie et de l'eau.

La priorité stratégique du Japon porte sur la production d'énergies renouvelables, les pools énergétiques, le renforcement des capacités d'exploitation et d'entretien, et les corridors internationaux. L'initiative du PIDA est très importante pour le Japon. Le pays entretient une relation stratégique avec le NEPAD et s'efforce d'harmoniser ses efforts avec le PIDA. Certains des fonds sont en phase avec les objectifs du PIDA, même s'ils ne sont pas officiellement listés dans l'empreinte continentale du développement des infrastructures.

Royaume-Uni

Les données du RU pour 2015 n'incluent pas les paiements ou engagements directs en faveur de l'UE-AITF et du FPPI. Pour la première fois, les données n'incluent pas les engagements du CDC, c'est-à-dire l'IFD appartenant à 100% au gouvernement britannique, qui apporte des fonds pour les activités africaines. Le CDC ne gère que le capital fourni exclusivement par le DFID.

En 2015, le DFID a souscrit des engagements en faveur des infrastructures africaines totalisant 148 M \$ sous la forme de subventions directes, alors que le CDC a souscrit des engagements de 139 M \$ sous la forme d'une participation au capital, soit un total de 288 M \$ dont 52 M \$ pour les transports, 49 M \$ pour l'énergie, 86 M \$ pour les TIC et 97 M \$ pour les projets multisectoriels. Les déboursements se sont élevés à 397 M \$, soit 134 M \$ pour les projets multisectoriels, 105 M \$ pour l'eau et l'assainissement, 78 M \$ pour les transports, 68 M \$ pour l'énergie et 10 M \$ pour les TIC.

En 2015, le RU, par l'intermédiaire du DFID, s'est concentré davantage sur l'énergie, et notamment sur les énergies renouvelables, avec le lancement de sa campagne Energy Africa qui vise à accélérer le développement du marché solaire émergent en Afrique.

Le CDC prend une importance de plus en plus grande dans les efforts de développement international du RU. Celui-ci n'est pas la banque de développement du RU. Son rôle consiste plutôt à procurer des capitaux rares et patients aux entrepreneurs du secteur privé dans les pays en voie de développement les plus pauvres.

Le CDC a consenti des investissements de 139 M \$ en 2015, dont deux dans le secteur des TIC et un dans le fonds d'investissement panafricain. Il a investi 26,4 M £ (40,4 M \$) dans *IHS Zambia Limited*, pour le développement de tours de télécommunications visant à améliorer l'accessibilité et la fiabilité de la couverture et 13,3 M £ (20,7 M \$) dans INT Towers Nigeria pour le développement de tours de télécommunications visant à améliorer la couverture, notamment dans la région du nord. Un investissement de 50,9 M £ (77,9 M \$) a été consenti dans le Pembani Remgro Infrastructure Fund I, qui se focalise sur les investissements dans les secteurs des infrastructures définis par l'ICA.

Avec son objectif étant de procurer à la fois un impact développemental et des rendements financiers, il investit désormais directement et par l'intermédiaire de fonds. Cependant, le CDC ne sera pas le seul à s'attaquer au défi du déploiement de capitaux de développement. Le DFID travaillera en collaboration avec d'autres partenaires choisis sur la base de leur expertise, de leurs expériences en matière de développement et de leur adéquation avec les objectifs du DFID pour développer des investissements complémentaires et adaptés aux besoins.

Plusieurs ministères britanniques devraient aussi mettre à disposition davantage de fonds APD. En novembre 2015, le RU a annoncé la création d'un Fonds de prospérité intergouvernemental, dont le Secrétariat est hébergé par le Bureau des affaires étrangères et du Commonwealth (FCO). Il participe actuellement à une étude préliminaire pour un nouveau fonds de préparation de projet d'infrastructures en Afrique destiné à améliorer le flux de projets bancables. En plus du DFID et du FCO, les autres ministères britanniques susceptibles de s'impliquer plus profondément dans les activités de développement international s sont le Ministère du commerce international et UK Export Finance.

La décision des citoyens britanniques de quitter l'UE constitue un autre facteur probable de changement au RU, bien que

son impact soit encore largement méconnu. Avec les nouveaux ministres et les nouvelles orientations, le seul facteur sur lequel la plupart des observateurs semblent être d'accord est que le travail interministériel s'intensifiera.

Banque mondiale

Tous les projets de la Banque mondiale sont des projets multisectoriels, axés sur les besoins de chaque pays. La banque adopte une approche multidimensionnelle adaptée à chaque pays. Elle n'a pas de liste prioritaire de projets. Elle adopte plutôt une approche décentralisée selon laquelle les pays décident de leurs priorités. Cependant, pour les besoins du présent rapport, la Banque mondiale répartie ses engagements et ses déboursements en fonction des secteurs.

La Banque mondiale a souscrit des engagements en faveur des infrastructures africaines légèrement supérieurs à 6 Mrd \$ en 2015, soit une petite hausse par rapport aux 5,9 Mrd \$ de 2014, et une forte hausse de 42% par rapport aux engagements souscrits, de 4,1 Mrd \$ en 2013. Pour la deuxième année consécutive, les déboursements ont considérablement augmenté, atteignant 3,7 Mrd \$ en 2015 contre 2,3 Mrd \$ en 2014 et 1,8 Mrd \$ en 2013.

Les engagements en faveur des transports ont aussi augmenté en 2015 atteignant 1,8 Mrd \$ après être passés de 703 M \$ en 2013 à 1,55 Mrd \$ en 2014, soit plus du double. Les engagements en faveur du secteur de l'eau sont retombés de 1,9 Mrd \$ en 2014 à 1,5 Mrd \$ en 2015, alors que 2,5 Mrd \$ ont été engagés dans des opérations énergétiques, ce qui est en hausse par rapport aux 2 Mrd \$ de 2014. Les engagements en faveur des TIC ont aussi sensiblement augmenté pour atteindre 220 M \$ en 2015 contre 136 M \$ en 2014.

Le financement des infrastructures immatérielles de la Banque mondiale est centré sur des initiatives ciblant l'administration publique dans un secteur donné ou dans les réformes sectorielles. Dans ce contexte, la banque a souscrit certains des plus gros engagements en faveur du secteur de l'eau en 2015, notamment le Programme de services d'assainissement durables en milieu rural en Égypte. Celui-ci vise à renforcer les institutions, systèmes et politiques en vue d'améliorer l'accès et les services d'assainissement en milieu rural dans trois gouvernorats égyptiens. Ce programme a pour objectif d'améliorer d'une part l'accès à l'assainissement et d'autre part les systèmes et pratiques opérationnels des services publics d'eau et d'assainissement. Le projet vise aussi à renforcer le cadre du secteur national et à soutenir les efforts entrepris par le gouvernement égyptien pour décentraliser la gestion et les opérations dans le secteur de l'eau. ■

5. Autres sources de Financement public



iStock, PG Images

5.1 Budgets nationaux africains pour les infrastructures

Le montant total des allocations budgétaires en faveur des infrastructures de 44 gouvernements africains nationaux s'est élevé à 28,4 Mrd \$ en 2015, contre 34,5 Mrd \$ alloués par 42 pays en 2014. Les pays supplémentaires pour lesquels des données ont été comptabilisées en 2015 sont les Comores, le Malawi et la Somalie, alors que contrairement à 2014, aucune allocation en faveur des infrastructures dans le budget de la République du Congo n'a été enregistrée en 2015.

La baisse des allocations en faveur des infrastructures a été notable dans les économies affectées par la baisse des prix du pétrole, qui semble avoir eu un impact très négatif sur les dépenses gouvernementales dans certaines des grandes économies du continent.

Le financement externe identifiable a représenté 4,5 Mrd \$ du total des allocations budgétaires de 28,4 Mrd \$ pour 2015. Seules 15 sources sur les 44 consultées ont déclaré un financement externe, et il est donc possible qu'une grande quantité de données ait été doublement comptabilisée. L'analyse des

budgets dans lesquels des allocations en faveur d'un financement externe ou interne ont été clairement spécifiées révèle un niveau quasiment identique d'allocations budgétaires financées de manière interne ou externe avec 4,7 et 4,5 Mrd \$ respectivement.

Il ne serait pas judicieux de calculer un rapport moyen entre le financement interne et externe à l'échelle du continent car les pays déclarent des proportions très différentes de financement externe et interne. Des pays tels que le Burundi, les Comores et la Côte d'Ivoire déclarent des niveaux relativement plus élevés de financement externe par rapport au financement interne, alors que le Tchad, l'Éthiopie et la Guinée-Bissau déclarent des niveaux relativement plus élevés de financement interne par rapport au financement externe.

En 2015, les transports ont représenté 54% du total des dépenses d'infrastructures, maintenant ainsi la position dominante de ce secteur par rapport à 2014 lorsqu'il représentait 51% des dépenses d'infrastructures. Sur les 44 pays analysés, 21 ont alloué les

montants les plus élevés à des projets de transport. Le montant total alloué au secteur des transports était de 15,3 Mrd \$, soit environ 13% de moins que les 17,6 Mrd \$ déclarés en 2014.

Les allocations en faveur du secteur de l'eau se sont élevées à 4,1 Mrd \$ (14,5% de toutes les allocations), le Botswana, le Burkina Faso, le Cap Vert, le Gabon et le Mozambique faisant de ce secteur leur priorité budgétaire.

En phase avec les priorités de 2014, les projets énergétiques ont attiré le deuxième plus gros montant des allocations en faveur des infrastructures, à savoir 6 Mrd \$, soit 21% des allocations

Méthodologie

- 44 pays analysés;
- Globalement, plus de détails communiqués par plusieurs pays;
- Les chiffres, pour la majorité, ont été obtenus auprès des ministères des finances ;
- Trois ans de données pour 30 pays;
- Deux ans de données pour neuf pays.

contre 7,5 Mrd \$, soit 21,7% en 2014. Cinq pays – l’Algérie, l’Angola, la Côte d’Ivoire, le Rwanda et le Zimbabwe – ont fait de l’énergie leur priorité dans leurs dépenses d’infrastructures.

Contrairement aux membres de l’ICA qui ont déclaré des investissements multisectoriels bien inférieurs en 2015 (555 M \$) par rapport à 2014 (2,1 Mrd \$), les gouvernements nationaux africains ont augmenté leurs allocations budgétaires multisectorielles qui sont passées de 444 M \$ en 2014 à 1,2 Mrd \$ en 2015. Environ 705 M \$ de crédits budgétaires ont été accordés au secteur des TIC contre 1,1 Mrd \$ en 2014.

Les économies africaines tributaires des matières premières, notamment celles qui dépendent des exportations de pétrole, ont subi des impacts négatifs en raison de la chute des prix en 2015 – bien que les économies tributaires des importations de pétrole aient profité de cette baisse des prix. Alors que plusieurs pays tels que l’Égypte, le Kenya et le Botswana ont déclaré une baisse des allocations budgétaires en faveur des infrastructures en 2015 par rapport aux deux années précédentes, l’Angola a, à lui seul, enregistré une baisse de 5 à 2,6 Mrd \$. Tout pays confondu à l’exception de l’Angola, le total des allocations budgétaires en 2015 s’est élevé à 25,8 Mrd \$, soit seulement 4% de moins par rapport aux 26,9 Mrd \$ alloués en 2014.

Les allocations budgétaires déclarées ne reflètent pas nécessairement avec précision les dépenses d’infrastructures d’un pays car certains états cherchent à diversifier les sources de financement. Grâce à des fonds levés par des émissions d’obligations souveraines, le Kenya est en train d’agrandir ses ports alors que le Rwanda s’est lancé dans la construction d’une centrale hydroélectrique et que l’Éthiopie se concentre sur l’expansion de son secteur de l’énergie. Le Ghana, le Nigeria, la Zambie, les Seychelles et la Côte d’Ivoire comptent aussi parmi les 14 pays africains qui ont émis des obligations souveraines au cours des dernières années. ■

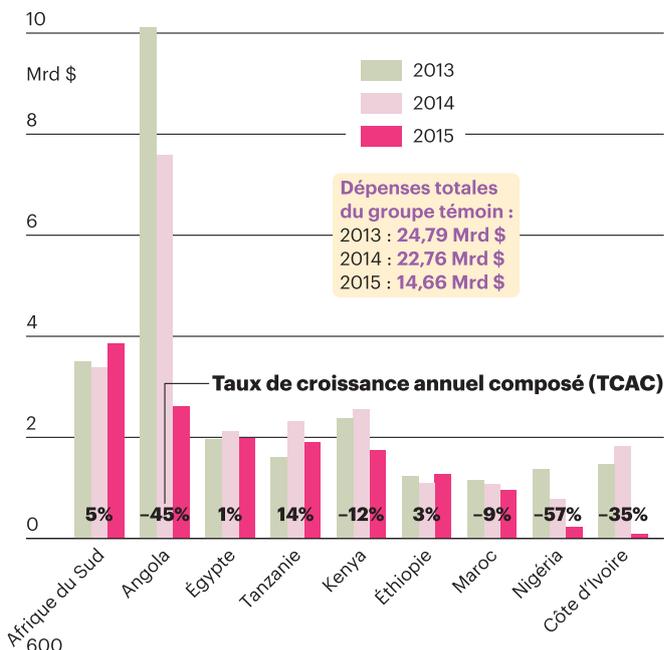


Figure 34
Groupe témoin des allocations budgétaires des gouvernements nationaux (grosses économies) Mrd \$, 2013-2015

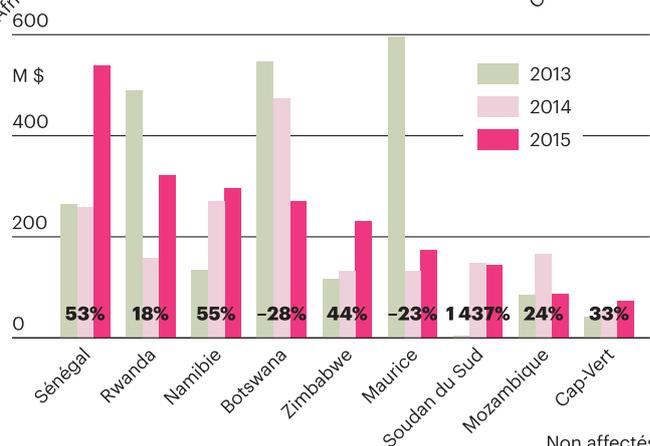


Figure 35
Groupe témoin des allocations budgétaires des gouvernements nationaux (petites économies), 2013-2015

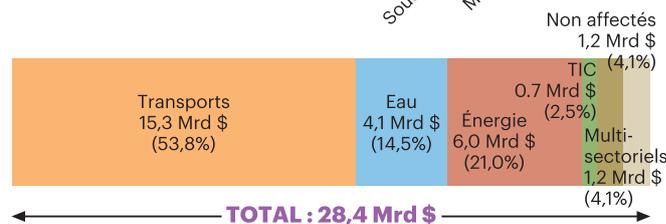


Figure 36
Allocations budgétaires des gouvernements nationaux par secteur (Mrd \$)

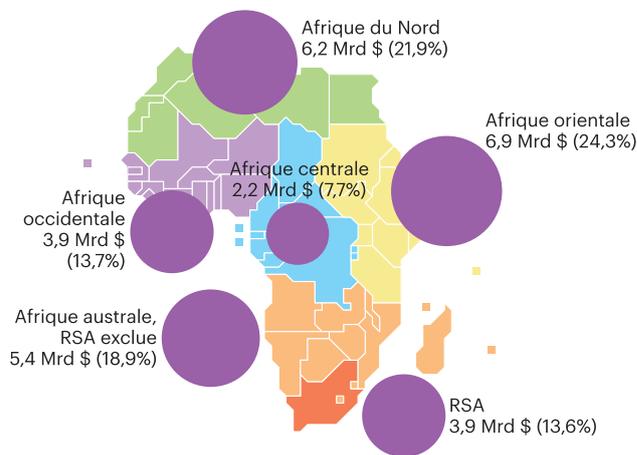


Figure 37
Allocations budgétaires des gouvernements nationaux par région (Mrd \$)

Allocations budgétaires nationales africaines identifiables en 2015 (M \$)

Les pays dans lesquels aucune donnée n'était disponible en 2015 sont: la République Centrafricaine, le Congo, Djibouti, la Guinée

Équatoriale, l'Érythrée, la Libye, le Niger, la Réunion, Sainte-Hélène, São Tomé-et-Príncipe (STP), les Seychelles et le Soudan.

Afrique du Nord

Algérie	990
Égypte	3 669
Mauritanie	122
Maroc	963
Tunisie	454

Afrique Australe

Angola	2 616
Botswana	271
Comores	28
Lesotho	198
Madagascar	105
Malawi	232
Maurice	174
Mozambique	299
Namibie	296
RSA	3 855
Swaziland	102
Zambie	810
Zimbabwe	231

Afrique de l'Est

Ethiopie	1 826
Kenya	1 744
Somalie	2
Soudan du Sud	143
Tanzanie	1 909
Ouganda	1 290

Afrique Centrale

Burundi	124
Cameroun	1 035
Tchad	525
RDC	35
Gabon	149
Rwanda	322

Afrique de l'Ouest

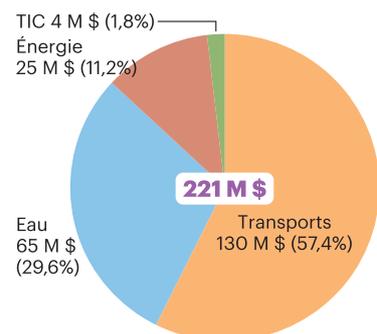
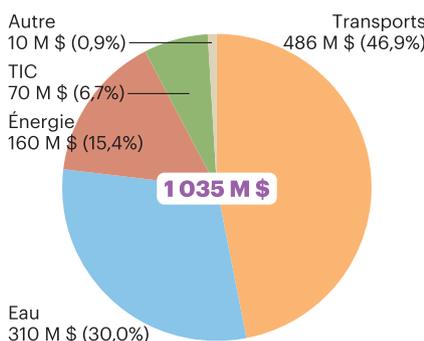
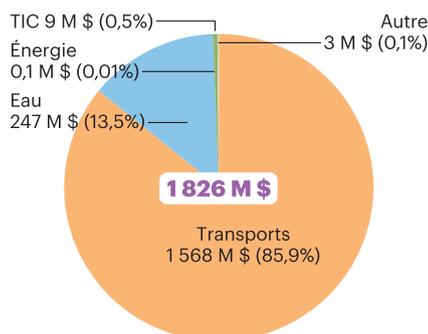
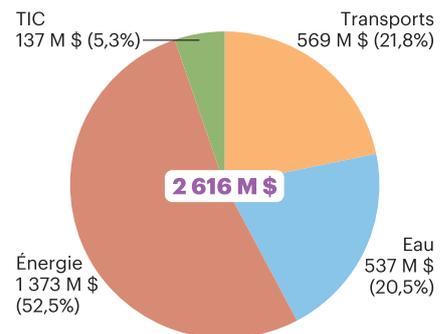
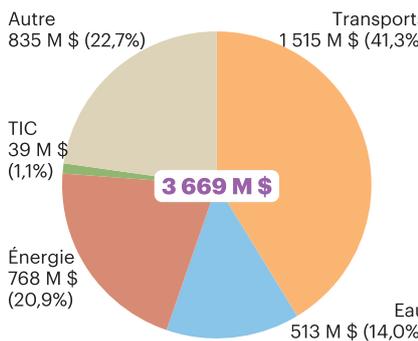
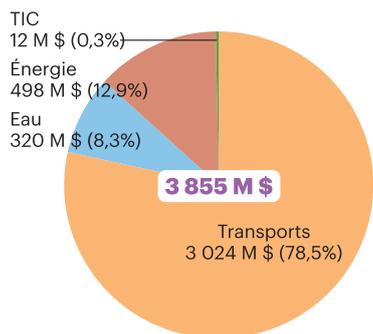
Bénin	227
Burkina Faso	203
Cap Vert	73
Gambie	37
Ghana	694
Guinée	522
Guinée-Bissau	18
Côte d'Ivoire	568
Libéria	5
Mali	393
Nigeria	221
Sénégal	539
Sierra Leone	183
Togo	197

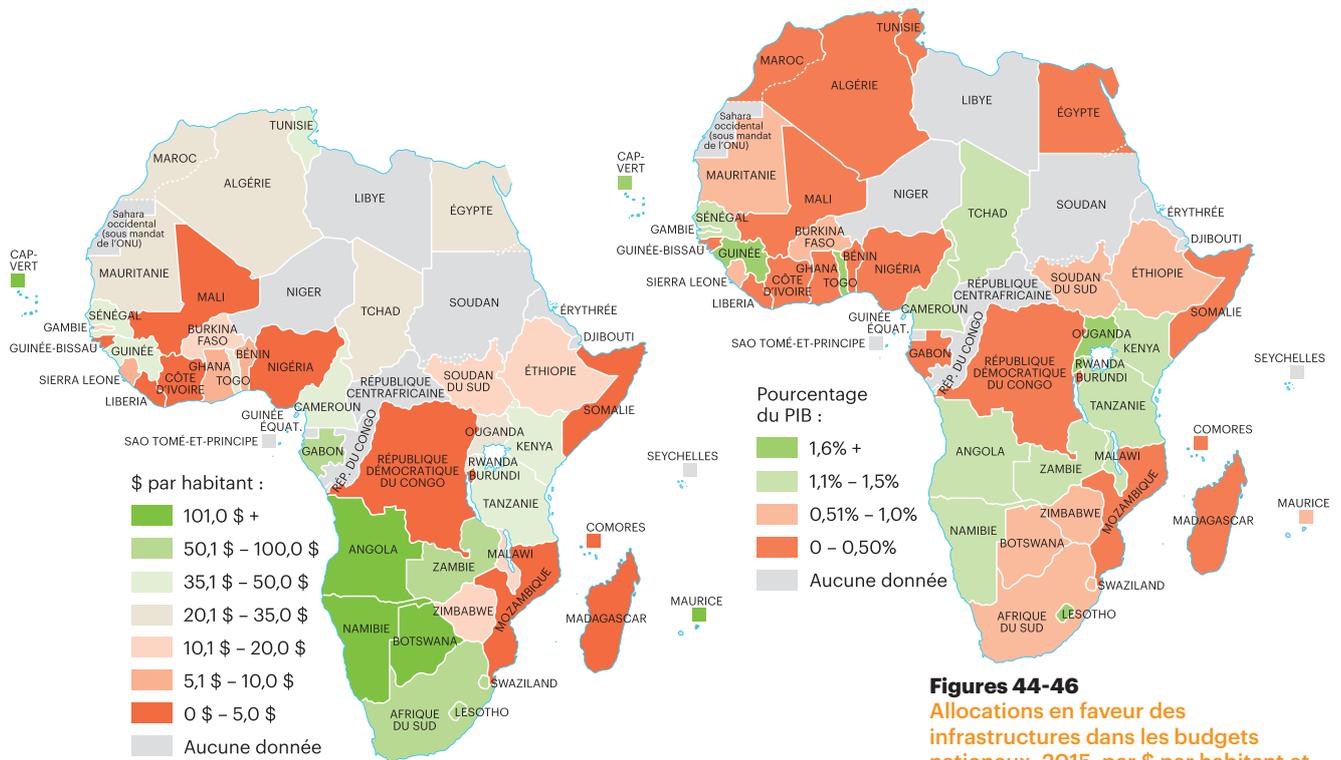
Figures 38-40 (graphiques circulaires du haut, de gauche à droite)

Allocations budgétaires nationales identifiables en 2015 par secteur pour RSA; l'Égypte; l'Angola

Figures 41-43 (graphiques circulaires du bas, de gauche à droite)

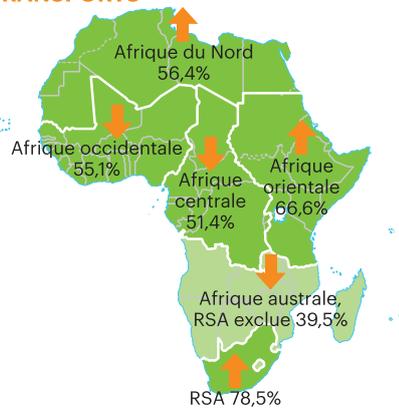
Allocations budgétaires nationales identifiables en 2015 par secteur pour l'Éthiopie; le Cameroun; le Nigeria



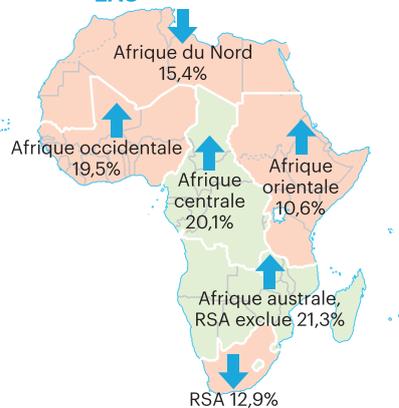


Figures 44-46
Allocations en faveur des infrastructures dans les budgets nationaux, 2015, par \$ par habitant et en pourcentage du PIB; Pourcentage des allocations en faveur des infrastructures par secteur, 2015

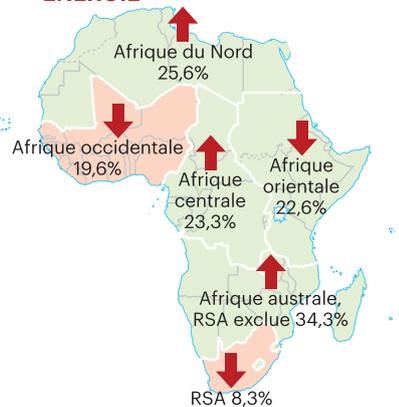
TRANSPORTS



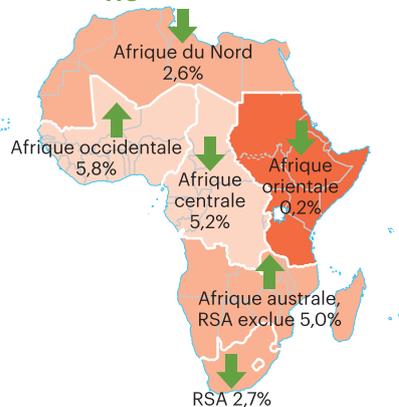
EAU



ÉNERGIE



TIC



% du budget total en infrastructure :



↑ ↓ Augmentation/diminution de part de pourcentage depuis 2014

Le total des crédits alloués aux dépenses d'immobilisations varie beaucoup entre les grosses et les petites économies africaines. C'est pour cette raison que les allocations budgétaires approximatives des gouvernements nationaux en faveur des infrastructures sont indiquées sur la base d'une allocation par habitant et sous forme de pourcentage du PIB afin de refléter les montants relatifs que les gouvernements nationaux allouent aux infrastructures en pourcentage de leur population et de leur économie.

Selon les données du gouvernement national, l'Afrique du Sud, par exemple, alloue des crédits budgétaires modestes aux infrastructures par rapport au nombre de ses habitants et en pourcentage de son PIB, mais ces crédits ne tiennent pas compte des dépenses publiques d'infrastructures du pays au niveau infranational, qui seront abordées dans la section suivante.

Dans la plupart des scénarios, le secteur public sera le principal bailleur de fonds du développement des infrastructures, et il est probable que la participation du secteur privé reste limitée dans certains secteurs. Par conséquent, l'intensification du développement des infrastructures en Afrique dépendra d'une analyse approfondie de la manière dont les ressources fiscales seront réparties, financées et mobilisées.

5.2 Financement infranational

Les besoins en infrastructures infranationales de l'Afrique et les options de financement ne sont pas soumis à un examen et une analyse approfondis comme c'est le cas pour les recherches menées aux niveaux national, régional et continental. Pourtant, la croissance rapide des villes africaines et l'émergence de solutions axées sur les énergies renouvelables hors réseau de plus petite envergure sont peut-être deux indices qui soulignent l'importance croissante des solutions décentralisées, à la fois en termes de besoins d'infrastructures et de financement.

Certaines estimations suggèrent que d'ici 2035, la moitié des Africains vivront dans des zones urbaines, alors qu'un tiers de la population d'Afrique subsaharienne vivra dans 36 villes, chacune comptant plus d'un million d'habitants. Parallèlement à cela, les solutions énergétiques hors réseau à petite échelle pourraient avoir un gros impact sur les zones rurales en Afrique.

Les aspects pratiques du développement décentralisé des infrastructures sont mis en œuvre, dans une certaine mesure, dans des pays tels que le Nigeria et l'Afrique du Sud où les financements infranationaux au niveau local et des entreprises de services publics sont bien établis, et des pays tels que le Maroc qui a, depuis 2011, entamé un programme visant à décentraliser la prise de décision et le financement concernant les infrastructures.

Plusieurs membres de l'ICA proposent des programmes de financement infranationaux qui offrent la possibilité aux gouvernements locaux solvables et à certaines entités publiques de financer des projets d'infrastructures publiques sans souscrire d'obligations souveraines.

Le Brookings Institute¹ a conclu que les efforts consentis par les pays africains pour transférer la responsabilité des services et de la décentralisation de l'autorité fiscale "sont très en retard par rapport à d'autres régions du monde". En Afrique subsaharienne, l'Afrique du Sud est le pays le plus décentralisé avec 60% de ses dépenses publiques gérées par les gouvernements locaux. L'Institut estime que l'Éthiopie et l'Ouganda se situent autour de 30%, alors que le Kenya se trouve à l'autre extrême avec

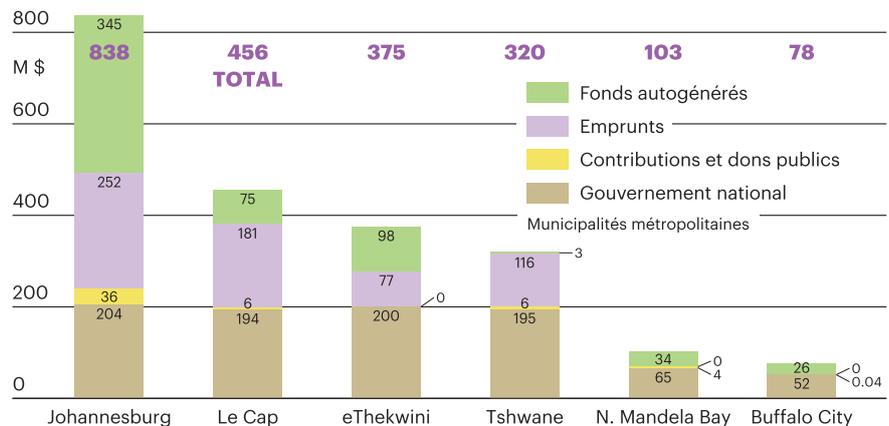


Figure 47 Sources de financement (M \$) pour six échantillons de villes et de municipalités

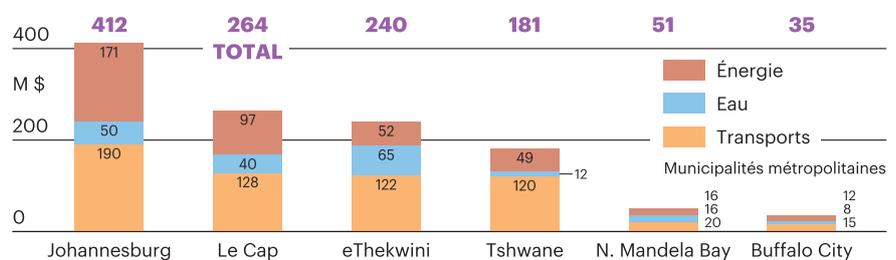


Figure 48 Dépenses d'infrastructures par secteur (M \$) pour six échantillons de villes et de municipalités

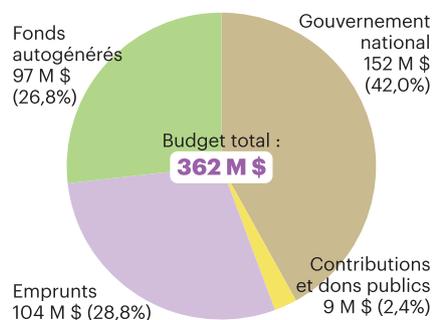


Figure 49 Financement infranational - sources des fonds

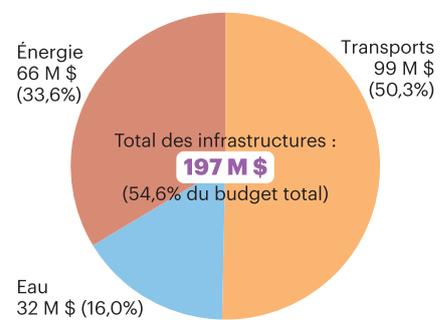


Figure 50 Financement infranational - dépenses moyennes par secteur, 2015

seulement 5% des dépenses publiques gérées par les gouvernements locaux.

L'Afrique du Sud donne un aperçu de la façon dont la décentralisation du financement pour l'Afrique fonctionne. La Figure 47 indique les montants que six villes et municipalités sud-africaines ont budgétisés pour les infrastructures, alors que la Figure 46 illustre les sources de financement pour l'intégralité de leurs budgets, notamment les dépenses autres que les infrastructures.

Mais le plus important est que le système sud-africain prévoit une planification locale. Le Plan Détaillé de la ville de Buffalo, par exemple, considère les infrastructures à la fois en termes de ses propres installations, telles que les routes et les travaux d'assainissement, et du système de transport régional qui appartient, est géré et exploité par un grand nombre d'entités publiques et privées diverses et

¹ www.brookings.edu/wp-content/uploads/2016/07/AGIFinancingAfricanInfrastructure_FinalWebv2.pdf

variées. La ville collabore aussi étroitement avec le Conseil Régional des transports du Greater Buffalo Niagara, l'association coopérative des gouvernements de la région qui s'occupe de la planification régionale des transports.

L'éventail des besoins locaux en infrastructures est vaste et varié. La Municipalité de Nelson Mandela Bay a récemment injecté 50 M R (4 M \$) dans la zone de Missionvale pour l'instauration et l'amélioration de services de collecte des eaux de pluie, d'assainissement et de services publics. La zone souffre depuis longtemps d'un problème d'inondation qui endommage les maisons et a conduit à la détérioration de l'assainissement et des

routes ainsi qu'à des problèmes de gestion des eaux de pluie.

Bien que les fonds soient, pour l'essentiel, consacrés à l'entretien de l'infrastructure existante dans le cadre de budgets très serrés, certains nouveaux développements locaux sont attendus avec impatience. GO!Durban, un système de transport intégré écologique, permettra de transporter les gens dans des voies réservées au transport public. Quelque 20 Mrd R (1,6 Mrd \$) ont été budgétisés pour la transformation du système de transport public de Durban, qui, d'ici 2027, prévoit d'assurer le déplacement de 600 000 voyageurs dans la ville par l'intermédiaire de neuf corridors de transport public.

La *Figure 49* illustre la provenance des fonds levés par les six gouvernements locaux. Bien que certaines localités soient fortement tributaires du soutien du gouvernement central, d'autres sont en mesure d'utiliser leurs propres fonds. Johannesburg, par exemple, a budgétisé des recettes de 345 M \$ provenant de sources autogénérées. Les recettes de la ville proviennent des services d'électricité, d'eau et d'assainissement ainsi que des impôts fonciers et des impôts sur les sociétés.

La *Figure 50* illustre la priorité des dépenses dans les secteurs des transports, de l'énergie et de l'eau des six villes et municipalités. ■

Autre Financement national

Les entreprises de services publics, qui subissent parfois la pression du public et des politiques pour maintenir des tarifs bas, rencontrent des difficultés pour générer des fonds internes à des fins de réinvestissement, ce qui les rend tributaires des fonds externes, souvent non-commerciaux. Mais il y a des exceptions, comme Ethiopian Airlines par exemple. Des options de financement commercial se présentent au transporteur éthiopien qui a récemment conclu un financement avec paiement avant livraison (PDP) de 107 M \$ avec ING Capital pour l'achat d'un Airbus A350-900.

Le gouvernement éthiopien n'accorde aucune subvention à la compagnie aérienne et lui permet de réinvestir tous ses profits, ce qui est une chose inhabituelle dans le contexte africain. Entre le début de l'année et juin 2015, Ethiopian Airlines a enregistré un bénéfice net de 3,15 Mrd birr (148 M \$), par rapport aux 2 Mrd birr (96 M \$) au cours de la même période l'année d'avant. En l'absence de subvention officielle, le succès de la compagnie aérienne peut être attribué en grande partie au gouvernement propriétaire bienveillant qui n'exige aucun dividende et contribue à limiter au maximum les coûts financiers et de main d'œuvre.

La compagnie aérienne, qui génère également des bénéfices économiques provenant de recettes en devises fortes et qui a relancé le secteur horticole en pleine expansion de l'Éthiopie, profite aussi d'emprunts non-commerciaux contractés auprès de son propriétaire et de pourvoyeurs de fonds de développement. L'AFD a consenti un prêt de 50 M € (56 M \$) pour financer la construction d'un terminal.

L'entreprise sud-africaine de services publics Transnet utilise quant à elle un mélange de fonds commerciaux et non-commerciaux. En 2015/16, la compagnie a levé 40,9 Mrd R (3,2 Mrd \$), sans garantie du gouvernement, par l'intermédiaire de plusieurs sources parmi lesquelles:

- 8,3 Mrd R (660 M \$) auprès d'institutions de financement du développement;
- 8,5 Mrd R (675 M \$) de billet de trésorerie et de prêts à vue;
- 19,1 Mrd R (1,5 Mrd \$) de prêts contractés auprès de banques nationales et de crédit global; et
- 4,6 Mrd R (365 M \$) d'émissions d'obligations intérieures.

Près de 80%, soit 32,2 Mrd R (2,6 Mrd \$) de ce financement destiné aux dépenses d'infrastructures en Afrique, provient de sources de

financement non comptabilisées dans le présent rapport, bien que l'on ne connaisse pas vraiment la part des dépenses en immobilisations et des dépenses de recettes. Transnet a déclaré un investissement de capitaux de 29,6 Mrd R (2,3 Mrd \$) par rapport à des fonds externes de 40,5 Mrd R (3,2 Mrd \$). Les recettes autogénérées pour l'année se sont élevées à 27,7 Mrd R (2,2 Mrd \$).

Transnet lève des fonds dans les marchés des capitaux d'emprunt grâce à sa position financière, et a maintenu sa cote de crédit de bonne qualité, confirmant ainsi son profil de crédit autonome.

Les avantages que procurent les investissements des entreprises de services publics provenant de fonds autogénérés doivent être jugés en fonction de l'impact négatif que la nécessité d'y recourir pourrait avoir. Par exemple, une entreprise publique d'électricité qui est tributaire de ses tarifs pour générer des recettes et qui est tenue de lever ses propres fonds pour les dépenses en capital devra augmenter ses tarifs de consommation. L'augmentation des tarifs pourrait entraîner des impacts négatifs comme faire baisser la demande et entraver les progrès vers un accès accru à l'électricité.

On peut donc s'attendre à ce que de nombreuses entreprises africaines de services publics mettent en œuvre des programmes de dépenses en capital financés par différentes sources.

Le financement des projets de distribution actuels de Kenya Power est l'exemple même de ce type de panachage de fonds. Son projet *Kenya Electricity Expansion Project* (KEEP) est financé par la Banque mondiale. En 2015, la compagnie a fait progresser plusieurs projets KEEP, notamment la construction de 24 postes de distribution et lignes associées au coût de 77 M \$. Par ailleurs, 604km de ligne de distribution sont en cours de construction au coût de 19,1 M \$. Le travail a aussi avancé dans les projets des postes électriques et des lignes de distribution financés par la SFI et le gouvernement kényan à hauteur de 20 et 13,57 M \$ respectivement. Le gouvernement kényan a obtenu une facilité de prêt de 132 M \$ auprès de la banque chinoise d'export-import pour mettre en œuvre plusieurs projets énergétiques destinés à améliorer la qualité de l'alimentation électrique dans le Centre des Affaires de Nairobi.

Des fonds autogénérés ont été utilisés pour mettre en œuvre des projets de modernisation et de renforcement de postes électriques dans différentes parties du pays pour un coût de 62 M \$. L'installation de batteries de condensateur et de réacteurs dans les grands postes de transport a nécessité un financement de 26,6 M \$ apporté par la compagnie. ■

5.3 Chine

Les investissements annoncés par la Chine ont atteint le niveau record de 20,9 Mrd \$ en 2015, ce qui compense pour le niveau très faible de 3,1 Mrd \$ enregistré en 2014. Au cours des cinq années précédant 2015, le niveau annuel des investissements chinois était de 13,1 Mrd \$, alors que le précédent montant le plus élevé des investissements annuels a été déclaré en 2011 avec 15 Mrd \$.

Les données pour la Chine doivent être traitées avec une certaine prudence car elles reposent largement sur des informations diffusées dans les médias (qui seraient néanmoins crédibles), et concernent des annonces et non pas des engagements. Certains projets peuvent être reportés ou seront arrêtés.

Chose inhabituelle, la banque Chinoise d'import-export n'a fourni que des informations limitées sur le financement africain et ne portant pas sur des projets spécifiques. Concernant la visite de la délégation chinoise en décembre 2015 au Zimbabwe et en Afrique du Sud menée par le Président Hu Xiaolian, la banque a déclaré que parallèlement au Sommet du Forum sur la coopération Chine-Afrique de Johannesburg, un certain nombre d'accords de coopération sur les infrastructures avaient été signés avec

des représentants des gouvernements du Kenya, du Sénégal et du Gabon. Avec une valeur totale de 19,68 Mrd CNY (3,2 Mrd \$), la banque a déclaré qu'à travers ces projets, elle serait en mesure de fournir des services plus diversifiés pour étendre et améliorer la coopération entre la Chine et l'Afrique sur la capacité industrielle, la connectivité des infrastructures et les financements.

Selon les médias, l'énergie semble être devenue la nouvelle priorité pour la Chine, qui a annoncé des investissements de 10 Mrd \$ dans ce secteur en 2015, soit le double du précédent record de 5,2 Mrd \$ enregistré en 2012. Ces investissements dépassent pour la première fois les investissements chinois dans les transports.

Au cours des cinq années précédant 2015, le secteur des transports a été celui dans lequel la Chine a le plus investi, puisqu'elle a annoncé des dépenses de 40 Mrd \$ au cours de cette période par rapport à un total de 20 Mrd \$ de dépenses dans le secteur de l'énergie pour la même période.

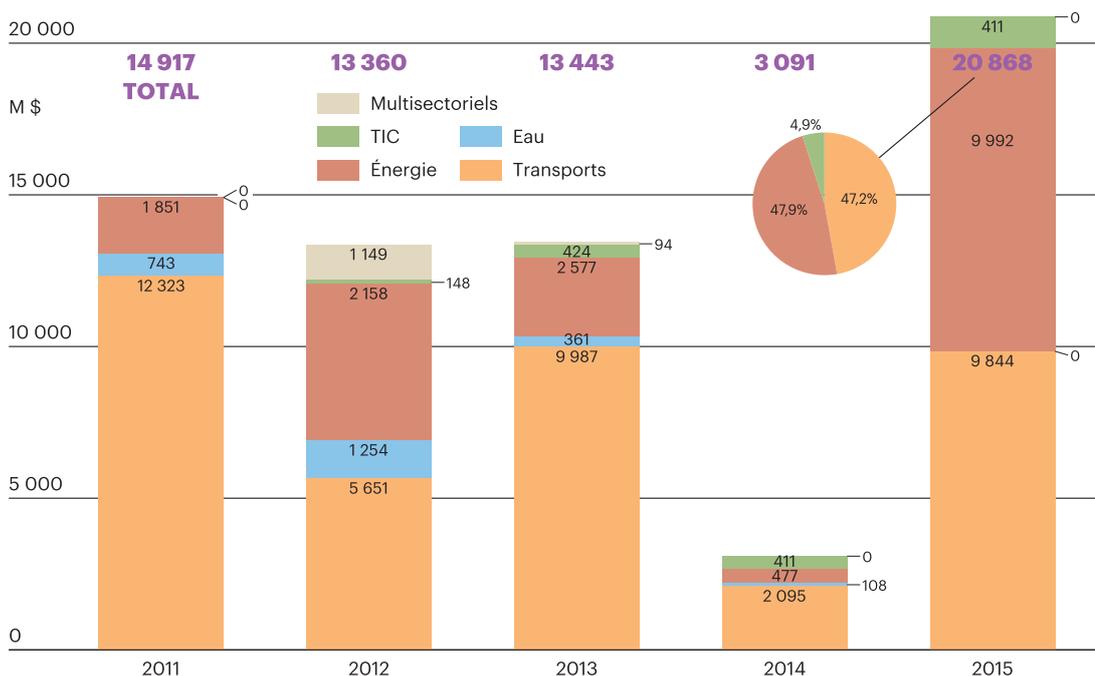
Le plus gros investissement chinois annoncé en 2015 a été consenti en faveur du nouveau projet hydroélectrique de Caculo Cabaça en Angola. Un consortium mené par la China Gezhouba Group Company

(CGGC) dépensera près de 4,53 Mrd \$ pour ce projet dont la construction devrait durer 80 mois. CGGC, une entreprise de construction et d'ingénierie cotée en bourse et basée dans la province chinoise de Hubei, détient une participation de 60% dans le consortium, selon une déclaration de l'entreprise.

La société privée Boreal Investments possède une participation de 37,5%, alors qu'une joint-venture formée par CGGC et la société portugaise Niara Holdings détient le reste. Selon l'agence de presse portugaise Lusa, le gouvernement angolais négocierait un prêt avec la Banque industrielle et commerciale de Chine pour le projet.

Les principales annonces faites dans le secteur des transports ont surtout concerné le réseau des chemins de fer d'Afrique de l'Est (dont certains doivent répondre à de nouvelles conditions imposées par les prêteurs chinois depuis l'annonce) et le chemin de fer Dakar-Kidira au Sénégal, alors qu'un investissement chinois est aussi promis pour deux autoroutes: Blaise-Diagne et Ila-Touba.

La compagnie publique sud-africaine de transport de fret et de logistique, Transnet, a annoncé une facilité de prêt de 1,5 Mrd \$ contractée auprès de la



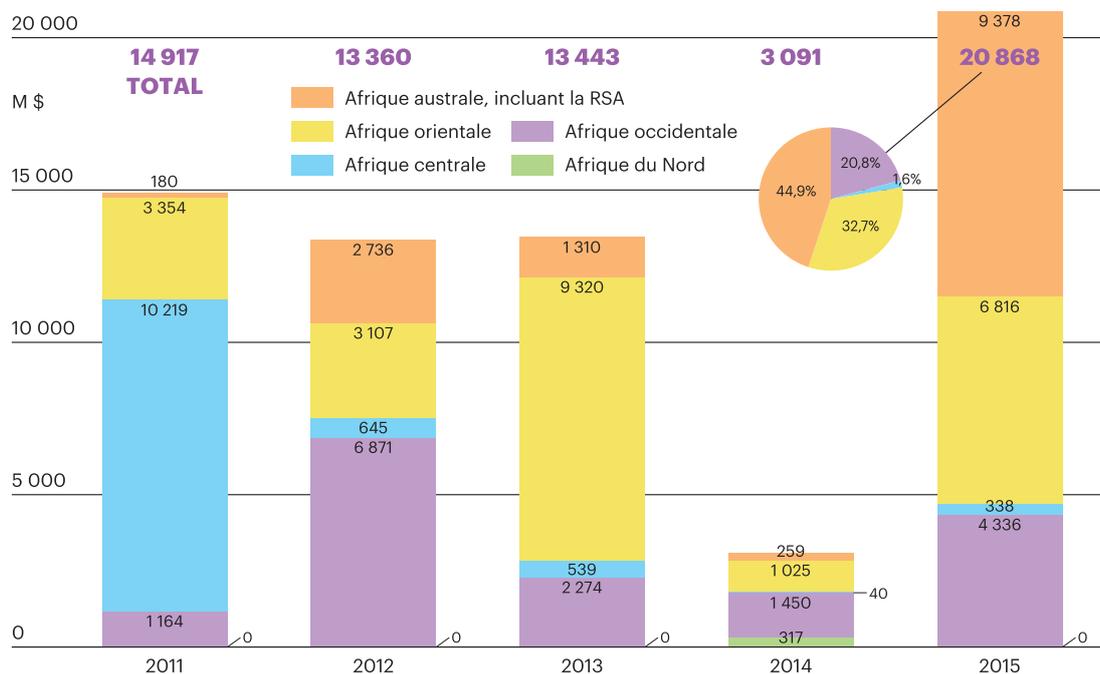


Figure 52
Engagements
chinois par
secteur et région
2011-2015

Banque de développement de Chine (CDB) en juin 2015, avec possibilité d'augmenter la facilité à 2,5 Mrd \$. Au cours de la même année, la compagnie a signé un crédit global de 12 Mrd R (952 M \$) avec cinq institutions financières majeures. La compagnie utilisera le produit du prêt pour financer son programme d'acquisition du parc de locomotives.

Les participants au crédit global, qui a été conclu séparément avec chaque bailleur de fonds mais selon les mêmes modalités commerciales, sont :

- Absa, 3 Mrd R (238 M \$);
- Nedbank, 3 Mrd R (238 M \$);
- Bank of China, 3 Mrd R (238 M \$);
- Futuregrowth Asset Managers, 1,5 Mrd R (119 M \$);
- Old Mutual Specialised Finance, 1,5 Mrd R (119 M \$).

La majorité des fonds levés par Transnet pour le programme d'acquisition du parc de locomotives, y compris le crédit global, se présente de la sorte:

- China Development Bank, 1,5 Mrd \$
- Export Development Canada, 6 992 Mrd R (555 M \$)
- KfW, 2,76 Mrd R (219 M \$)

- Prêt garanti de la banque import-export des États-Unis de 6 Mrd R (476 M \$) financé par Absa, Standard Bank et Old Mutual Specialised Finance
- Crédit global, 12 Mrd R (952 M \$)

En mars 2014, Transnet a attribué un contrat pour la construction de 1 064 locomotives diesel et électriques à deux fabricants chinois, China South Rail Zhuzhou Electric Locomotive (CSR-ZEL) et CNR Rolling Stock, ainsi qu'à deux entreprises internationales, Bombardier Transportation et General Electric Technologies. Toutes les locomotives, à l'exception de 70, seront construites dans les usines de Transnet Engineering à Koedoespoort, Pretoria et Durban.

La Chine semble se concentrer de plus en plus sur les investissements dans les infrastructures durables en Afrique, le transfert de compétences au continent et les investissements dans la formation. Les employés de Transnet ont suivi une formation formelle dans les locaux de CSR ZEL dans la province de Hunan, dans le sud-est de la Chine, en préparation de l'assemblage des locomotives dans l'usine de Transnet à Koedoespoort.

Huawei, le plus grand fabricant au monde d'équipement de télécommunications,

Huawei, emploie désormais environ 10 000 personnes dans ses opérations africaines, et souligne l'importance du personnel local formé en Afrique et en Chine. Il possède plusieurs centres de formation en Afrique du Sud, en Égypte, en Tunisie et en Angola, entre autres, qui sont axés sur le développement technologique.

Huawei doit construire la deuxième étape du projet du Réseau National à Large Bande du Cameroun pour CamTel, alors que le gouvernement du Togo a révélé des plans visant à relier plus de 500 de ses édifices publics à la fibre optique dans le cadre d'un contrat octroyé à la compagnie chinoise de télécommunications.

Le plus grand financement de la Chine dans le secteur des TIC est destiné au zimbabwéen Econet, qui a déclaré que les fonds de 300 M \$ de la Banque de développement de la Chine et du chinois ZTE Corporation seront utilisés pour la consolidation du marché et de nouveaux services.

La Chine n'a annoncé aucun nouvel investissement dans des projets d'eau en 2015. Au cours des cinq dernières années, les engagements chinois en faveur de ce secteur se sont élevés à 2,5 Mrd \$. ■

5.4 Groupe de coordination des donateurs arabes

Les membres du Groupe de coordination des donateurs arabes (ACG) communiquent de manière systématique des données pour les rapports de l'ICA, notamment la Banque islamique de développement (BID), le Fonds de l'OPEEC pour le développement international (OFID) et le Fonds saoudien de développement (SFD). Ces données, qui donnent une bonne vue d'ensemble des activités du groupe chaque année, constituent un complément d'information appréciable et sont reçues avec gratitude par les membres de l'ICA.

Le groupe a engagé un montant record de 4,4 Mrd \$ en faveur des infrastructures africaines en 2015, dépassant ainsi l'engagement précédent le plus élevé, de 3,9 Mrd \$ souscrit en 2012. Cette hausse est largement due aux engagements souscrits par la BID, le plus grand bailleur de fonds des infrastructures africaines du groupe, qui ont presque doublé. Elle a contribué à hauteur de 2,2 Mrd \$, soit 49% des engagements de l'ACG par valeur, contre 1,3 Mrd \$, soit 34% en 2014. En 2012, les engagements de la BID ont totalisé quelque 31% du total du groupe,

alors qu'en 2013, ce chiffre était d'environ 49% (voir Figure 53).

La BID semble élargir sa portée en Afrique au vu des engagements qu'elle a souscrits en Afrique centrale, de l'Est et australe en 2015, alors que l'année précédente, elle avait limité ses engagements à des projets en Afrique de l'Ouest et du Nord. Quelque 40% des engagements de la banque ont été souscrits en faveur de l'Afrique de l'Ouest et 31% en faveur de projets en Afrique du Nord, dont le projet d'interconnexion électrique entre l'Égypte et l'Arabie Saoudite, et les travaux entrepris dans le cadre du projet de l'aéroport international de Sharm el-Sheikh.

Le Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES) a engagé près de 1 Mrd \$, soit 22% des engagements de l'ACG. Il continue à mettre l'accent sur l'Afrique du Nord qui a reçu 864,5 M \$, soit 87,8% du total de ses engagements en 2015. Les deux plus gros engagements souscrits par le FADES en faveur de l'Afrique du Nord, d'un montant chacun de 199 M \$ chacun, ont concerné le projet de centrale électrique de 650MW de Cairo West en Égypte, et le port Nador West Med au Maroc.

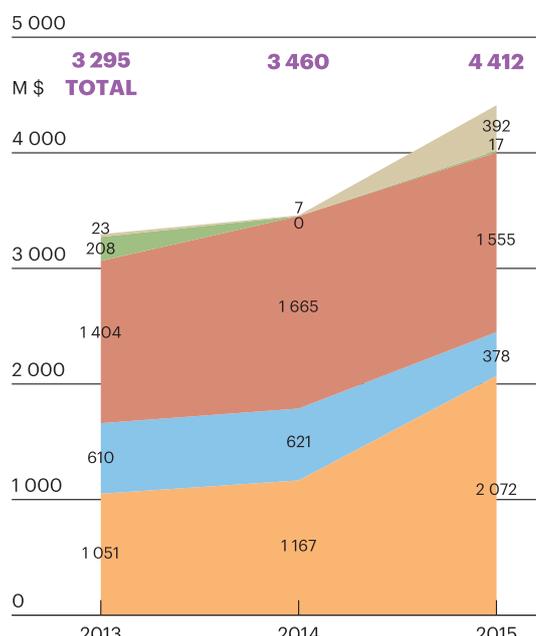
Le total des engagements du SFD a atteint 392,3 M \$ en 2015 (8,9% du total de l'ACG) contre 259 M \$ en 2014, le secteur de l'énergie ayant reçu 209,5 M \$ sur le total engagé en 2015.

L'OFID a souscrit des engagements de 311,5 M \$, soit 7,1% du total des engagements de l'ACG en 2015. C'est en Afrique de l'Est et de l'Ouest qu'il a soutenu le plus grand nombre de projets. Le plus gros engagement souscrit par l'OFID en 2015, et le seul en faveur de l'Afrique du Nord, était de 70 M \$ pour un projet d'électrification en milieu rural au Maroc.

L'OFID affiche aussi un intérêt pour le financement d'initiatives à plus petite échelle et portant sur les énergies renouvelables. Il soutient les efforts entrepris par le Centre pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de la CEDEAO (CEREEC) pour reproduire à travers l'Afrique les projets de mini-réseau qui ont rencontré un vif succès au Sénégal, au Mali et au Cap Vert. L'OFID cofinancera quatre des 20 projets sélectionnés au Bénin, au Cap Vert, au Sénégal et en Sierra Leone. Plus de 4 250 personnes en bénéficieront directement dans 850 foyers, ainsi que 123 clients commerciaux et petites

PAR SECTEUR

Transportes Eau Énergie TIC
Multisectoriels



PAR RÉGION

Afrique du Nord
Afrique occidentale Afrique centrale
Africa orientale Afrique australe, incluant la RSA Non affectés

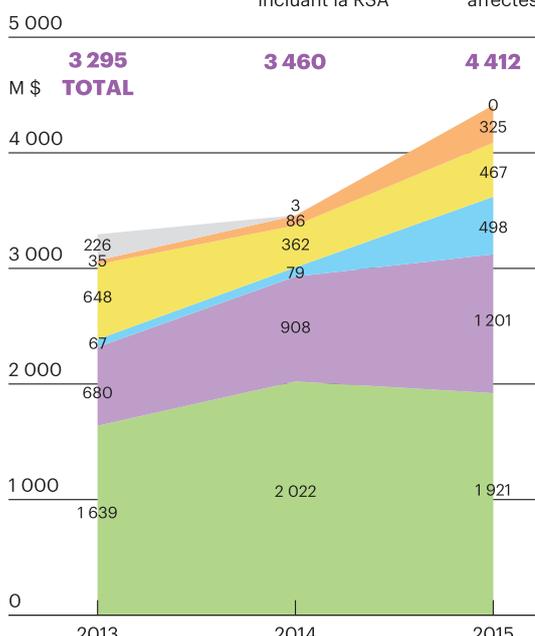


Figure 53
Engagements du Groupe de coordination des donateurs arabes par secteur et région, 2013-2015

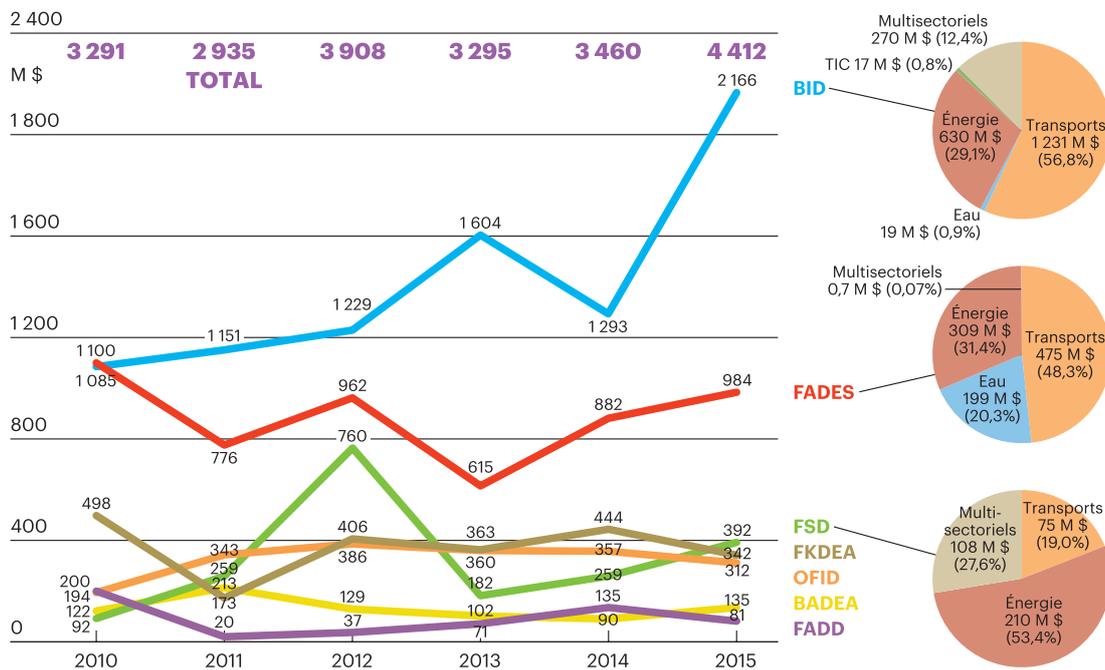


Figure 54
Engagements du Groupe de coordination des donateurs arabes par institution 2010-2015

entreprises et 57 édifices et services publics. L'OFID a aussi souscrit des engagements en 2015 en faveur de projets d'électricité en milieu rural en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Guinée-Bissau et au Burundi.

Signe de l'enthousiasme affiché par les émirats pour les énergies renouvelables – Abu Dhabi héberge l'Agence internationale de l'énergie renouvelable – quatre des sept engagements souscrits par le fonds d'Abu Dhabi pour le développement (FADD) en 2015 ont été consacrés à des projets solaires, respectivement au Burkina Faso, au Cap Vert, au Mali et au Sénégal.

Le Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes (KFAED) a souscrit des engagements totalisant 341,9 M \$ en 2015, dont un, le plus important, de 100 M \$ pour un projet d'interconnexion électrique entre l'Égypte et l'Arabie Saoudite. Ce financement cible la partie égyptienne de l'interconnexion qui a pour but de permettre l'échange d'énergie entre les réseaux égyptien et saoudien pendant les heures normales de fonctionnement, notamment aux heures de pointe et dans des conditions d'urgence. Le projet vise aussi à réduire les coûts d'exploitation et à renforcer la stabilité des deux réseaux.

En 2014, à l'occasion d'une réunion des ministres arabes à Tunis, la Tunisie a

présenté des projets d'infrastructures et de développement d'une valeur d'environ 1,26 Mrd \$ à différents fonds de l'ACG. Parmi les projets se trouvait une centrale électrique au gaz de 600MW à Mornaguia, située près de la capitale Tunis. En 2015, le SFD a engagé 181 M \$ en faveur de ce projet qui bénéficie désormais du soutien de la BID.

À l'image de la volonté de l'ACG d'élargir son action en Afrique, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) a engagé 36,1 M \$ pour soutenir des projets d'eau à travers le continent. Ceux-ci incluent une étude de faisabilité pour un projet d'eau et d'assainissement en Guinée et deux initiatives au Sénégal, pour des projets de réseaux d'égouts dans les villes de Thiès, Kaffrine et Sédhieu et dans la ville de Dakar.

Au Togo, la BADEA a annoncé qu'elle financerait d'une part les services d'un expert pour aider le Ministère de l'eau au Togo, et d'autre part la préparation d'études de faisabilité technico-économiques au Mozambique pour l'approvisionnement en eau de la Province d'Inhambane. Au Mali, la banque soutiendra la Northern Agency for Water, alors qu'au Cap Vert elle appuie un projet d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans la ville de Praia et en Côte d'Ivoire, un projet

d'approvisionnement en eau de la ville d'Abengourou et des villages environnants.

La BADEA a aussi souscrit des engagements en faveur du secteur des transports totalisant 61,4 M \$ en Afrique de l'Ouest, de l'Est, centrale et

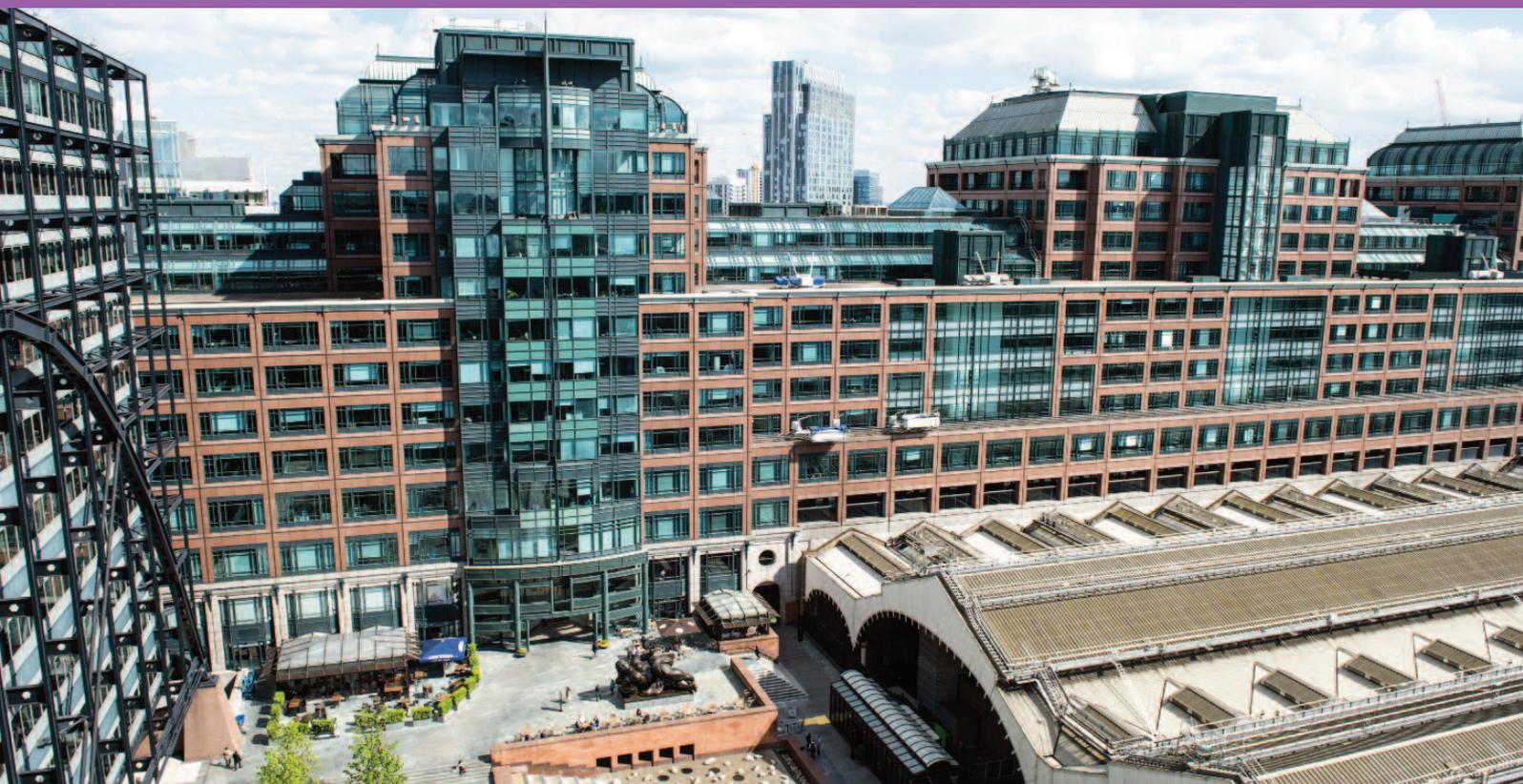
Tendances de l'ACG

En 2015, on a constaté un changement d'approche de l'ACG concernant les régions, caractérisé par une baisse inhabituelle du financement en faveur de l'Afrique du Nord, qui est passé en dessous des 50%, alors que le groupe semble se concentrer de plus en plus (bien qu'à un niveau relativement faible) sur l'Afrique centrale et australe.

Dès 2014, on a noté que l'ACG commençait à investir dans des pays autres que ceux avec lesquels il entretient des liens culturels et linguistiques, et notamment en Afrique de l'Est et de l'Ouest, ce que semblent confirmer les données de cette année.

On constate aussi un changement des priorités sectorielles. Alors que l'énergie était la principale priorité au cours des trois années précédant 2014, un intérêt croissant pour le secteur des transports est apparu au cours des quatre dernières années si bien qu'en 2015, les engagements en faveur des transports ont dépassé de 517 M \$ ceux en faveur de l'énergie pour atteindre 2 Mrd \$, le plus gros montant jamais engagé par le groupe au cours des quatre dernières années. ■

5.5 Sources européennes non-ICA



EBRD Headquarters, London – EBRD/Dermot Doorly

Les engagements en faveur des infrastructures africaines des IFD bilatérales qui en avaient déjà souscrits en 2014 ont baissé en 2015 mais ont été compensés par la forte hausse de la participation de la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD) dans le développement des infrastructures sur le continent.

En 2014, d'importants engagements ont été souscrits en faveur du secteur de l'énergie, notamment l'investissement

de 286 M \$ dans le promoteur de projets énergétiques Globeleq par Norfund, aux côtés d'engagements de 20 à 50 M \$ souscrits par plusieurs IFD en faveur de projets énergétiques, notamment le projet de parc éolien du Lac Turkana au Kenya, le projet de Tobene au Sénégal et d'Azura au Nigeria.

En 2015, les plus gros engagements sont venus de la Norvège, avec la conclusion d'accords de partage des coûts de 52,9 et 22 M \$ entre Norfund et le prestataire indépendant d'énergie solaire Scatec Solar en faveur de projets énergétiques

en Égypte et en Afrique du Sud respectivement, suivie par les engagements souscrits par la FMO néerlandaise à hauteur de 25 M \$ pour l'infrastructure des télécommunications en RDC. La FMO a aussi engagé 15 M \$ dans Kenya Tea Development Agency (KTDA) pour que celle-ci développe l'énergie hydroélectrique pour ses usines à thé, l'excédent étant vendu à Kenya Power and Lighting Company (KPLC); 13,2 M \$ en faveur d'un projet de construction de tours de téléphonie mobile au Tchad, et 11,1 M \$ pour le Terminal à conteneurs de Lomé au Togo. Aucun autre engagement de plus de 10 M \$ n'a été souscrit par les IFD bilatérales.

Les engagements de 72,5 M \$ dans les TIC ont complètement été dominés par le financement de tours de télécommunications. Quatre engagements de la FMO et un de la BIO (Société belge d'investissement pour les pays en développement) ont été souscrits en faveur de Helios Towers Africa ou de ses filiales pour qu'elles installent deux tours en RDC et une au Tchad, au Congo et en Tanzanie.

Les énergies renouvelables occupent une place prépondérante dans le portefeuille des bailleurs de fonds européens non-

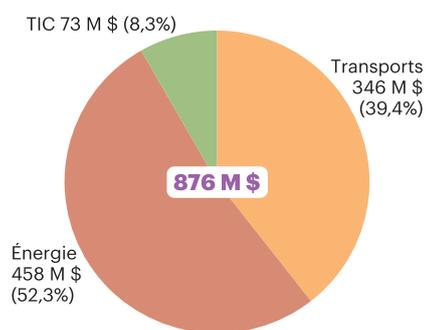


Figure 55
Engagements européens en faveur des infrastructures par secteur, 2015

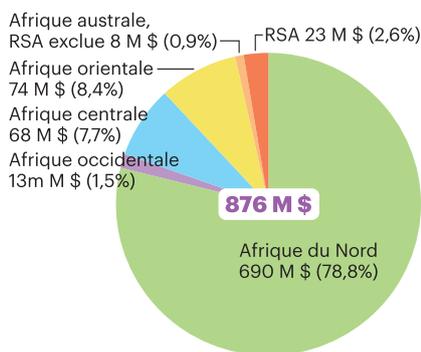


Figure 56
Engagements européens en faveur des infrastructures par région en %, 2015

ICA. À elles seules, la BIO, la FMO et la Cofides (Compagnie espagnole de financement du développement) ont soutenu un total de 13 projets de petite hydraulique. Ceux-ci incluent sept petites centrales hydroélectriques (PCH) au fil de l'eau soutenues par la FMO avec une puissance installée totale de 16MW pour KTDA. La FMO et la BIO ont toutes les deux appuyé le petit projet hydraulique de Rwimi en Ouganda. Norfund continue de planifier le déploiement de l'énergie solaire en partenariat avec le promoteur Scatec Solar.

Dans le secteur des transports, la FMO a intégré un consortium d'IFD, composé notamment de la BAD, la DEG, l'OFID et Proparco, pour financer la construction du Terminal à conteneurs de Lomé au Togo. La SFI a organisé un financement par emprunt de 300 M \$ pour le développement du port, qui représente l'investissement privé étranger direct le plus important au Togo et le plus gros investissement portuaire de la SFI en Afrique. La FMO a aussi soutenu les efforts entrepris par Rift Valley Railways pour remédier à la dégradation environnementale sur plusieurs sites.

Avec 239 M \$ en 2015, les engagements des IFD non membres de l'ICA n'ont représenté qu'un quart de ceux engagés par le même groupe en 2014. Cependant, cette baisse a été largement compensée par la BERD qui s'est révélée un acteur essentiel du financement des infrastructures africaines, conformément aux définitions utilisées par l'ICA.

La BERD soutient les pays d'Afrique du Nord depuis 2012 dans ses opérations en

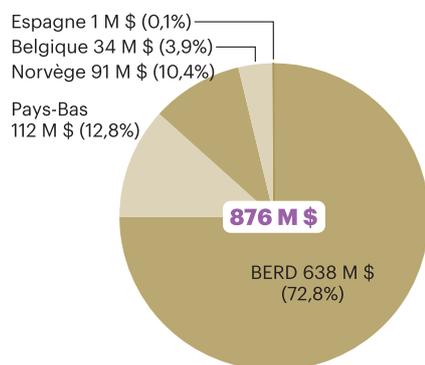


Figure 57
Engagements européens en faveur des infrastructures par pays et engagements de la BERD, 2015

Projets de la BERD en 2015	Pays	Secteur	(M \$)
Centrale à turbine à gaz à cycle combiné (TDCC) de 1.8GW près de Damanhour	Égypte	Energie	200
13 trains climatisés (8 wagons par train) qui seront exploités sur la Ligne II du Métro du Caire ; et (ii) une partie du contrat d'externalisation de la maintenance à long terme de l'intégralité de la flotte de la Ligne II	Égypte	Transports	111,4
Réhabilitation de 11 centrales hydroélectriques et de 3 barrages	Maroc	Energie	45,9
Développement de l'infrastructure au nouveau Port de Nador West Med	Maroc	Transports	222,9
Parc éolien de 120MW de Khalladi situé près de Tanger	Maroc	Energie	57,4
Total des engagements			637,6

Méditerranée orientale et méridionale (MEDA). Il s'agit de la plus grande région dans laquelle la banque s'efforce d'encourager la croissance économique et le changement démocratique. La BERD investit en Égypte, au Maroc et en Tunisie ainsi qu'en Jordanie, au lendemain des soulèvements populaires des états arabes en 2011, tous étant doté de systèmes politiques différents et animés d'une nouvelle détermination pour réformer leurs économies.

Au cours des années précédentes, la banque a annoncé qu'elle envisageait de financer à hauteur de 190 M \$ la conversion des centrales électriques de Damietta West (500MW) et d'El Shabab (1000MW) en Égypte, en d'une turbine à gaz à cycle combiné, et de reprêter 113 M \$ à la Société nationale des chemins de fer égyptiens pour améliorer la qualité des services ferroviaires entre le Caire et Alexandrie. Ces projets ont été annoncés en 2013. L'année suivante, la BERD a déclaré qu'elle envisageait de cofinancer à hauteur de 61 M \$ aux côtés des 86 M \$ de la BEI et des 12 M \$ de la Facilité d'investissement pour le voisinage de l'UE, le programme d'extension du réseau d'égouts dans le gouvernât égyptien de Kafr El-Sheikh. En 2012, la banque a déclaré qu'elle envisageait de financer l'électrification en milieu rural ainsi que des compteurs

intelligents au Maroc à hauteur de 67 M \$ et l'approvisionnement en eau potable de trois villes de taille moyenne et 260 communautés rurales à hauteur de 72 M \$.

En 2015, la banque a déclaré qu'elle envisageait des prêts de 638 M \$ pour financer deux projets de transports et trois projets énergétiques au Maroc et en Égypte.

En Égypte, la BERD se concentre sur les projets municipaux et infrastructurels, tout en modernisant les services de transport et de télécommunications, ainsi que sur la modernisation du secteur financier et le développement du secteur de l'agroentreprise.

En Tunisie, la banque se concentre sur l'efficacité énergétique, le développement du secteur des énergies renouvelables, la facilitation du financement non souverain pour le développement des infrastructures ainsi que sur la restructuration et le renforcement du secteur financier et le financement des entreprises privées.

Au Maroc, la BERD concentre ses efforts sur les énergies renouvelables, le financement direct et indirect des entreprises privées, la promotion des réformes infrastructurelles et la facilitation du financement non souverain. ■

5.6 Banques régionales de développement

Les banques régionales de développement (BRD) contribuent, aux côtés des membres de l'ICA, de l'ACG et des gouvernements nationaux, au développement des projets porteurs d'un impact régional.

La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC), par exemple, a engagé 55 M \$ au Cameroun pour le tronçon de route Lena-Tibati du développement du corridor Batchenga-Lena-Tibati-N'Gaoundere. En plus d'ouvrir et de développer les zones locales, le projet contribuera aussi à l'intégration régionale en encourageant les échanges commerciaux entre le Cameroun, le Tchad et la RCA. La BAD, l'AFD, la BID, la JICA et le gouvernement du Cameroun ont aussi participé au financement du projet. La BOAD (Banque ouest-africaine de développement) a engagé quant à elle un montant initial de 17 M \$ en faveur du projet de développement du réseau électrique de l'Organisation de mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG) s'élevant à 700 M \$, avec des fonds investis en Guinée-Bissau et au Sénégal. Le projet bénéficie aussi du soutien du GBM (200 M \$), de la BAD (135 M \$), de la BEI (106 M \$), de la BID (94 M \$), de l'AFD (52 M \$), de l'Allemagne par l'intermédiaire de la KfW (32 M \$) et du fonds du Koweït (24 M \$). Le projet devrait être opérationnel en 2019.

L'un des quatre domaines stratégiques de la BOAD est l'accélération de l'intégration régionale à travers un financement durable des infrastructures. La banque privilégie les projets et programmes régionaux et la croissance régionale des réseaux de transport d'électricité. Dans le cadre de son plan

stratégique 2015-2019, le financement destiné aux projets d'infrastructures de la BOAD devrait passer à 50% de ses engagements à moyen et long termes, contre une moyenne de 31% au cours des cinq années précédant ce plan.

Ses priorités en matière d'infrastructures consistent à soutenir les projets régionaux d'infrastructures de transport, d'énergie et de télécommunication. Dans le secteur des transports, la banque soutiendra le développement et l'interconnexion d'installations routières, ferroviaires, maritimes et aéroportuaires. La priorité de la BOAD dans le secteur de l'énergie sera accordée au développement de pôles de production d'électricité, notamment régionaux, ainsi qu'à l'interconnexion des réseaux de transport électrique. Dans ce contexte, l'accent sera mis sur la production électrique privée, axée notamment sur les énergies renouvelables.

Dans le secteur des TIC, la banque appuiera le développement de réseaux régionaux intégrés d'infrastructures des technologies de l'information et des communications à large bande, les projets régionaux de téléphonie mobile et les investissements dans la migration vers la télévision et la radio numériques.

En 2015, la BOAD a souscrit près d'un tiers de ses engagements en faveur de projets de transport alors que les engagements en faveur de l'énergie et des TIC étaient de 26 et 22% respectivement. La banque a engagé 14 et 7% des fonds en 2015 dans des projets d'eau et multisectoriels respectivement.

Le Bénin bénéficiera de plus d'un tiers des engagements de la BOAD, alors que le Mali recevra près d'un quart des fonds

engagés par la banque en 2015 en faveur des infrastructures.

Le prêt le plus élevé consenti par la banque au Bénin, soit 60 M \$, a servi à financer le processus de transition numérique du pays. Le gouvernement du Bénin a demandé à la BOAD d'augmenter ce montant en vue de mettre en œuvre les recommandations internationales relatives à la conversion de toutes les stations radio et télé du format analogue au format numérique. Les banques locales ayant participé au projet incluent BOA Bénin, ECOBANK Bénin, Banque Atlantique du Bénin, et BGFIBANK Bénin.

La Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC) a engagé 5,1 M \$ pour la construction de 60km de route entre Katchamba et Sadori au Togo, ainsi que 1,8 M \$ supplémentaires pour des travaux de réhabilitation le long du même tronçon de route. Au Bénin, la BIDC a engagé 5,9 M \$ en faveur de la centrale thermique de 120MW de Maria Gleta à laquelle la BID a contribué à hauteur de 158 M \$ et la BOAD 50 M \$.

La collaboration entre la BOAD et la BID a commencé il y a plus de 30 ans. Leur cofinancement a ciblé 29 projets totalisant 3,5 Mrd \$ dans sept pays communs d'Afrique de l'Ouest, avec des contributions respectives 800 et 400 M \$ pour la BID et la BOAD. Le cofinancement a ciblé essentiellement des projets de production d'énergie électrique, notamment l'énergie hydroélectrique, et des projets du secteur des transports.

La DBSA, qui est membre de l'ICA, a souscrit les plus gros engagements de toutes les BRD. Le secteur de l'énergie a reçu plus de 725 M \$, soit 78%, alors que les projets multisectoriels ont reçu 132 M \$, soit 14% sur le total des 929 M \$ qu'elle a engagés. Bien que les secteurs des transports et de l'eau n'aient reçu chacun que 1% des engagements, la DBSA a consacré 50 M \$ à des projets TIC. En plus de l'Afrique du Sud, la DBSA a souscrit des engagements dans tous les secteurs en RDC, en République du Congo, au Ghana, au Kenya, au Nigeria, en Ouganda, en Zambie et au Zimbabwe. ■

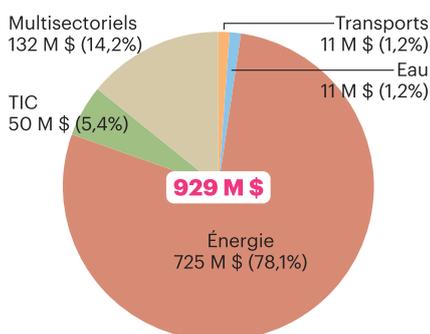


Figure 58
Engagements de la DBSA par secteur, 2015

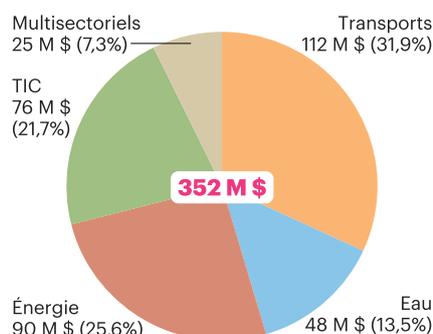


Figure 59
Engagements de la BOAD par secteur, 2015

5.7 Brésil, Inde et Corée du Sud

Brésil

Bien que le Brésil n'ait souscrit qu'un seul engagement, celui-ci était néanmoins substantiel avec 500 M \$ en faveur du projet hydroélectrique de Lauca de 2067MW en Angola. Le projet de Lauca est situé sur une portion du fleuve Kwanza entre les complexes existants de Cambambe et Capanda, et s'inscrit dans les efforts continus entrepris par le gouvernement pour augmenter la capacité hydroélectrique du pays.

Le projet de Lauca n'est pas le premier projet du secteur hydroélectrique de l'Angola soutenu par la banque brésilienne de développement. En 2015, Banco Nacional de Desenvolvimento Econômico e Social (BNDES) a déboursé des montants non divulgués dans le cadre des 464 M \$ qu'elle avait préalablement souscrits pour l'expansion de 180MW à 960MW du barrage de Cambambe. Les fonds ont financé les travaux entrepris par le conglomérat brésilien Odebrecht, qui jouit d'une position importante dans le marché angolais de la construction depuis de très nombreuses années.

Toujours en Angola, la BNDES a déboursés des fonds en 2015, en faveur du projet de pôle agro-industriel de Capanda, qui prévoit la prestation de services destinés à l'agriculture – notamment l'irrigation – ainsi que la construction et la rénovation des infrastructures sociales.

Au Mozambique, la BNDES a déboursé des fonds en faveur du projet hydroélectrique de Moamba-Major sur le Fleuve Incomati. Il produira 15MW d'électricité en plus pour le réseau énergétique national et aura la capacité de stocker 760 M de mètres cubes d'eau pour l'irrigation dans la vallée fluviale. La construction du barrage devrait aussi inclure la restauration des chemins de fer et la construction de nouvelles routes. Dans le secteur des transports, la BNDES a investi en faveur du projet de réhabilitation de l'aéroport de Nacala, dont le promoteur est aussi Odebrecht.

Bien que, par le passé, la BNDES ait eu tendance, par le passé, à financer des projets dans les pays africains lusophones, la banque brésilienne a aussi été présente au Ghana où elle a déboursé ses premiers fonds officiels en 2013 en faveur de la construction

d'un hangar d'avant-garde de 3700m² et de 1000m² de bureaux et d'ateliers construits par une entreprise brésilienne, Contracta, sur la base aérienne d'Accra. En 2015, elle a déboursé des fonds pour l'amélioration de la route N2 du Corridor Est.

Inde

L'Inde a engagé 524 M \$ dans des projets d'infrastructures africaines en 2015, ce qui constitue une hausse par rapport aux 424 M \$ de 2014 mais reste loin des 761 M \$ engagés en 2013. Sur ses engagements souscrits en 2015, 255 M \$ ont été consacrés au secteur de l'énergie et 268 M \$ à des projets d'eau. Tous les engagements enregistrés ici, dont le plus important a été pour l'extension du pipeline du Lac Victoria jusqu'à Tabora, Igunga et Nzega en Tanzanie, ont été souscrits par la banque Import-export d'Inde. La zone est mal desservie par l'infrastructure existante qui, par exemple, ne fournit au township d'Igunga qu'un accès de 60% à l'eau. Une fois achevé, le projet donnera au township un accès de 100% à l'eau. Le prolongement devrait profiter à 89 villages dans un rayon de 12km autour du pipeline.

Dans le secteur de l'énergie, l'Inde doit financer deux projets en RDC: une installation de distribution d'électricité dans la province de Bandundu et un projet de transport et de distribution dans la province de Kasai. Au Zimbabwe, l'Inde soutient financièrement la rénovation de la centrale thermique de Bulawayo. L'Inde a aussi déclaré qu'elle financerait un projet d'interconnexion électrique entre la Côte d'Ivoire et le Mali.

Corée du Sud

La Banque Export-Import de Corée a fait état d'un engagement de 88,19 M \$ en 2015, en faveur du Projet II d'Implantation de l'infrastructure maritime au Sénégal, dont la dernière partie s'est achevée par l'ouverture du terminal portuaire de Ndakhonga, avec l'aide du Fonds de coopération de développement économique (EDCF) mis en œuvre par la Banque Import-Export de Corée et qui fournit des crédits à long terme à faible taux d'intérêt.

Le développement du terminal portuaire de Ndakhonga est la dernière phase du projet visant à créer un port qui relie, par le fleuve, la région centrale de Ndakhonga au Sénégal à la mer. Plus important encore, il fournit un accès maritime entre Dakar et la région centrale du Sénégal. Au sujet du consortium coréen de Samsung et Dongil Shipyard qui a exécuté le projet, le président de la Banque import-export de Corée, Lee Duk-hoon, a déclaré que la banque continuerait à soutenir activement cette forme de partenariat entre les entreprises coréennes et le Sénégal.

En 2015, la Banque import-export de Corée a organisé à Dakar une conférence sur la stratégie régionale en Afrique qui s'est penchée sur les tendances du marché des infrastructures en Afrique et a examiné les stratégies à adopter pour soutenir les entreprises coréennes. Il s'agissait là de la première conférence sur la stratégie régionale en Afrique de la Banque import-export de Corée à l'occasion de laquelle elle a ouvert des bureaux de représentation en Tanzanie, au Mozambique et au Ghana. La banque a déclaré que son but était d'élargir ses réseaux en Afrique, qu'elle considère comme un marché émergent en pleine expansion. ■

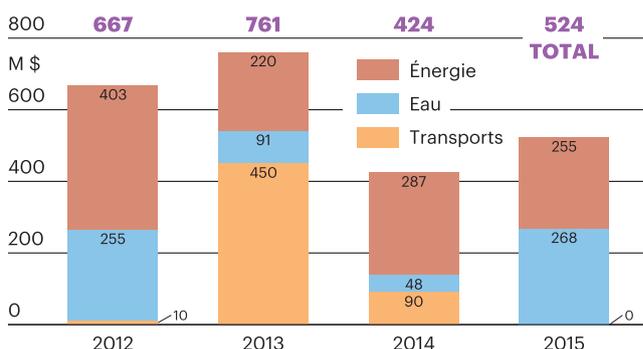


Figure 60
Engagements de l'Inde 2012-2015

6. Secteur privé



KfW Photo Archive, Jens Steingässer

Les flux de capitaux privés sont mesurés et mobilisés par plusieurs catalyseurs du secteur public. La Base de données des projets d'infrastructures avec participation privée (PPI) demeure la référence pour mesurer les tendances des investissements privés dans le développement des infrastructures africaines. Selon cette base de données, les projets ayant atteint le stade du bouclage financier ont totalisé 8,5 Mrd \$ en 2015, soit nettement plus que les 5,1 Mrd \$ enregistrés en 2014.

Depuis 2002, les membres du Private Infrastructure Development Group (PIDG) mobilisent les capitaux du secteur privé, et estiment que pour chaque dollar versé par les membres du PIDG, 25 \$ seraient mobilisés auprès de sources non-PIDG. En 2015, le projet

de port sec de DevCo au Niger a atteint le stade du bouclage financier. La transaction a mobilisé 77 M \$ d'investissement privé.

Le département du secteur privé de la BAD est quant à lui un catalyseur de capitaux privés. Le département a souscrit des engagements de 1,7 Mrd \$ pour développer la participation du secteur privé dans le développement des infrastructures sur le continent. Il a souscrit des engagements conséquents dans certains volets du projet ferroviaire et portuaire de Nacala, et dans une grande variété de projets visant à améliorer le transport aérien au Ghana, l'accès à l'eau au Rwanda, et l'alimentation électrique et les communications par satellite à travers l'Afrique. ■

6.1 Collaboration du secteur privé avec le secteur public

Base de données des projets PPI

Selon la Base de données des projets d'infrastructures avec participation privée (PPI), produite conjointement par le Service infrastructures, économie et finance de la Banque mondiale et le Fonds de conseil en infrastructure publique-privée (PPIAF), les projets avec participation du secteur privé ayant atteint le bouclage financier en 2015 ont totalisé 8,5 Mrd \$, dont 7,4 Mrd \$ de capitaux privés. Ce montant est nettement supérieur aux 5,1 Mrd \$ déclarés en 2014 et presque comparable aux 8,8 et 8,7 Mrd \$ enregistrés en 2013 et 2012, respectivement. Le montant investi par le secteur privé dans ces projets est en forte hausse, avec 7,4 Mrd \$ en 2015 contre seulement 2,9 Mrd \$ en 2014.

La baisse de la valeur des projets en 2014 est largement due au report

jusqu'en 2015 de la quatrième série d'appels d'offres du programme d'acquisition des producteurs indépendants d'énergies renouvelables (REIPPP).

Le plus grand projet de la quatrième série d'appels d'offres du REIPPP est le Projet Solar Onbe de Karoshoek de 688,4 M \$, dont les actionnaires sont Emvelo (15% – Promoteur principal/ chef de projet/ partenaire BEE) ; Industrial Development Corporation (20%); ACS Cobra Energia (20% - entrepreneur IAGC et E&M); Public Investment Corporation (20%); Investec (10%) et le Karoshoek Community Trust (15%). Les prêteurs commerciaux incluent Nedbank, ABSA et Investec ainsi que deux IFD, l'IDC et la DBSA.

La base de données fait aussi état d'investissements de taille dans des projets d'énergie solaire au Maroc. Ceux-ci incluent la centrale CSP parabolique NOORo II, dans laquelle le saoudien

ACWA Power détient une participation de 70%, soutenue par un prêt de la BEI de 110 M \$, un prêt de la BAD de 70 M \$ et un prêt de la BIRD de 250 M \$. Parmi les projets on trouve aussi la centrale CSP à tour NOORo III, dans laquelle le saoudien ACWA Power



Figure 61
Tendances de la base de données PPI
2010-2015

Base de données des projets PPI

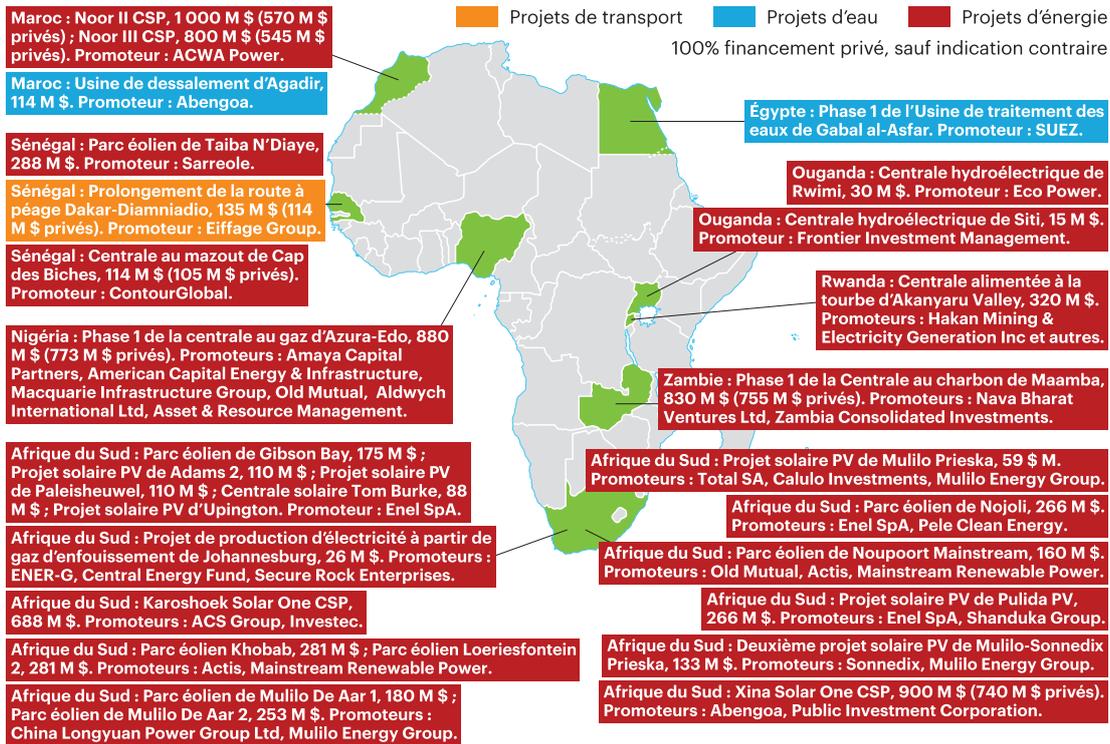
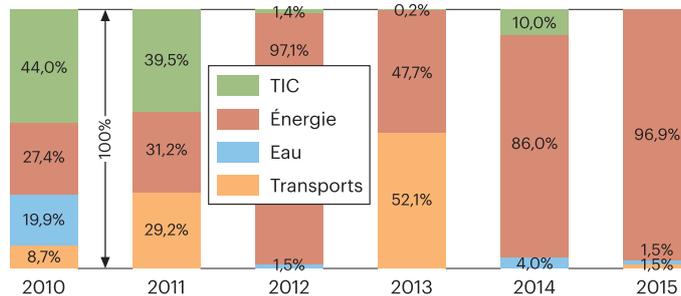
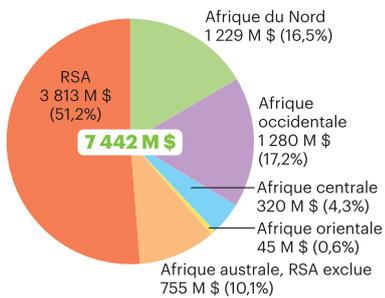


Figure 62
Projets du secteur privé ayant atteint le stade de bouclage financier en 2015



Figures 63-64
Financement du secteur privé par région, 2015 (gauche) ; Tendances du financement du secteur privé par région, 2010-2015 (droite)

détient une participation de 70%, soutenue par un prêt de la BEI de 55 M \$, un prêt de la BAD de 50 M \$ et un prêt de la BIRD de 150 M \$.

NOORo est le plus grand complexe d'énergie solaire concentrée en Afrique et augmente considérablement la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité au Maroc. Situé sur le complexe solaire de Ouarzazate, Noor (qui signifie lumière en arabe) vise à produire au moins 2 000MW d'énergie électrique à partir de l'énergie solaire d'ici 2020 et s'inscrit dans la nouvelle stratégie énergétique du Maroc pour 2010-2030.

Alors que les secteurs de l'énergie de l'Afrique du Sud et du Maroc, tels que reflétés dans la base de données PPI, ont bénéficié d'investissements privés, très peu d'intérêt a été manifesté par ailleurs, aussi bien en termes de

secteurs que de destinations – une tendance qui est restée constante au cours des dernières années à l'exception de 2013, où deux gros investissements avaient été enregistrés dans les ports nigériens.

Le secteur de l'énergie en 2015 a attiré 97% d'investissements publics-privés combinés et 85% d'investissements privés alors que l'Afrique du Sud a attiré 47% et le Maroc 23% de tous les investissements. Les projets de transport et d'eau en Afrique ont attiré seulement 1,3% du financement par secteur.

Outre l'Afrique du Sud, le seul autre investissement en Afrique australe a été consenti en faveur de la centrale électrique à charbon de Maamba en Zambie. La Banque de Chine et la Banque industrielle et commerciale de Chine contribueront à hauteur de 300 M \$

Objectifs de NOORo

- Réduire la dépendance énergétique grâce à une production supplémentaire de 160MW prévue d'ici la fin 2015 pour NOORo I et de 350MW d'ici la fin 2018 pour NOORo II et III;
- Réduire de 762 000 tonnes par an les émissions de CO₂, soit 19 millions de tonnes sur 25 ans grâce à NOORo I, II et III;
- Atteindre l'objectif national de 42% d'énergie renouvelable dans le mix énergétique du pays d'ici 2020 et développer l'industrie locale des énergies renouvelables;
- Créer 250 emplois permanents et 2400 emplois temporaires pendant la construction de Noor I, ainsi que des emplois supplémentaires pendant la construction de Noor II et III.

Source: BAD

Participation des secteurs public et privé

du financement total, alors que 150 M \$ seront consentis par l'Industrial Development Corporation of South Africa et la DBSA. 65 M \$ supplémentaires ont été apportés par un groupe de banques occidentales parmi lesquelles Standard Chartered et Barclays.

En dehors du Maroc, le seul autre investissement en Afrique du Nord a concerné l'usine de traitement d'eau de Gabal al Asfar en Égypte. Suez Environnement a remporté un contrat sur quatre ans d'une valeur totale de 84 M € (94 M \$) pour exploiter et entretenir des usines de traitement d'eaux usées en consortium avec des entreprises égyptiennes.

Aucun investissement n'a été enregistré dans les TIC dans la base de données PPI, mais le secteur privé met des fonds de côté pour des investissements dans des tours de télécommunications. Eaton Towers, par exemple, a annoncé en 2015 qu'il avait levé 350 M \$ en fonds propres auprès d'actionnaires existants et nouveaux en vue de financer son expansion et des acquisitions à travers l'Afrique.

Un seul investissement a été enregistré dans le secteur des transports, en faveur de l'extension de l'autoroute route à péage Dakar-Diamniadio au Sénégal. Le français Eiffage, par l'intermédiaire de

ses filiales Eiffage Sénégal et Eiffage TP, a remporté le contrat de conception, de construction, de financement, d'exploitation et d'entretien de l'extension jusqu'en 2039. Le nouveau tronçon de d'autoroute à quatre voies, qui sera prolongé de 16,5km, reliera le centre de Dakar au nouvel aéroport.

Private Infrastructure Development Group (PIDG)

Les membres du Private Infrastructure Development Group (PIDG) ont, depuis 2002 et dans tous les secteurs et territoires, engagé 1,2 Mrd \$ en faveur des installations PIDG et mobilisent plus de 20 Mrd \$ d'investissements privés et plus de 9 Mrd \$ auprès d'autres IFI et IFD. Globalement, pour chaque dollar investi par les membres du PIDG dans des projets, 25 \$ seraient mobilisés auprès de sources non-PIDG, dont 17 \$ provenant d'un financement commercial privé.

En 2015, quatre installations du PIDG ont atteint le bouclage commercial, toutes grâce à la participation de la facilité DevCo gérée par la SFI, qui conseille les gouvernements des pays les plus pauvres sur la manière de structurer les transactions dans le but de faciliter la participation durable du secteur privé dans les infrastructures. (Voir Annexe 3, page 90)

En 2015, le projet de port sec de DevCo au Niger a atteint le stade du bouclage financier. Le projet vise à améliorer l'efficacité du commerce au Niger. La transaction a mobilisé 77 M \$ d'investissement privé et le gouvernement du Niger percevra des droits de plus de 48 M \$ au cours de la durée de vie de la concession. L'investissement original du PIDG dans le projet, qui a débuté en 2009 et a atteint le bouclage commercial en 2014, était de 800 000 \$.

Département du secteur privé de la BAD (OPSD)

La BAD considère le développement du secteur privé comme l'un de ses domaines d'intervention fondamentaux pour réduire la pauvreté et soutenir la croissance durable en Afrique. Sa vision pour le développement de ce secteur s'appuie sur plusieurs approches, notamment: l'amélioration de l'environnement commercial, soutenir les entreprises privées, le renforcement des institutions et des systèmes financiers, la promotion de l'intégration régionale et du commerce, et la création d'un effet démonstratif qui attire les ressources d'autres donateurs. En 2015, le département a souscrit des engagements de 1,7 Mrd \$ (voir Annexe 3). ■

Participation des secteurs public et privé

Selon les exploitants commerciaux, le secteur privé semble se tourner vers le secteur public pour que celui-ci encourage le dialogue et les partenariats entre les deux secteurs.

Selon un agent de développement commercial d'un des plus grands entrepreneurs IAGC au monde, une meilleure coopération est nécessaire à travers une interaction structurée et concertée sous l'égide d'organes directeurs publics. Un investisseur sud-africain a quant à lui déclaré que les secteurs parviendraient à mieux travailler ensemble si les gouvernements étaient plus disposés à reconnaître la valeur et l'expertise que le secteur privé apporte aux projets d'immobilisations de grande envergure.

Plusieurs parties prenantes publiques et privées ont toujours l'espoir de voir fleurir les partenariats public-privé (PPP), mais elles veulent voir une modernisation des règlements pour accélérer le développement des infrastructures. "Une

stratégie PPP bien définie étayée par un environnement juridique robuste aiderait le secteur privé à travailler avec le secteur public", a déclaré un investisseur. Les gouvernements devraient reconnaître la nécessité de créer des cadres réglementaires pour assurer la stabilité à long terme des projets PPP, selon un directeur de portefeuille d'une IFD, qui préconise aussi une meilleure compréhension des PPP ainsi que des cadres de PPP bien établis et fonctionnels.

Les points de vue sur les initiatives de préparation de projet semblent mitigés. Un responsable du développement commercial dans le secteur des énergies renouvelables a notamment mentionné le programme Scaling Solar de la SFI. Selon lui, l'initiative en Zambie a attiré plusieurs promoteurs et bailleurs de fonds multinationaux de grande envergure grâce à la clarté et à la structure qu'il propose. Un conseiller en placement sud-africain a indiqué que la documentation type du programme avait été très utile.

Mais un spécialiste de programme d'une IDF a appelé les partenaires du secteur public à mieux harmoniser leurs ressources pour profiter davantage de leurs avantages comparatifs. "Par exemple, il existe une douzaine de mécanismes de financement de la préparation de projet ayant la même fonction", a-t-il déclaré.

Il a aussi suggéré de faire plus d'effort pour mener à terme les projets de grande envergure en phase de développement avancé. "Ces projets semblent languir pendant des mois et des mois, parfois des années, sans même atteindre la phase de construction", a déclaré le spécialiste. Le fait d'élever le statut de ces types de projets serait un bon début selon lui. Et d'ajouter qu'il serait aussi bénéfique d'éliminer les obstacles qui entravent leur achèvement. Plusieurs parties prenantes publiques et privées ont noté qu'un meilleur dialogue est nécessaire pour que les deux camps se comprennent mieux. ■

6.2 Enquête auprès du secteur privé

Pour la quatrième année consécutive, l'enquête de l'ICA sur les investissements dans les infrastructures africaines a cherché à sonder l'opinion du secteur privé sur les investissements dans les projets d'infrastructures en Afrique. Au total, 90 personnes ont participé au sondage, notamment des promoteurs et commanditaires de projets, des investisseurs en capitaux propres, des gestionnaires de dette, des investisseurs institutionnels et des concessionnaires d'infrastructures.

Cette année, afin d'éviter d'en arriver aux mêmes constatations que l'année dernière, moins de questions directes ont été posées aux personnes interrogées. En revanche, plusieurs questions ouvertes ont été posées aux participants afin qu'ils expriment leurs avis et opinions sur les questions relatives aux infrastructures africaines. Certains de ces avis et opinions peuvent être consultés dans la section Analyse stratégique du Chapitre 3 du présent rapport (voir page 22). On a également demandé aux personnes interrogées ce qui déterminait leurs choix concernant, par exemple, leurs destinations d'investissement et ce qu'elles entendaient par le terme 'infrastructure de qualité'.

Destinations d'investissement

On a demandé aux participants au sondage de classer du premier au cinquième les pays qu'ils considéraient les plus attractifs en matière d'investissement. Chaque pays a ensuite été pondéré afin de lui attribuer un score. Le nombre total de personnes pour le premier choix a été multiplié par cinq, le deuxième choix par quatre et ainsi de suite jusqu'au dernier choix qui a été multiplié par un. Le score de chaque pays a alors été cumulé pour obtenir le classement général, puis classé par ordre.

L'Afrique du Sud est arrivée en tête des pays les plus attractifs pour les investissements. En 2014, elle partageait cette place avec le Kenya, qui est repassé deuxième dans le classement. Le Ghana a repris la place de troisième au Nigeria, qui est désormais quatrième.

Le Maroc, qui ne figurait pas parmi les

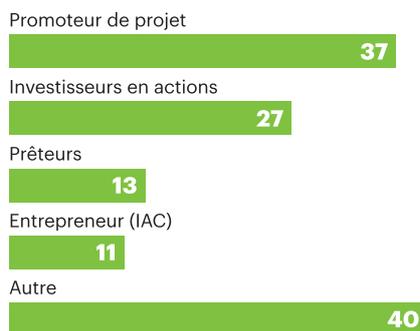


Figure 65
Enquête auprès du secteur privé : rôle des personnes interrogées

dix destinations les plus attractives pour les investissements en 2014, s'est classé cinquième dans l'enquête de 2015. En revanche, le Mozambique, qui était quatrième en 2014, a disparu des dix premières destinations en 2015.

L'Égypte est le seul nouveau venu alors que l'Éthiopie, qui figurait dans le classement de tête en 2014, n'y figure plus en 2015.

Le Rwanda, le Sénégal et la Zambie ainsi que les deux pays qui ont disparu du classement en 2015, le Mozambique et l'Éthiopie, ont tous enregistré des scores proches de ceux des pays classés en bas du tableau des 10 premiers avec 32-36 points. Les pays figurant dans le groupe suivant, à savoir le Cameroun, la Namibie, l'Angola, la RDC et l'Algérie, ont obtenu entre 17 et 19 points.

Lieux de prédilection pour les investissements

Les raisons avancées pour choisir un lieu d'investissement étaient, entre autres, la clarté du cadre de réglementation, le niveau de protection des investisseurs (notamment l'état de droit), l'aptitude à démontrer que des initiatives menées par le secteur privé ont atteint le stade du bouclage financier, un bilan attestant du soutien du secteur privé par le gouvernement (notamment en garantissant des AAE), et de régimes fiscaux robustes en appui aux infrastructures.

La stabilité politique a été mentionnée plusieurs fois comme condition préalable aux investissements, notamment la force des processus démocratiques, l'absence de corruption et la transparence, ainsi que l'aptitude

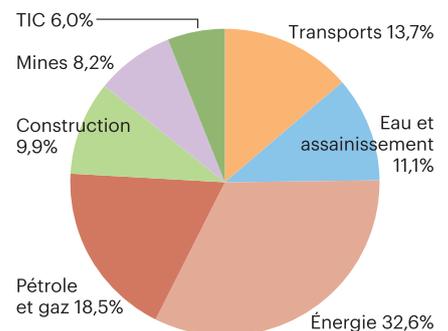


Figure 66
Secteurs dans lesquels les personnes interrogées sont actives

du gouvernement à créer un environnement stable pour un investissement à long terme.

Parmi les autres raisons avancées, on notera la taille des marchés, un milieu des affaires mature doté d'une bonne connaissance de l'industrie, la disponibilité des capitaux locaux, la disponibilité des ressources et des niveaux de formation et d'éducation suffisants.

Plusieurs personnes interrogées ont indiqué avoir des raisons spécifiques liées à leur entreprise, à un secteur ou à une région pour choisir le lieu d'investissement. Un participant a déclaré que sa société investissait dans les pays d'Afrique du Nord, et que ces trois premiers choix reflétaient les pays dans lesquels sa société voyait des débouchés. Curieusement, cet investisseur a ajouté que bien qu'il ne relève pas de sa responsabilité d'investir en Afrique sub-saharienne, il considère néanmoins que beaucoup de pays de cette région offrent des possibilités intéressantes de participation au capital et en a listé deux dans ses cinq premiers choix.

Un autre participant a déclaré que ses choix étaient motivés par la stratégie géographique de la société plutôt que par un attrait financier. La stratégie de la société se concentre sur la prestation de services d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique aux PME dans une région bénéficiant d'une monnaie, d'une langue et d'un droit des affaires communs.

Certains investisseurs ne se préoccupent que des marchés intérieurs.

Une personne interrogée, qui a déclaré qu'elle n'investissait qu'au Nigeria, et une autre, qui a déclaré investir uniquement en Sierra Leone, ont chacune sélectionné ces pays en premier choix.

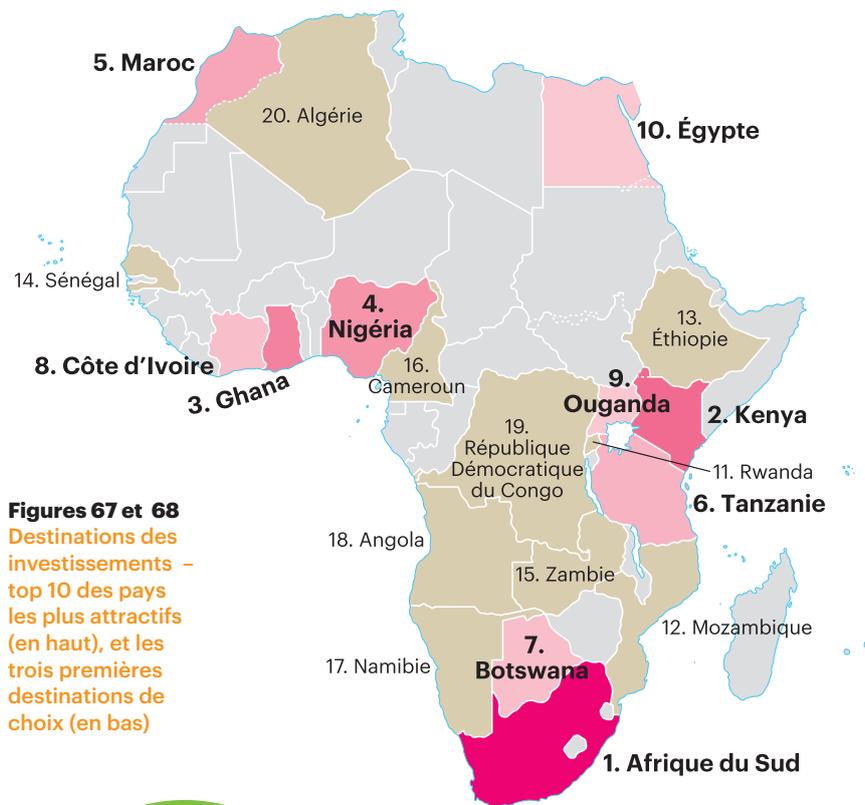
Un promoteur de projets énergétiques a déclaré que ce qui l'intéressait, c'était une combinaison d'équilibre entre l'offre et la demande d'énergie, la disponibilité des énergies renouvelables, les prix de l'énergie, la régulation du climat, la stabilité politique, la fermeté ainsi qu'une culture des affaires.

Un investisseur a décrit le processus consistant à choisir un endroit pour lieu d'investissement comme un compromis entre la taille du marché, la qualité des institutions et le cadre d'investissement. Une autre a déclaré que ses choix étaient déterminés par le projet plutôt que par le pays, et que par conséquent, elle pouvait rapidement porter son attention sur un pays différent, en fonction du projet.

Plusieurs personnes interrogées ont déclaré qu'elles choisissaient des pays dans lesquels elles avaient connu ou anticipé un succès, ou recherchaient des endroits ayant prouvé leur caractère attractif:

"Le Maroc et l'Afrique du Sud ont réussi à lancer de grands projets d'énergies renouvelables et des projets routiers financés par le secteur privé; le Botswana est bien gouverné et possède des projets adaptés à ses moyens; la Côte d'Ivoire et Djibouti possèdent des projets intéressants financés par le secteur privé, portant notamment sur des ports, des ponts, ainsi que des PEI" a déclaré un investisseur dans le secteur des transports.

Pour un autre investisseur dans le secteur de l'énergie, "le Maroc | et l'Afrique du Sud ont une vaste d'expérience en matière d'investissements dans les infrastructures énergétiques impliquant des investisseurs et bailleurs de fonds étrangers. Le Kenya jouit d'un environnement et d'une approche propices aux affaires et a fait ses preuves dans ce milieu. Le Botswana est une destination d'investissement à faible risque, alors que le Mozambique possède un potentiel d'investissement futur considérable avec notamment des



Figures 67 et 68
Destinations des investissements – top 10 des pays les plus attractifs (en haut), et les trois premières destinations de choix (en bas)



projets à gaz de grande envergure mais aussi une expérience de plus en plus avérée en matière de PEI."

Selon un exploitant portuaire, le Nigeria et l'Afrique de l'Ouest possèdent actuellement des installations portuaires inadéquates pour répondre aux besoins des 200 M de Nigériens et d'une population ouest-africaine de 400 M d'habitants. "Une installation de transbordement régional en Guinée Équatoriale résoudrait bon nombre des problèmes liés au tirage de l'eau, car les ports d'Afrique de l'Ouest ne sont généralement pas assez profonds pour accueillir la dernière génération de super-porte-conteneurs", a-t-il déclaré.

Pour un promoteur de projet, le programme PEI en Afrique du Sud est

bien développé et rencontre, à ce jour, un vif succès. La Namibie, le Botswana et la Zambie ont besoin d'améliorer leur accès à l'énergie et des programmes gouvernementaux ont été mis en place dans ce but. Le Kenya, qui possède quelques projets éoliens, à charbon et géothermiques en réserve, est quant à lui bien positionné pour alimenter d'autres pays d'Afrique de l'Est en électricité, a-t-il ajouté.

Certaines personnes interrogées ont donné des raisons spécifiques à leurs choix. "L'Angola est riche, l'Afrique de l'Est est l'endroit qui connaîtra une vraie croissance; le Ghana est prometteur, le Sénégal pourrait être extraordinaire. Le Nigeria... il y a encore des possibilités – je le mettrais en sixième position!" ■

Perspectives sectorielles

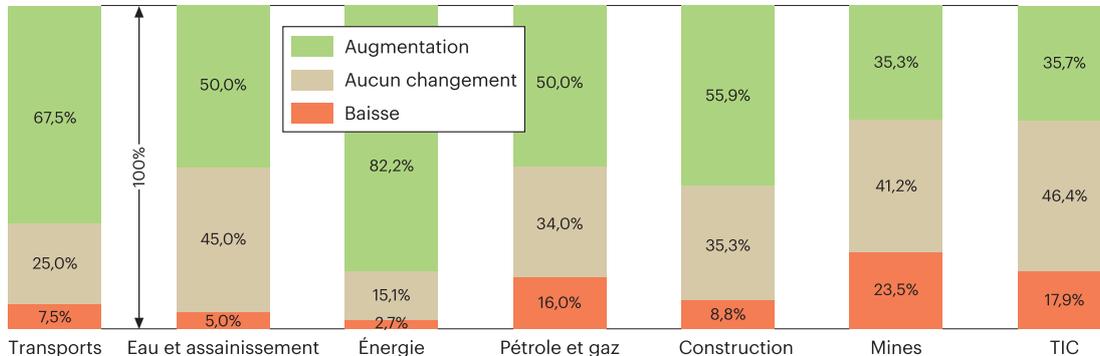


Figure 69
Intensions des portefeuilles africains au cours des deux prochaines années

On a demandé aux personnes interrogées si elles comptaient augmenter, réduire ou garder le même volume d'investissements ou de développements dans leurs portefeuilles d'investissements, de projets ou d'opérations au cours des deux prochaines années.

Bien que les parties prenantes affichent un intérêt très marqué pour l'intensification des investissements ou

des opérations dans les infrastructures africaines, notamment dans les secteurs de l'énergie et des transports, l'enquête de 2015 révèle une baisse des niveaux d'optimisme par rapport à 2014.

82% des personnes interrogées ont déclaré qu'elles augmenteraient leurs parts dans le secteur de l'énergie en 2015 contre 89% en 2014. De même, le pourcentage a baissé de 75 à 68% dans le secteur des transports, de 64 à 50

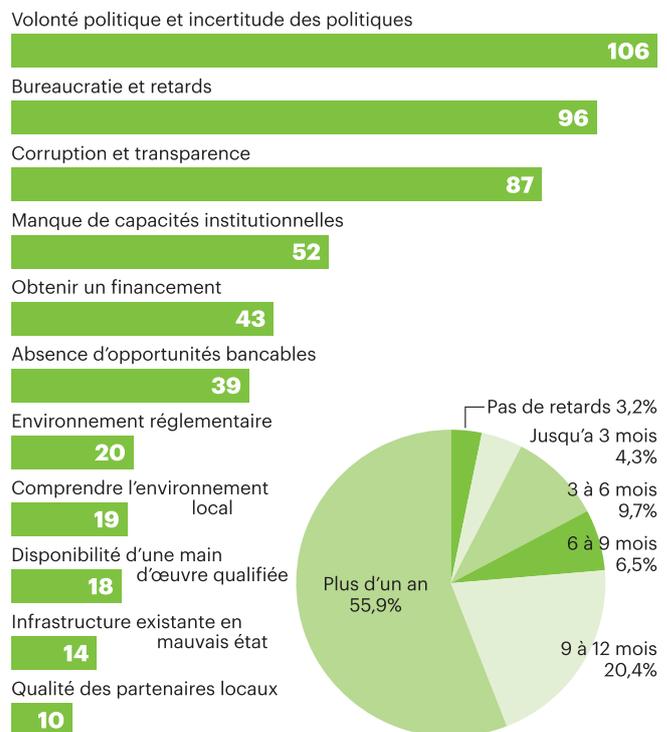
dans le secteur de l'eau et de 50 à seulement 36% dans le secteur des TIC. Le secteur minier a enregistré le plus fort pourcentage (24%) de parties prenantes envisageant une baisse des investissements ou des opérations. Le seul secteur dans lequel les parties prenantes prévoient une augmentation de leur portefeuille est le secteur de la construction, avec un pourcentage plus élevé de 56% en 2015 contre 54% en 2014. ■

Retards et défis associés aux projets

Les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête 2015 de l'ICA sur les investissements dans les infrastructures africaines ont fait état de retards plus longs que ceux enregistrés dans l'enquête de l'année dernière. Alors qu'un peu moins de la moitié des personnes interrogées en 2014 avaient déclaré des retards supérieurs à 12 mois, la dernière enquête révèle que 64% des personnes interrogées ont subi des retards d'un an ou plus.

Les causes des retards des projets sont bien connues et les défis rencontrés par les personnes interrogées sont les mêmes que ceux des parties prenantes dans le développement des infrastructures africaines. Au cours de l'enquête, on a demandé aux participants de décrire les défis qu'ils rencontraient, afin d'avoir une idée de leur ampleur. On a demandé aux participants d'identifier et de classer les trois plus gros défis auxquels ils sont confrontés. Un score pondéré a alors été calculé en attribuant un score de trois aux défis classés en tête, un score de deux aux défis classés deuxièmes et un score de un aux défis classés troisièmes. Les scores des défis identifiés par chaque personne interrogée ont ensuite été cumulés puis classés par ordre.

Pour les personnes interrogées, la volonté politique et l'incertitude des politiques, suivie par la bureaucratie et les retards, puis par la corruption et la transparence constituaient les plus gros défis. Cela rejoint les trois principaux défis relevés dans l'enquête de 2014, qui sont quasiment identiques en termes de classement et de score. ■



Figures 70 et 71
Les plus grands défis du secteur privé (gauche); Retards subis par le secteur privé (droite).

7. Analyse sectorielle



Addis Ababa, iStock

7.1 Vue d'ensemble

Sur le total des engagements de financement souscrits en 2015, soit 83,4 Mrd \$, les secteurs des transports et de l'énergie ont tous les deux reçu 34,7 Mrd \$, soit 41,6% du total des engagements. Le secteur de l'eau a reçu 8,1 Mrd \$, soit 9,7% des engagements, alors que les TIC avec 2,5 Mrd \$, et les projets multisectoriels avec 2,2 Mrd \$ ont reçu 3 et 2,7% des engagements respectivement. Les 1,2 Mrd \$ d'engagements restants qui ne sont attribués à aucun secteur, se composent de crédits budgétaires alloués par les gouvernements à des ministères chargés de les investir dans deux ou plusieurs secteurs.

Transports

Les gouvernements nationaux africains allouent historiquement alloués la plus grande part de leurs budgets

d'infrastructures aux opérations de transport, et n'ont pas dérogé à la règle en 2015. Ils ont alloué 15,3 Mrd \$, soit 44% du total des engagements en faveur des transports enregistré dans ce rapport pour 2015. La Chine a annoncé 9,8 Mrd \$ d'investissements dans le secteur en 2015, alors que les membres de l'ICA ont engagé 6,8 Mrd \$, soit 28 et 20% du total des engagements respectivement.

L'Afrique de l'Est a reçu 11,8 Mrd \$ du total des engagements souscrits en faveur du secteur des transports en 2015, soit plus d'un tiers de ces engagements sur le continent cette année-là. L'Afrique de l'Ouest, l'Afrique du Nord et l'Afrique du Sud ont reçu des engagements respectifs de 7,1, 5,1 et 4,8 Mrd \$, alors que l'Afrique australe et centrale ont reçu 2,7 et 2,3 Mrd \$ respectivement.

Eau

Les gouvernements nationaux africains ont souscrit plus d'engagements que toute autre source de financement en faveur du secteur de l'eau en 2015, avec 4,1 Mrd \$, soit 51% du total des engagements enregistrés dans ce rapport. Les membres de l'ICA ont déclaré 3,2 Mrd \$, soit 39% du total des engagements. La Chine n'a annoncé aucun investissement dans les projets d'eau, alors que les engagements souscrits par toutes les autres sources publiques et privées ont totalisé 808 M \$.

L'Afrique du Nord, avec 2,1 Mrd \$, et l'Afrique de l'Est avec 2 Mrd \$, ont représenté près de la moitié de tous les engagements souscrits en faveur du secteur de l'eau sur le continent. L'Afrique de l'Ouest, avec 1,4 Mrd \$, et l'Afrique australe avec 1,5 Mrd \$, ont représenté 17 et 18% du total des engagements respectivement. Les engagements en faveur de l'Afrique centrale étaient de 622

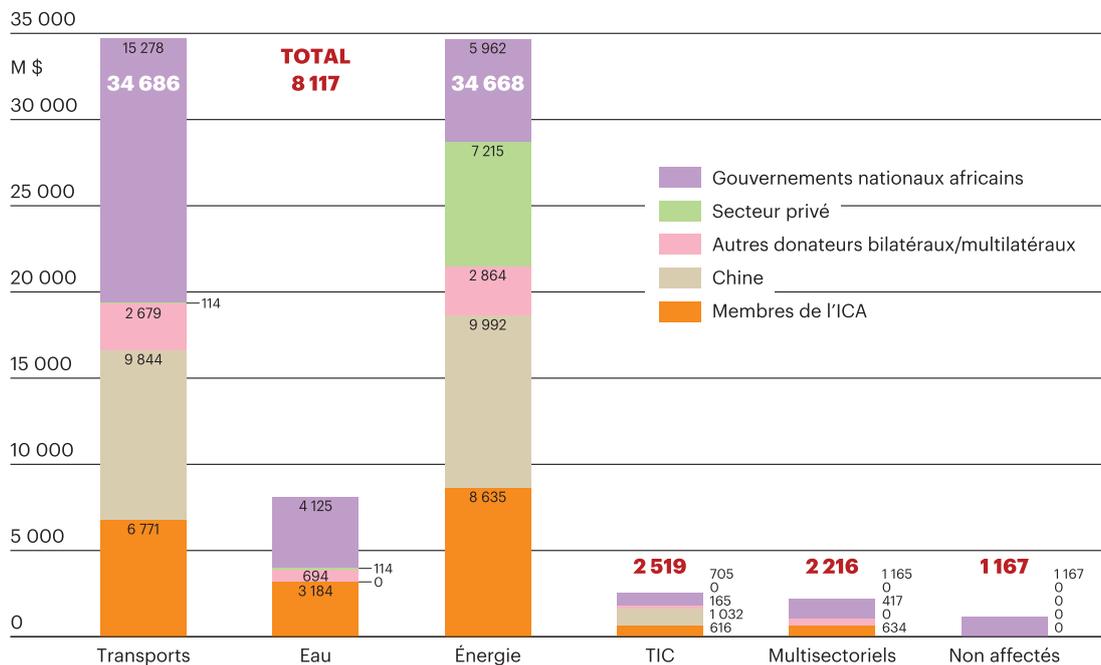


Figure 72
Financement total
par secteur et
source, 2015

M \$ (7,7%) et de 509 M \$ (6,3%) en faveur de l'Afrique du Sud.

Énergie

La Chine a annoncé plus d'investissements dans le secteur de l'énergie que toute autre source de financement en 2015, avec des annonces totalisant 10 Mrd \$, soit 29% du total des engagements pour l'année. Les membres de l'ICA ont engagé 8,6 Mrd \$ et les gouvernements africains ont alloué 6 Mrd \$ au secteur, soit 25 et 17% du total des engagements respectivement.

Sur les 10 Mrd \$ d'investissements chinois annoncés, quelque 6,7 Mrd \$ ont été investis en Afrique australe, notamment dans le projet solaire de Gwanda et la centrale thermique de Hwange, au Zimbabwe, ainsi que dans le projet énergétique de Soyo et la centrale hydroélectrique de Caculo Cabaça, en Angola.

Ces investissements annoncés font clairement de l'Afrique australe la région ayant reçu le plus d'engagements en faveur du secteur de l'énergie. Les engagements de 6,3 Mrd \$ souscrits en faveur du secteur de l'énergie de l'Afrique du Sud reflètent quant à eux la capacité avérée du pays à attirer des

capitaux privés dans son marché des énergies renouvelables.

L'Afrique du Nord, de l'Ouest et de l'Est ont toutes reçu des engagements compris entre 5,1 et 5,4 Mrd \$, soit quelque 15-16% du total des investissements dans l'énergie enregistré dans ce rapport. En revanche, les engagements souscrits en faveur de l'Afrique centrale n'ont totalisé que 1,4 Mrd \$, soit moins de 4% du total des engagements.

TIC

La Chine a annoncé des investissements de plus de 1 Mrd \$ dans les TIC en 2015, soit 41% des engagements souscrits dans ce secteur au cours de l'année. Les investissements annoncés par la Chine ont concerné des liaisons en fibre optique et des projets commandités par des entreprises publiques de télécommunication. Les gouvernements africains ont alloué 705 M \$ au secteur et les membres de l'ICA ont engagé 616 M \$, soit 28 et 24% du total des engagements respectivement.

L'Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale et l'Afrique australe ont reçu les niveaux les plus élevés d'engagements en faveur des TIC, chaque région bénéficiant d'environ un quart du total des

engagements enregistré dans ce rapport. Les engagements en faveur du secteur des TIC de l'Afrique de l'Ouest étaient de 576 M \$, alors que l'Afrique centrale a reçu 562 M \$ et l'Afrique australe 704 M \$.

Projets multisectoriels

Les gouvernements nationaux africains ont souscrit plus d'engagements que toute autre source de financement en faveur des projets multisectoriels 2015, avec 1,2 Mrd \$, soit 53% du total des engagements souscrits en faveur du secteur. Les membres de l'ICA ont déclaré 634 M \$, soit 29%, alors que les membres de l'ACG ont engagé 392 M \$, soit 18% du total des engagements en faveur des projets multisectoriels.

L'Afrique du Nord avec 838 M \$, et l'Afrique de l'Ouest avec 650 M \$, ont reçu le plus d'engagements multisectoriels, soit 38 et 29% du total des engagements souscrits par l'ensemble des sources. Les engagements multisectoriels de 135 M \$ en faveur de l'Afrique centrale et de 132 M \$ en faveur de l'Afrique du Sud ont représenté environ 6% du total des engagements, alors que l'Afrique australe et de l'Est ont reçu seulement 28 et 26 M \$ respectivement. ■

7.2 Transports

Le total des engagements en faveur du secteur africain des transports s'est élevé à 34,7 Mrd \$ en 2015, soit légèrement plus que les 34,4 Mrd \$ enregistrés l'année précédente. La nette baisse des investissements consentis par les gouvernements nationaux africains a été compensée par la hausse des engagements souscrits par les membres de l'ICA, qui sont passés de 3,6 Mrd \$ en 2014 à 6,8 Mrd \$ en 2015, alors que les donateurs bilatéraux et multilatéraux non membres de l'ICA ont aussi augmenté sensiblement leur financement des infrastructures de transport qui ont atteint 12,7 Mrd \$.

Les tendances sous-jacentes des investissements dans les infrastructures de transport en Afrique semblent positives. En effet, si l'on exclut le financement infranational de 8,4 Mrd \$ du Canal de Suez en Égypte en 2014, le secteur des transports a connu une hausse de 8,7 Mrd \$ d'une année à l'autre.

L'Afrique de l'Est a reçu la plus grande part du financement en 2015. Sur les 11,8 Mrd \$ investis, les membres de l'ICA ont engagé quelque 2,2 Mrd \$, alors que les partenaires de développement non-ICA ont engagé 5,3 Mrd \$ supplémentaires. L'Afrique du Nord et de l'Afrique l'Ouest ont reçu 1,19 et 1 Mrd \$ respectivement de la part des membres de l'ICA, alors que l'Afrique australe, la RSA y compris, a reçu des engagements de 728 M \$ en 2015. Les membres de l'ICA ont aussi souscrit des engagements importants de

934 M \$ en faveur de projets de transport panafricains en 2015.

Les engagements souscrits par le GBM (1,8 Mrd \$) et la BAD (2,4 Mrd \$) ont considérablement augmenté par rapport aux 1,6 et 1,4 Mrd \$ respectivement engagés l'année précédente. Parmi les partenaires de développement bilatéraux, le Japon s'est révélé le plus important bailleur de fonds avec des engagements qui ont considérablement augmenté pour atteindre 909 M \$, dont 515 M \$ investis en Afrique de l'Est. Les engagements souscrits par la JBIC et la JICA ont inclus 32,1 Mrd ¥ (265 M \$) en faveur de la 2e Phase du développement du port de Mombasa du PAP-PIDA au Kenya et 29,2 Mrd ¥ (241 M \$) en faveur de la 2e Phase du projet de développement du port de Nacala au Mozambique.

L'AFD a aussi augmenté considérablement ses engagements de 204 M \$ en 2014 à 684 M \$ en 2015. L'Afrique centrale a été la principale bénéficiaire du financement français des infrastructures de transport, qui a inclus des engagements de 70 M € (78 M \$) en faveur du pont de Sanaga au Cameroun et un prêt de 93 M € (104 M \$) pour le Transgabonais.

La BEI (359,7 M \$), la CE (320 M \$), l'UE-AITF (73,7 M \$), le Canada (32,7 M \$), l'Allemagne (76,3 M \$) et le RU (51,6 M \$) ont aussi augmenté leurs engagements en faveur des transports en 2015, alors que le financement de la DBSA a baissé à 10,9 M \$.

La montée en flèche considérable du financement de donateurs non membres de l'ICA s'explique principalement par les 9,8 Mrd \$ d'engagements financiers souscrits par la Chine, qui est une fois de plus le plus grand investisseur dans ce secteur. Les investissements chinois ont principalement visé l'Afrique de l'Est et de l'Ouest (4,8 et 3,3 Mrd \$ respectivement) alors que quelque 1,7 Mrd \$ ont été engagés en RSA.

Les investissements de 2 Mrd \$ des fonds arabes et de 346 M \$ des IFD européennes non membres de l'ICA ont concerné essentiellement l'Afrique du Nord en 2015. Sur le montant combiné de 334 M \$ engagé par des IFD européennes et des donateurs multilatéraux non membres de l'ICA

Corridor Abidjan-Lagos

Le corridor côtier Abidjan-Lagos est le corridor le plus emprunté en Afrique de l'Ouest sur le réseau régional d'infrastructures de transport de l'Afrique, et sa modernisation est considérée une priorité pour le PIDA dans le but d'accélérer non seulement l'intégration régionale, mais aussi de proposer un modèle pour faciliter l'intégration à travers toute l'Afrique grâce au développement des infrastructures.

La route en construction, longue de 1 028 km, relie les plus grandes villes d'Afrique de l'Ouest, à savoir Abidjan, Accra, Lomé, Cotonou et Lagos, qui, à elles seules, représentent quelque 75% du commerce dans la région de la CEDEAO. Le corridor reliera les ports maritimes aux pays enclavés, ce qui facilitera le commerce intra et interafricain et créera de nouvelles opportunités de participation au commerce mondial. En 2014, les présidents du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Nigeria et du Togo ont approuvé le projet, chacun engageant 50 M \$ pour des activités préparatoires.

Certaines parties de ce programme sont déjà en cours de mise en œuvre dans le cadre de projets nationaux, et les pays concernés mettent en place des postes frontières à entrée unique dans le cadre d'un projet continu visant à faciliter le commerce et les transports.

Le soutien multilatéral pour ce type de projet est aussi en train de s'affirmer. En 2015, le corridor a été choisi comme projet pilote pour le Mécanisme de prestation de services du PIDA et recevra une assistance technique au stade préliminaire de la préparation de projet en vue de faire avancer le projet jusqu'à la phase d'étude de faisabilité. La BAD envisage de consentir un prêt de 16 M \$ pour le projet, alors que la Banque mondiale a approuvé un financement de 90 M \$ pour le corridor en 2012.

Les corridors de transport sont promus par les donateurs multilatéraux comme un moyen de stimuler le développement social et économique dans les zones qui se trouvent aux environs de ces itinéraires. Les corridors contribuent à la mise en place d'installations industrielles et sociales, au développement des zones rurales et frontalières, à l'augmentation du revenu potentiel des groupes à faible revenu et à la création d'emplois. ■

dans la région, 223 M \$ ont été engagés par la BERD pour le développement des infrastructures au Port de Nador West Med au Maroc, et 11 M \$ ont été engagés

34,4
Mrd \$

2014

34,7
Mrd \$

2015

Total des engagements en faveur du secteur des transports

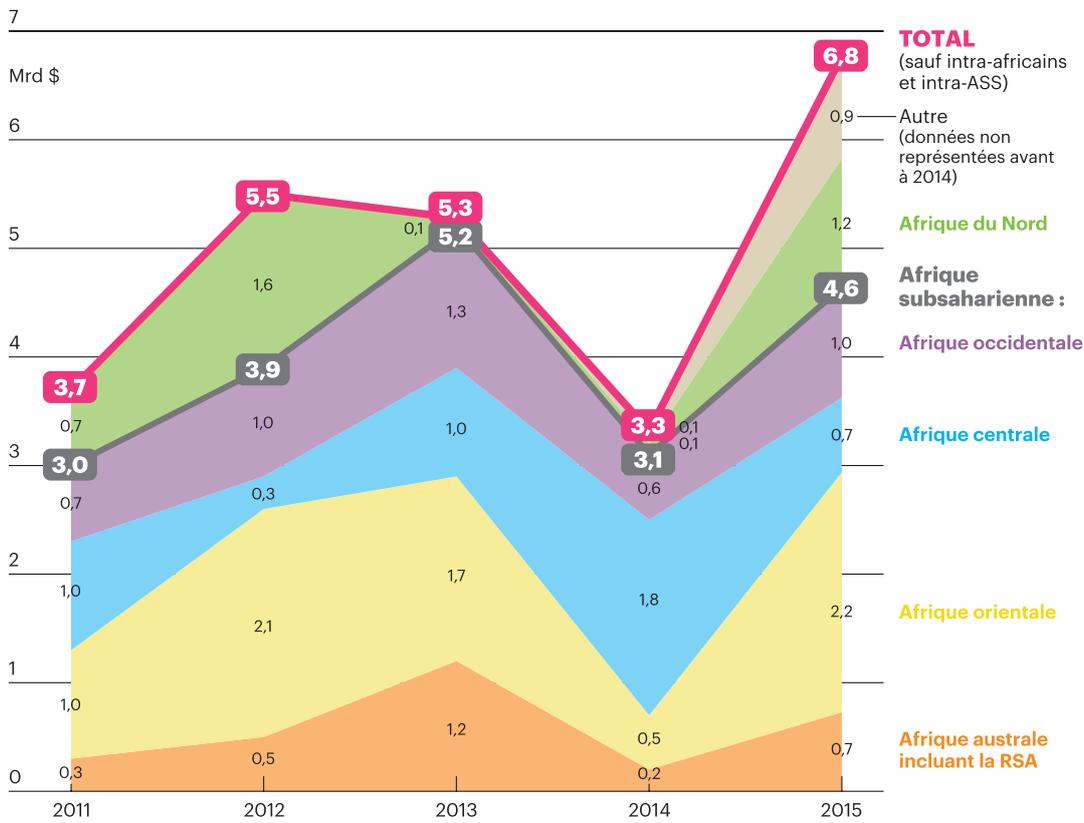


Figure 73
Engagements des membres de l'ICA en faveur des transports 2011-2015

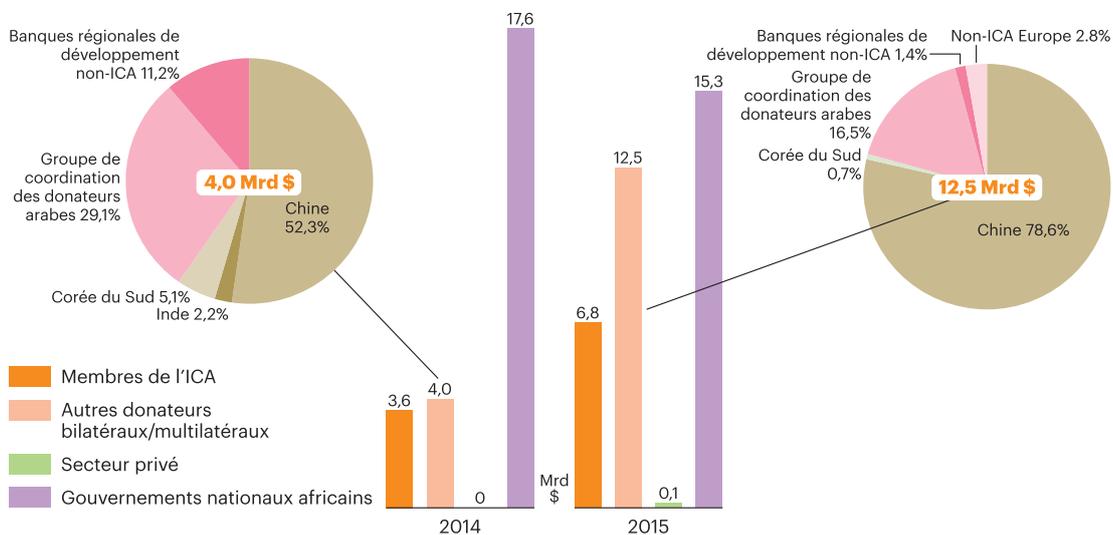


Figure 74
Total des engagements en faveur des transports, 2014 et 2015

par la FMO pour le terminal à conteneurs de Lomé au Togo. Parallèlement, les engagements de 950 M \$ souscrits par les fonds arabes en faveur de l'Afrique du Nord en 2015 ont inclus un investissement de 457 M \$ consenti par la BID dans les première et deuxième phases du projet de l'aéroport international de Sharm El-Sheikh, alors que le Fonds arabe pour le

développement économique et social a consenti un prêt de 166 M \$ pour le développement d'un réseau routier et de routes rurales en Tunisie.

Le secteur privé a une nouvelle fois joué un rôle limité dans le financement des projets d'infrastructures de transport. Selon la base de données PPI de la banque mondiale, un seul projet financé

par le secteur privé a atteint le bouclage financier en 2015. Le projet d'extension du péage autoroutier Dakar-Diamniadio de 134,5 M \$ en cours de développement par le Groupe Eiffage a bénéficié d'un prêt de 7 M \$ consenti par la SFI et d'un prêt de 7 M \$ consenti par la BAD, le reste du financement provenant de fonds privés. ■

Accélérer les projets de transport

Les gouvernements nationaux jouent depuis longtemps un rôle majeur dans le développement des infrastructures du secteur des transports dans toute l'Afrique, alors que les IFD et le secteur privé ont souvent des difficultés à trouver des investissements appropriés et rencontrent les mêmes problèmes en ce qui concerne la préparation de projet.

Des représentants d'IFD et des investisseurs du secteur privé ont souligné la difficulté de recruter les bonnes personnes dotées des capacités financières et juridiques et des compétences nécessaires en matière de négociation. Les retards et les annulations de projet sont aussi le fruit du manque de préparation des parties prenantes clés, parfois même quand cette partie prenante est aussi le promoteur du projet.

Une autre difficulté réside dans le financement de projets à un stade de préparation et de développement précoce. Un investisseur en capitaux propres suggère qu'un taux de rendement plus élevé attirerait des investisseurs dans des projets encore loin de devenir bancables, bien que d'autres ne partagent pas cet avis. "Cela reviendrait à leur demander [aux investisseurs] de jeter des fléchettes sur une cible. La plupart des investisseurs ne veulent pas en priorité un taux de rendement élevé, ils veulent un taux prévisible...il ne s'agit pas d'une question de rendement, mais plutôt d'une question de volonté et de capacités" a déclaré un gestionnaire de portefeuille africain.

Certains appellent les gouvernements à s'investir davantage dans le travail de développement à un stade précoce auquel ils ne s'impliquent généralement pas, notamment dans les projets transfrontaliers plus complexes. L'une des principales raisons avancées pour les retards ou les échecs du processus de préparation des projets plus complexes et de dimension régionale est le manque de leadership ou de volonté politique. Un investisseur d'une IFD a d'ailleurs suggéré que les grandes qualités de leadership démontrées dans plusieurs

ministères kényans avaient beaucoup contribué à faire progresser le projet ambitieux du Corridor de Lamu (LAPSSET) avec ses plans intégrés pour des ports, des pipelines, des routes et des chemins de fer.

Le secteur privé et les gouvernements africains semblent avoir des points de vue contradictoires en ce qui concerne la préparation de projet à un stade précoce, chacun attendant de l'autre qu'il assume une plus grande responsabilité et un plus grand risque au stade précoce de la préparation de projet. Pourtant, les IFD pourraient contribuer à résoudre cette énigme complexe en développant, par exemple, des initiatives subtiles pour essayer de modifier les perceptions des deux camps ou en développant davantage d'instruments d'atténuation des risques pour la préparation de projets à un stade précoce.

Les Partenariats Public-Privé (PPP) sont considérés comme la méthode privilégiée pour investir dans les infrastructures de transport, certains affirmant que le modèle fonctionne bien parce que les risques, à un stade précoce, sont partagés entre les partenaires publics et privés. Mais les PPP n'ont pas connu l'essor qu'ils auraient dû dans les marchés émergents en Asie, par exemple, parce que plusieurs conditions préalables requises n'ont pas encore été satisfaites. Pour que le PPP soit réellement efficace, il faut, entre autres, que le partenaire public dispose de la capacité institutionnelle nécessaire et que l'investisseur privé possède une bonne compréhension de l'Afrique et des gouvernements africains. "L'efficacité organisationnelle et l'appréciation commune des risques sont peut-être encore plus importantes que l'environnement réglementaire", a déclaré un conseiller en investissement dans les infrastructures.

Les exploitants privés qui travaillent avec des partenaires africains – en qualité d'exploitants, de concessionnaires et dans le cadre de PPP – citent plusieurs domaines dans lesquels le processus de préparation de projet pourrait être amélioré. Ils appellent à plus de transparence dans le processus d'appels d'offres: plusieurs

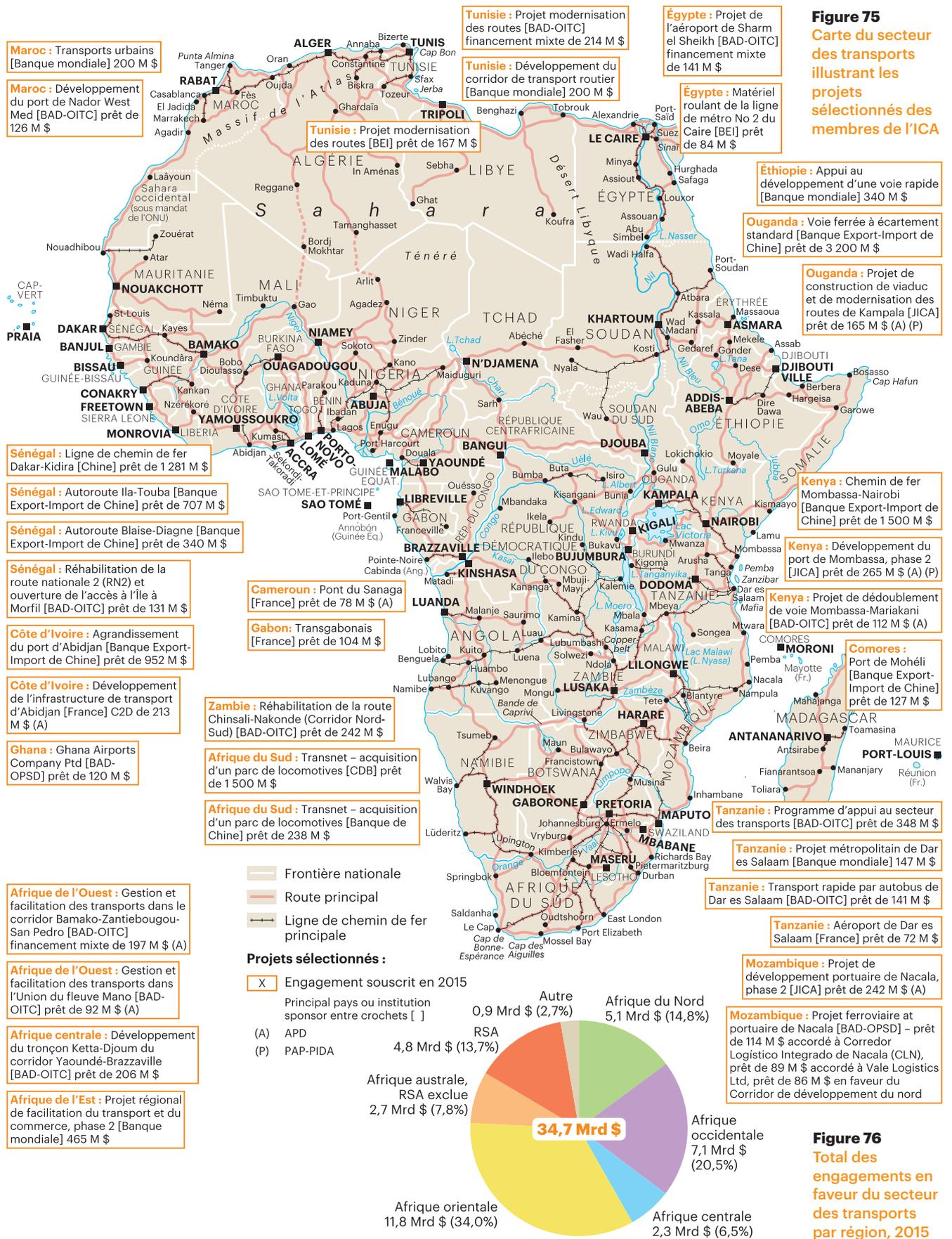
concessionnaires et exploitants soumissionnaires ont en effet déclaré être tombés sur des dossiers d'appels d'offres et des critères de sélection apparemment rédigés avec un soumissionnaire bien particulier à l'esprit, ce qui peut entraîner des retards, voire une suspension du projet.

Les autres difficultés rencontrées par le secteur privé incluent les termes de référence énoncés dans le dossier d'appel d'offres qui sont modifiés au stade de la rédaction du contrat, ainsi qu'une rotation rapide des cadres supérieurs des entreprises de services publics avec lesquelles ils négocient ou travaillent.

Plusieurs investisseurs ont aussi dénoncé le manque d'expérience du travail avec le secteur privé des responsables des entreprises de services publics et, dans le cadre de PPP, le sentiment que quelques jours de formation suffisent pour ce genre de partenariat, alors qu'en réalité, une connaissance plus approfondie des PPP est requise de la part de tous les partenaires. Cela se traduit parfois par des PPP proposés par les gouvernements qui sont loin de répondre ou de correspondre aux critères d'investissement exigés par les partenaires privés.

D'autres difficultés institutionnelles peuvent rendre les PPP problématiques. Le CEO d'une société de capitaux privés a déclaré que sans le soutien d'un Président, d'un ministre des finances, d'un dirigeant provincial ou d'un maire doté des pouvoirs nécessaires, le projet PPP "ne pourra simplement pas marcher", tout en ajoutant que certains acteurs du secteur privé ne considèrent pas le PPP comme une entreprise. Bien que l'implication du secteur public puisse contribuer à faciliter le développement du projet, il est aussi possible que l'interférence politique engendre des difficultés.

En dépit de ces obstacles, les PPP sont le modèle le plus communément adopté pour encourager la participation du secteur privé dans un secteur qui ne compte que très peu de projets exclusivement financés par des fonds privés. ■



7.3 Eau et assainissement



KfW Photo Archive, Kirsten Milhahn

Le total des engagements financiers en faveur du secteur de l'eau a atteint 8,1 Mrd \$ en 2015, soit une baisse par rapport aux 9,7 Mrd \$ enregistrés en 2014. Les dépenses des gouvernements nationaux africains ont baissé de 5,1 Mrd \$ en 2014 à 4,1 Mrd \$ en 2015. Les engagements des membres de l'ICA ont baissé de 3,4 à 3,2 Mrd \$, alors que ceux de l'ACG ont baissé de 621 à 378 M \$. Les engagements des banques régionales de développement ont diminué de 95 à 48 M \$, alors qu'aucun investissement chinois n'a été déclaré dans le secteur en 2015.

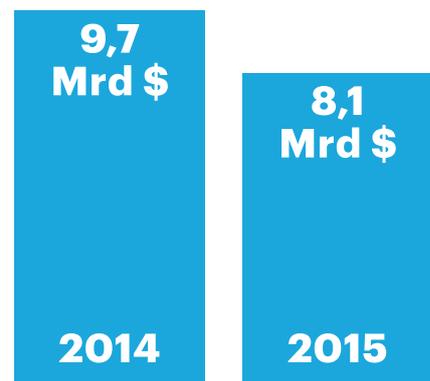
L'Afrique du Nord a bénéficié du plus gros investissement dans des projets d'eau avec 2,1 Mrd \$, dont la moitié a été consentie par des membres de l'ICA, alors que l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (y compris la RSA) ont toutes les deux reçu un financement de 1,96 Mrd \$. Bien que l'Afrique de l'Ouest ait enregistré une augmentation progressive des engagements des membres de l'ICA depuis 2011, avec un pic de 1,5 Mrd \$ en 2013 et en 2014, ceux-ci ont chuté en 2015 pour ne totaliser que 584 M \$.

Les engagements de 1,5 Mrd \$ souscrits par le Groupe de la Banque mondiale en faveur du secteur de l'eau et de

l'assainissement, bien qu'ils aient légèrement baissé par rapport aux 1,8 Mrd \$ engagés l'année précédente, ont représenté près de la moitié du financement total des membres de l'ICA en 2015. Les engagements de la BAD ont augmenté de 443 M \$ en 2014 à 518 M \$ en 2015, et ont notamment inclus un prêt de 10,4 M \$ pour le projet d'alimentation en eau à grande échelle de Kigali au Rwanda. Les engagements de l'Allemagne ont nettement augmenté par rapport à l'année précédente pour atteindre 379 M \$, ce qui a fait d'elle le plus grand bailleur de fonds des organismes bilatéraux membres de l'ICA.

Le financement consenti par la CE a augmenté de 133 371 \$ en 2014 à 103 M \$ en 2015, alors que les engagements de la BEI totalisant 164 M \$ ont été comparables aux dépenses de l'année précédente. Le Canada (86 M \$), le Japon (89,5 M \$) et le RU (3 M \$) ont revu leurs engagements à la baisse, même si le DfID du RU a déboursé quelque 105 M \$.

L'AFD a engagé 282 M \$ en 2015 contre 421 M \$ en 2014, dont un prêt de 60 M € (67 M \$) pour le nettoyage des zones côtières en Tunisie, un prêt de 50 M € (67 M \$) pour le projet Pikine Irrégulier Sud-Dakar au Sénégal, et un Contrat désendettement-développement (C2D)



Total des engagements en faveur du secteur de l'eau

de 30,5 M € (34 M \$) pour la construction d'un réseau d'eau potable à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Les quelque 216 M € (241 M \$) déboursés par l'AFD ont aussi inclus 31 M € (35 M \$) pour le programme d'eau potable C2D de Côte d'Ivoire et un prêt de 16 M € (18 M \$) pour le drainage à Douala, au Cameroun.

Contrairement à 2014 où elle n'avait souscrit aucun engagement en faveur du secteur de l'eau, la DBSA a engagé 10,8 M \$ en 2015, dont une subvention de 30 M ZAR (2,4 M \$) pour une étude sur les besoins en eau et la conservation de l'eau de la Municipalité métropolitaine d'Ekurhuleni.

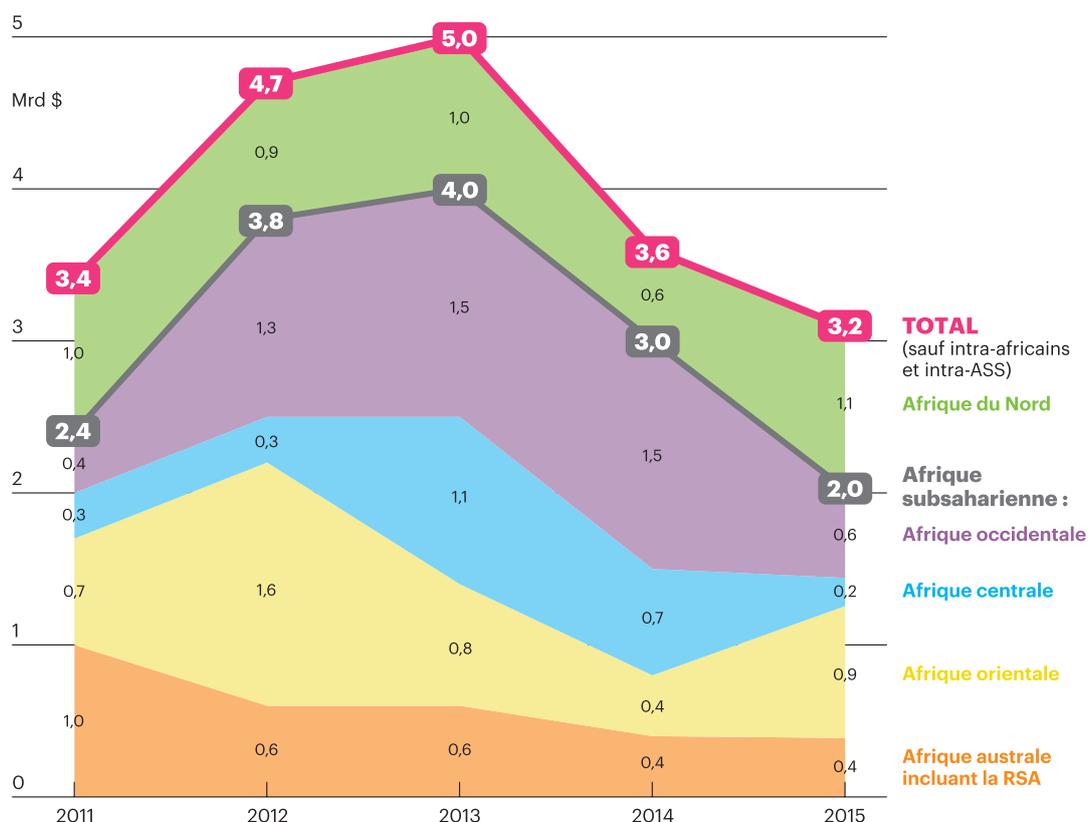


Figure 77
Engagements des membres de l'ICA en faveur du secteur de l'eau 2011-2015

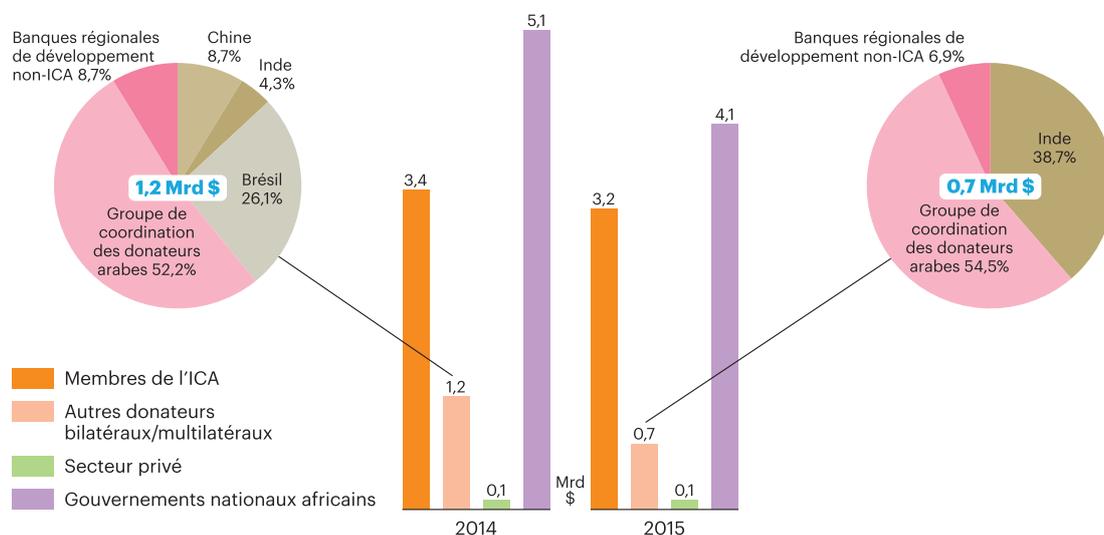


Figure 78
Total des engagements en faveur de l'eau 2014 et 2015

L'Afrique de l'Est a été la principale bénéficiaire des engagements financiers souscrits par des partenaires de développement non-membres de l'ICA en faveur du secteur de l'eau et de l'assainissement en 2015, grâce au financement de 268 M \$ consenti par l'Inde pour l'extension du pipeline du Lac Victoria jusqu'à Tabora, Igunga et Nzega en Tanzanie.

Ni les IFD, ni la Chine n'ont souscrit d'engagement en 2015, alors que les fonds arabes ont une fois de plus devancé les autres donateurs non-ICA dans le financement de projets d'eau en Afrique en engageant 378 M \$, même si ce montant est inférieur aux 600 M \$ engagés l'année précédente.

Les engagements financiers souscrits par les fonds arabes comprenaient

notamment un prêt de 18,5 M \$ de la BID destiné à alimenter la capitale du Burkina Faso, Ouagadougou, en eau potable, un prêt de 150 M \$ consenti par le FADES pour des installations de traitement d'eaux usées dans des zones proches du canal de drainage d'Al Rahawi en Égypte, et un prêt de 21 M \$ consenti par le FADD pour la construction du Barrage de Metolong au Lesotho.

Projets phares du secteur de l'eau

Les banques régionales de développement (à l'exception de la DBSA qui est membre de l'ICA) ont aussi engagé 48 M \$ en faveur du secteur en 2015. La totalité de cette somme consentie par la BOAD qui a financé la modernisation du système d'alimentation en eau potable de Parakou et des communautés environnantes au Bénin (13,6 M \$), la restauration du Lac Bam (17 M \$), et un

programme d'assainissement dans dix villes au Sénégal (17 M \$).

Les 694 M \$ engagés par les donateurs non-ICA étaient cependant inférieurs de près de 40% aux 1.15 Mrd \$ engagés l'année précédente.

Selon la base de données PPI de la Banque mondiale, les investissements privés ont totalisé 114 M \$, et seul un

projet, à savoir l'usine de dessalement d'Abengoa, à la périphérie d'Agadir, au Maroc, a atteint le stade de bouclage financier. Cependant, la Banque mondiale avait déjà annoncé le bouclage financier de ce projet en 2014, ce qui souligne le fait que les projets d'eau et d'assainissement auxquels participe le secteur privé sont encore rares en Afrique. ■

Le Maroc se tourne vers les PPP pour enrayer la crise de l'alimentation en eau

Les pénuries d'eau deviennent de plus en plus inquiétantes en Afrique du Nord où, selon la Banque mondiale, d'ici 2050, l'alimentation en eau par habitant devrait atteindre la moitié de ce qu'elle était en 2008, compte tenu de la croissance de la population et des changements climatiques. Le Maroc est particulièrement affecté en raison de la capacité d'alimentation en eau de plus en plus limitée des barrages et des gaspillages résultant d'une infrastructure de mauvaise qualité.

En 2015, la société espagnole Abengoa a obtenu le bouclage financier pour une usine de dessalement d'eau de mer dans la ville d'Agadir qui subit de plein fouet

les effets de la pénurie d'eau en raison de son industrie du tourisme en plein essor.

Ce projet de 114 M \$, qui bénéficie du soutien du fonds d'investissement InfraMaroc et d'un consortium de banques locales mené par la Banque Marocaine du Commerce Extérieur, est le premier modèle de PPP mis en œuvre au sein de l'Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable (ONEE).

Une fois achevée, l'usine en cours de construction devrait fournir à 800 000 personnes 100 000m³ d'eau potable par jour, ce qui fera d'elle la plus grande usine de dessalement de la région.

Compte tenu de la baisse attendue des précipitations dans les décennies à venir, l'usine de dessalement d'Agadir jouera aussi un rôle essentiel dans le développement de l'économie de la région, en aidant le tourisme et l'agriculture.

“Le projet de dessalement d'Agadir s'inscrit dans un plan stratégique visant à résoudre les problèmes d'alimentation en eau dans les parties du monde les affectées par la pénurie d'eau”, a déclaré Abengoa. Ce projet pourrait ouvrir la voie à d'autres investissements privés futurs dans le secteur de l'eau, non seulement au Maroc mais aussi ailleurs dans la région. ■

Barrage de Metolong au Lesotho

La menace d'une grave pénurie d'eau au Lesotho a été évitée grâce à l'ouverture du Barrage de Metolong par King Letsie III en décembre 2015. Quelque deux-tiers de la population du pays peuvent désormais accéder à de l'eau propre provenant du barrage, alors qu'environ 500 000 habitants bénéficient du programme d'alimentation en eau.

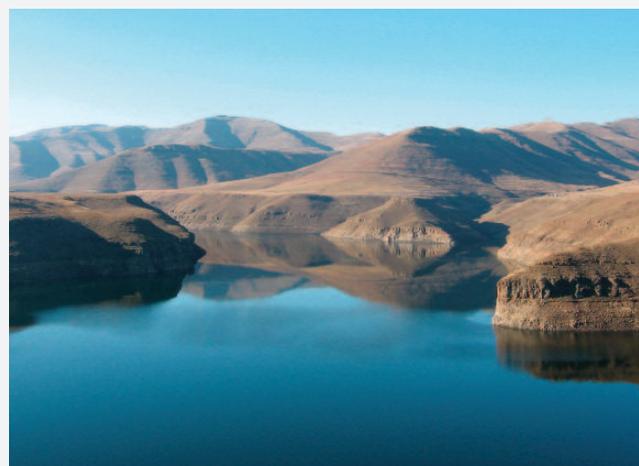
Le programme a créé de nouvelles perspectives d'emplois dans l'industrie du textile qui aideront le pays à devenir économiquement autonome, alors que trois cent membres du peuple local des Basotho affectés par la construction du barrage et vivant dans la zone du projet ont eu droit à un dédommagement et ont aussi suivi un programme de renforcement de capacités et de développement de compétences.

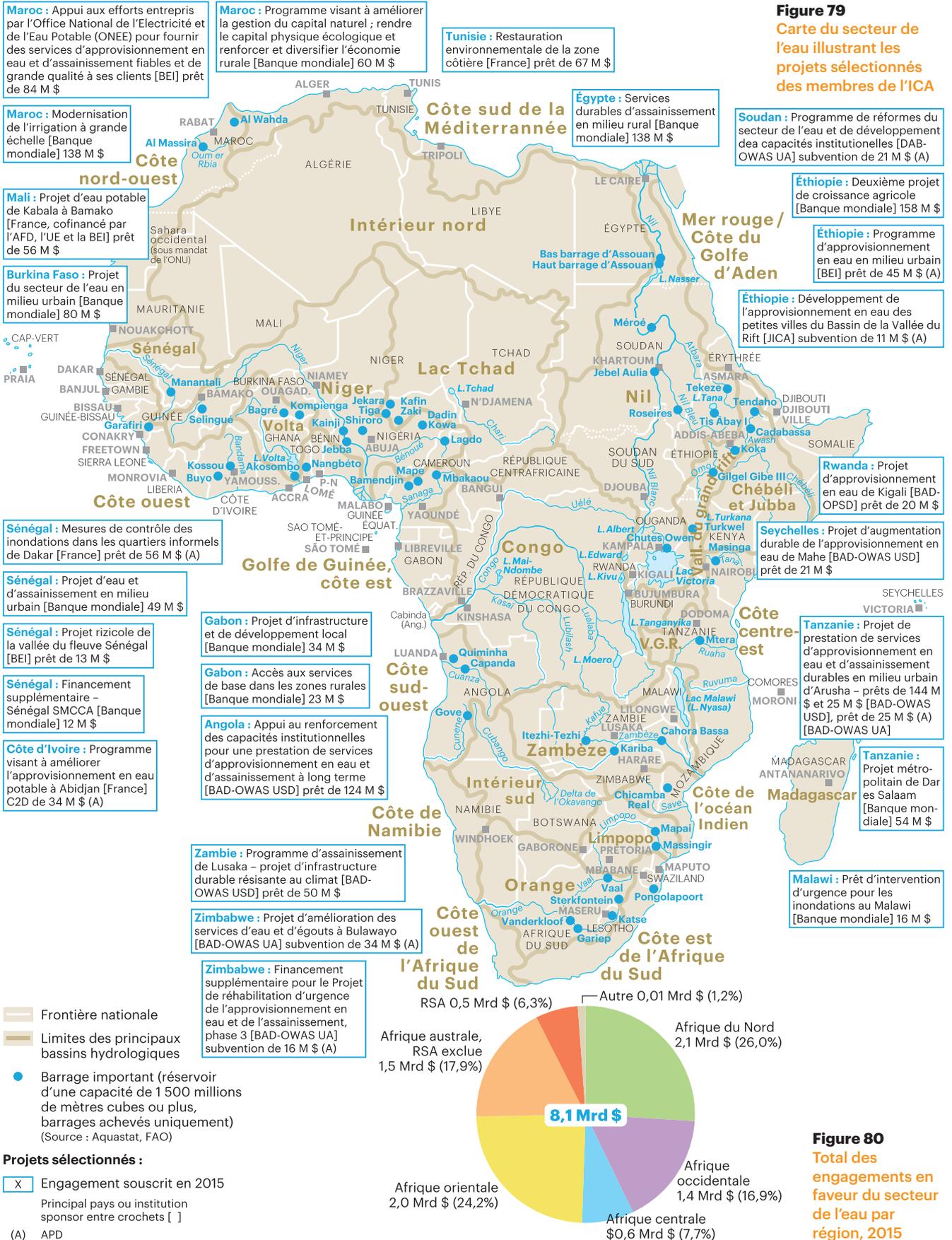
Quelque 3 000 Basotho employés pour travailler sur le projet pourront acquérir des compétences qui seront fort utiles au pays et qui les aideront à trouver un emploi dans des projets futurs à l'intérieur et en dehors du pays, a annoncé King Letsie III à l'occasion de l'inauguration du barrage. Par ailleurs, le projet d'alimentation en eau prévoit aussi l'électrification de 75 villages qui n'avaient jusque-là pas accès à l'électricité, et des programmes de soutien communautaire sur les soins de santé et le VIH/SIDA dont bénéficieront quelque 15 000 personnes.

La construction du barrage de Metolong de 83 mètres de haut, qui coûtera 450 M \$, a débuté en 2013 et fournit actuellement de l'eau traitée aux communautés dans cinq régions, notamment la capitale Maseru et les villes environnantes de Teyateyaneng,

Morija, Mazenod et Roma. Le financement a été consenti par le GBM (20 M \$), la BEI (140 M €-2010), le SDF (39 M \$), le fonds de l'OPEC (6 M \$), le KFAED (13,6 M \$), la BADEA (5,5 M \$ -2007), le FADD (21 M \$), la Millennium Challenge Corporation (86,8 M \$), le gouvernement du Lesotho (32,8 M \$) et le Fonds pour la coopération internationale et la renaissance africaine de la République d'Afrique du Sud.

Grâce à ce barrage, la capacité de production d'énergie installée du Lesotho devrait pouvoir répondre à la demande jusqu'en 2025. ■





7.4 Énergie

Le secteur de l'énergie attire depuis quelques années une attention accrue de la part des partenaires de développement et du secteur privé alors que l'Afrique est encore en proie à un accès limité à l'électricité et à une capacité de production insuffisante. Ces problèmes sont particulièrement graves dans la région sub-saharienne mais se font également désormais ressentir en Afrique du Nord alors que la demande augmente et que les troubles politiques des dernières années ont conduit à un ralentissement des investissements.

En 2015, le secteur de l'énergie a reçu la plus grande part du financement total avec des engagements de 34,7 Mrd \$, soit une nette hausse par rapport aux 22,4 Mrd \$ investis l'année précédente.

Aux 6 Mrd \$ engagés par les gouvernements nationaux africains, (seulement dépassés par les investissements des États dans le secteur des transports) se sont ajoutés 8,6 Mrd \$ engagés par les membres de l'ICA, 12,9 Mrd \$ engagés par des donateurs bilatéraux et multilatéraux non-ICA (dont 10 Mrd \$ de la Chine) et 7,2 Mrd \$ supplémentaires provenant de bouclages financiers privés réalisés en 2015.

Les engagements des membres de l'ICA ont baissé de 545 M \$ par rapport à l'année précédente, mais représentent néanmoins les investissements annuels les plus élevés dans le secteur de l'énergie après déduction du total de 2013 de l'engagement exceptionnel pluriannuel de l'initiative américaine Power Africa.

La fluctuation des tendances des engagements des membres de l'ICA s'est poursuivie en 2015. Avec près de la moitié du total des engagements souscrits en Afrique du Nord en 2014, le financement des projets énergétiques dans la région n'a totalisé que 1,69 Mrd \$, derrière l'Afrique de l'Ouest (2,26 Mrd \$) et l'Afrique australe (y compris la RSA) (2,22 Mrd \$). Les engagements des membres de l'ICA souscrits en Afrique de l'Est ont augmenté de 50% pour atteindre 1,56 Mrd \$, alors que le financement en faveur de l'Afrique centrale a baissé pour atteindre seulement 378 M \$.

En 2015, les engagements du GBM ont totalisé 2,5 Mrd \$, soit une légère hausse par rapport aux 2,38 Mrd \$ engagés l'année précédente, alors que la France, par l'intermédiaire de l'AFD, a une fois de plus été un acteur majeur du financement du secteur de l'énergie avec des engagements de 1,39 Mrd \$. Ces engagements ont inclus un prêt APD de 165 M € (184 M \$) à l'entreprise sud-africaine Eskom, une série de financements totalisant 163 M € (182 M \$) en faveur de compagnies de distribution privées nigériennes et un prêt de 90 M € (100 M \$) pour le projet de connectivité du Last Mile au Kenya qui vise à soutenir les efforts entrepris par le gouvernement pour augmenter l'accès des Kényans à l'électricité.

Les engagements de la BAD en faveur du secteur de l'énergie en 2015 étaient de 1,1 Mrd \$ contre 1,7 Mrd \$ en 2014, alors que le Japon a engagé 470 M \$ en 2015 contre 1,5 Mrd \$ l'année précédente. Les engagements de la DBSA ont nettement augmenté, passant de 189 à 725 M \$, alors que les engagements de la CE (317 M \$), du Canada (36,6 M \$), de la BEI (868 M \$) et de l'UE-AITF (82,2 M \$) sont tous à la hausse.

22,4
Mrd \$

2014

34,7
Mrd \$

2015

Total des engagements en faveur du secteur de l'énergie

Quelque 50% du financement total du secteur de l'énergie en 2015 ont été consacrés à l'Afrique australe et à la RSA, grâce notamment au financement consenti par des donateurs non-ICA. La majorité est venue de la Chine avec un financement de 7,24 Mrd \$, alors que 1,99 Mrd \$ sont venus des gouvernements nationaux et 500 M \$ d'un prêt consenti par la BNDES à la centrale hydroélectrique de Lauca (2 070MW) en Angola. À ces montants se sont rajoutés 4,57 Mrd

Azura-Edo marque un tournant pour le Nigeria

Bien que le secteur privé s'intéresse depuis longtemps au secteur de l'approvisionnement en électricité du Nigeria, il s'est souvent abstenu d'investir dans la plus grande économie d'Afrique en raison de l'instabilité politique, des problèmes de sécurité, de la disponibilité de combustible, de l'incertitude réglementaire et d'un processus de privatisation compliqué qui en ont fait un pays à haut risque, en dépit de l'énorme potentiel et des possibilités offertes.

Avec l'aide de la FMO, de l'OPIIC, de l'initiative Power Africa, et de l'assurance contre les risques politiques offerte par MIGA, membre du Groupe de la banque mondiale, des acteurs privés parmi lesquels Amaya Capital et American Capital Energy & Infrastructure Fund SPV, Azura West Africa, AIIM, Nigeria's Asset and Resource Managers Ltd and le britannique Aldwych International, ont atteint une étape décisive avec le bouclage financier de la centrale à gaz d'Azura-Edo (450MW) en décembre 2015.

Ce projet Azura-Edo, qui a demandé huit ans de préparation, aura permis d'éliminer

la majeure partie des obstacles au développement de futurs projets énergétiques. Les commanditaires du projet et le gouvernement fédéral ont travaillé ensemble pour mettre en place les cadres juridique et réglementaire nécessaires pour qu'un producteur d'énergie indépendant puisse exercer au Nigeria. Ils ont créé des précédents importants pour les futurs investisseurs, dont un contrat d'approvisionnement en gaz avec la société cotée aux bourses de Londres et de Lagos Seplat, et un accord d'achat d'énergie avec Nigerian Bulk Electricity Trading.

Les besoins en électricité du Nigeria sont une évidence depuis longtemps et ont considérablement freiné la croissance économique. Espérons que la centrale électrique d'Azura-Edo, qui est en cours de construction et dont l'achèvement est prévu pour juillet 2018, constituera, pour le pays, son premier projet énergétique international mené à bien par le secteur privé, et qu'il apportera un regain d'optimisme pour les nombreux projets en réserve qui ont, jusqu'à présent, du mal à attirer l'investissement du secteur privé. ■

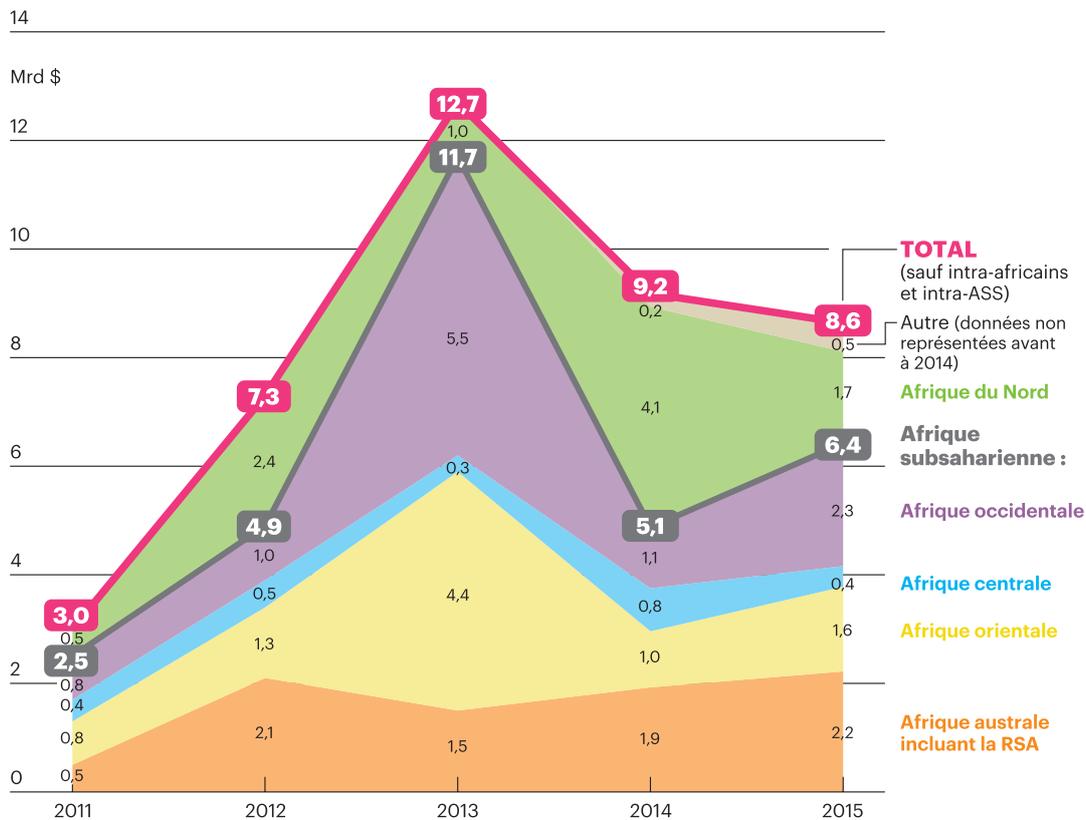


Figure 81
Engagements des membres de l'ICA en faveur de l'énergie 2011-2015

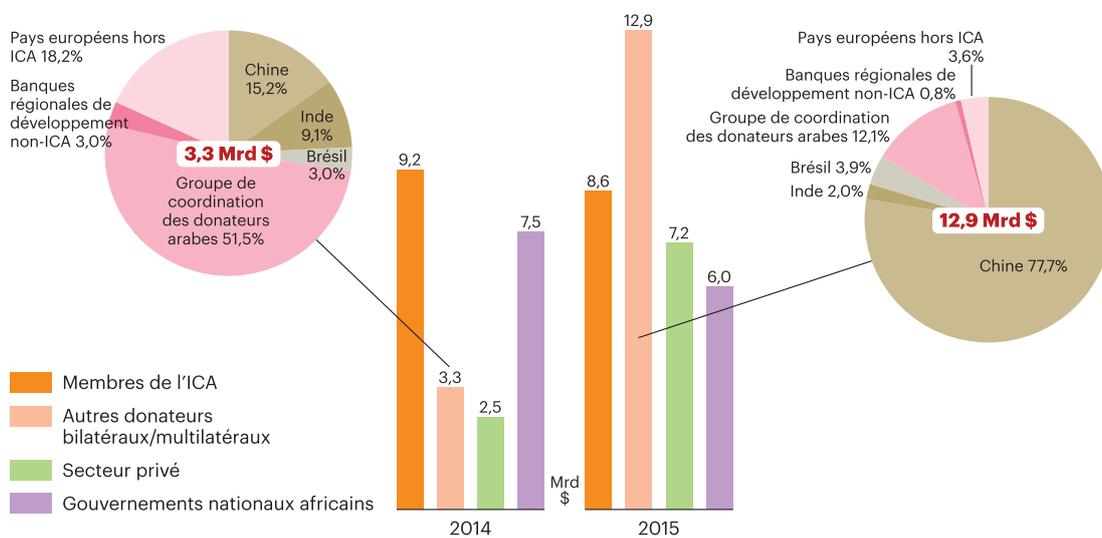


Figure 82
Total des engagements en faveur de l'énergie 2014 et 2015

d'investissements privés, dont la majorité est imputable à plusieurs bouclages financiers de projets éoliens et solaires en Afrique du Sud qui permettront de produire 1,5GW d'énergie supplémentaire d'une valeur combinée de 3,8 Mrd \$. Le projet d'énergie solaire concentrée (ESC) Solar One de Karoshoek (100MW) et les

centrales ESC de Xina Solar One (100MW) font partie des projets sud-africains d'énergies renouvelables ayant atteint le stade de bouclage financier en 2015.

Avec 5,4 Mrd \$, l'Afrique de l'Ouest a reçu le deuxième plus grand financement combiné en 2015 grâce notamment au financement de 2,3 Mrd \$ des membres

de l'ICA et aux engagements de 1,3 Mrd \$ de donateurs non-ICA. L'Afrique de l'Est a reçu 5,4 Mrd \$ et l'Afrique du Nord 5,1 Mrd \$. Bien que le total des fonds engagés en Afrique centrale ait augmenté en 2015 pour atteindre 1,4 Mrd \$, il n'a représenté que 4% des dépenses totales sur le continent. ■

Promouvoir la sécurité énergétique à travers les interconnexions transfrontalières

Avec le grand nombre de communautés rurales réparties sur des étendues aussi vastes, le coût de construction et d'exploitation de réseaux électriques est élevé, et les difficultés techniques rencontrées pour acheminer l'électricité des sources de production aux consommateurs constituent souvent un obstacle à l'investissement privé. Les pays se tournent donc souvent vers des formes de production électrique nécessitant moins de dépenses en capital, telles que le très polluant diesel, dont l'utilisation extensive accentue l'insécurité énergétique en Afrique.

Pour s'attaquer à ce problème, des institutions de financement du développement, des banques multilatérales de développement, la CUA et le NEPAD, par l'intermédiaire du programme du PIDA, encouragent l'interconnexion des réseaux nationaux en vue de parvenir à une plus grande sécurité énergétique. Les interconnexions transfrontalières permettent d'une part aux pays de tirer profit d'un potentiel hydroélectrique considérable dans les pays voisins, et d'autre part d'exporter des formes de production plus coûteuses pour équilibrer les coûts du système – une approche importante pour les pays dans lesquels les pressions politiques empêchent de fixer des tarifs reflétant les coûts, ce qui représente une contrainte financière considérable pour les entreprises publiques d'électricité.

Avec les projets hydroélectriques de grande envergure en cours de développement, tels que le barrage Grand Renaissance de 6GW en Éthiopie et le projet Inga III, un projet du PAP-PIDA qui pourrait produire près de 50GW, les avantages des interconnexions régionales n'ont jamais été aussi nombreux. Malgré le petit nombre de projets mis en service au cours des dernières années, plusieurs d'entre eux progressent néanmoins rapidement.

La BAD, l'UE, la KfW, la JICA, le gouvernement néerlandais et l'Agence

suédoise pour le développement ont consenti des fonds totalisant 415 M \$, dont 50 M \$ provenant des pays bénéficiaires, pour construire des interconnexions haute tension entre le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi et la RDC. Les nouvelles lignes de transmission sont en cours de construction et devraient être mises en service en 2016 et 2019.

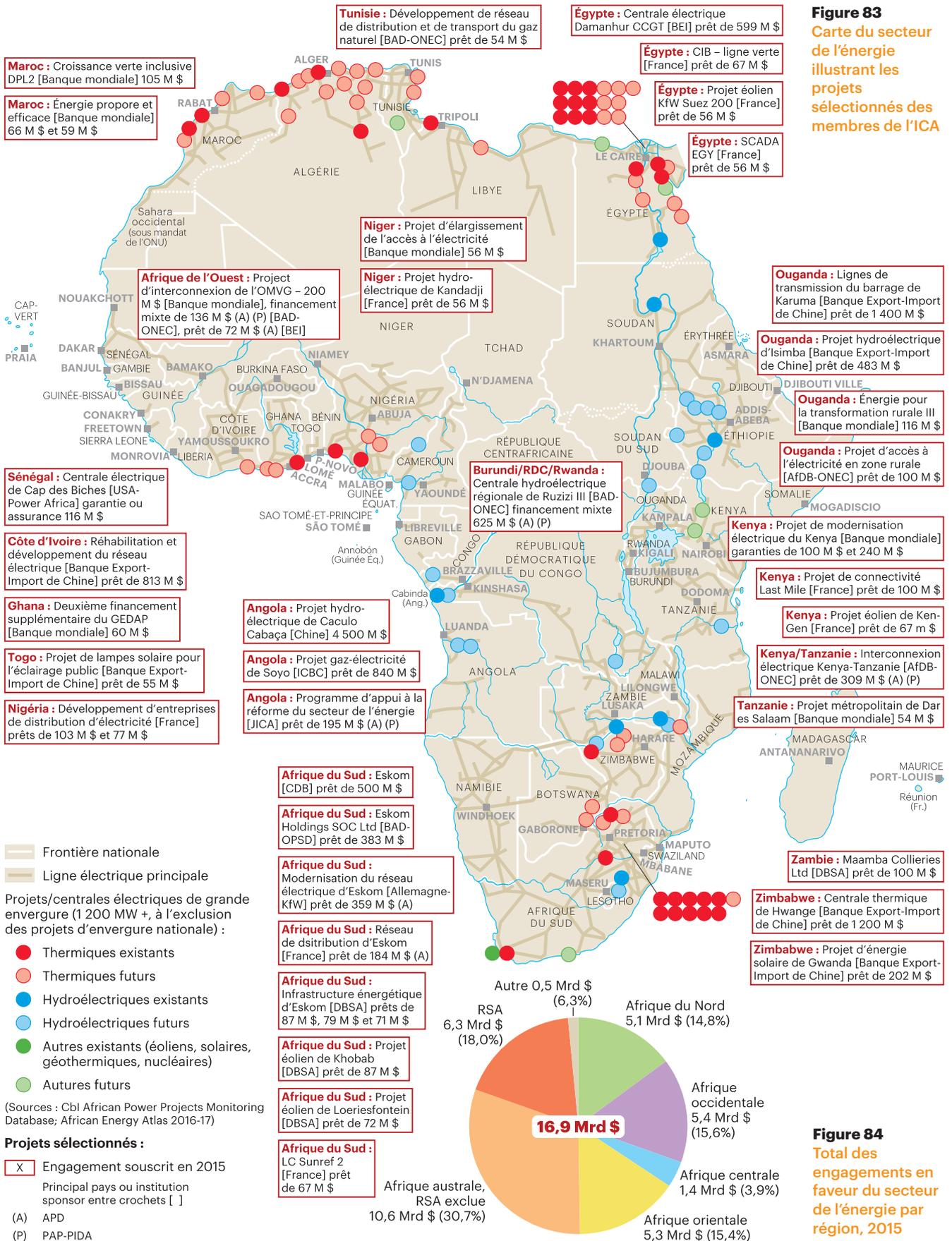
La ligne de 500kV reliant le Kenya et l'Éthiopie et financée par la BAD et l'AFD progresse rapidement après la signature par Kenya Electric Transmission Company d'un contrat de 230 M \$ avec un consortium composé de l'allemand Siemens et de l'espagnol Isolux Ingenieria pour la construction d'un poste électrique financé par la Banque mondiale, et qui devrait être mis en service en décembre 2017.

Pendant ce temps, le projet prioritaire du PIDA, à savoir le programme de transmission Côte d'Ivoire – Liberia – Sierra Leone – Guinée (CLSG), est l'un des nombreux projets qui contribueront à l'interconnexion de l'Afrique de l'Ouest. Ce projet de 407 M \$, qui est désormais une priorité pour le Pool

énergétique d'Afrique de l'Ouest (WAPP, sera relié à l'interconnexion existante Côte d'Ivoire – Bénin – Togo – Nigeria. Ce projet a été financé par des contributions de l'UE-AITF (30 M \$) et du Fonds africain de développement (3,4 M \$), et devrait être mis en service en 2018. Le financement du projet inclut la BAD (133 M \$), la BEI (75 M €/83 M \$), la KfW (41 M \$) et la Banque mondiale (176 M \$), le reste provenant des gouvernements participants.

Une fois terminé, le réseau CLSG sera relié au réseau principal de transmission côtier du WAPP (déjà achevé), au réseau de transmission de l'Organisation de mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) en cours de développement, et au réseau électrique de l'Organisation de mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG) de 700 M \$. Le financement du projet de l'OMVG est assuré par le GBM (200 M \$), la BAD (135 M \$), la BEI (106 M \$), la BID (94 M \$), la BOAD (54 M \$), l'AFD (52 M \$), la KfW (32 M \$) et le fonds du Koweït (24 M \$). La mise en service du projet de l'OMVG est prévue pour 2019. ■





Le total des engagements souscrits en faveur du secteur africain des TIC s'est élevé à 2,5 Mrd \$ en 2015, soit légèrement plus que les 2,4 Mrd \$ enregistrés l'année précédente. Les allocations budgétaires consenties par les gouvernements nationaux africains ont baissé au cours de l'année pour atteindre 705 M \$, même si cette baisse a été compensée par une augmentation des engagements de la Chine, qui a annoncé un peu plus de 1 Mrd \$, soit 41% du total de tous les investissements dans les TIC. Les membres de l'ICA ont engagé 616 M \$, soit 24% de tous les engagements en faveur du secteur africain des TIC, ce qui représente une hausse d'environ 22% par rapport à l'année précédente.

Les engagements des membres de l'ICA en faveur des TIC ont augmenté chaque année depuis 2011, et 41% des fonds qu'ils ont engagés en 2015 l'ont été en Afrique sub-saharienne. En 2014, les membres de l'ICA ont engagé 288 M \$ en faveur de projets TIC en Afrique sub-saharienne contre 250 M \$ en 2015.

Toutes sources de financement confondues, l'Afrique australe (y compris la RSA) a reçu la plus grande part (28,4%) des engagements en faveur des TIC, suivie par l'Afrique de l'Ouest (22,9%), l'Afrique centrale (22,3%), l'Afrique du Nord (10,7%) et l'Afrique de l'Est (7%). Les projets panafricains ont représenté 8,7% des engagements en faveur des TIC.

Tours de téléphonie cellulaire & 4G

Des fonds publics et privés sont en train d'être mobilisés pour la construction de tours de téléphonie cellulaire, un processus qui a reçu un coup de pouce depuis que les opérateurs de réseau mobile ont accepté de partager les installations. Cela profite aux promoteurs de tours qui génèrent des recettes auprès de deux ou trois clients, et aux opérateurs de réseau mobile qui réduisent leurs investissements initiaux et leurs coûts récurrents. Le partage des installations vise aussi à éviter les doubles emplois coûteux et permet à des opérateurs d'utiliser des installations qui seraient autrement inabordables.

La compagnie africaine de télécommunications, Eaton Towers, a levé des fonds de 350 M \$ pour financer son expansion sur le continent. Eaton, qui construit et exploite des mâts pour les réseaux de téléphonie mobile, a aussi signé un contrat avec Mobinil, une filiale d'Orange, en Égypte, pour l'achat de 2000 tours. La compagnie installe des réseaux de télécommunication et persuade les opérateurs rivaux de partager la même tour, réduisant ainsi les coûts.

Parmi les investisseurs du dernier volet de financement se trouvaient notamment Capital Group Private Markets, l'actionnaire majoritaire de la compagnie, ainsi qu'un consortium mené par Ethos Private Equity, un important gestionnaire de fonds sud-africain, et Standard Chartered Private Equity. En 2015, l'AFD et la SFI ont souscrit des engagements en faveur des projets d'Eaton au Niger et en Ouganda respectivement. La SFI a aussi financé des tours de téléphonie mobile par l'intermédiaire d'IHS et de Helios ainsi que l'entreprise de communication des marchés émergents, Millicom.

Afrimax est une autre société ayant bénéficié des investissements de la SFI. Celle-ci a conclu en 2014 un accord-cadre stratégique avec Vodafone pour l'Afrique sub-saharienne. Elle a levé 120 M \$ en 2015 pour accélérer le déploiement de services LTE (évolution à long terme, communément appelée 4G LTE) à travers la région. Ce volet de financement, qui a été mené par la société d'investissement Mitsui & Co, a aussi inclus la société d'investissement privée espagnole Torreal et les actionnaires existants Four G Capital, IFC, ainsi que le Fonds Afrique, Amérique Latine et Caraïbes de la SFI.

Afrimax, qui a pour ambition de devenir l'un des plus grands prestataires de communications voix et données sans fil 4G en Afrique sub-saharienne, possède son siège social au Pays-Bas et a débuté son activité en 2010. En 2013, l'entreprise a levé 56 M \$ de fonds propres auprès de la SFI en vue de créer le plus large réseau de données 4G sans fil en Afrique sub-saharienne doté de la plus grande attribution de bandes de fréquences. L'opérateur Africell a aussi bénéficié du soutien de la SFI en 2015. Il est présent en Gambie et en Sierra

Leone et s'est récemment implanté en RDC et en Ouganda.

Le CDC du RU a contribué au marché africain des TIC par l'intermédiaire de deux investissements en 2015. Il a investi 26,4 M £ (40,4 M \$) dans IHS Zambia Limited, pour la construction de tours de télécommunications visant à améliorer l'accessibilité et la fiabilité de la couverture, et 13,3 M £ (20,7 M \$) dans INT Towers, au Nigeria, pour la construction de tours de télécommunications visant à améliorer la couverture, notamment dans la région Nord.

Interventions intersectorielles

Les investissements dans les TIC ont des répercussions dans de nombreux domaines qui vont des soins de santé à l'inclusion financière en passant par les changements climatiques. Au Burkina Faso, l'AFD a déboursé 474 500 € (528 750 \$) dans Mobisan, un service communautaire visant à améliorer l'efficacité des interventions de santé maternelle et infantile par l'intermédiaire des téléphones mobiles. Ce projet pilote de trois ans encourage un service de suivi de santé continu qui inclut des visites médicales régulières ainsi que la transmission d'informations par des communications mobiles pour détecter rapidement les maladies.

La promotion de l'inclusion financière à travers des services financiers mobiles était au cœur de l'engagement de 20 M € (22,3 M \$) souscrit par la BEI pour que le réseau TVCabo Angola puisse transmettre des données à très haut débit aux marchés des entreprises et aux clients particuliers. Les nouvelles villes à croissance rapide de Lubango, Cabinda, Huambo et Soyo devraient notamment en bénéficier.

L'AFD a déclaré qu'elle soutiendrait un programme de 5 M € (5,7 M \$) mis en œuvre par l'Institut national de l'information géographique et forestière français et destiné à mettre l'image satellite au service du projet d'Observation spatiale des forêts d'Afrique centrale et de l'Ouest (OSFACO). La compréhension des dynamiques de ces territoires est un enjeu majeur pour s'attaquer aux défis des changements climatiques.

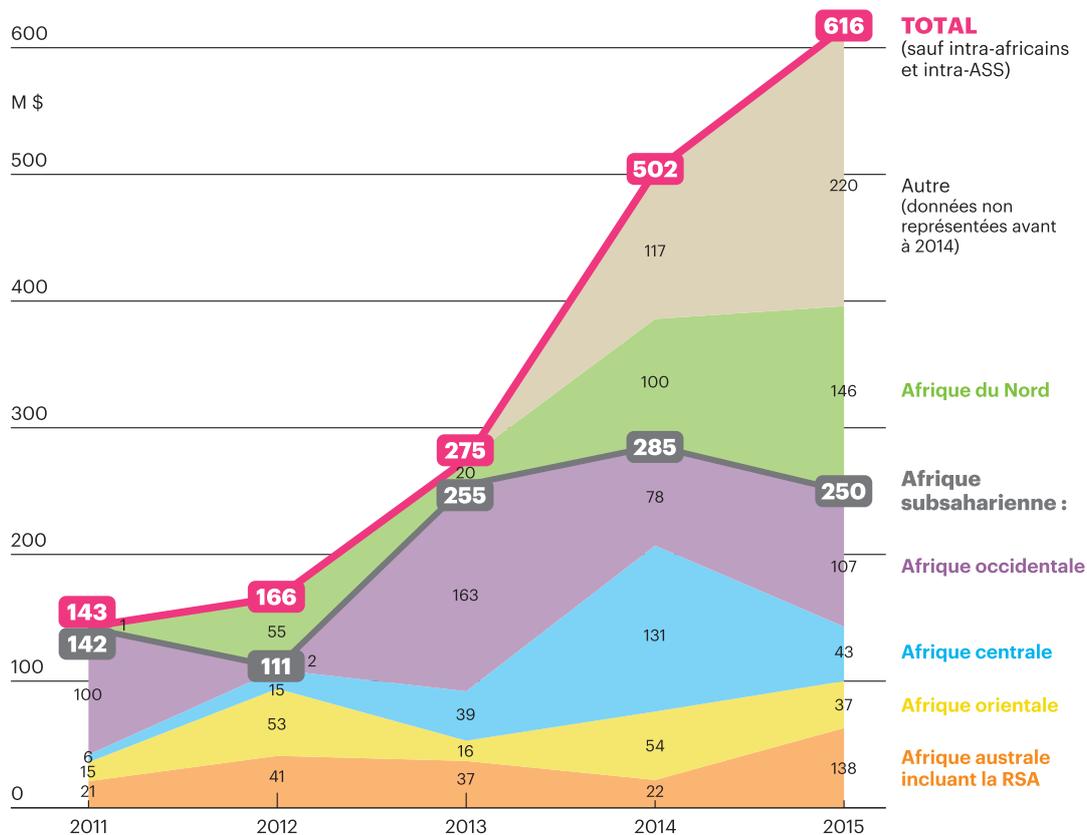


Figure 85
Engagements des membres de l'ICA en faveur des TIC 2011-2015

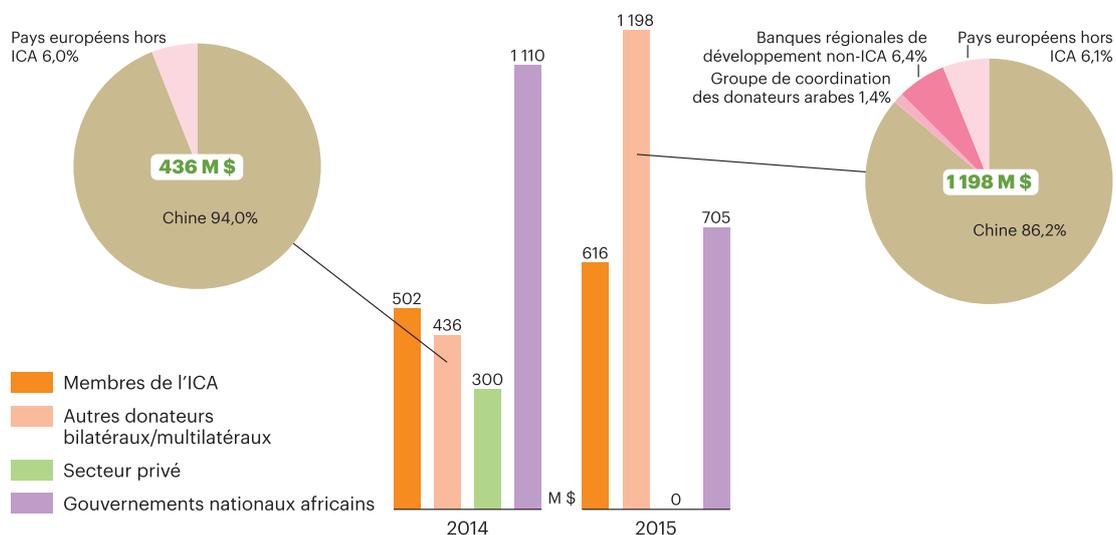


Figure 86
Total des engagements en faveur des TIC 2014 et 2015

La Chine et le secteur africain des TIC

En 2015, la valeur des investissements chinois déclarés dans les infrastructures TIC de l'Afrique a dépassé pour la première fois 1 Mrd \$, en raison notamment des activités de ce qui est désormais l'un des plus grands fabricants d'équipement de télécommunication au monde, Huawei.

Plusieurs financements destinés à Huawei ont été annoncés en 2015 et sont inclus dans les données du présent rapport. La Banque Import-Export de Chine a conclu un accord de prêt préférentiel d'une valeur de 338 M \$ pour financer la deuxième phase du projet de construction du Réseau national de télécommunications à large bande au Cameroun, dans lequel le géant chinois des télécommunications est très actif. Le

réseau à fibre optique, qui sera déployé par l'opérateur mobile Camtel, a pour but d'améliorer considérablement l'accès à l'Internet haut débit ainsi qu'aux services tels que la télévision et le téléphone haute définition. Les travaux de construction seront entrepris par Huawei Technologies.

La Chine a aussi investi à hauteur de 107 M \$ dans la mise en œuvre de la

deuxième phase du projet national d'extension du réseau de fibre optique (NOFBI) au Kenya. Ce projet consiste en 1600km de fibre reliant les 47 comtés et 500km supplémentaires réservés à une utilisation militaire. La deuxième phase s'ajoute au câble de 4 300km posé en 2009 et qui relie 58 villes et 35 comtés. Huawei est le maître d'œuvre du projet.

Au Zimbabwe, TelOne a signé une facilité de prêt de 98 M \$ avec la Banque import-export de Chine à l'occasion de la visite du Président chinois Xi Jinping en décembre. Ce prêt financera le programme de modernisation de son réseau. Une fois de plus, Huawei sera le maître d'œuvre du projet. Au Togo, 500 bâtiments administratifs seront reliés par un réseau à fibre optique de 22 M \$ construit par Huawei et financé par la Banque import-export de Chine. La banque a aussi accordé un prêt préférentiel de 99 M \$ pour la mise en place d'un réseau à fibre optique au Niger et un autre prêt préférentiel pour le secteur des télécommunications du Bénin, dont une partie sera utilisée pour développer le réseau à large bande du pays.

Huawei emploie environ 10 000 personnes à travers ses opérations

africaines et met l'accent sur le personnel local formé sur le continent et en Chine. Il possède plusieurs centres de formation axés sur le développement technologique en Afrique, notamment en Afrique du Sud, en Egypte, en Tunisie et en Angola.

L'influence de la compagnie sur la connectivité en Afrique est déjà considérable. Le continent a le taux de croissance d'abonnements aux réseaux mobiles le plus rapide au monde, alors que Huawei est de toute évidence déterminé à déployer la capacité à large bande à travers l'Afrique. Les ventes de smartphones en Afrique devraient passer à 120 M par an d'ici 2020. En 2015, Huawei a vendu plus de 108 M de smartphones dans le monde entier, soit une part de 7,5% du marché mondial.

L'une des annonces les plus importantes de 2015 pour les infrastructures des TIC en Afrique n'est pas comptabilisée dans les données recueillies dans le présent rapport en raison des informations contradictoires concernant son financement. Le réseau de câbles entre le Cameroun et le Brésil (CBCS) est un câble de communication sous-marin qu'il est prévu de déployer dans l'Océan Atlantique Sud pour relier Kribi, au

Cameroun à Fortaleza, au Brésil. Actuellement, le trafic international entre l'Afrique et l'Amérique passe actuellement d'abord par l'Europe de l'Ouest. Le CBCS créera un itinéraire direct entre l'Afrique et l'Amérique, et améliorera ainsi la performance du Cameroun, du Brésil et de leurs pays voisins.

Les coûts de construction sont estimés à environ 130 M \$, et on rapporte que la Banque d'import-export de Chine s'engagerait à hauteur de 81 M \$ et que la compagnie publique camerounaise Camtel, la compagnie chinoise Unicom et la compagnie espagnole Telefónica pourraient apporter leur appui au projet. Le CBCS sera le quatrième câble sous-marin au Cameroun après le West Africa Cable System reliant l'Afrique du Sud au RU, le câble entre la côte africaine et l'Europe reliant la France et l'Afrique du Sud, et le South Atlantic Telecommunications 3/West African Submarine Cable (SAT3/WASC) reliant le Portugal et l'Espagne à l'Afrique du Sud. Tous traversent plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, auxquels ils sont aussi reliés tout au long du parcours. ■

Nigeria: Le financement privé des TIC récolte les dividendes économiques et démocratiques

L'ouverture par le gouvernement nigérien de son secteur des TIC aux investisseurs privés dans les années 2000, qui, en plus d'avoir été encensée a connu un vif succès, a conduit à une croissance considérable du secteur au cours des dernières années. Avec quelque 6 Mrd \$ de fonds directs étrangers investis dans les TIC au cours des trois années précédant 2015, l'investissement total dans le secteur a maintenant atteint plus de 38 Mrd \$.

Ces afflux financiers considérables ont fait de la croissance de l'industrie nigérienne des télécommunications l'une des plus rapides au monde. La part du secteur dans le PIB du Nigeria a est

passée de 0,5% en 2001 à 11% en 2015 et devrait bientôt remplacer l'industrie du pétrole comme troisième plus grand contributeur au PIB.

Plusieurs acteurs de bonne réputation ont contribué à l'amélioration de la qualité et de la prestation des services de télécommunications dans le pays, notamment le géant sud-africain des réseaux mobiles MTN et la société des Émirats Arabes Unis Etisalat, alors que la société locale ntel lance un défi aux grands noms après le lancement de son service 4G LTE à Lagos et à Abuja au début de l'année 2016 et cherche à attirer des investissements de plus de 1 Mrd \$ d'ici 2020.

La grande majorité du succès du secteur

peut être attribuée à la vitesse à laquelle le secteur privé a construit l'infrastructure des TIC à travers le pays. En juin 2016, le développeur d'infrastructures TIC panafricain Helios Towers, l'un des pionniers des tours de téléphonie mobile financées par le secteur privé au Nigeria, avec le soutien de la SFI et du CDC britannique, a vendu l'intégralité de ses actifs nigériens à IHS Holding, l'un des plus grands prestataires d'infrastructures de télécommunications mobiles en Afrique, en Europe et au Moyen-Orient, dans le cadre de la première consolidation du marché de l'infrastructure mobile en Afrique. Suite à cette vente, dans laquelle HIS a acquis 1 211 emplacements diversifiés de tours à



iStock, Klaas Lingbeek-van Kranen

travers le pays, la compagnie prévoit de dépenser 1 Mrd \$ pour moderniser les réseaux électriques sur le continent entre 2016 et 2017.

L'essor de l'industrie nigérienne des télécommunications, qui permet désormais à environ 80 M de personnes d'accéder à Internet (y compris au haut débit) et compte près de 150 M d'abonnements mobiles, s'est révélé un développement transformatif non seulement pour les entreprises et le style de vie des particuliers, mais aussi au niveau politique.

En 2015, le Nigeria a été le théâtre d'une élection présidentielle révolutionnaire dans laquelle un candidat sortant a été démocratiquement détrôné pour la première fois dans l'histoire du pays au cours d'un vote considéré comme équitable et transparent grâce à la mise en place de cartes de vote électroniques. La technologie mobile, les smartphones, et un meilleur accès à Internet ont aussi joué un rôle influent dans la participation des citoyens – en particulier des jeunes – au processus démocratiques, à travers l'utilisation par l'équipe de campagne des médias sociaux.

Réduire les coûts en capital

La baisse de la part des engagements financiers des IFD et la participation croissante du secteur privé témoignent du succès du secteur des TIC du Nigeria, et envoie un signal au reste du continent.

Mais il reste néanmoins des défis, notamment les coûts élevés de la construction des infrastructures à une époque où les recettes moyennes par utilisateur se stabilisent et où les opérateurs de téléphonie mobile cherchent à réduire leurs coûts en capital. Des questions telles que l'imposition multiple, les difficultés pour obtenir les autorisations nécessaires à la pose de câbles en fibre optique et les dommages occasionnés aux infrastructures existantes sont fréquemment citées comme des obstacles majeurs pour les promoteurs privés.

Cependant, le gouvernement fédéral prévoit, entre autres propositions, de restructurer l'imposition dans le secteur des TIC, afin de développer un secteur dans lequel les efforts combinés entrepris par les parties prenantes pour encourager la participation ont un impact positif sur l'image du Nigeria, selon le Ministre des Communications, Adebayo Shittu. Le ministère est en train d'élaborer un projet de loi visant à dégroupier l'infrastructure des TIC pour lui permettre de contribuer davantage à l'économie, tout en encourageant en même temps une participation accrue du secteur privé, notamment à travers l'appui du gouvernement aux start-ups et petites entreprises locales. Le gouvernement a fixé des objectifs ambitieux pour 2018: une pénétration d'Internet de 50%, une pénétration du haut débit de 30%, une pénétration de la téléphonie mobile de 100%, et une contribution du secteur des TIC de 30% au PIB.

Augmentation de la demande et développement multisectoriel

Le nombre d'abonnements à l'Internet mobile a triplé entre 2012 et 2015 et a augmenté de 13,6% au cours du premier trimestre 2016 selon la Commission nigérienne des Communications, bien qu'il ait commencé à baisser au cours du dernier trimestre de l'année suite à la chasse aux cartes SIM non enregistrées.

Les télécommunications jouent aussi un rôle déterminant pour aider les autres secteurs infrastructuraux à effectuer des transactions numériques. Dans le nord du Nigeria, le spécialiste de l'énergie solaire hors réseau Nova-Lumos s'est associé à MTN pour fournir des systèmes d'énergie solaire résidentiels fondés sur un modèle de paiement à l'utilisation, et qui permettent aux consommateurs de payer l'énergie par l'intermédiaire de messages texte. En 2016, le programme Solar Nigeria, une initiative du DFID britannique, a consenti une subvention de 218 745 \$ à Nova-Lumos pour accélérer ses opérations au nord du Nigeria, alors qu'en 2015, le financement par emprunt de 15 M \$ de l'OPIC reste, à ce jour, son plus grand investissement dans le secteur énergétique hors réseau en Afrique.

Les téléphones mobiles et l'accès à l'Internet conduiront aussi à un essor dans le commerce électronique. Une étude de 2015 réalisée par Ipsos pour le compte de Paypal a montré que 89% des utilisateurs Internet au Nigeria achètent en ligne ou prévoient de le faire dans le futur, donnant ainsi au pays une base de clients plus large que l'Afrique du Sud et le Kenya.

Afin de répondre à la demande croissante, l'ancien ministre de la technologie des communications, Omobola Johnson, a annoncé en 2014 qu'un investissement de quelque 50 Mrd \$ dans l'infrastructure TIC du Nigeria serait nécessaire au cours des 10 prochaines années, et que la moitié devrait être financée par un investissement direct étranger direct, une prouesse qui semble réalisable compte tenu de l'évolution actuelle de l'industrie. ■

7.6 Projets multisectoriels



iStock, Chris Van Lennep

La tendance à la hausse des engagements multisectoriels, notamment le financement des fonds et les prises de participation au capital des entreprises axées sur les infrastructures africaines, s'est inversée en 2015, avec une baisse des engagements de près d'un quart, totalisant 2,2 Mrd \$.

Alors que les gouvernements nationaux africains ont considérablement augmenté leur dépenses dans des projets multisectoriels (de 444 M \$ en 2014 à 1,2 Mrd \$), au même titre que les donateurs non membres de l'ICA dont les engagements ont augmenté de 299 à 417 M \$, les engagements des membres de l'ICA ont chuté de 2,16 Mrd \$ en 2014 à 634 M \$ en 2015, soit de 71%.

Les donateurs multilatéraux et latéraux non membres de l'ICA n'ont déclaré aucun engagement en faveur de projets multisectoriels en 2015 après avoir souscrit 86% du financement total des donateurs non-ICA l'année précédente.

Le GBM, le plus grand bailleur de fonds des projets multisectoriels en Afrique en 2014, n'a déclaré aucun engagement en 2015, tout comme l'UE-AITF. Les engagements souscrits par l'AFD sont également inférieurs à ceux de l'année précédente, et ont chuté de 478,5 à 72,5 M \$. En revanche, les fonds engagés

par la JICA et la JBIC sont en forte hausse et ont représenté 47% du financement des membres de l'ICA en 2015 avec 297 M \$ en faveur de projets multisectoriels.

Plus de 60% des engagements des membres de l'ICA en 2015 ont été souscrits en faveur de projets panafricains. Le prêt de 35,9 Mrd ¥ (297 M \$) consenti par la JICA pour le sixième prêt d'assistance au secteur privé th (PSAL), signé avec la BAD en septembre, a constitué le plus gros engagement. Ce prêt amène le total du financement japonais de l'initiative commune d'Assistance renforcée au secteur privé (EPSA) pour l'Afrique de la JICA et de la BAD à 1,2 Mrd \$ depuis sa création en 2007. Les PSAL sont l'un des trois volets de l'initiative EPSA, les deux autres étant la Facilité de cofinancement accéléré (ACFA) pour le cofinancement du secteur public avec la JICA, et le Fonds d'assistance au secteur privé africain (FAPA), un fonds fiduciaire thématique multidonateurs géré par la BAD.

Le financement de la DBSA a diminué, passant de 695,5 M \$ en 2014 à 131,5 M \$ en 2015. Cependant, les déboursements ont inclus plusieurs prises de participation telles que 2,59 M \$ dans le fonds d'investissement pour les

2,9
Mrd \$

2014

2,2
Mrd \$

2015

Total des engagements multisectoriels

projets d'infrastructure en Afrique – un fonds créé en 2004 par Africa Infrastructure Investment Managers (AIIM) et qui investit dans une variété de portefeuilles d'infrastructures à travers l'Afrique – 2 M \$ dans la société de capitaux privés américaine axée sur l'Afrique Emerging Capital Partners, et 1 M \$ supplémentaires dans le Fonds panafricain de développement des infrastructures (PAIDF) de 15 ans géré par Harith. Le PAIDF cherche à investir dans des Partenariats Public-Privé (PPP) sur tout le continent africain et a conclu son premier bouclage financier en septembre 2007, le deuxième en mars 2009.

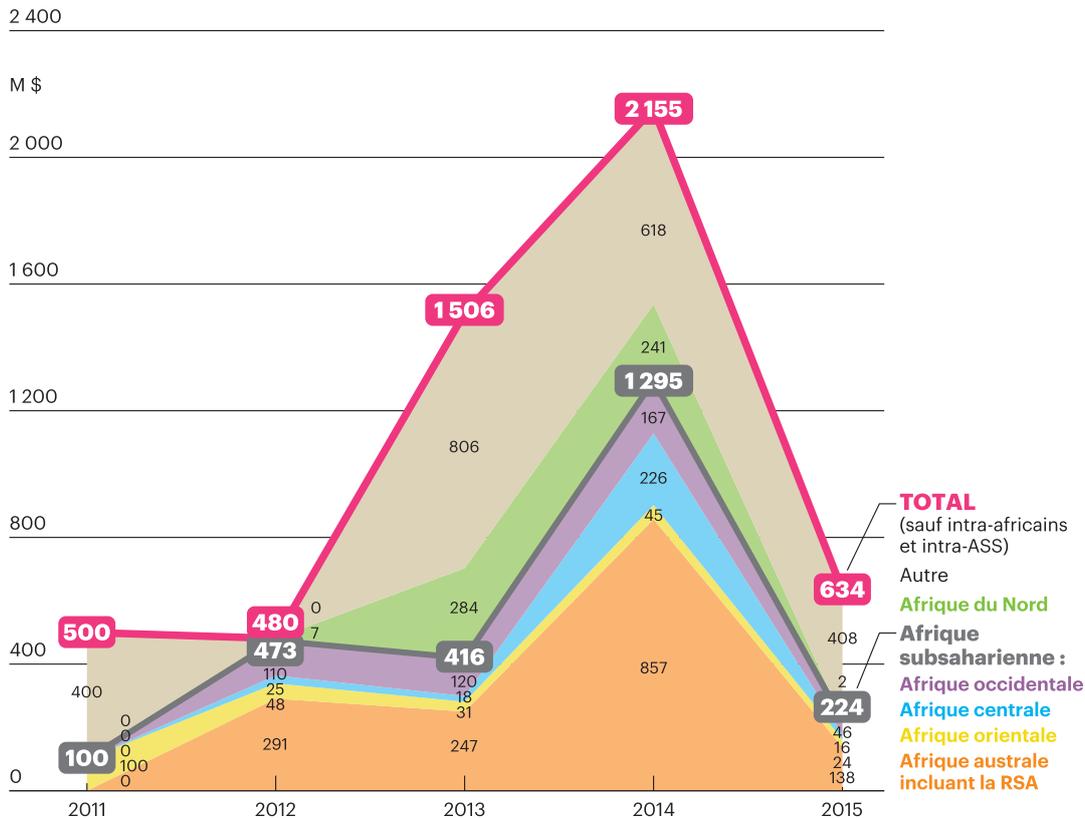


Figure 87
Engagements des membres de l'ICA en faveur des projets multisectoriels 2011-2015

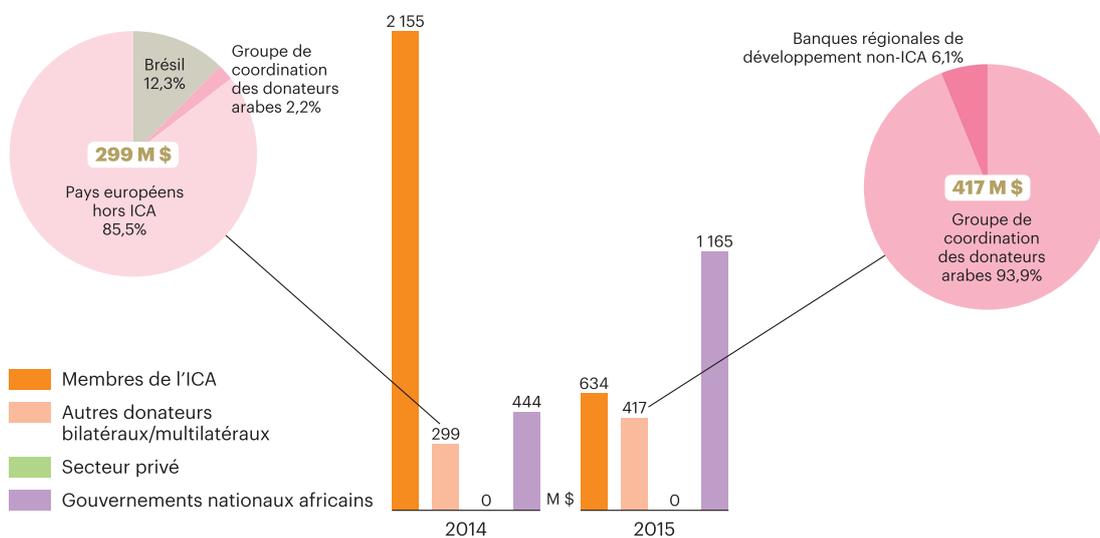


Figure 88
Total des engagements en faveur des projets multisectoriels 2014 et 2015

Le PAIDF est composé de 10 investisseurs africains parmi lesquels des fonds de pension d'État, des grandes banques d'investissement et institutions financières, ainsi que des institutions de financement du développement.

En dépit des engagements limités des membres de l'ICA (2,2 M \$) et des fonds arabes (664 501 \$), l'Afrique du Nord a reçu la plus grande part du financement des infrastructures multisectorielles en

2015 (40%) grâce aux allocations budgétaires des gouvernements nationaux totalisant 834,6 M \$.

Les donateurs multilatéraux et bilatéraux non-ICA ont souscrit la plus grande part de leurs engagements en 'Afrique de l'Ouest avec 308 M \$ investis par les fonds arabes (282,6 M \$) et la BOAD. Avec les 296 M \$ investis par les gouvernements nationaux et les 46 M \$ par les membres de l'ICA,

le financement total des projets multisectoriels en Afrique de l'Ouest s'est élevé à 650 M \$.

Le Fonds saoudien pour le développement a consenti un prêt de 108 M \$ pour aider à financer un nombre de projets en République centrafricaine dans le cadre du programme de reconstruction du pays ravagé par la guerre. ■

8. Analyse régionale



Dar es Salaam, iStock

8.1 Appui aux projets régionaux et du PIDA

Les déboursements des membres de l'ICA en faveur des projets régionaux en 2015 ont totalisé 1,2 Mrd \$, contre 1,8 Mrd \$ en 2014 et 1,9 Mrd \$ en 2013. Le secteur des transports a reçu le plus de déboursements régionaux avec 401 M \$, soit 33%, alors que les projets énergétiques ont reçu 216 M \$, soit 18% de tous les déboursements.

Mais alors que les projets régionaux ont reçu 12% de tous les déboursements dans le secteur des transports, les projets régionaux n'ont représenté que 4% du total des déboursements dans le secteur de l'énergie. Par ailleurs, les détails des projets fournis par la plupart des membres laissent penser qu'à l'exception des interconnexions, les projets énergétiques restent axés sur les pays.

Un montant de 364 M \$, soit 33% du total des déboursements dans ce secteur, a été déboursé en faveur de projets multisectoriels régionaux. De même, les 133 M \$ déboursés pour des projets TIC régionaux ont représenté 30% des déboursements dans ce secteur.

Le total des engagements régionaux souscrits par les membres de l'ICA a quelque peu rebondi en 2015, pour

atteindre 3,4 Mrd \$, ce qui est mieux que les 1,8 Mrd \$ enregistrés en 2014 mais inférieur aux 4,2 et 4,5 Mrd \$ déclarés en 2013 et 2012, respectivement. La valeur annuelle moyenne des engagements régionaux au entre 2010 et 2015 est de 3,1 Mrd \$, soit une hausse par rapport à la moyenne de 3 Mrd \$ constatée entre 2010 et 2014.

Les profils des engagements correspondent aux tendances de déboursement dans la mesure où les engagements régionaux en 2015 représentent une plus grande part du total des engagements multisectoriels

(59%) et en faveur des TIC (40%). Le secteur des transports a reçu la plus grande part des engagements régionaux (45%), suivi par le secteur de l'énergie (34%), ce qui est aussi en phase avec les tendances de déboursements.

Les engagements souscrits par les membres de l'ICA en faveur du Plan d'action prioritaire du Programme de développement des infrastructures en Afrique Infrastructure (PAP-PIDA) ont fortement augmenté, passant de 161 M \$ en 2014 à 1,2 Mrd \$ en 2015. Cela marque un retour à un niveau similaire aux 1,3 Mrd \$ déclarés en 2013, même si ce

Projets d'infrastructures prioritaires du PIDA

1. Centrale hydroélectrique de Ruzizi III du Nord
2. Extension du port de Dar es Salaam
3. Route Serenge-Nakonde (T2)
4. Gazoduc entre le Nigeria et l'Algérie
5. Modernisation de la ligne de chemin de fer Dakar-Bamako
6. Centrale hydroélectrique de Sambangalou
7. Corridor cotier Abidjan-Lagos
8. Fibre optique terrestre Lusaka-Lilongwe
9. Transmission Zambie-Tanzanie-Kenya
10. Corridor de transmission de l'Afrique du Nord
11. Réseau ferroviaire et routier Abidjan Ouagadougou
12. Réseau ferroviaire et routier du corridor Douala Bangui Ndjamen
13. Modernisation de la route entre Kampala et Jinja
14. Route Juba Torit Kapoeta Nadapal Eldoret
15. Centrale hydroélectrique de Batoka Gorge
16. Pont ferroviaire et routier entre Brazzaville et Kinshasa et chemin de fer entre Kinshasa et Illebo

montant reste inférieur aux 3,5 Mrd \$ engagés en 2012.

Les niveaux de déboursements en faveur des projets du PIDA sont sensiblement inférieurs aux engagements, avec seulement 387 M \$ en 2015. Au cours des 4 années précédant 2015, les membres de l'ICA auraient déboursé 1,7 Mrd \$ en faveur de projets du PAP-PIDA.

Le niveau réel des engagements souscrits par les membres de l'ICA en 2015 est certainement plus élevé que celui déclaré car un certain nombre de projets ne sont pas identifiés comme des projets du PAP-PIDA. Certains projets des membres de l'ICA font partie de projets de plus grande envergure du PIDA. Par conséquent, une certaine confusion règne parmi les membres qui éprouvent des difficultés à déterminer ce qui est et ce qui n'est pas un projet du PIDA, notamment lorsque les fonds sont destinés à un sous-projet au sein d'un plus grand projet, ou lorsque le financement d'un membre n'est destiné à qu'à une partie du programme. D'autre part, certains membres ont déterminé que les infrastructures immatérielles en appui aux institutions et ministères clés responsables de la mise en œuvre des projets du PIDA constituent un financement du programme, même si cet appui n'est pas un projet 'à proprement dit' du PIDA.

Aux engagements de 7 Mrd \$ souscrits en faveur des projets du PIDA par les membres de l'ICA au cours des quatre dernières années semblent d'ajouter de plus en plus d'investissements de la Chine, le tout contribuant à l'objectif des projets du PAPA-PIDA qui consiste à attirer 68 Mrd \$ d'ici 2020.

Par exemple, la Banque import-export de Chine participe au projet d'interconnexion de l'OMVG, mais en raison de l'incertitude concernant certains investissements consentis par des donateurs non membres de l'ICA dans les projets du PIDA, il est difficile d'évaluer les progrès généraux. Des investissements de plusieurs milliards de dollars américains, provenant essentiellement de la Chine et d'Oman, seraient réservés pour des projets portuaires et ferroviaires en Afrique de l'Est, mais des doutes persistent quant à la poursuite de ces projets. Les annonces des investissements chinois en 2015 – notamment 952 M \$ pour le port

d'Abidjan et 1,3 Mrd \$ pour le chemin de fer Dakar-Kidira – semblent faire partie du portefeuille de projets du PIDA ou de projets associés.

Le PIDA a bénéficié depuis le départ du soutien des IFD et de plusieurs membres, notamment la BAD et l'Allemagne. Les initiatives telles que les postes frontières à entrée unique du Japon et les programmes TradeMark du DFID, bien qu'antérieures au PIDA, sont clairement solidaires de son objectif d'intégration régionale. Le soutien des donateurs européens en faveur du PIDA devrait s'intensifier, et selon certains membres étroitement affiliés au PIDA, d'autres partenaires seraient également prêts à appuyer le programme.

Une partie des engagements souscrits par les membres en 2015 a ciblé les 16 projets d'infrastructures prioritaires identifiés dans le cadre de l'initiative du PIDA qui ont été choisis et annoncés à l'occasion du Sommet de Dakar sur le financement en juin 2014.

Les 138 M \$ engagés par la BAD pour la centrale hydroélectrique de Ruzizi III, les 136 M \$ pour le projet d'interconnexion de l'OMVG et 144 M \$ pour l'interconnexion électrique entre la Tanzanie et le Kenya comptent parmi les plus gros engagements souscrits par les membres de l'ICA en faveur des projets du PIDA dans le secteur de l'énergie.

Dans le secteur des transports, le Japon a souscrit un engagement de 32,12 Mrd ¥ (265 m \$m) en faveur de la deuxième phase du développement du Port de Mombasa et 19,99 Mrd ¥ (165 M \$) pour le projet de construction du viaduc de Kampala et de modernisation du réseau routier.

Le soutien de l'UE-AITF en faveur des projets du PIDA s'est poursuivi en 2015, avec près de 72 M € (80 M \$) approuvés pendant l'année pour un total de sept subventions liées à des projets du PIDA. Parmi ces subventions, six relèvent de l'enveloppe régionale et sont destinées à des projets du secteur des transports, et une relève de l'enveloppe SE4ALL et concerne le secteur de l'énergie.

Plusieurs membres participent activement à certains grands projets du PAP-PIDA. La BEI travaille sur les projets de centrales hydroélectriques d'Inga III et de Ruzizi III. L'Allemagne soutient aussi le projet de Ruzizi, ainsi

Subvention de l'UE-AITF

L'enveloppe régionale de l'UE-AITF est en étroite corrélation avec les objectifs du PIDA et encourage les projets d'infrastructures dotés d'une dimension transfrontalière ou ayant un impact régional concret, notamment les projets du PAP-PIDA. *

Depuis la création du Fonds fiduciaire en 2007, 49 des 104 subventions approuvées par l'UE-AITF ont souscrit aux objectifs du PIDA à travers le soutien de 35 projets. Presque toutes ces subventions (48 sur 49) relèvent de l'Enveloppe régionale, bien que des projets en phase avec les objectifs du PIDA dans le secteur de l'énergie puissent aussi prétendre à l'Enveloppe SE4All introduite en 2013.

Plus de la moitié (57%) de toutes les subventions approuvées dans le cadre de l'enveloppe régionale soutient directement des projets du PIDA, ce qui représente un peu plus de 64% du montant (292 M € / 325 M \$). La majorité de ces projets concerne les secteurs des transports et de l'énergie.

Ce soutien a contribué à faire progresser l'infrastructure de transformation, telle que les interconnexions électriques qui facilitent l'intégration régionale. Le Corridor de transmission Nord-Sud et le Corridor de transmission d'Afrique de l'Ouest (WAPTC), par exemple, sont deux priorités du PIDA dans le secteur de l'énergie qui ont bénéficié de l'appui de l'UE-AITF.

L'UE-AITF a aidé le Pool énergétique ouest-africain (WAPP) à actualiser son plan directeur et a financé des études de faisabilité pour la ligne de transmission Côte d'Ivoire – Liberia – Sierra Leone – Guinée (CLSG). L'UE-AITF continue à apporter son soutien au WAPTC cela va d'une assistance technique pour les études préliminaires, à des évaluations de l'impact environnemental et social, en passant par l'approvisionnement et la mise en œuvre, le financement de l'entrepreneur d'ingénierie et une bonification d'intérêt.

Le WAPP est un bon exemple du rôle que joue l'UE-AITF pour faciliter la collaboration entre les bailleurs de fonds des projets.

* Voir le rapport annuel de l'UE-AITF de 2015 www.eu-africa-infrastructure-tf.net

que le Corridor de transmission électrique d'Afrique de l'Ouest et le Corridor Multimodal du Nord. Le GBM participe activement aux projets d'interconnexion de l'OMVG et du port de Lamu. ■

8.2 Afrique du Nord

Les investissements dans les infrastructures en Afrique du Nord ont totalisé 14,1 Mrd \$ en 2015. Plus de 38% de ce montant provient d'un financement combiné de l'ACG (1,9 Mrd \$), du GBM (1,9 Mrd \$), de la BEI (951 M \$) et de la BERD (638 M \$). Les gouvernements nationaux ont engagé 6,2 Mrd \$ dont la majorité (2,7 Mrd \$) a été consacrée au secteur des transports.

Le secteur de l'énergie a attiré le plus d'engagements (5,143 Mrd \$), soit légèrement plus que les engagements (5,141 Mrd \$) souscrits en faveur du secteur des transports. Les engagements en faveur du secteur de l'eau et des projets multisectoriels ont totalisé 2,1 Mrd \$ et 838 M \$ respectivement.

Le GBM a aussi appuyé des projets dans la région dans le cadre du programme de Croissance Verte Inclusive qui encourage les réformes poursuivant trois objectifs de développement: l'amélioration de la gestion du capital naturel, l'écologisation du capital physique et le renforcement et la diversification de l'économie rurale à travers l'optimisation du capital humain.

Ce programme de réformes est en parfaite adéquation avec les priorités du gouvernement et la stratégie de partenariat pays de la Banque mondiale envers le Maroc. En 2015, les engagements incluait 105 M\$ pour les secteurs de l'énergie et 60 M \$ pour des projets liés à l'eau.

L'Afrique du Nord demeure une région clé pour les membres de l'ACG. Parmi les principaux engagements souscrits en 2015, on notera un soutien de 220 M \$ de la BID pour une sous-station de transformation CA/CC de 3 000MW et de 457 M \$ en faveur du projet d'agrandissement de l'Aéroport international de Sharm el-Sheikh. Cela

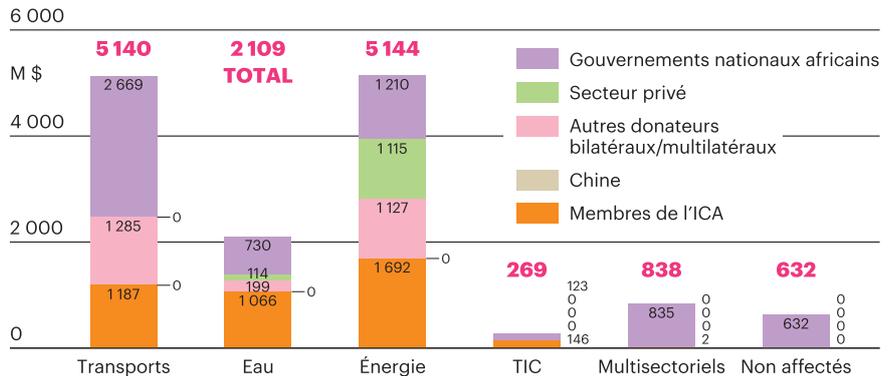


Figure 89 Total des engagements en faveur de l'Afrique du nord par secteur & source

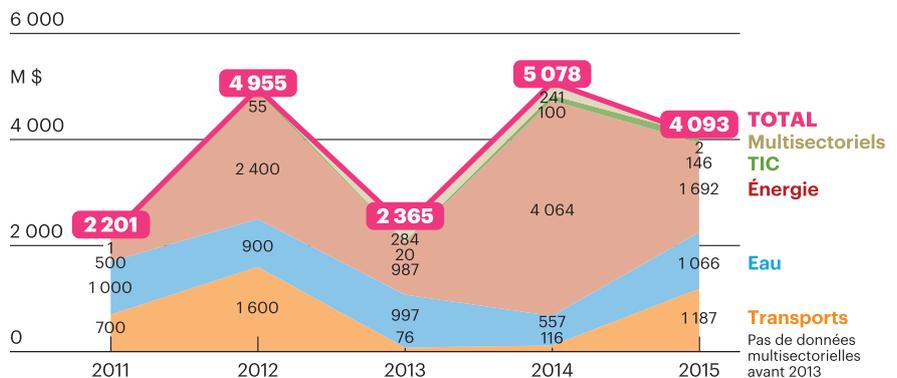


Figure 90 Engagements des membres de l'ICA en faveur de l'Afrique du Nord, 2011-2015

vient s'ajouter aux 227 M \$ engagés en 2014.

Le FADES a souscrit un prêt de 200 M \$ pour la centrale électrique de 650MW de Cairo West Power, ainsi qu'un prêt de 150 M \$ pour des installations de traitement d'eaux usées dans des zones proches du canal de drainage d'Al Rahawi. Au Maroc, le FADES a consenti un prêt de 200 M \$ pour le Port de Nador West Med et un prêt supplémentaire de 100 M \$ pour l'autoroute El Jadida-Safi.

En Tunisie, le FADES a consenti un prêt de 166 M \$ pour le développement d'un réseau routier rural classifié, alors

que le FSD a engagé 181 M \$ pour la centrale électrique de Mornaguia.

Le GBM a consenti un prêt de 440 M \$ pour des installations d'assainissement et de traitement d'eaux usées en Égypte, et a également appuyé le plan de développement des transports urbains au Maroc qui vise à renforcer la capacité des autorités locales à planifier et à contrôler les transports publics, à la fois aux niveaux local et national. Dans le cadre de ce financement-programme pour les résultats du GBM, les fonds ne seront déboursés que lorsque les étapes-clés convenues auront été atteintes. ■

Centrale TGCC de Damanhour

La BEI a consenti un prêt de 548 M € (600 M \$) à l'Egyptian Electricity Holding Company (EEHC) pour la centrale à gaz à cycle combiné de 1 800MW de Damanhour. Ce montant représente environ 44,5% du coût total estimé de 1,34 Mrd \$ du projet. La BERD a déclaré qu'elle consentirait un prêt de 200 M \$ à l'EEHC et à sa filiale West Delta Electricity Production Company. Le

projet bénéficie aussi du soutien de la BAD, du FADES et du fonds de cofinancement de la BAD et de la Chine dénommé Africa Growing Together Fund (AGTF). La BAD investira 60 M \$ et l'AGTF 20 M \$, pour financer l'achat et l'installation de pompes, blocs-moteur, tuyaux, vannes, transformateurs électriques et autres équipements électriques.

Le projet se compose de deux modules de 900MW. Environ 2 milliards de mètres

cubes par an de gaz naturel seront nécessaires et seront fournis par l'Egyptian Natural Gas Company (Gasco).

La centrale sera connectée au réseau national de 500kV par l'intermédiaire de deux nouvelles lignes de transmission : un raccord de 14km jusqu'à la ligne existante d'Abu Qir/Kafr El-Zayat de 500kV, et une ligne biterne de 500kV et de 60km pour relier Damanhour au poste électrique d'Abo El-Matamir de 500/220kV. ■

Des engagements de 15,2 Mrd \$ ont été souscrits en Afrique de l'Ouest en 2015, par la Chine (4,3 Mrd \$), les membres de l'ICA (4 Mrd \$), les gouvernements nationaux (3,9 Mrd \$) et les membres de l'ACG (1,2 Mrd \$). Le secteur privé a investi dans l'énergie (1,2 Mrd \$) et dans les transports (114 M \$).

La Chine a annoncé des investissements de 3,4 Mrd \$ dans le secteur des transports de la région, 868 M \$ dans des projets énergétiques et 190 M \$ dans le secteur des TIC. Les investissements dans les transports ont inclus les projets des autoroutes Blaise-Diagne (340 M \$) et Ila-Touba (707 M \$), du chemin de fer Dakar-Kidira (1,3 Mrd \$), tous situés au Sénégal, ainsi que l'extension du port d'Abidjan en Côte d'Ivoire. Dans le secteur de l'énergie, la Chine a financé la réhabilitation et les travaux de développement du réseau électrique de la Côte d'Ivoire (813 M \$) et un projet de développement de l'éclairage public solaire au Togo (55 M \$). Dans le secteur des TIC, la Chine a annoncé des investissements de 190 M \$ pour des projets au Togo, au Bénin et au Niger.

Les membres de l'ICA ont engagé la plupart des fonds (2,3 Mrd \$) dans le secteur de l'énergie de la région, puis dans les secteurs des transports (1 Mrd \$), de l'eau (584 M \$) et des TIC (107 M \$), ainsi que 46 M \$ dans des projets multisectoriels.

Parmi les projets de transport ayant bénéficié de l'appui des membres de l'ICA en Afrique de l'Ouest, on notera les 5 Mrd ¥ (42 M \$) engagés par la JICA pour la construction d'un échangeur à Abidjan, sur le boulevard Valéry Giscard d'Estaing.

Le département du secteur privé de la BAD a approuvé un prêt de 120 M \$ visant à soutenir le programme d'investissement de Ghana Airports Company Limited (GACL). Ce programme comprend la construction d'un nouveau terminal à Kotoka International Airport (KIA) à Accra, et la réhabilitation d'autres aéroports gérés par GACL. Le programme soutient l'ambition affichée par le Ghana de devenir une plateforme régionale du transport aérien.

Dans le secteur de l'eau, la Banque mondiale a engagé 80 M \$ pour améliorer l'accès à des services d'eau et d'assainissement durables dans certaines

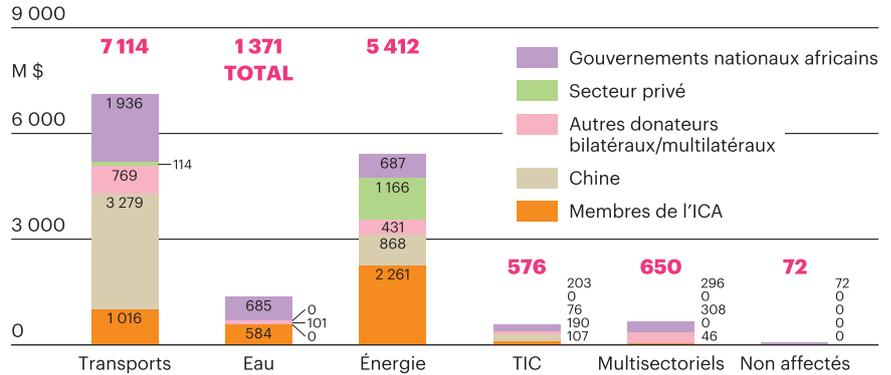


Figure 91
Total des engagements en faveur de l'Afrique de l'Ouest par secteur & source, 2015

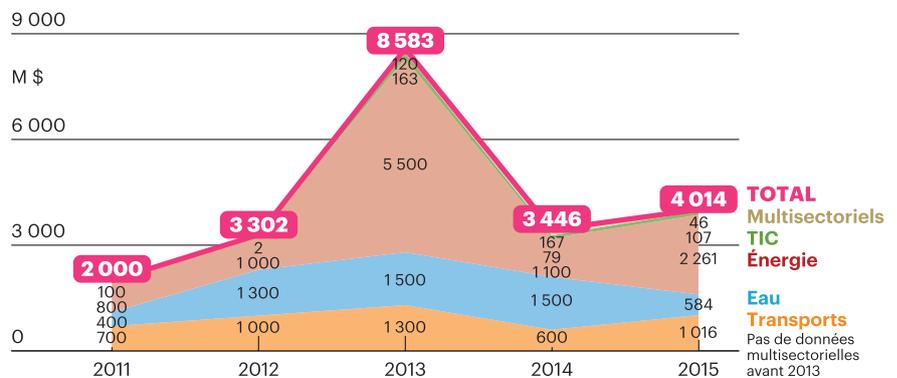


Figure 92
Engagements des membres de l'ICA en faveur de l'Afrique de l'Ouest, 2011-2015

zones urbaines du Burkina Faso, notamment sa capitale, Ouagadougou. Cet engagement constitue un financement supplémentaire qui vient renforcer les résultats positifs obtenus dans un projet existant.

Dans le secteur de l'énergie, la Banque mondiale a engagé 700 M \$ en faveur du projet à gaz de Sankofa au Ghana. Le gaz de Sankofa est spécifiquement produit pour la production d'énergie au Ghana. Le projet de Sankofa a pour but d'ajouter 3 215MW à la capacité actuelle de 131 M \$ pour la modernisation d'un réseau électrique et des travaux d'efficacité énergétique ailleurs dans la région.

Dans le secteur des TIC, la SFI a consenti plusieurs investissements, par exemple en faveur du prestataire de communications de voix et de données sans fil 4G Afrimax et de l'opérateur mobile Africell, qui exerce en Gambie et en Sierra Leone, ainsi que dans des pays en dehors de la région, notamment la RDC et l'Ouganda.

Sur le total des engagements de 1,2 Mrd \$ souscrits par l'ACG, 551 M \$ sont allés à des projets de transport, 314 M \$ à des projets énergétiques, 54 M \$ à des projets d'eau, et 283 M \$ à des projets multisectoriels.

Avec un total de 869 M \$, la BID a souscrit plus d'engagements que n'importe quel autre membre du groupe en Afrique de l'Ouest, avec 442 M \$ pour le secteur des transports, 270 M \$ pour des projets multisectoriels, 140 M \$ pour le secteur de l'énergie et 19 M \$ pour le secteur de l'eau.

Les investissements privés substantiels déclarés en 2015 incluent la centrale à gaz de 880MW d'Azura-Edo au Nigeria, ainsi que la centrale à pétrole de 114,15MW de Cap des Biches et le parc éolien de 288MW de Taiba N'Diaye, toutes deux situées au Sénégal. Des capitaux privés ont aussi été investis dans le secteur des transports du Sénégal pour le prolongement de l'autoroute à péage Dakar-Diamniadio. ■

8.4 Afrique Centrale

Le financement en faveur de l'Afrique centrale a totalisé 4,9 Mrd \$ en 2015 et était constitué, pour 45%, soit 2,2 Mrd \$, d'allocations budgétaires provenant de gouvernements nationaux africains. Les engagements de 1,3 Mrd \$ souscrits par les membres de l'ICA ont représenté 27% du financement de la région. D'autres donateurs bilatéraux et multilatéraux ont contribué à hauteur de 1,1 Mrd \$, soit 22% du financement, la majorité étant venue de l'ACG (45%) et de la Chine (31%).

La contribution de la Chine se résume à une seule annonce de financement en faveur de l'entreprise publique camerounaise CamTel, par l'intermédiaire d'un accord de prêt préférentiel conclu avec la Banque import-export de Chine d'un montant de 338 M \$, pour financer la deuxième phase du projet de Réseau national à large bande (NBN).

Les engagements de l'ACG se sont exclusivement concentrés sur le secteur des transports, à l'exception du FSD qui a contribué à l'achèvement de plusieurs projets de reconstruction en RCA après la guerre civile. Le FSD soutient aussi un programme en RCA visant à augmenter l'accès à l'électricité, à éclairer 10km de routes dans la capitale et à réhabiliter les routes reliant la ville à l'aéroport de Bangui ainsi que la piste de l'aéroport.

Un seul projet privé dans la base de données PPI a atteint le stade de bouclage financier en 2015 en Afrique centrale. Un financement de 320 M \$ sera utilisé pour la construction d'une nouvelle centrale à tourbe de 80MW dans la vallée d'Akanyaru, au Rwanda.

Les engagements des membres de l'ICA en faveur de l'Afrique centrale ont sensiblement baissé en 2015 totalisant seulement 1,3 Mrd \$, ce qui représente le plus bas niveau en cinq ans et une forte baisse par rapport aux 3,7 Mrd \$ déclarés en 2014. Les engagements en faveur du secteur des transports ont été particulièrement élevés en 2014 avec 1,8 Mrd \$, dont 1,2 Mrd \$ du GBM.

En 2015, les membres de l'ICA ont contribué à des activités en Afrique centrale dans le cadre du projet de 440 M \$ visant à paver 598km de route entre la région centrale du Cameroun (Batschenga-Yoko-Ntui-Lena) et Adamaoua, dans le nord du pays (Tibati-

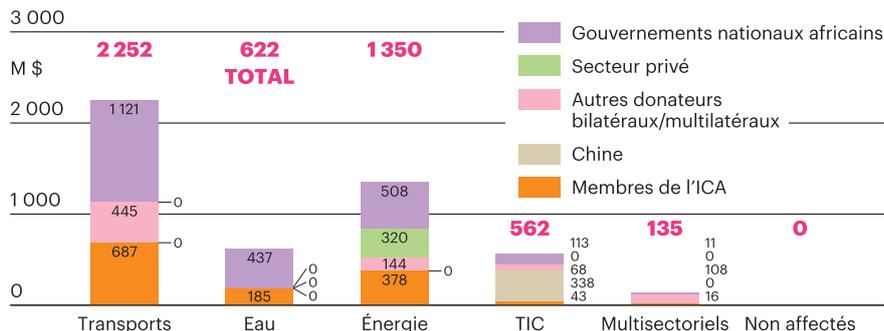


Figure 93 Total des engagements en faveur de l'Afrique centrale par secteur et source, 2015

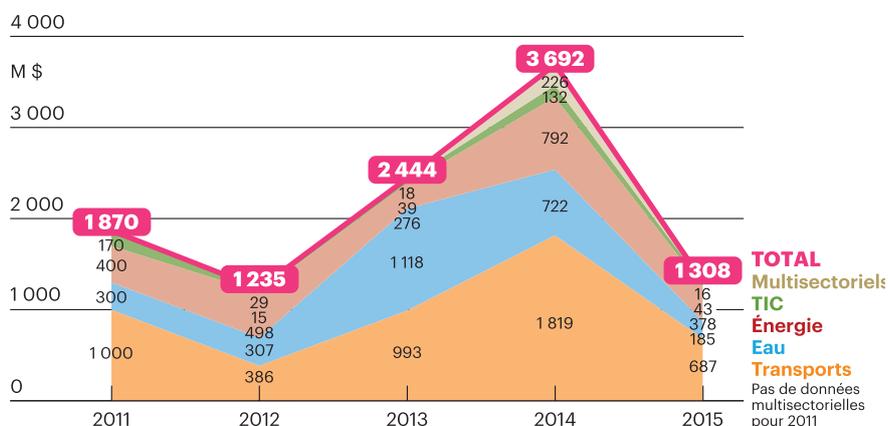


Figure 94 Engagements des membres de l'ICA en faveur de l'Afrique centrale par secteur, 2011-2015

Ngaoundéré), grâce à un financement de l'AFD, de la BAD, de la BDEAC, de la JICA et du gouvernement du Cameroun.

En RDC, le projet d'amélioration de la sécurité de l'aéroport de Goma, financé par une subvention de 52 M \$ du GBM en appui aux efforts entrepris par le gouvernement pour que l'aéroport de Goma reprenne ses activités en toute sécurité, vise à briser l'isolement de cette région de la RDC.

L'un des plus grands projets d'Afrique centrale est la centrale hydroélectrique de Ruzizi III, qui a aussi reçu l'un des engagements les plus conséquents en faveur de la région en 2015 après l'annonce par la BAD qu'elle avait formellement approuvé r des prêts et des subventions totalisant 138 M \$ pour financer le projet. Avec un coût total de 625,2 M \$, en plus des 138,9 M \$ du département du secteur public de la BAD, le département du secteur privé contribuera également à hauteur de 50,22 M \$.

Le projet régional concernant le Burundi, la RDC et le Rwanda vise à

construire un barrage au fil de l'eau chevauchant le fleuve Ruzizi entre la RDC et le Rwanda, ainsi qu'une centrale de 147MW et un poste de distribution.

La mise en œuvre du projet a été soutenue par la Facilité de préparation des projets d'infrastructures du NEPAD (IPPF-NEPAD-) qui a financé les services de conseils en matière de transactions pour le projet. Une subvention de 1,4 M \$ a permis d'obtenir les expertises nécessaires au développement du projet.

L'IPPF-NEPAD est un fonds spécial multidonateurs géré par la BAD et qui a pour but de faciliter la préparation de projets d'infrastructures régionaux ou transfrontaliers bancaires. Les subventions sont utilisées pour réaliser des études de pré-faisabilité et de faisabilité, des études et conceptions techniques ainsi que pour financer les services de conseils en matière de transactions. L'IPPF-NEPAD bénéficie du soutien du Canada, de l'Allemagne, du RU, de l'Espagne, du Danemark et de la Norvège. ■

Plus de 19 Mrd \$ ont été engagés en faveur de projets d'infrastructures en Afrique de l'Est en 2015. La majorité des engagements est venue de trois sources: les budgets gouvernementaux (6,92 Mrd \$), la Chine (6,82 Mrd \$) et les membres de l'ICA (4,70 Mrd \$). L'investissement s'est principalement concentré sur les projets de transport (11,78 Mrd \$) et le secteur de l'énergie (5,35 Mrd \$).

Les transports ont été une priorité pour les budgets nationaux et les donateurs multilatéraux et bilatéraux non membres de l'ICA, parmi lesquels l'ACG et la Chine. Le financement des membres de l'ICA a aussi favorisé le secteur des transports, qui a reçu 47% contre 33% pour l'énergie et 18% pour l'eau. Les membres de l'ICA ont déboursé 47% de leurs fonds dans des projets de transport, 26% dans des projets énergétiques et 21% dans des projets d'eau.

Le GBM (1,55 Mrd \$), la BAD (1,16 Mrd \$), le Japon (703 M \$) et l'AFD (509 M \$) ont souscrit quelques-uns des plus gros engagements en faveur des infrastructures en Afrique de l'Est en 2015. Les engagements du GBM ont inclus 450 M \$ pour le projet de modernisation électrique du Kenya, notamment des garanties d'une valeur de 200 M \$. Ce projet a trois objectifs: augmenter l'accès à l'électricité, améliorer la fiabilité de l'approvisionnement et renforcer la position financière de Kenya Power. La banque a aussi engagé 270 M \$ dans le projet de soutien à la construction d'une voie rapide en Éthiopie. Ce projet vise à améliorer la circulation des biens et des personnes le long du tronçon Batu-Arsi du Corridor de développement Modjo-Hawassa, ainsi qu'à renforcer la capacité de gestion des routes du pays de la Direction Éthiopienne des routes (Ethiopian Roads Authority).

La BAD a engagé des fonds importants dans les infrastructures tanzaniennes. Le Programme d'appui au secteur des transports - auquel la banque a alloué 348 M \$ - permettra de moderniser un tronçon de route de 342,9km entre Tabora, Koga et Mpanda ainsi qu'un tronçon de 67km entre Mbinga et Mbamba Bay. La BAD a aussi engagé

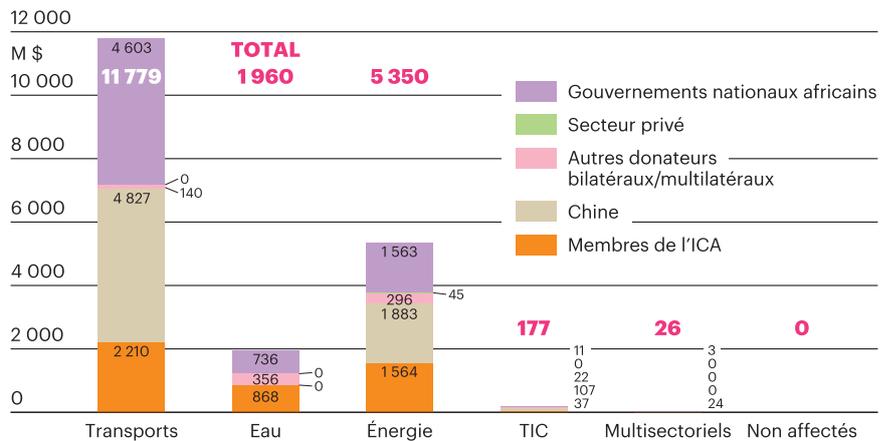


Figure 95 Total des engagements en faveur de l'Afrique de l'Est par secteur et source, 2015

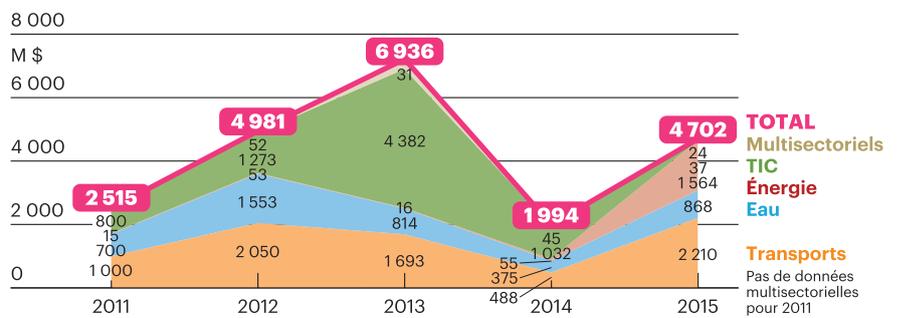


Figure 96 Engagements des membres de l'ICA en faveur de l'Afrique de l'Est par secteur, 2011-2015

144 M \$ en faveur du projet de prestation de services durables d'assainissement et d'eau en milieu urbain d'Arusha, qui permettra de réhabiliter et de construire de nouvelles sources d'eau et des conduites de transport et de distribution. Le Japon a engagé 265 M \$ dans la Phase II du développement du Port de Mombasa au Kenya qui vise à agrandir le terminal à conteneurs du port, et 165 M \$ dans le projet de construction du viaduc de Kampala et de modernisation des routes en Ouganda. La construction de viaducs et de routes dans la capitale ougandaise permettra d'atténuer la congestion routière.

La Chine a annoncé des investissements considérables dans les infrastructures de transport de l'Afrique de l'Est en 2015, notamment des prêts consentis par la Banque import-export de Chine pour une voie ferrée à écartement

normal en Ouganda (3,2 Mrd \$), 1,5 Mrd \$ pour le chemin de fer Mombasa-Nairobi au Kenya, et 126 M \$ pour le Port De Mohéli des Comores. Le prêt de 3,2 Mrd \$ consenti par la banque à l'Ouganda est assorti de conditions et n'a pas encore été signé. Dès lors, d'autres projets ferroviaires pourraient avoir priorité. L'engagement de la Chine en faveur du pays demeure ferme dans le secteur de l'énergie, avec un prêt de 1,4 Mrd \$ pour des lignes de transmission partant du barrage de 600MW de Karuma, qui bénéficie lui aussi d'un financement chinois, et 483 M \$ pour le barrage de 183MW d'Isimba. Ces deux projets ont rencontré des difficultés après que la qualité des travaux de l'entrepreneur et du superviseur Energy Infratech a été remise en question, ce qui a conduit à une enquête et à la suspension des deux coordinateurs de projet. ■

8.6 Afrique Australe, hors Afrique du Sud

Quelque 16 Mrd \$ ont été engagés en Afrique australe en 2015 par la Chine (7,1 Mrd \$), les budgets nationaux (5,4 Mrd \$) et les membres de l'ICA (1,8 Mrd \$). Le secteur privé a consenti des investissements substantiels dans le secteur de l'énergie (755 M \$), mais très peu dans les autres secteurs.

Le défi qui consiste à assurer un approvisionnement en énergie suffisant a conduit à des engagements de 10,6 Mrd \$ (67%) en faveur de projets dans ce secteur, contre 2,7 Mrd \$, (17%) pour les transports et 1,5 Mrd \$ (9%) pour le secteur de l'eau. Ce niveau d'engagement dans l'énergie est dû aux annonces par la Chine d'investissements considérables dans le secteur, totalisant 6,8 Mrd \$ pour l'année. Les responsables chinois ont annoncé 4,5 Mrd \$ pour la centrale hydroélectrique de 2 172MW de Caculo Cabaça et 840 M \$ pour le projet de la centrale à gaz de 750MW de Soyo, toutes deux situées en Angola, ainsi que 1,2 Mrd \$ pour la centrale au charbon de Hwange au Zimbabwe. Cependant, des doutes persistent quant à la poursuite de ce dernier projet.

Les allocations budgétaires des gouvernements nationaux ont été réparties de manière plus homogène entre les secteurs, avec 1,9 Mrd \$ pour les transports (36%), 1,7 Mrd \$ pour l'énergie (31%), 1 Mrd \$ pour l'eau (19%) et 242 M \$ pour les TIC (5%).

Ceci dit, le Botswana a alloué 29% de son budget de développement au secteur de l'énergie et 15% aux transports et aux communications. Les allocations ont inclus 14 M \$ pour le projet routier Tonota-Francistown, 10 M \$ pour le Pont de Kazungula, et 29 M \$ pour l'infrastructure à large bande et l'infrastructure des TIC. Le plus gros engagement en faveur des transports a concerné une injection de trésorerie de 31 M \$ dans Air Botswana. De même, 142 M \$ sur les 337 M \$ alloués au secteur de l'énergie ont été engagés pour soutenir les opérations quotidiennes de l'entreprise publique d'électricité, la Botswana Power Corporation.

À travers la région, les membres de l'ICA ont aussi privilégié les transports avec 728 M \$ (41%) des engagements, bien que l'énergie avec 618 M \$ (34%), et l'eau avec 377 M \$ (21%) aient également été bien loties. Le Japon (534 M \$) et la BAD (480 M \$) comptent parmi les membres de l'ICA qui ont souscrit des engagements substantiels

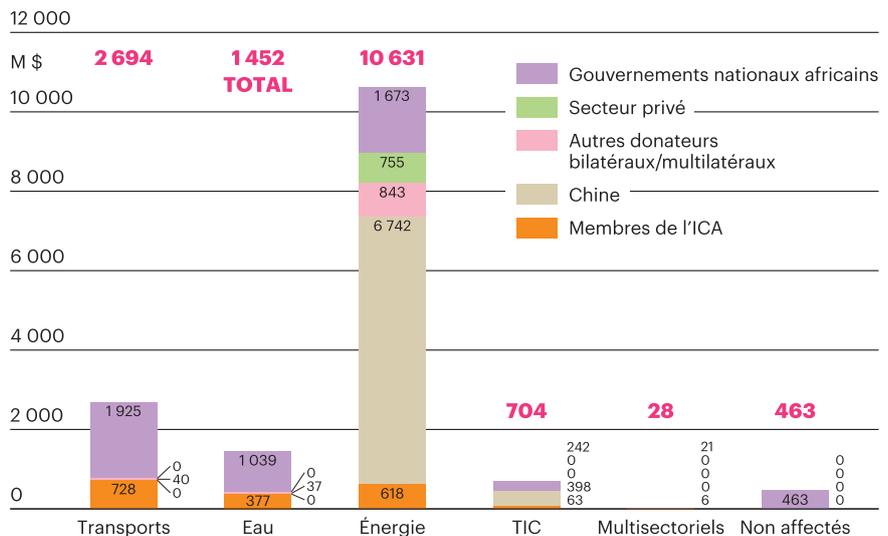


Figure 97
Total des engagements en faveur de l'Afrique australe hors RSA, par secteur et source en 2015

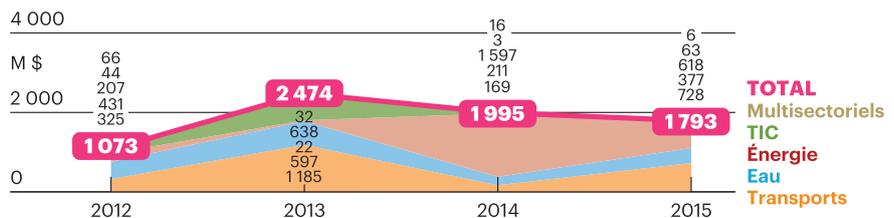


Figure 98
Engagements des membres de l'ICA en faveur de l'Afrique australe hors RSA, par secteur, 2012-2015

en Afrique australe. Ceci dit, de nombreux membres de l'ICA ont été très présents dans la région en soutenant un grand nombre de projets de taille moyenne, ce qui laisse peut-être penser qu'ils mettent l'accent sur les projets prioritaires locaux susceptibles d'avoir un impact significatif sur le développement.

Le Japon a engagé 242 M \$ en faveur de la deuxième phase du projet de développement du port de Nacala au Mozambique. Ce projet vise à moderniser les installations portuaires de sorte à améliorer la manutention du fret et cible tout particulièrement le Corridor de développement de Nacala qui englobe le Mozambique, le Malawi et la Zambie. La JICA a aussi accepté de contribuer à hauteur de 195 M \$ au Programme d'appui à la réforme du secteur de l'énergie en Angola, qui est cofinancé par la BAD. Ce programme appuiera la réforme et la restructuration du secteur de l'énergie et tentera d'améliorer l'environnement pour l'investissement privé et la transparence

dans la gestion des finances publiques.

Le GBM a approuvé un prêt de 73,6 M \$ pour le troisième financement supplémentaire de la phase II du Programme de gestion et d'entretien des routes et des ponts au Mozambique en mars 2015. Ce financement additionnel couvre un déficit de financement pour la restauration des routes ravagées par les inondations de 2013.

En juillet, la BAD a approuvé 242 M \$ pour le projet de réhabilitation de la route Chinsali-Nakonde en Zambie – projet qui a pour but de restaurer 210km de route entre Chinsali et Nakonde, et 50km de routes de desserte.

Dans le secteur de l'eau, la BAD a engagé 124 M \$ dans le projet d'appui institutionnel pour la durabilité des services urbains d'alimentation en eau et d'assainissement en Angola qui vise à aider les services public d'alimentation en eau et d'assainissement dans les provinces et à développer les infrastructures du secteur. ■

8.7 République d'Afrique du Sud

Les engagements souscrits en Afrique du Sud en 2015 ont totalisé 11,7 Mrd \$, soit quelque 4,3 Mrd \$ de moins que le reste de l'Afrique australe combinée. Les flux de financement des infrastructures dans le pays ont été dominés par le défi consistant à assurer un approvisionnement en électricité suffisant. Aux côtés des investissements de plusieurs IFD et du secteur privé dans les projets d'acquisition des producteurs indépendants d'énergies renouvelables (REIPPP), des fonds conséquents ont été prêtés à l'entreprise publique d'électricité Eskom.

En 2015, les membres de l'ICA ont engagé 1,6 Mrd \$ dans le secteur de l'énergie du pays. Le secteur privé a quant à lui investi 3,81 Mrd \$ dans l'énergie au cours de l'année. Eskom étant responsable des investissements dans les infrastructures énergétiques, les dépenses budgétaires du gouvernement se sont concentrées sur les transports, avec 3,02 Mrd \$ engagés pendant l'année. Sur ce montant, environ 1,6 Mrd \$ ont été consacrés au transport routier et 1,3 Mrd \$ au transport ferroviaire.

Parmi les membres de l'ICA, la DBSA est celle qui a engagé le plus de fonds en Afrique du Sud avec 627 M \$. La part la plus importante de ce financement est revenue à des projets sélectionnés à l'occasion du troisième volet du programme REIPPP du gouvernement, tels que les projets de centrales électriques de 138MW de Loeriesfontein (74 M \$), de 138MW de Khobab (89 M \$) et de 79MW de Noupoot (33 M \$) ainsi que le projet d'énergie solaire concentrée de 100MW de Xina. 79 M \$ ont aussi été approuvés pour le projet d'infrastructures énergétiques d'Eskom.

La BAD a alloué au secteur de l'énergie en Afrique du Sud 383 M \$, dont une partie a été destinée à l'appui au Projet énergétique Eskom II de l'entreprise publique. Eskom a aussi reçu 91 M \$ pour sa centrale au charbon de 4 764MW de Medupi et 4,8 M \$ pour son parc éolien de 100MW de Sere, qui est entré en service en mars 2015. L'engagement souscrit par l'AFD en faveur d'Eskom a totalisé 322 M \$, dont une facilité de crédit de 184 M \$ conclue en novembre 2015

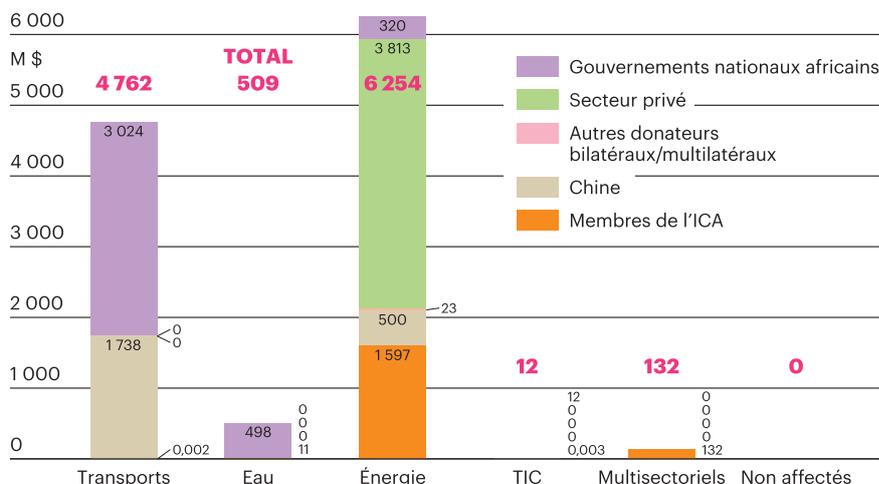


Figure 99

Total des engagements en faveur de l'Afrique du Sud par secteur et source, 2015

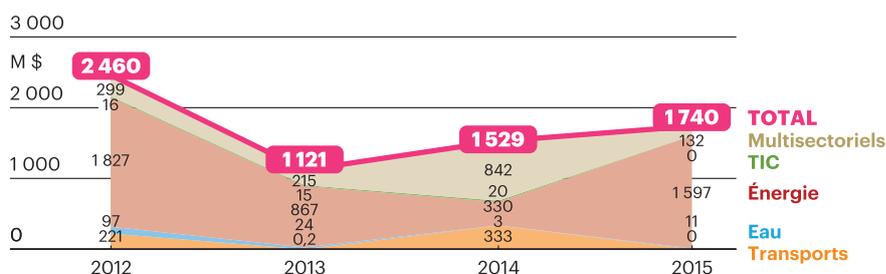


Figure 100

Engagements des membres de l'ICA en faveur de l'Afrique du Sud par secteur, 2012-2015

L'Afrique du Sud reçoit de l'électricité produite par des centrales au gaz au Mozambique et prévoit de construire des gazoducs à partir de découvertes majeures de gaz dans le bassin de Rovuma pour alimenter les centrales électriques sud-africaines et son marché résidentiel. Elle prévoit aussi d'importer du gaz naturel liquéfié (GNL) en Afrique du Sud.

Les déboursments de la DBSA en 2015 ont inclus plus de 200 M R (16 M \$) dans le Transport en commun rapide de Tshwane (TRT), qui nécessitait un total de 786 M R (63 M \$) pour financer l'achat de 171 autobus et la formation des conducteurs pour la première phase du projet de transport en commun rapide d'A Re Yeng (BRT). Le TRT a signé un accord de prêt de 11 ans (délais de grâce compris) et 488 M R (39 M \$) avec la DBSA en novembre 2014 pour financer l'achat de 40 autobus au gaz naturel comprimé ainsi que le contenu local de 131 autobus diesel.

Le TRT est l'un des 12 projets du BRT

qui bénéficiera du soutien de la DBSA, au moment où le pays est en train de mettre en place un réseau de transport public rapide de masse intégré, qui inclut des services de train, de taxi et d'autobus. Les systèmes de transport rapide ont été identifiés par le gouvernement national comme l'une des options de transport les plus viables.

Le projet de Tshwane espère avoir un impact significatif sur le développement économique et socioéconomique de la ville et de ses habitants, ainsi que sur toute la Province du Gauteng. Il devrait permettre d'améliorer les perspectives économiques à travers la création d'environ 1 614 emplois supplémentaires, dont 275 pour des travailleurs non qualifiés. En 2010, à l'occasion du lancement du projet, le maire de la ville, Kgosietsi Ramokgopa, avait annoncé la création de plus de 10 000 emplois pendant la phase de construction et d'environ 1 000 emplois durables une fois que le système serait pleinement opérationnel. ■

Annexe 1 – Notes concernant les données

1. Observations générales

Les engagements et les déboursements des membres de l'ICA doivent être considérés dans leur contexte compte tenu des stratégies et des objectifs très différents de chaque membre. Bien que 90 à 100 % du financement de certains membres se présente sous forme de prêt non-APD, le Canada, la CE, l'UE-AITF et le RU consentent des subventions au titre de l'APD exclusivement, ce qui signifie que leurs volumes de financement sont naturellement très inférieurs.

Pour décrire la manière dont les membres de l'ICA déploient les fonds, il convient de faire une distinction entre le soutien des donateurs qui leur est attribué dans ce rapport, et le soutien considérable que les partenaires bilatéraux apportent aux partenaires multilatéraux et qui ne leur est pas attribué dans ce rapport. Par exemple, les membres de l'ICA tels que le RU, le Canada, la France, l'Allemagne, le Japon et les USA contribuent au fonds africain de développement (FAD) de la BAD et à l'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale.

Comme en 2014, le rapport de cette année contient des données fournies par la BAD, la DBSA, l'UE-AITF, la CE, la BEI, la France, l'Allemagne, la SFI (qui, avec la Banque mondiale, est décrite comme le Groupe de la Banque mondiale (GBM)), le Japon, le RU et la BM.

Contrairement à 2014, des données supplémentaires pour le rapport 2015 ont été soumises par l'USAID concernant l'initiative interinstitutions Power Africa, et par le CDC, c'est-à-dire l'IFD du RU qui appartient à 100% à l'état et qui gère les capitaux entièrement fournis par le DFID.

Le russe Prognoz a répondu pour la première fois à la demande de données émise par l'ICA et a déclaré n'avoir souscrit aucun engagement en 2015 en faveur des infrastructures africaines.

2. Taux de change

Les taux de change utilisés pour les conversions en dollars américains pour les données 2015 sont les moyennes de chaque devise respective pour l'année 2015 telles qu'indiquées dans les informations financières de la Banque africaine de développement accessibles au public.

(<http://www.afdb.org/en/documents/fina>

ncial-information/exchange-rates).

Pour les membres de l'ICA, les taux de change suivants ont été utilisés:

\$1 = 0,71343 Unité de compte (UC) de la BAD

\$1 = 0,89742 Euro (€)

\$1 = 0,65305 Livre britannique (£)

\$1 = 1,27037 Dollar canadien (C\$)

\$1 = 12,60178 Rand sud-africain (ZAR)

\$1 = 120,96619 Yen japonais (¥)

3. Infrastructures immatérielles

Étant donné que le financement est attribué aux infrastructures immatérielles de différentes manières, il est difficile de saisir ce financement avec précision. Pour certains membres de l'ICA, il est parfois difficile de faire la distinction entre les infrastructures matérielles et immatérielles, ce qui peut conduire à des inexactitudes. Par ailleurs, il est aussi parfois difficile de déterminer si une partie d'un projet est consacrée, par exemple, au renforcement des capacités ou à la préparation de projet.

4. Renseignements propres aux projets

Les renseignements sur les projets achevés en 2015 ont été fournis par la BAD, le Canada, la DBSA, la CE, la BEI, l'UE-AITF, la France, l'Allemagne, la SFI et le Japon.

Les renseignements recueillis au niveau des projets concernant les engagements et les déboursements en 2015 ont été fournis par la BAD, le Canada, la DBSA, la BEI, l'UE-AITF, la France, l'Allemagne, la SFI et le Japon, alors que la BM n'a communiqué que des renseignements sur les engagements au niveau des projets.

5. Analyse stratégique

Les perspectives des parties prenantes présentées notamment dans le chapitre 3.3, *Analyse stratégique*, et dans d'autres parties du rapport reposent sur des entretiens avec certains membres de l'ICA ainsi qu'avec des parties prenantes privées, notamment des investisseurs en capitaux propres, des organismes de financement par emprunt ainsi que des promoteurs et des entrepreneurs.

6. Autres notes concernant les données propres aux membres de l'ICA

BAD

Les données générales de la BAD se composent de données communiquées par le Département de l'énergie, de l'environnement et du changement climatique (ONEC), le Département des transports et des TIC (OITC), le Département du secteur privé (OPSD) et le Département de l'eau et de l'assainissement (OWAS)

Les données communiquées par l'ONEC portent sur les propres ressources de la Banque africaine de développement (BAD), le Fonds africain de développement (FAD), la Facilité d'appui à la transition (FAT), le Fonds spécial du Nigéria (FSN) et le Fonds des énergies durables pour l'Afrique (SEFA).

Les données communiquées par l'OWAS portent sur le Fonds africain de développement (FAD), le Fonds spécial du Nigéria (FSN), la Facilité en faveur des États fragiles (FEF) et le Fonds pour les Pays à revenu intermédiaire (PRI).

Les données communiquées par l'OPSD portent sur le Fonds pour les technologies propres.

DBSA

Les données de la DBSA se composent de données sur les opérations sud-africaines, notamment des données sur le Programme d'investissement dans les infrastructures pour l'Afrique du Sud (IIPSA), le Fonds d'études et de préparation de projets (PPFS), la Facilité de préparation et de développement de projets (PPDF) et le Tripartite Trust Alliance (TTA).

CE

Les données de la CE se composent de données provenant du Fonds européen de développement (FED, pour les pays d'Afrique sub-saharienne) et de l'instrument de coopération au développement (pour les pays d'Afrique du nord).

La CE déclare aussi la contribution du FED au Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures (UE-AITF) et à la Facilité d'investissement pour l'Afrique (AfIF) mais ne reflète pas les projets approuvés et mis en œuvre grâce à la contribution de l'EU-AITF et/ou de

l'Afff.

France

Les données de la France se composent des données de l'ADF.

Allemagne

Pour 2015, les données communiquées par l'Allemagne se composent des données de la KfW et de la GIZ alors qu'en 2014, seule la KfW avait communiqué des données. Dans le rapport de 2013, la DEG avait aussi fourni des données, ce qui n'a pas été le cas en 2014 ou 2015.

Japon

Les données du Japon incluent les données de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA - portion APD) et de la Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC - portion non-ADP).

RU

Les données pour le RU ont été fournies par le DFID et, pour la première fois en 2015, par le CDC, c'est-à-dire l'IFD du RU qui appartient à 100% à l'État et qui gère

les capitaux entièrement fournis par le DFID.

USA

Contrairement à 2014, l'USAID a communiqué des données pour les USA en 2015 portant sur l'initiative interinstitutions Power Africa, notamment l'OPIC, la Banque EXIM, l'USTDA et d'autres. La banque EXIM, l'OPIC et le MCC n'ont communiqué aucune donnée de manière directe.

GBM

Les données générales du GBM se composent de données recueillies auprès de la BM et de la SFI.

7. Allocations budgétaires des gouvernements nationaux africains

Les données utilisées pour les allocations budgétaires 2015 de 44 pays africains proviennent essentiellement des états budgétaires ou des cadres de dépenses officiels ou d'autres documents gouvernementaux officiels.

Les données reflètent les allocations budgétaires et non pas les exécutions budgétaires. Par conséquent, les chiffres représentent les dépenses d'infrastructure prévues plutôt que réelles. Les allocations ont été privilégiées par rapport aux exécutions en partie pour des raisons pragmatiques, compte tenu du manque de disponibilité des chiffres sur les exécutions budgétaires pour 2015, et en partie parce que les allocations budgétaires sont essentiellement des engagements traités comme tels dans ce rapport.

Il est fort possible que les données concernant les allocations budgétaires des pays africains aient été doublement comptabilisées en raison des niveaux de soutien de sources dont les engagements sont comptabilisés ailleurs dans ce rapport.

Dans la mesure du possible, seules les dépenses en capital ont été comptabilisées, et les dépenses récurrentes ont été exclues des

Annex 2 – Crédits et remerciements

Analyse des données, texte et mise en page

Cross-border Information
www.crossborderinformation.com

Graphiques et cartes

David Burles

Photos

Couverture: iStock/Getty Images.

Page 5: Province de l'Eastern Cape - iStock/Getty Images.

Page 18: Centrale géothermique d'Olkaria II- iStock/Getty Images, Byelikova Oksana.

Page 24: iStock/Getty Images, Gilles Paire.

Page 38: iStock/Getty Images, PG Images.

Page 48: Siège de la BERD, Londres – EBRD/Dermot Doorly.

Page 52: Archives photographiques KfW, Jens Steingasser.

Page 58: Addis-Abeba, /Getty Images.

Page 64: Archives photographiques KfW, Kirsten Milhahn.

Page 67: iStock/Getty Images.

Page 71: iStock/Getty Images.

Page 75: Abuja – iStock/Getty Images, Klaas Lingbeek-van Kranen.

Page 76: iStock, Chris Van Lennep.

Page 79: Dar es Salaam – iStock/Getty Images.

Annexe 3 – Tableaux de données

Total des engagements de 2015 par secteur et région (M \$)							
	Transports	Eau	Énergie	TIC	Multisectoriel	Autres	Total des engagements
Afrique du Nord	5 140,7	2 108,9	5 143,8	269,2	837,5	631,6	14 131,7
Afrique de l'Ouest	7 114,2	1,371,0	5 412,2	575,8	649,5	72,4	15 195,0
Afrique Centrale	2 252,4	621,8	1 350,4	562,1	134,6	-	4 921,2
Afrique de l'Est	11 779,4	1 960,3	5 350,0	176,6	26,3	-	19 292,5
Afrique Australe	2 693,5	1 452,1	10 631,0	703,5	27,7	463,3	15 971,2
RSA	4 762,5	509,0	6 253,9	12,0	132,0	-	11 669,3
Autres	943,1	93,8	526,3	219,6	408,5	-	2 191,3
Total des engagements	34 685,8	8 116,8	34 667,5	2 518,8	2 216,1	1 167,3	83 372,3

Total des engagements de 2015 par source et région (M \$)								
	Membres de l'ICA	AGC	BRDs	Chine et autres	Sources européennes non-ICA	Gouvs. nationaux africains	Secteur privé	Total des engagements
Afrique du Nord	4 092,7	1 920,8	-	-	690,5	6 198,8	1 229,0	14 131,7
Afrique de l'Ouest	4 013,9	1 201,3	358,5	4 448,6	13,5	3 879,4	1 279,7	15 195,0
Afrique Centrale	1 308,2	498,1	54,7	482,3	67,5	2 190,4	320,0	4 921,2
Afrique de l'Est	4 701,9	467,0	5,0	7 084,1	73,7	6 915,4	45,4	19 292,5
Afrique Australe	1 792,5	325,2	-	7 727,0	7,9	5 363,6	755,0	15 971,2
RSA	1 740,1	-	-	2 238,1	23,1	3 854,8	3 813,3	11 669,3
Autres	2 191,3	-	-	-	-	-	-	2 191,3
Total des engagements	19 840,7	4 412,4	418,2	21 980,1	876,2	28 402,3	7 442,3	83 372,3

Total des engagements de 2015 par secteur et source (M \$)

	Transports	Eau	Énergie	TIC	Multisectoriel	Autres	Total des engagements
Membres de l'ICA	6 770,9	3 184,3	8 635,0	616,0	634,4	-	19 840,7
AGC	2 071,7	377,8	1 554,9	16,5	391,5	-	4 412,4
BRDs	173,7	47,6	95,0	76,4	25,5	-	418,2
Chine et autres	9 932,2	268,4	10 747,5	1 032,1	-	-	21 980,1
Sources européennes non-ICA	345,5	-	458,2	72,5	-	-	876,2
Gouvs. nationaux africains	15 278,3	4 124,8	5 962,0	705,2	1 164,7	1 167,3	28 402,3
Secteur privé	113,5	114,0	7 214,8	-	-	-	7 442,3
Total des engagements	34 685,8	8 116,8	34 667,5	2 518,8	2 216,1	1 167,3	83 372,3

Tableaux de données – Secteur privé

Département du secteur privé de la BAD, engagement pour 2015		
Bénéficiaire	Lieu	(M \$)
CEC Africa Limited dette convertible	Panafricain	2
CEC Africa Limited – participation au capital	Panafricain	16
Ghana Airports Company Ltd.	Ghana	92
Projet énergétique de Sendou – Restructuration et prêt supplémentaire	Senegal	11
Projet satellite O3B – prêt supplémentaire	Panafricain	43
Projet d'alimentation en eau à grande échelle de Kigali	Rwanda	242
Eskom Holdings SOC Limited	RSA	126
Projet d'expansion de la centrale électrique de Kribi	Cameroun	141
Projet ferroviaire et portuaire de Nacala (CEAR)	Afrique Centrale et Afrique de l'Est	68
Projet ferroviaire et portuaire de Nacala (CDN)	Afrique Centrale et Afrique de l'Est	206
Projet ferroviaire et portuaire de Nacala (CLN)	Afrique Centrale et Afrique de l'Est	214
Projet ferroviaire et portuaire de Nacala (VLL)	Afrique Centrale et Afrique de l'Est	348
Projet de centrale à mazout lourd de CECASL	Sierra Leone	197
Total des engagements		1 708

RSA Projets d'énergie renouvelable, Base de données des projets PPI 2015		
Nom du projet	Coût (M \$)	% Privé
Solaire photovoltaïque de Adams 2	109,6	100
Parc éolien de Gibson Bay	173,9	100
Production d'énergie à partir de gaz de site d'enfouissement à Johannesburg	26,0	100
Karoshhoek Solar One CSP	688,4	80
Parc éolien de Khobab	281,0	100
Parc éolien de Loeriesfontein 2	281,0	100
Parc éolien de Mulilo De Aar 1	180,0	100
Parc éolien de Mulilo De Aar 2	252,5	100
Centrale solaire photovoltaïque de Mulilo Prieska	58,8	85
Parc éolien de Nojoli	265,9	100
Noupoort Mainstream Wind	160,0	100
Solaire photovoltaïque de Paleisheuwel	109,6	100
Solaire photovoltaïque de Pulida	265,9	100
Deuxième centrale photovoltaïque de Mulilo-Sonnedix Prieska	133,0	100
Parc solaire de Tom Burke	87,7	100
Solaire photovoltaïque de Uppington		100
Xina Solar One CSP	900	80
Total des engagements	3 973,3	

Installations de PIDG atteignant le stade de bouclage commercial en 2015			
Nom du projet	Facilité	Investissement du PIDG (M \$)	Investissement total
Réseau de distribution électrique du Ghana, Ghana – Phase 1	DevCo	0,54	23,7
PPP dans le domaine de l'énergie en Guinée, Guinée	DevCo	0,6	132
PPP dans le domaine de la gestion de déchets à Kamapla, Ouganda	DevCo	1,13	N/A
Projet d'alimentation en eau à grande échelle de Kigali, Rwanda	DevCo	1,0	N/A

Tableaux de données – Carte des TIC

